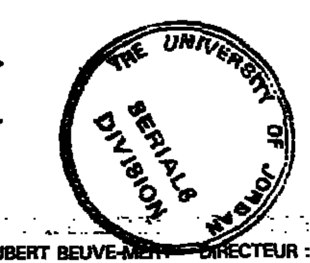
« Le Monde des livres » : lire Montaigne

Le Monde



BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14812 – 7 F

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Céréales électorales

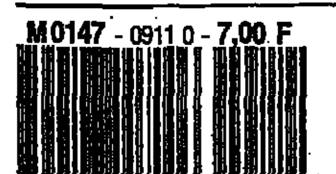
AU moment où les échéances électorales se rapprochent de part et d'autre de l'Atlantique, scrutin présidentiel aux Etats-Unis, référendum en France, la question agricole est à nouveau une pomme de discorde. Une semaine après l'octroi par M. George Bush d'une subvention supplémentaire de 1,1 milliard de dollars en faveur de « ses » fermiers, M. François Mitterrand a choisi de riposter par écrit. Dans une lettre personnellement adressée à son homologue américain, le chef de l'État déplore cette attitude, de nature, selon lui, à « reculer l'heure » de l'échéance des interminables négociations commerciales de l'Uruguay Round. M. Mitterrand n'est d'ailleurs pas isolé dans sa protestation, puisque tour à tour le Canada, l'Australie, la CEE, le Brésil et l'Argentine ont manifesté leur irritation devant le « cadeau » de M. Bush à ses électeurs du Midwest.

Le détail des mesures annoncées par le président américain montre pourtant qu'en réalité les sommes nouvelles débloquées ne dépasseront pas 21 millions de dollars, le reste provenant seulement de l'addition d'enveloppes anciennes qui n'avaient pas été utilisées. Il s'agit ainsi – on l'avait senti – d'un coup politique à usage interne, davantage que d'une déclaration de guerre aux grandes puissances céréalières. C'est tout au plus un avertissement lancé d'abord à l'Europe : l'Amérique veut retrouver son rang sur l'échiquier mondial des céréales, après une décennie de repli. Elle est prête pour cela à accroître un niveau de subventions, qui reste pour l'heure encore modeste, de l'ordre de 30 dollars par tonne.

MAIS, à quelques jours du référendum en France, M. Mitterrand ne peut manquer l'occasion de tenter de rallier à la cause du « oui » cette frange irréductible d'opposants que sont, dans leur majorité, les agriculteurs : 77 % d'entre eux se disaient encore récemment prêts à voter « non » (selon un sondage de la SOFRES), malgré les apports de l'Europe verte en termes de revenus, de protection et de modernisation.

Aux paysans désespérés qui accusent la politique agricole commune, la fameuse PAC, de les avoir fait disparaître, le chef de l'Etat est tenté de montrer du doigt ces incorrigibles américains, prompts à défaire les négociations du GATT pour mettre l'Europe à l'épreuve. M. Mitterrand peut en outre s'appuyer sur la réaction des pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), qui ont refusé en bloc d'importer ce blé américain bradé, prouvant ainsi la solidité de leur accord commercial régional. Un exemple qui illustre aux yeux des dirigeants français la nécessité de « plus d'Europe » pour mieux contrecarrer Washington.

ENFIN, le président français n'est pas resté sourd à la demande de « résistance absolue » formulée par le nouveau président de la FNSEA, M. Luc Guyau, au cours d'un entretien à l'Elysée, mercredi 9 septembre. Venant en renfort, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a pris « l'engagement solennel » qu'il n'y aurait pas d'accord au GATT « tant que les Etats-Unis auront cette attitude ». Une façon de montrer que l'Amérique est un épouvantail bien plus redoutable que l'Europe de Maastricht contre laquelle les fourches se dressent.



Le différend russo-nippon sur les îles Kouriles

M. Boris Eltsine annule son voyage au Japon

M. Eltsine a annoncé, mercredi 9 septembre, un report « sine die » de sa visite au Japon prévue à partir de dimanche. Le président russe a probablement cédé aux pressions des nationalistes qui s'inquiètent du sort des îles Kouriles, revendiquées par le Japon. Cette décision a été accueillie avec perplexité à Tokyo.

MOSCOU

de notre correspondant

On ne peut guère être plus cavalier. A quelques jours de son départ pour Tokyo, M. Boris Eltsine a reporté *sine die* une visite au Japon qui avait fait l'objet d'intenses préparatifs et à laquelle l'opinion publique des deux pays accordait une importance considérable. La décision a eu toutes les allures d'une complète improvisation. Cinq minutes avant une conférence de presse spécialement consacrée à ce voyage, le porte-parole du président russe est venu annoncer que M. Eltsine, retenu par une réunion « *très difficile* » du Conseil de sécurité (russe), ne viendrait pas. Aussitôt après, on apprenait ce que les officiels japonais ignoraient encore : la visite n'aurait pas lieu, ainsi en avaient décidé M. Eltsine et ses principaux conseillers... Par la même occasion, la Corée du Sud, autre puissance asiatique pas vraiment négligeable, et où le président russe devait se rendre par la même occasion, était priée d'attendre le mois de décembre et une autre tournée asiatique de M. Eltsine, centrée elle sur la Chine populaire.

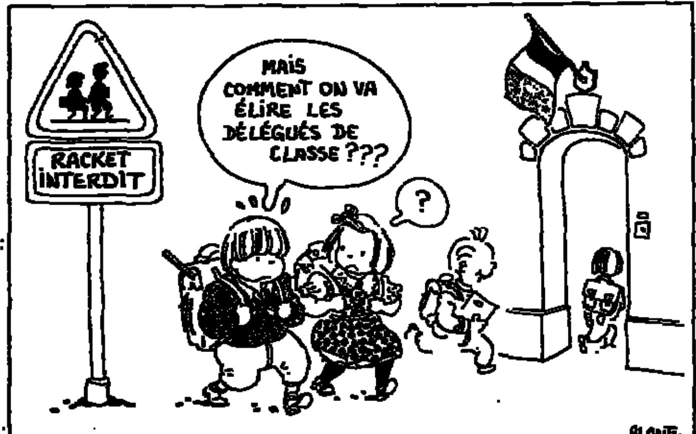
JAN KRAUZE

Lire la suite et l'article de PHILIPPE PONS page 4

L'interdiction des dons d'entreprises aux partis

M. Mitterrand veut renforcer la lutte anticorruption

La suppression des dons d'entreprises aux partis et aux hommes politiques, retenue dans le projet de loi visant à lutter contre la corruption, suscite des réactions critiques de la part de l'opposition et des réserves à l'intérieur du PS. C'est M. Mitterrand lui-même qui a imposé cette mesure.



Lire page 10 l'article de THIERRY BRÉHIER

Thomson-CEA-France Télécom

Un nouveau pôle pour les composants électroniques

La longue réorganisation de l'industrie électronique française trouve son épilogue. Renonçant au groupe Thomson-CEA-Industrie, dont avait rêvé Mme Edith Cresson, le gouvernement devait annoncer, jeudi 10 septembre, le regroupement des composants *dans une nouvelle entité* qui se substituera à SGS-Thomson, sous la houlette de CEA-I, filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique, et de France Télécom.

Une recapitalisation s'avère indispensable pour alléger le poids financier du groupe Thomson, qui conserve son électronique grand public. En revanche, *l'avenir de Thomson* Consumer Electronics (TCE) est loin d'être réglé.

Lire page 16 l'article de Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

Bosnie : protéger les protecteurs

Après la mort de deux soldats français, les « casques bleus » veulent pouvoir répliquer aux attaques

par Jacques Isnard

L'embuscade dans laquelle sont tombés deux « casques bleus » français à proximité de l'aéroport de Sarajevo relance le débat, dans les milieux militaires, sur le point de savoir si le contingent de l'ONU doit s'en tenir à son autodéfense – comme le mandat du conseil de sécurité lui en fait obligation – *ou s'il peut*, par le biais d'une nouvelle résolution des Nations unies, obtenir un droit de riposte ou, à tout le moins, bénéficier de la notion de « *légitime défense élargie* ». La mort de ces deux soldats – avec, pour la première fois, celle d'un appelé de vingt et un ans ayant signé un contrat de volontariat pour un service long – a eu lieu à la veille de la relève par la France de son contingent « onusien », qui se fera entre le 10 septembre *et le 14 octobre*. Elle prend donc une signification particulière pour le détachement qui arrive et qui a désormais besoin de se sentir mieux protégé contre le durcissement de la situation dans l'ex-Yougoslavie.

Lire la suite et nos informations page 3

Le référendum retrouvé

Même face à un pouvoir impopulaire, les électeurs souhaitent répondre à la question posée

par Jérôme Jaffré

Rarement une campagne électorale en France aura entretenu une telle incertitude. Si l'on suit les sondages d'opinion, trois périodes se distinguent déjà : avant l'été, le « oui » triomphait aisément; à la fin du mois d'août, la dynamique du « non » paraissait tout emporter sur son passage; depuis une dizaine de jours, le « oui » a relevé la tête *mais sans parvenir à créer un écart décisif.* La surprise est dans la montée du « non », car, si l'on veut bien revenir aux données électorales et aux attitudes profondes des Français, le « oui » devrait disposer d'un très net avantage. Si l'on considère par exemple les résultats des élections régionales de mars dernier, le « oui » possède sur le papier un capital théorique d'environ 60 % des suffrages exprimés.

Lire la suite page 9, nos informations pages 8 et 9 et page 2 l'article de M. MICHEL NOIR : « Réponse aux franchisés du « non. »

► Jérôme Jaffré est vice-président de la SOFRES.

Israël prêt à rendre une partie du Golan

M. Rabin a confirmé que son pays est disposé à rendre une partie du territoire qu'il occupe depuis 1967, en échange d'un traité de paix avec la Syrie.

Lire nos informations page 5

La mutinerie de Moulins-Yzeure

La prison de l'Allier dévastée par des détenus a été totalement évacuée.

Lire page 11 l'article d'ANNE CHEMIN

LE MONDE DES LIVRES

Lire Montaigne

La célébration du quatrième centenaire de la mort de Montaigne comporte un risque : celui de figer définitivement l'auteur des *Essais* dans sa gloire d'auteur classique à l'usage des écoles. Alors que Montaigne a encore tant à nous dire, qu'on l'aborde avec le regard de l'écrivain, de l'historien, *du philosophe ou de l'anthropologue.*

Le sommaire complet se trouve page 22

L'Apocalypse selon Clint

« Impitoyable », le nouveau film de Clint Eastwood est un fascinant western nihiliste

par Jean-Michel Frodon

Acteur-vedette de longue date consacré, Clint Eastwood est peut-être, aujourd'hui, le plus *important des cinéastes* américains en activité. Celui qui aurait retrouvé la formule magique où les plus hautes exigences de qualité permettent aussi de trouver le chemin d'un très vaste public, aux Etats-Unis (c'est fait) et en Europe (c'est prévu).

Le grand cinéma américain, celui de Hawks, de Ford, de Hitchcock, de Huston, savait être du même élan créatif et populaire. Le secret en paraissait perdu depuis *Apocalypse Now* et *Raging Bull*, Coppola peinant à retrouver un succès avec lequel Scorsese n'a renoué que grâce aux douteuses compromissions des *Nerfs à vif.*

Et seule l'Europe – singulièrement la France – porte à Woody Allen l'intérêt qu'il mérite, tout comme Eastwood cinéaste s'était *vu refusé jusqu'à présent, dans* son pays, la consécration qu'aurait dû lui valoir des films aussi remarquables que *Pale Rider* ou *Bird.*

Ce film s'intitule *Unforgiven*. L'avoir traduit par « Impitoyable » est peut-être un habile choix de marketing, c'est aussi un contresens absolu. *Unforgiven* signifie en effet celui, ou ceux, à qui il ne sera pas pardonné.

Selon la lettre du scénario, ceux qui n'ont pas droit au pardon sont un cow-boy passable*ment abruti, qui a tailladé le* visage d'une prostituée après qu'elle s'était moquée de sa virilité, et son jeune collègue-complice. Mais le mot a une portée bien plus vaste.

Le shérif Little Bill a cru résoudre l'affaire en faisant dédommager le tenancier du bordel, le jeune cowboy a cru arranger les choses en faisant un geste envers la fille défigurée. Ils n'ont rien compris.

Ce n'est pas ici affaire de remboursements, mais de malédiction. Elle les frappe tous, victimes, commanditaires, exécutants et témoins, coupables ou innocents (« *innocents de quoi ?* » est la réplique-clé du film). *Unforgiven*, ce n'est pas « Règlement de comptes à OK Lupanar », c'est l'Apocalypse selon Clint, moins la rédemption.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Maastricht

Réponse aux franchisés du « non »

par Michel Noir

ON entend gronder, en cette fin d'été, comme l'écho sourd et insidieux d'une « grande peur » de l'Europe. Nourrie de tous les mécontentements, de toutes les frustrations, elle est sans cesse couvée, choyée, développée avec un soin douteux par les usufruitiers de l'angoisse et de la haine. En son nom, les ultimes staliniens de France ont jugé agréable, au terme d'un périple idéologique effrayant, la compagnie des nouveaux rejetons de Vichy ; en son nom, des démagogues au verbe incantatoire travestissent la pensée du général de Gaulle, dont ils se voudraient les meilleurs exégètes ; en son nom, des républicains égarés n'abandonnent la volonté et l'universel que pour mieux s'abandonner au franco-pessimisme et à l'europhobie.

Cette troupe hétéroclite des franchisés du « non » ne me dit rien qui vaille. Je n'aurais du reste pas craint que *les arguments éculés de ces faux* tribuns, nostalgiques d'une image de la France contrefaite *a posteriori*, pussent désorienter nos concitoyens, si l'horrible conflit serbo-croate ne s'était trouvé, par la pire des coïncidences, l'exact contemporain de la procédure de ratification du traité de Maastricht. Las ! profitant de ce que le sentiment d'humanité inhérent à chacun est agressé et meurtri par le spectacle de la dévastation et de la barbarie racistes, ces politiciens peu scrupuleux trouvent avantageux de reprocher, *ante natam*, à l'Union européenne son inertie supposée et tentent avec acharnement de confondre dans la même abjection la Bosnie qu'on assassine et l'Europe que l'on prépare.

Or le procès de la prétendue « inertie » de l'Europe face à la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie *est un mauvais procès parce que* l'Europe n'a pas aujourd'hui les moyens juridiques de l'influence diplomatique et militaire qu'on lui reproche tour à tour d'espérer et de ne pas avoir. Un mauvais procès, car ceux qui le mènent n'ont aucune autre solution à proposer que des rodomontades politiciennes qui n'offriront pas une seule seconde d'espoir ni de répit aux femmes et aux enfants qu'on tue. Un mauvais procès encore, parce qu'il oublie la présence effective de deux mille soldats français sous le drapeau des Nations unies, assistant, au risque de leur vie, des populations bombardées sans relâche. Un mauvais procès enfin, car les partisans du « non » ne veulent pas voir que le traité signé à Maastricht est le premier de l'histoire communautaire à ouvrir la voie d'une coopération diplomatique *intergouvernementale (et non supra*nationale), *c'est-à-dire* la voie d'une Europe mieux à même de gagner l'ensemble du continent à la paix et à la démocratie.

Cette union politique de l'Europe, entrevue à Maastricht et tant vilipendée à Paris, n'est-elle pas l'horizon tant désiré des Tchèques, des Polonais et des Hongrois, qui ont décidé d'oublier leurs anciennes querelles et d'œuvrer de concert, avec notre concours, *pour s'arrimer à elle ?* Malgré toutes les lacunes de ce traité, malgré son excessive prudence politique, les peuples trop longtemps opprimés de l'Europe centrale et orientale continuent de voir dans l'adhésion à la Communauté la sanction ultime de leur entrée dans la modernité libérale sociale et démocratique.

L'espoir que ces nations enfin délivrées portent en nous doit nous contraindre à nous interroger sur le sens de l'entreprise à laquelle, en refusant de ratifier le traité de Maastricht, nous refuserions de participer plus avant. Depuis trente-cinq ans, les vieilles nations de l'Europe occidentale se sont attelées à un projet sans précédent dans l'Histoire : celui de construire une vaste confédération qui s'étendrait un jour, dans la prospérité, la démocratie et la paix, de *l'Atlantique à l'Oural. Assurément*, le chemin de l'Union a souvent été tortueux, mais, au bout du compte, maintenant que le parachèvement du marché unique est en vue et que l'opportunité se présente pour elle d'acquérir une dimension proprement politique, l'Europe bâtie en commun par les peuples et les Etats peut regarder sans rougir son jeune passé.

Sortir de l'ancienne pensée

Sans cette union, nos pays auraient sans doute bien moins prospéré, nos réflexes xénophobes continueraient à se transmettre, sans changements, aux nouvelles générations ; sans elle et sans ce grand européen que fut le général de Gaulle, la France et l'Allemagne, qu'un fleuve de sang et de *haine semblait séparer à jamais*, ne se seraient pas réconciliées ; sans elle, enfin, l'Europe, réduite à une vaste zone de libre-échange, serait demain livrée à l'hégémonie du plus puissant sur le plan économique, et la France, perdant toute grandeur, choirait sans rémission au rang des puissances subalternes.

Conscients des risques de l'isolement et d'un nationalisme hors d'âge, les Françaises et les Français ont depuis longtemps fait lucidement le choix de l'Europe. Ils savent bien, comme l'écrivait dès 1948 Albert Camus, que *« la France ne perdra rien, au contraire, à s'ouvrir sur une société plus large »*. La frustration née du déficit démocratique actuel de la Communauté que beaucoup ressentent comme le rejet qu'inspirent à d'autres onze années de présidence mitterrandienne ne doivent donc pas les égarer au moment de glisser leur bulletin de vote dans l'urne référendaire.

Le traité de Maastricht, avec ses lacunes et ses oublis, est un assez bon traité : d'un côté, il mène à son terme une logique économique dont la France a extrêmement bénéficié, de l'autre, il ouvre grand un éventail de possibles politiques qui façonneront progressivement le visage de l'Europe future. Il suffit pour s'en convaincre de songer un instant aux tâches qui attendent la France et qu'elle ne pourrait assumer si par mégarde elle décidait d'étouffer l'Europe par une sorte de vote matricide. Comment pourrions-nous demain organiser avec l'appui des nations sœurs de l'Europe latine et grecque une vaste politique de codéveloppement en Méditerranée, seule solution possible pour éviter l'effondrement du Maghreb, la mort biologique de la mer centrale, la *montée* des intégrismes et l'émigration massive de populations désemparées vers une rive nord plus riche et moins peuplée ?

Comment pourrions-nous, si nous nous désunissions, amener les turbulences qui secouent l'Europe centrale et orientale à se calmer, et faire se bander toutes les énergies de ces nations rénovées en faveur de la *démocratie, de l'économie sociale de* marché, de la coopération pacifique entre elles et du dépassement des tribalismes belliqueux ?

Comment enfin pourrions-nous reconstituer rapidement et démocratiquement cette Europe des universités qui exista du Moyen Age à la guerre de 1914 et poser les fondements de ce que de Gaulle appelait *« l'Europe des Européens »* ?

Le traité de Maastricht ouvre la porte à ces politiques d'avenir : c'est notre responsabilité, à nous Français, de choisir le chemin de l'ambition, de la générosité, de la vertu contre celui du franco-pessimisme, de l'égocentrisme et de la résignation.

L'union économique, politique, diplomatique et culturelle de l'Europe doit encore nous pousser à sortir des cadres périmés de l'ancienne pensée de la nation et de la souveraineté. De fait, depuis 1789, le pouvoir politique en France s'est vu conférer une sorte de privilège triple extraordinairement frappant : celui d'une puissance peu contrôlée, celui de dire seule le droit, celui enfin de régner sans frein depuis Paris sur l'ensemble clos du territoire. La construction européenne prend à contre-pied ces principes qu'un analyste récent résumait dans le thème fondamental de l'*« inaliénabilité de la souveraineté »* (1). Fort de cette constatation, ce praticien philosophe de la Communauté européenne en venait à observer que l'Europe que nous construisons retrouve *mutatis mutandis* un modèle politique médiéval *« fondé sur une multiplicité de réseaux juridiques et politiques coexistants mais non nécessairement coextensifs »*. Confédération des nations réconciliées, l'Union européenne échappe à une analyse uniquement axée sur la souveraineté précisément en ce qu'elle fait non pas se dissoudre les diverses souverainetés (pour en recréer une plus totalitaire et *« bruxelloise »*), *mais s'organiser* des réseaux de souverainetés partagées et équilibrées entre elles. Union politique novatrice en ce qu'elle permettra des types très nombreux de participation à son processus, depuis la simple association jusqu'à l'adhésion pleine et entière, grâce à la mise en œuvre du principe de souplesse inhérent à toute structure humaine.

On voit alors que dans l'Europe nouvelle la souveraineté et la puissance ne peuvent plus être pensées en termes de rapports de force et d'agressivité mais comme les moyens flexibles et limités d'un rapport à soi et à l'autre fondé sur le dialogue, la compréhension, la coopération.

Les maires des grandes villes européennes ont déjà mis en pratique ce renversement conceptuel et compris combien les métropoles, véritables poumons des nations, pouvaient apprendre les unes des autres pourvu qu'elles consentent à collaborer en réseaux. Les peuples aussi sentent avec beaucoup de justesse qu'une Europe volontairement organisée vaut beaucoup mieux qu'une zone de libre-échange subie, sans aucune existence politique, dominée en son centre par son cœur économique allemand, *attendant immobile et aveugle* que se reforment à l'horizon les nuages tragiques du nationalisme et de la guerre.

C'est pourquoi je crois qu'il est de l'intérêt impérieux de la France, c'est-à-dire de chaque Française et de chaque Français, de manifester par un vote positif le 20 septembre prochain son *attachement* lucide à la construction européenne. Notre identité multiple, *si bellement décrite* par Fernand Braudel, ne sera en rien abîmée par une coopération plus étroite avec des nations que nous côtoyons depuis plus de mille ans. Notre patriotisme et notre mémoire ne se dissoudront pas dans les eaux inquiétantes de je ne sais quel volapük ; au contraire, en gardant, grâce à son audace et son intelligence, ce leadership politique de l'Europe qu'elle a choisi d'assumer dès les années 60, la France concourra grandement à l'édification d'une civilisation moins meurtrière que celle du siècle qui s'achève. En se remémorant, au moment de voter, le courage et la volonté européenne du général de Gaulle, chacun pourra dire avec lui : « Oui, c'est l'Europe depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, c'est l'Europe de toutes les vieilles terres où naquit, où fleurit la civilisation moderne, c'est toute l'Europe qui décidera du destin du monde. »

(1) Cf. Antoine Winckler, « L'Empire revient », in *Commentaire* n° 57.

▶ Michel Noir est maire de Lyon.

Le « oui » d'un maire

par Jean-Pierre Sueur

ON reproche souvent à l'Europe son caractère technocratique, abstrait, éloigné des *réalités quotidiennes*.

C'est faire bon marché du sentiment européen que vivent des centaines de milliers de nos compatriotes à travers la forme la plus concrète de la citoyenneté européenne : les jumelages entre communes. J'ai du mal à imaginer ce que je pourrais dire demain aux élus et aux habitants de Dundee, de Münster, de Trévise et de Tarragone, cités avec lesquelles ma ville d'Orléans a tissé tant de liens d'amitié si, d'aventure, le « non » venait à l'emporter au référendum du 20 septembre. Car ils savent que si la France a besoin de l'Europe, l'Europe a besoin de la France.

En même temps les adversaires de Maastricht font l'impasse sur les avancées qu'apporte le traité d'union européenne pour réduire l'emprise de la technocratie, donner davantage de place aux collectivités locales et à la citoyenneté européenne.

Le traité d'union européenne consacre pour la première fois la place et le rôle des collectivités locales, en créant un Comité des régions qui viendra compléter l'action d'un Parlement européen aux pouvoirs plus étendus. Les élus régionaux et locaux pourront désormais mieux se faire entendre par les instances européennes.

Derrière le mot barbare de « subsidiarité » est affirmé le principe selon lequel les décisions doivent être prises au niveau efficace le plus proche possible des citoyens : Etat, région, département ou commune.

Autrement dit, la décentralisation, que nous avons attendue si longtemps en France, est désormais un principe européen. Il est d'ailleurs *symptomatique que les opposants au* traité de Maastricht soient peu ou prou les mêmes que les adversaires de la décentralisation en 1982, et avec des arguments symétriques – dont le temps a fait justice – sur le démembrement de l'Etat et la dislocation de la nation !

La citoyenneté européenne progressera aussi avec la possibilité donnée à tous les ressortissants communautaires de voter aux élections municipales. Compte tenu de nos spécificités constitutionnelles, nous avons prévu que les citoyens des autres pays européens pourront être électeurs ou élus comme conseillers municipaux, mais pas comme maire ou comme adjoint afin de ne pas peser sur l'élection des sénateurs. Franchement, qui pourrait redouter que les Italiens, les Portugais, les *Espagnols, installés et intégrés chez* nous depuis tant d'années, payant leurs impôts locaux dans nos communes, puissent aussi participer à l'élection du conseil municipal qui décide de l'emploi de ces impôts locaux ?

Depuis longtemps déjà, les collectivités locales, notamment les régions, bénéficient des fonds européens de développement régional *(FEDER) qui ont apporté à la* France plus de 18 milliards de francs depuis 1987. Le traité d'union européenne réaffirme la nécessité de la cohésion économique et sociale de l'ensemble du territoire communautaire, pour réduire les écarts entre régions riches et régions pauvres, et donnera donc une dimension nouvelle à la solidarité entre les régions.

Les élus locaux, mais aussi les citoyens, sont attachés à *la défense* de leur cadre de vie et de leur environnement : le traité de Maastricht stipule que les exigences de l'environnement doivent être prises en compte dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques communautaires. Ce qui a été engagé pour l'eau, les pluies acides, les déchets, sera donc poursuivi pour ce qui concerne les pollutions *industrielles et l'insertion des* grandes voies de communication dans l'environnement.

Enfin, l'Union économique et monétaire, parce qu'elle permettra une politique plus offensive pour relever les défits monétaires et commerciaux des Etats-Unis et du Japon, devrait assurer une maîtrise européenne, et donc une réduction des taux d'intérêt de la monnaie *unique*, permettant *ainsi* aux collectivités locales d'emprunter à moindre coût pour financer les investissements de demain. Quel maire, quel président de conseil général ou régional s'en plaindrait ?

Au-delà des peurs, des mensonges et des fantasmes, telles sont les raisons qui conduisent le maire que je suis à dire « OUI » au traité d'union européenne.

C'est l'intérêt de l'Europe, c'est l'intérêt de la France, c'est aussi l'intérêt de l'ensemble de nos collectivités locales qui sont le tissu vivant de la démocratie.

▶ Jean-Pierre Sueur est maire d'Orléans et secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales.

Démocratie

par Jean Marin

AU moment de choisir librement entre le « oui » et le « non » à Maastricht, beaucoup de citoyens, nous assure-t-on sans pouvoir l'établir, ne pencheraient encore vers le « non » qu'en raison de la tonalité politique de celui que la Constitution charge de poser la question. A ce point que certains porte-parole préconisent l'annonce dès à présent par le chef de l'Etat qu'il démissionnera au lendemain d'un « oui » qui dès lors ne ferait pas de doute. Il faut laisser aux conseilleurs la liberté et la responsabilité de leur suggestion. Le débat est ailleurs : est-il raisonnable pour des responsables politiques français d'avoir l'air de cautionner implicitement le bien-fondé d'une inspiration hypothétique si étrangère au travail consciencieux et secret dont le Français entoure d'ordinaire sa réflexion électorale ?

Est-il convenable que des responsables politiques qui ne man*quent pas une occasion de se* proclamer démocrates paraissent admettre *a priori* un raisonnement réducteur qui méconnaît à ce point la règle d'or de la démocratie ?

N'est-il pas dangereux sur le plan national que des responsables politiques français donnent l'impression de se détourner délibérément de l'humanisme élé*mentaire qui veut qu'une proposi*tion soit acceptée ou rejetée selon qu'elle est jugée en soi bonne ou mauvaise et non pas selon qu'elle est présentée par les uns ou par les autres. L'histoire parlementaire et constitutionnelle de la République est jalonnée de prises de position et de votes qui ont fait, à travers le consensus, l'honneur des Assemblées et du corps électoral et sont les fruits de la seule prise en considération de l'intérêt national, qui, lui aussi, est un bloc, selon l'expression de Clemenceau. Lorsqu'il en a été autrement, c'est que des politiques et des théoriciens délaissaient la démocratie et se montraient incapables d'assurer lucidement le service du pays *dans la continuité*.

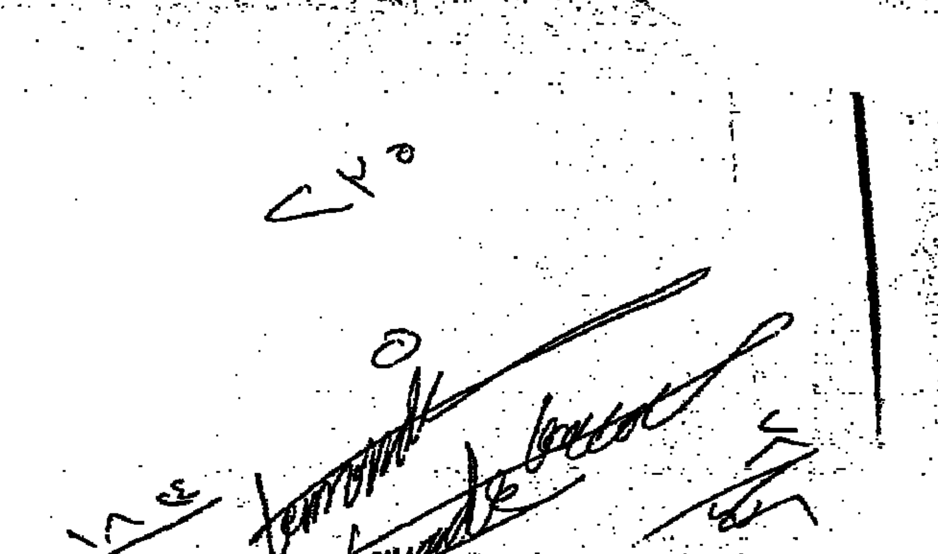
Accepter de faire dépendre la nature d'un vote de la seule personnalité de celui qui le propose, c'est amorcer les prémisses de cette discrimination intrinsèquement injuste dont on sait jusqu'où elle a pu conduire. C'est aussi mutiler la liberté du choix et priver l'autre de sa capacité de faire le bon, simplement à cause de ce qu'il est politiquement ; ou pis, à cause de ce qu'il n'est pas.

En dehors des sectaires, il n'y a ni faiblesse ni déshonneur à admettre qu'un adversaire, lui soit-on résolument opposé pour tout le reste, pense juste et, en somme, pense comme soi-même, puisque aussi bien, à propos de Maastricht, chacun tient à se dire européen. Il n'y a ni fai*blesse ni déshonneur à se saisir* de toute bonne occasion, quel que soit celui qui se trouve là pour l'offrir, de donner à la nation l'instrument qui, au-delà de toutes les réserves, l'aidera du moins à durer et à garder identité et rang dans le monde tel qu'il s'annonce.

Les combats de la diplomatie sont toujours perdus quand on les livre dans le champ clos de la politique partisane si souvent mauvaise conseillère. Ils sont gagnés lorsqu'on les conduit là où précisément la politique se dépouille et n'est plus qu'au service de la continuité : cette fois dans la perspective patiente où, en effet, comme l'écrit Edouard Balladur, *« les dangers d'un refus apparaissent plus grands que ceux de l'approbation »*. Faudrait-il pourtant s'interdire de s'y engager pour la seule raison que la proposition en est faite, conformément à la Constitution de la Ve République, par le pouvoir qui a reçu la charge de le faire mais qui n'est pas de votre préférence ?

Si l'on tient que l'Europe, toujours remise sur le métier mais en marche, demeure nécessaire et souhaitable pour la France, qui n'a cessé de la tisser depuis bientôt un demi-siècle, peut-on lui faire courir le risque de l'en priver au gré de circonstances sans portée et d'humeurs sans consistance. Chateaubriand disait : *« Je n'ai jamais placé les malheurs de la Patrie au rang de mes ambitions. »*

▶ Jean Marin est ancien président de l'AFP.



Après la mort des deux soldats français en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité examine de nouvelles mesures pour que les « casques bleus » soient moins exposés

Réuni mercredi 9 septembre à la demande de la France, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné vigoureusement l'attentat qui a coûté la vie à deux soldats français et s'est dit prêt à adopter sans délai de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité des personnels de l'ONU.

***Une délégation française** dirigée par M. Jean-Claude Mallet, directeur des affaires stratégiques au ministère de la défense, est arrivée mercredi à New-York, où elle devait présenter une série de mesures proposées par la France pour assurer la protection des opérations humanitaires en Bosnie.*

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est déclaré mercredi *« choqué et profondément peiné »* par l'attaque dont ont été victimes le sergent Frédéric Vaudet et le caporal Eric Marot. Il a demandé aux participants à la conférence annuelle des organisations non gouvernementales qui se tenait à l'ONU d'observer une minute de silence à la mémoire des deux « casques bleus ».

Le Conseil de sécurité, réuni dans l'après-midi en procédure d'urgence, a, à l'unanimité, *« condamné vigoureusement »* cet *« attentat »* et s'est dit prêt à adopter *« sans délai »* les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des personnels chargés des missions humanitaires en Bosnie-Herzégovine.

Après avoir présenté leurs condoléances au gouvernement français et aux familles des victimes, les quinze membres du Conseil, dans ce texte adopté mercredi, demandent au secrétaire général de les informer au plus vite des résultats de l'enquête sur cet attentat ainsi que sur les autres incidents qui se sont produits récemment, notamment celui qui avait coûté la vie, la semaine dernière, à quatre Italiens à bord d'un avion transportant de l'aide humanitaire vers l'aéroport de Sarajevo.

Les membres du Conseil soulignent enfin que ces incidents *« illustrent la nécessité de renforcer la sécurité et la protection des membres de la FORPRONU, ainsi que celle de tous les autres personnels agissant dans le cadre des Nations unies »*, et se disent prêts à *« adopter sans délai des mesures à cet effet »*.

Les « forces bosniaques » accusées

Dans ce texte, le Conseil ne désigne pas les responsables de l'embuscade de mardi. Ils sont pourtant clairement mentionnés dans le premier rapport établi par la FORPRONU *sur ces événements et* dont le contenu a été lu aux membres du Conseil. Les responsables de la Force des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie font état dans ce document d'*« une attaque des forces gouvernementales bosniaques »* lorsque le convoi humanitaire, non armé et arborant le drapeau de l'ONU, est entré sur l'aéroport de Sarajevo. Ce rapport précise qu'il s'agit de la quatrième attaque en trois semaines dont ont été victimes les personnels et les véhicules de l'ONU, toutes ayant été *« volontairement perpétrées par des forces présidentielles bosniaques »*.

Le Conseil devait se réunir à nouveau jeudi pour entendre, et approuver ultérieurement au moyen d'une résolution, le rapport du secrétaire général sur le renforcement de la FORPRONU. Ce rapport, présenté plus tôt que prévu à la demande de la France, devrait notamment permettre de quintupler les effectifs de *« casques bleus »* en Bosnie-Herzégovine, actuellement au nombre de 1 500, et de mieux les équiper.

Dans un deuxième temps, le Conseil va s'efforcer de rédiger une autre résolution concernant la protection aérienne des convois humanitaires. Il pourrait s'agir d'interdire le survol de la Bosnie-Herzégovine à tout avion autre que ceux de la FORPRONU, ou encore d'effectuer des vols de reconnaissance, mais il n'est pas question d'une couverture plus *« musclée »* conduisant, par exemple, au pilonnage des positions serbes autour de l'aéroport de Sarajevo, comme certains l'envisageaient encore il y a quelques semaines.

SERGE MARTI

Protéger les protecteurs

Suite de la première page

Selon des informations recueillies à Paris, le convoi des « casques bleus » français a été la cible d'une opération montée au fusil à lunette par des *« professionnels »*. Les deux tués occupaient, l'un, la cabine du véhicule de tête et, l'autre, celle de la voiture de queue. De sorte que la colonne a été arrêtée net, ne pouvant ni avancer ni reculer et étant ainsi immobilisée pour servir d'objectif vulnérable à des tirs de mortier. Il s'agit bel et bien d'une embuscade tendue contre le dispositif le plus fragile du déploiement – son bataillon logistique – et, compte tenu de la zone où elle a eu lieu, elle ne peut être le fait que d'éléments bosniaques, que l'on s'empressera, ici ou là, de présenter comme « incontrôlés » pour tenter de désamorcer la colère des soldats français sur place.

Cette action met le contingent français, et avec lui l'ensemble de la force « onusienne » qui va être partiellement renouvelée au bout de six mois de présence, dans une situation nouvelle et inconfortable sur un triple plan militaire.

La protection des convois, d'abord. Nombreux sont en effet les militaires qui dénoncent aujourd'hui l'irréalisme de la notion d'auto-défense particulière à l'ONU, parce qu'elle les condamne à répliquer à des attaques d'envergure avec des armes individuelles inadaptées aux circonstances. Certes, le corps des « casques bleus » est une force de paix, et non de guerre. Pour autant, *doit-il accepter de se laisser « tirer »* comme à l'exercice?

La notion de *« légitime défense élargie »*, pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux, fait de plus en plus d'adeptes : elle consiste, sans être nécessairement un droit de riposte reconnu à n'importe qui et à tout moment, à réagir avec les mêmes armements que ceux du vis-à-vis. C'est, au demeurant, la voie sur laquelle semble s'engager la force de protection qu'il est envisagé d'envoyer *sous peu* avec, *par exemple*, l'arrivée au sein de la relève française de dix-huit blindés légers à roues Sagaie équipés d'un canon de 90 mm. Le remplacement du bataillon logistique est le second problème. Pour satisfaire la demande de l'ONU d'y inclure des spécialistes sélectionnés en fonction de la discipline dont l'organisation internationale estime avoir besoin sur le terrain, la France, qui fournit le gros de cette unité de commandement et de soutien, constitue un détache*ment de volontaires prélevés dans* différents régiments. C'est courir le risque de devoir se contenter d'une mosaïque, sans grande cohésion militaire, de logisticiens insuffisamment instruits et entraînés. *« Ce sont des conducteurs en uniforme,* admet un officier, *alors que ce sont des chauffeurs de combat qu'il faut pouvoir aligner. »*

Troisième question enfin : la création de couloirs aériens et terrestres à des fins humanitaires. C'est une difficulté majeure. Même si une résolution des Nations unies venait à recommander une telle solution, les obstacles pratiques seraient loin d'être aisés à surmonter. Il faut pouvoir s'assurer – compte tenu des avions ou des hélicoptères aux mains des Serbes – que toute menace air-air serait exclue, c'est-à-dire que le « couloir » aérien en question serait vide en permanence de tout *« hostile »* ou de tout *« intrus »*, selon l'expression des aviateurs.

Des avions-radars AWACS ne suffiraient pas à contrôler l'espace, s'agissant d'appareils indésirables volant à très basse altitude. Il faut ensuite qu'il n'existe aucune menace sol-air dans la zone, à base de systèmes d'armes anti-aériens statiques ou mobiles, c'est-à-dire que le couloir terrestre ainsi instauré soit quasiment démilitarisé avec l'accord des parties en présence.

C'est dans ce contexte-là que, dès cette semaine, la France entreprend, d'une part, la relève de ses deux mille sept cents hommes du bataillon d'infanterie (en Krajina du Sud) et du bataillon de soutien logistique (à Zagreb et à Belgrade), ainsi que, d'autre part, le renfort – à venir – de mille cent soldats pour protéger les convois humanitaires.

Le durcissement de la situation, que traduit à sa façon l'embuscade près de l'aéroport de Sarajevo, et la perspective d'un nouveau déploiement, à l'approche d'un hiver qui pourrait être rigoureux et rendre encore plus difficile la mission de l'ONU, n'incitent pas les « casques bleus » français à pavoiser.

Partis, expliquent certains d'entre eux, pour protéger des populations victimes de la brutalité des Serbes, les voilà qui s'en reviennent, à en croire de toutes premières confidences, convaincus que le problème yougoslave n'est pas aussi simple, voire simpliste, qu'ils l'avaient imaginé et, en particulier, que *« les camps en présence peuvent avoir intérêt à jouer un double jeu »*.

Aujourd'hui, la crainte le plus souvent exprimée par des officiers français est celle d'une *« impasse »* à terme, ou d'un *« enlisement »* dont serait menacée l'ONU, dans une région à propos de laquelle les études de l'OTAN estimaient, il y a quelque temps, qu'il faudrait expédier pas moins de cent quinze mille hommes pour espérer mettre, un jour, les protagonistes autour d'une même table.

JACQUES ISNARD

Les accusations contre les Musulmans se multiplient

Le responsable de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) à Sarajevo a accusé, mercredi 9 septembre, des éléments musulmans *« irresponsables »* de la mort des deux « casques bleus » français, tués mardi soir dans l'attaque d'un convoi des Nations unies. Le général égyptien Hussein Ali Abdoul Razek a souligné que l'attaque, survenue à proximité de l'aéroport de la capitale bosniaque, était délibérée. *« Des éléments irresponsables n'ont pas obéi aux ordres des commandants bosniaques et attaqué le convoi à une distance de moins de 100 mètres »*, a-t-il expliqué.

M. Ejup Ganic, membre musulman de la présidence bosniaque, a affirmé – en contradiction avec toutes les informations fournies par les soldats et les responsables de l'ONU – que l'embuscade avait été tendue par des Serbes : *« Au lieu où les tirs contre le convoi se sont produits, les forces de l'agresseur* [serbe] *étaient à un certain endroit et nos hommes à un autre. Des témoins ont rapporté que les agresseurs avaient tiré sur le convoi. »*

Des militaires du contingent français de l'ONU, excédés par la multiplication des attaques dont ils font l'objet et qui a débouché sur la mort de leurs deux camarades – des membres du bataillon de soutien logistique de la FORPRONU participant au convoi qui ravitaille chaque semaine les « casques bleus » déployés à Sarajevo, – ont réclamé une meilleure protection. *« Nous attendons que Londres, Washington et Paris fassent quelque chose. La seule chose que comprennent ces gens, c'est la force »*, a déclaré un officier français en souhaitant l'envoi d'avions de combat et de véhicules blindés.

Le convoi attaqué mardi, qui venait de Belgrade, a essuyé des tirs de mitrailleuse et de mortier. *« Les tirs ont éclaté sur notre gauche au moment où nous entrions sur la piste. Ils provenaient, sans aucun doute possible, des positions bosniaques »*, a expliqué Richard Manconi, vingt-deux ans, l'un des soldats blessés dans l'embuscade. *« Nous avons traversé, en venant de Belgrade, plusieurs secteurs tenus par les Serbes sans aucun problème »*, a-t-il ajouté.

« Ils feront tout pour attirer l'attention »

Un responsable de l'ONU sur place, qui a requis l'anonymat, a, pour sa part, assuré : *« Tous les morts et les blessés que nous recevons ici à l'hopital* [de la FORPRONU] *sont tous, presque sans exception, le fait des tirs musulmans. » « Ils veulent prouver que les opérations d'aide humanitaire à Sarajevo sont impossibles à mener et que la seule issue au conflit serait une intervention militaire des forces occidentales contre les Serbes »*, a-t-il encore estimé, ajoutant : *« Ils* [les Musulmans] *feront tout pour attirer l'attention des médias. Ils tirent sur les journalistes, sur leurs propres forces. Ils feront n'importe quoi pour frapper l'opinion et provoquer ainsi, croient-ils, une intervention militaire contre les Serbes. »*

A Paris, M. Roland Dumas a dénoncé *« l'acte inadmissible et intolérable »* qui a coûté la vie aux deux soldats français, estimant qu'il *« traduisait le mépris dans lequel les responsables sur place tiennent les soldats de la paix »*. Le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy, qui rendait compte des travaux du conseil des ministres, a précisé que M. Dumas avait *« rendu hommage aux militaires tués et aux blessés »* et avait demandé, la veille, au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, d'accélérer la mise en place du renforcement de l'accompagnement militaire des convois humanitaires.

En outre, dans un communiqué publié à l'issue du conseil, *« le gouvernement français demande aux autorités bosniaques de prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité des soldats venus en aide à leur pays et pour frapper les auteurs de ces assassinats » (nos dernières éditions du 10 septembre)*.

Triomphalisme serbe

A Belgrade, rapporte notre correspondante, Florence Hartmann, les Serbes se réjouissent de ne plus être *« les boucs émissaires »* de la communauté internationale. *« La vérité a triomphé »*, pouvait-on entendre dans la capitale, convaincue que, désormais, les Serbes ne seraient plus *« systématiquement »* accusés de *« toutes les horreurs qui sont commises en Bosnie-Herzégovine »*. Affectés, jusqu'à présent, par le fait d'avoir perdu ce qu'ils appellent *« la guerre médiatique »*, les Serbes affichent aujourd'hui leur triomphalisme. L'agence officielle de Belgrade Tanjug a immédiatement demandé jusqu'à quand la Serbie et le Monténégro seraient soumis aux sanctions de l'ONU *« alors que la responsabilité de nombreux crimes en Bosnie-Herzégovine a été rejetée sur les Musulmans »*.

Pour sa part, M. Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine, sommé de placer d'ici samedi 12 septembre tout l'armement lourd serbe autour des villes de Sarajevo, Gorazde, Jajce et Bihac sous le controle de la FORPRONU, a affirmé mercredi que, pour Sarajevo, l'opération était sur le point de s'achever.

Washington a *« déploré l'attaque répugnante »* contre le convoi de la FORPRONU sans, toutefois, se prononcer sur l'identité des agresseurs. Le département d'Etat a, d'autre part, rappelé que le gouvernement américain était prêt à apporter un appui aérien aux opérations d'assistance humanitaire en Bosnie.

Tandis que le gouvernement allemand s'est déclaré *« profondément choqué »* par la mort des deux « casques bleus » français, le ministre britannique de la défense, M. Malcolm Rifkind, a insisté sur le fait que les soldats de l'ONU servant dans l'ex-Yougoslavie devaient *« pouvoir se défendre »*. *« C'est absolument indispensable »*, a-t-il souligné. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie

Discussions en vue de la reprise du pont aérien sur Sarajevo

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Alors que les deux coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie se rendaient pour trois jours sur le terrain, les négociateurs, *réunis à Genève, ont pu, mercredi* 9 septembre, faire état, pour la première fois, de *« progrès »* dans leurs discussions. Dans un communiqué, le président du groupe de travail sur *« les mesures de confiance »*, M. Vincente Berasategui, a qualifié de *« substantiels »* les progrès accomplis par les représentants de toutes les parties en conflit en vue d'assurer la sécurité des convois de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. M. Berasategui, un responsable argentin de l'ONU, a aussi exprimé l'espoir de pouvoir soumettre aux coprésidents de la conférence, lors d'une réunion prévue pour le mardi 15 septembre, de nouvelles propositions qui devraient *« contribuer à une reprise prochaine des vols humanitaires »*.

Il aura fallu la destruction d'un avion italien, la semaine dernière, puis la mort de deux soldats français pour souligner l'urgence de nouvelles mesures destinées à garantir la sécurité des opérations humanitaires. Dès la première réunion du groupe de travail sur les *« mesures de confiance »*, M. Berasategui avait notamment demandé aux belligérants l'interdiction des vols militaires, l'amélioration des communications, la remise à l'ONU des armes anti-aériennes et l'établissement de son contrôle sur les couloirs aériens. Avant de quitter Genève, M. Cyrus Vance, co-président pour l'ONU de la conférence, avait condamné le *« meurtre »* de deux « casques bleus » français, tout en ajoutant que *« cet événement tragique ne nous dissuadera pas de poursuivre notre mission »*.

Pour sa part, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a annoncé avoir réussi à acheminer à Sarajevo un convoi de dix camions transportant cent tonnes d'aide humanitaire.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La France, premier « fournisseur » des contingents « onusiens »

La France est actuellement, de tous les pays membres de l'ONU, le « pourvoyeur » le plus important de « casques bleus » au titre des sept missions principales de l'organisation internationale. Sur les 37 900 « casques bleus » répartis à ce jour dans le monde, on en recense environ 4 680 qui ont été détachés par les trois armées françaises et la gendarmerie nationale, soit 13,7 % de la force « onusienne ».

Le décompte est le suivant : *2 700 en ex-Yougoslavie* (pour un contingent « onusien » total de 14 000 au titre de la mission FORPRONU), sans dénombrer encore les 1 100 Français à venir pour protéger les *convois humanitaires ; 1 400* au Cambodge (sur 16 000 pour la mission APRONUC) ; 500 au Liban (sur 5 800 pour la mission FINUL) ; 30 au Sahara occidental (sur 1 000 pour la mission MINURSO) ; 23 en Syrie-Liban (sur 300 pour la mission ONUST) ; 20 en Irak-Koweït (sur 300 pour la mission MONUIK), et enfin 4 au Salvador (sur 500 au titre de la mission ONUSAL).

Pour une part de ces différentes opérations « onusiennes », les dépenses engagées le sont – sans espoir de remboursement en raison de la crise de trésorerie de l'organisation – par l'Etat qui fournit son contingent de « casques bleus ». C'est le cas, notamment, des quelque 1 100 Français qui seront appelés à protéger les convois humanitaires en ex-Yougoslavie et dont le coût doit être prélevé sur le budget de la défense nationale.

***A ce jour, pour le premier* semestre de l'année, la charge qui a incombé à la France, pour la FORPRONU, a été estimée à environ 500 millions de francs par le ministère de la défense.**

DIPLOMATIE

La visite de M. Vladimir Meciar à Budapest

La création d'un Etat slovaque indépendant préoccupe la Hongrie

M. Vladimir Meciar, le premier ministre slovaque, s'est entretenu pour la première fois depuis son investiture avec son homologue hongrois, M. Jozsef Antall, mercredi 9 septembre, à Budapest. Les deux hommes *n'ont pu que constater* leurs divergences qui portaient notamment sur le traitement des minorités.

BUDAPEST

de notre correspondant

« Cela aurait pu être pire ! », c'est ainsi qu'un conseiller du gouvernement de Budapest a qualifié la première rencontre entre M. Vladimir Meciar, le premier ministre de Slovaquie prochainement indépendante, et son homologue hongrois, M. Jozsef Antall. Les entretiens ont certes duré plus longtemps que prévu, mais les deux hommes n'ont pas pu dissiper la méfiance réciproque qui règne entre Bratislava et Budapest.

En réalité, cette rencontre était avant tout destinée à jeter les bases d'un dialogue indispensable entre deux pays voisins, condamnés à s'entendre. MM. Antall et Meciar ont insisté sur la nécessité d'écarter toute surenchère nationaliste dans le règlement de contentieux entre les deux pays, qui portent notamment sur le sort de l'importante minorité magyare de Slovaquie (six cent mille personnes) et sur le différend concernant le double barrage hydroélectrique de Gabcikovo-Nagymaros sur le Danube.

Tout en soulignant que la Hongrie a suivi avec *« préoccupation et hésitation »* la partition de la fédération tchécoslovaque, M. Antall a insisté sur la nécessité de ne pas *« isoler »* la Slovaquie *« indépendante et souveraine »* qui doit *« faire partie d'un processus d'intégration en Europe »*.

Répondant aux aspirations à la reconnaissance venant de Bratislava, M. Antall a demandé que le traité d'association entre la Tchécoslovaquie et la CEE soit étendu à la Slovaquie indépendante et se dit favorable à son intégration au sein du « triangle de Visegrad » qui regroupe la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne.

De son côté, M. Meciar, qui effectuait son premier voyage officiel à l'étranger, s'est voulu conciliant : *« J'ai entendu des paroles sobres à Budapest. »* Mais il a aussitôt laissé entendre qu'il lui a fallu cette rencontre pour se convaincre que la Hongrie a *« abandonné toute intention de modifier les frontières »* entre les deux pays.

Une remarque qui a suscité un sourire résigné de M. Antall, qui s'efforce, depuis son investiture il y a deux ans et demi, de convaincre les pays voisins que son gouvernement n'a aucune visée territoriale.

Le barrage sur le Danube

Courtois mais distant, ce premier contact n'a pas débouché sur des progrès significatifs. La Hongrie et la Slovaquie se sont contentées de dresser une liste de trois problèmes prioritaires (les minorités, le barrage sur le Danube et les échanges économiques bilatéraux) qui devront être examinés par des commissions parlementaires mixtes. Mais aucun délai n'a été fixé pour l'aboutissement de ces travaux qui, en tout état de cause, ne pourront formuler que des avis consultatifs.

M. Meciar a réitéré son refus catégorique de voir figurer une clause sur les droits collectifs de la minorité magyare de Slovaquie dans le cadre d'un traité bilatéral, comme le lui avait proposé M. Geza Jeszenszky, le ministre hongrois des affaires étrangères, lors de son voyage à Bratislava le 2 septembre. La proposition a été faite au lendemain de l'adoption de la nouvelle Constitution slovaque, boycottée par les quatorze députés d'origine hongroise qui réclament davantage de garanties pour la sauvegarde de l'identité de leur communauté.

Seule concession : M. Meciar a accepté qu'une commission tripartite avec la CEE se penche sur les conséquences écologiques de la mise en œuvre du barrage de Gabcikovo-Nagymaros qui doit intervenir d'ici à la fin de l'année. La Hongrie a unilatéralement dénoncé au mois de mai le traité de 1977 *conclu entre les gouvernements* communistes de Prague et de Budapest sur la construction de ce double barrage et a définitivement renoncé à achever la construction du complexe hydroélectrique de Nagymaros, situé au nord de Budapest.

Les Hongrois estiment que ce projet représente un grave péril pour l'environnement de la région et critiquent la décision slovaque de détourner le cours du Danube pour alimenter leur centrale de Gabcikovo, ce qui constituerait une violation de la frontière entre les deux pays dont le tracé est situé au centre du fleuve. M. Antall n'a pas caché son inquiétude : *« Il s'agit d'un conflit qui menace gravement les relations entre nos deux pays. »*

YVES-MICHEL RIOLS

En dépit d'une opinion partagée

La Norvège reste fermement résolue à rejoindre la Communauté européenne

Les milieux gouvernementaux norvégiens attendent avec inquiétude le résultat du référendum français sur le traité de Maastricht. Le « non » danois du 2 juin a déjà été une mauvaise surprise pour le gouvernement minoritaire social-démocrate dirigé par Mme Gro Harlem Brundtland. Un vote négatif des Français compromettrait sérieusement son projet de déposer en novembre une demande d'adhésion en bonne et due forme à la Communauté.

OSLO

de notre envoyé spécial

La volonté du cabinet norvégien d'accrocher son pays au train communautaire ne fléchit pas, en dépit d'une opinion publique *« plus partagée que jamais »*, note un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. La défense de l'identité nordique et du modèle social scandinave face à la crainte d'une *« centralisation excessive diligentée par Bruxelles »* est toujours la principale raison avancée par les opposants à la Communauté. Elle s'appuie sur un argumentaire schématique présentant la Communauté comme un mauvais démon pour les Norvégiens et leurs partenaires suédois, islandais, finlandais et danois du Conseil nordique.

Les pêcheurs mènent d'autre part avec une farouche détermination un combat continu contre les positions pro-européennes du gouvernement. C'est sans doute pour atténuer cette pression que le gouvernement, invoquant de récents rapports d'experts, vient d'autoriser la reprise de la pêche à la baleine à partir de l'année prochaine, alors que la majorité des pays membres de la Commission internationale sur la baleine (IWC, de son sigle anglais) était opposée à la levée de l'interdiction décrétée en 1987. En outre, Mme Brundtland vient de nommer un nouveau ministre de la pêche, réputé pour sa fermeté à l'égard de la Communauté.

A écouter les milieux gouvernementaux, cela ne change rien à l'affaire : ils sont plus que jamais décidés à rattraper le temps perdu après le ratage du référendum de 1972 par lequel les Norvégiens refusèrent de rejoindre la maison communautaire.

L'unité nordique d'abord

La Norvège, membre de l'OTAN, est d'autant plus encouragée à aller de l'avant que la neutralité de la Suède et de la Finlande, toutes deux candidates à l'adhésion à la CEE, perd chaque jour un peu plus en importance pour ces deux voisins. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre au ministère des affaires étrangères qu'*« aujourd'hui tout change »*, que *« la nouvelle stratégie vise l'intégration européenne »* et que dans cette perspective, les pays nordiques pourraient aussi adhérer à l'UEO (Union de l'Europe occidentale), *« complémentaire »* de l'organisation de l'Alliance atlantique.

C'est sans doute aller un peu vite en besogne. Toutefois, la déclaration adoptée le 17 août dans l'île danoise de Bornholm par les premiers ministres scandinaves et finlandais affirme que les cinq pays ont *« pour la première fois depuis de nombreuses années un intérêt commun à développer la coopération européenne dans les domaines des affaires extérieures, de la sécurité et de la politique économique »*. A l'évidence, le Conseil nordique resserre les rangs au moment où deux de ses membres sont décidés à rejoindre le Danemark dans la CEE et qu'un troisième ne demande qu'à les imiter, seule l'Islande restant hors du mouvement.

Ces Etats paraissent vouloir montrer à la Communauté européenne qu'ils représentent une force unie, décidée à défendre ses *« spécificités »* dans les prochaines négociations d'adhésion. Certains vont même jusqu'à dire que le « non » danois pourrait finalement se révéler utile, s'il avait pour effet de donner à l'Europe une orientation plus respectueuse de l'identité de chacun, singulièrement de celle des nordiques.

La première démonstration de cette politique d'unité renforcée n'a pas été couronnée de succès. Les cinq ministres nordiques de l'environnement qui tentaient récemment d'arracher ensemble des garanties à leur homologue russe, n'ont obtenu de lui qu'un engagement des plus vagues de réduire la forte pollution dégagée par une usine de traitement de nickel, distante d'une cinquantaine de kilomètres de la frontière norvégienne.

Il n'en reste pas moins que, compte tenu de l'état d'esprit de beaucoup de Norvégiens, le gouvernement n'a pas d'autre choix que d'emprunter le passage obligé de la coopération nordique, s'il veut *qu'une majorité le suive sur le chemin de Bruxelles.*

MARCEL SCOTTO

En route pour l'Espagne

Le président roumain ne fera pas escale à Paris

Le président roumain, M. Ion Iliescu, qui devait être reçu vendredi 11 septembre à Paris par M. François Mitterrand, ne pourra pas se rendre dans la capitale française *« pour le moment »*, a indiqué mercredi, à Bucarest, le porte-parole du ministère roumain des affaires étrangères, M. Traian Chebeleu.

« Cette visite [en France] ne peut pas être réalisée, pour des raisons techniques. Donc, elle n'aura pas lieu, au moins pour le moment », a déclaré M. Chebeleu lors d'une conférence de presse.

Des sources diplomatiques avaient confirmé mardi, à Bucarest, que le chef de l'Etat roumain devait rencontrer M. Mitterrand à l'occasion d'une escale vendredi à Paris, sur sa route vers l'Espagne, où il doit séjourner de vendredi à dimanche et être reçu notamment par le roi Juan Carlos et le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. – *(AFP.)*

□ **Visite en Chine du président iranien.** – M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, est arrivé à Pékin mercredi 9 septembre pour une visite d'Etat de quatre jours. Les entretiens du président iranien avec son homologue chinois, M. Yang Shangkun, ainsi qu'avec les principaux dirigeants du pays, seront essentiellement consacrés à la coopération nucléaire et militaire, indiquent des sources informées. Pékin négocie la vente d'une centrale nucléaire à Téhéran, a récemment indiqué la presse chinoise. – *(AFP.)*

M. Eltsine annule son voyage au Japon

Suite de la première page

En réalité, l'improvisation avait été dans une certaine mesure préparée : dès la semaine dernière, les *services de sécurité russes*, dans une démarche tout à fait inhabituelle, faisaient savoir qu'ils craignaient de ne pas être en mesure d'assurer correctement la protection de M. Eltsine, les Japonais refusant de leur laisser apporter toute leur panoplie d'armements.

Cris d'indignation

Et, aussi peu crédible qu'il *puisse paraître, c'est encore* ce motif qui a été avancé mercredi par un membre anonyme de l'entourage présidentiel pour expliquer le report de la visite, pour laquelle 15 000 policiers japonais avaient déjà été mis sur le pied de guerre (on avait même prévu un box en vitres blindées pour permettre à M. Eltsine d'assister, comme il en avait exprimé l'envie, à un combat de lutteurs de sumo).

La véritable raison est bien entendu ailleurs, et elle est connue de tous : les responsables russes, incapables de trouver une solution acceptable au problème posé par les exigences japonaises concernant la restitution à terme, d'une partie au moins, des îles Kouriles, ont préféré se dérober devant un obstacle décidément infranchissable. M. Eltsine, qui à l'origine semblait *tout à fait disposé, en y mettant* bien sûr les formes et en prenant le temps qu'il faudrait, à satisfaire les demandes de Tokyo, a adopté au fil des mois une position de plus en plus ambiguë et de plus en plus raide, à mesure que se multipliaient en Russie les cris d'indignation à l'idée qu'on puisse vendre contre une poignée de yens une *partie du territoire national* (acquis en 1945 lors d'une guerre éclair contre un Japon déjà vaincu).

Faute de meilleure solution, M. Eltsine avait bien essayé d'impressionner ses interlocuteurs, aussi bien que le public russe, en multipliant les déclarations publiques désobligeantes à l'égard du Japon. En même temps, il s'était efforcé de montrer qu'il gardait l'initiative : *« J'ai douze variantes de solutions, et je ferai connaître mon choix au second jour de ma visite »*, avait-il déclaré, avant de faire savoir que le nombre des variantes *avait été porté à quatorze...* Mercredi encore, à quelques heures de l'annulation du voyage, M. Guennadi Bourboulis, qui se considère comme l'éminence grise de M. Eltsine, affirmait que le voyage serait un succès *« à condition que le Japon n'exagère pas son propre rôle et son importance dans la zone Asie-Pacifique »*. On a donc beaucoup bombé le torse, avant de se rendre à l'évidence : la partie adverse attendait de pied ferme, sans faire les concessions qui auraient permis de sauver les apparences.

Tenir son rang

En un sens, on peut donc considérer qu'en annulant cette visite le président russe agit en bon démocrate : jeudi, la *Gazette russe*, organe d'un Soviet suprême d'ordinaire fort critique à l'égard de sa politique étrangère, félicite M. Eltsine pour une décision *« naturelle, logique, et qui rehaussera son autorité dans la population »* (les sondages indiquent qu'une majorité de Russes est hostile à une restitution des îles). Mais, venant après le coup de frein très sérieux donné à la libéralisation de l'économie et le rééquilibrage du gouvernement au profit des représentants de l'appareil administrativo-industriel, ce comportement confirme aussi que M. Eltsine accorde une oreille de plus en plus attentive à ce vaste conglomérat où les « patriotes », les *conservateurs et les hommes d'appareil* se retrouvent pour peser dans le sens de la politique traditionnelle russe et soviétique.

Par la même occasion, en infligeant un camouflet à un pays aussi riche et aussi *important* que le Japon, M. Eltsine veut sans doute faire savoir au monde que la Russie sait tenir son rang, qu'elle n'est pas prête à s'humilier en échange d'une quelconque aide économique. Pour l'instant, aucune date n'a été fixée, ni même envisagée, pour un déplacement de M. Eltsine à Tokyo. *« Nous attendons. Nous ne ferons aucune démarche »*, a sobrement déclaré le premier ministre japonais.

JAN KRAUZE

Déception et perplexité à Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

L'annulation brutale de la visite de M. Boris Eltsine à Tokyo est un échec pour la politique étrangère japonaise. Tout en soulignant bien que cet événement reflète les problèmes intérieurs *auxquels est confronté le président russe*, le quotidien *Asahi* écrit, jeudi 10 septembre, qu'elle devra surtout inciter le gouvernement de M. Miyazawa *« à réviser radicalement sa politique »* à l'égard de Moscou.

Déception et perplexité percent dans les commentaires, laconiques, des dirigeants nippons. Le *choc les a pris de court*, bien que, après la visite, début septembre à Moscou, du ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe, les Russes aient manifesté un net mécontentement. On n'en continuait pas moins à Tokyo à préparer la visite : mercredi matin, douze heures avant l'annonce de Moscou, un haut fonctionnaire des affaires étrangères déclarait : *« Il est impensable que M. Eltsine annule sa visite au dernier moment. »*

Au cours de sa conversation téléphonique avec le premier ministre Miyazawa, M. Eltsine a évoqué *« diverses circonstances intérieures »* pour justifier le report *sine die* de sa visite. Il s'est aussi *défendu* d'éprouver *« la moindre rancœur envers les Japonais »*. La pilule n'en est pas moins difficile à avaler. Pour ajouter à l'amertume éprouvée ici, les correspondants à Moscou de journaux nippons ont indiqué que le président russe a averti Tokyo après Séoul, où il devait se rendre à la suite de sa visite au Japon. Toujours de même *source, M. Eltsine pourrait visiter* la Corée en décembre, alors qu'aucune date n'a été évoquée dans le cas du Japon.

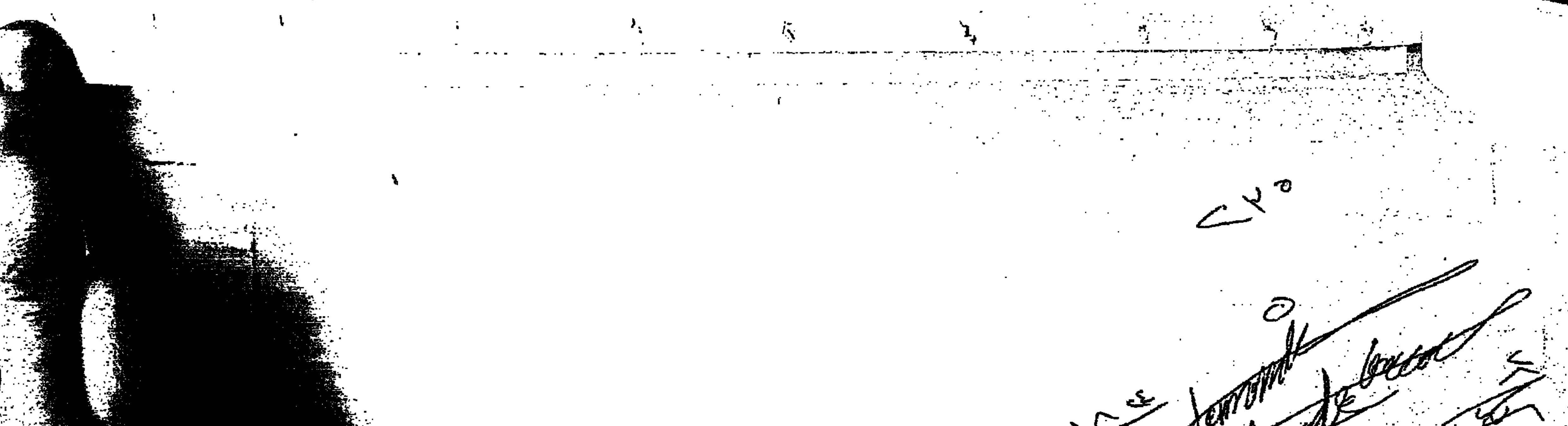
Des rumeurs circulaient selon lesquelles M. Eltsine pourrait annuler sa visite pour des *« raisons de sécurité »*, ce qui avait incité la presse à penser que les Russes cherchaient un prétexte pour se dérober. Les commentateurs estiment aujourd'hui que *« des voix très dures se sont fait entendre »* au sein du Conseil suprême et du Conseil de sécurité russes, *et que le report de la* visite s'est ainsi imposé.

L'attitude nippone trop brutale ?

Depuis la visite à Moscou de M. Watanabe, l'affaire était mal engagée. Tenant la dragée haute aux Russes, le Japon campait sur sa position traditionnelle : lier son aide à la solution du contentieux territorial sur les quatre îles Kouriles contestées, et exiger une reconnaissance de la souveraineté nippone sur ces terres. Bien que des assouplissements aient été récemment apportés à la position de principe de Tokyo en matière d'aide humanitaire et de prêts à taux préférentiel, les Japonais voulaient visiblement forcer une *« décision politique »* de la part de Moscou. Ils replaçaient ainsi M. Eltsine dans la position *difficile qui avait été celle* de M. Gorbatchev en avril 1991 lors de son infructueuse visite à Tokyo.

Certes, le Japon n'exigeait plus un retour immédiat et sans conditions des îles occupées par les Soviétiques en 1945, mais *« seulement »* une reconnaissance de sa souveraineté. L'échec de cette approche renforce la position de ceux qui, au sein du camp conservateur, prônaient une plus *grande flexibilité : le retour à l'ac*cord nippo-soviétique de 1956 sur la restitution de deux des quatres îles, et l'engagement d'une négociation sur les deux autres. Trop pressé, Tokyo a placé M. Eltsine le dos au mur.

PHILIPPE PONS



PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Rabin se déclare disposé à rendre à la Syrie une partie du Golan

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a clairement indiqué, mercredi 9 septembre, qu'Israël était disposé à rendre une partie du plateau du Golan, en échange d'un traité de paix avec la Syrie, provoquant la colère de la droite et des colons.

« Nous savons que pour aboutir à la paix, nous ne pouvons pas uniquement recevoir », a déclaré M. Rabin, à cinq jours de la reprise des pourparlers bilatéraux de paix à Washington, que les négociateurs avaient interrompus à la fin de la semaine dernière pour consulter leurs mandants. *« Est aveugle celui qui va aux négociations avec la Syrie en interprétant les résolutions 242 et 338 des Nations unies comme la paix contre la paix »*, a-t-il ajouté, reprenant une formule de l'ancien gouvernement du Likoud (droite nationaliste) qui refusait toute concession territoriale à la Syrie. Jamais le chef du gouvernement israélien n'avait été aussi clair, et les représentants des quinze mille colons juifs du Golan ne s'y sont pas trompés. *« Il s'agit du message le plus dur jamais entendu de la part d'un gouvernement israélien »*, ont-ils déclaré à la radio. Un député du Likoud, M. Michaël Eitan, a pour sa part affirmé que c'était *« une des journées les plus noires de l'histoire du pays »*.

La veille, le président syrien Hafez El Assad, recevant une délégation de Druzes du Golan, avait affirmé que son pays *« ne fera jamais aucune concession, ni sur son territoire ni sur ses droits »*. Le mot *« capitulation ne fait pas partie de notre vocabulaire. Nous voulons récupérer chaque centimètre carré »* de notre territoire, avait-il ajouté.

Malgré la réaffirmation de cette position de principe, qui a toujours été celle de la Syrie, Israël affirme que de grands progrès ont été déjà réalisés dans les négociations avec Damas. Les dix jours de pourparlers qui viennent de se dérouler à Washington ont été *« les dix meilleurs »* de l'histoire commune des deux pays, a déclaré mercredi à Londres le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui a toutefois admis que *« la plupart des problèmes restent à régler »*.

Le chef de la diplomatie israélienne, qui est arrivé mercredi soir à Paris pour une visite officielle de trois jours, a par ailleurs préconisé d'associer la Communauté européenne à *« la construction d'un nouveau Proche-Orient »*.

Députés israéliens et représentants de L'OLP

La CEE, a-t-il dit, pourrait faire profiter les pays de la région de son *« expérience »* et aussi créer éventuellement une sorte de *« banque de développement »* qui *« soutiendrait la coopération au sein du Proche-Orient »* et contribuerait à fournir à cette région *« une infrastructure »* sur le modèle de la CEE. De son côté, le porte-parole du Quai d'Orsay a souligné mercredi, pour s'en féliciter, que l'arrivée des travaillistes au pouvoir en juin dernier avait été *« l'un des éléments déterminants »* dans *« la modification de l'ambiance »* en Israël.

Par ailleurs, trois députés israéliens, les travaillistes Avraham Burg et Nissim Zvilli, ainsi que Mme Naomi Hazan, de la formation de gauche Meretz, ont été autorisés à participer à un séminaire organisé à Lisbonne par les Nations unies, auquel sont également conviés des représentants de l'OLP, MM. Nabil Chaath, conseiller de M. Arafat et Yasser Abd Rabbo, membre du comité exécutif de la centrale palestinienne.

Le gouvernement de M. Rabin a annoncé il y a quelques semaines qu'il envisageait d'amender une loi de 1986 sanctionnant de peines de prison tout citoyen israélien ou résident qui établirait des contacts avec l'OLP. Un projet de loi en ce sens doit être présenté à la Knesset à l'automne. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : un policier et un syndicaliste ont été assassinés.** – Un policier a été tué par balles mercredi 8 septembre dans le quartier de Kouba, dans la banlieue sud d'Alger, a indiqué la radio algérienne. Par ailleurs, un militant syndicaliste, M. Abderrahmane Belazhar, cadre administratif de l'université d'Aïn-el-Bey, dans la banlieue de Constantine, a été assassiné par un groupe armé. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU NORD : Pyongyang réclame le démantèlement d'une base américaine au Sud.** – La Corée du Nord a demandé, mercredi 10 septembre, le démantèlement de la base navale américaine de sous-marins de Jinhae, en Corée du Sud, assurant que cette installation est encore utilisée par des sous-marins nucléaires des Etats-Unis. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pyongyang a cité, à l'appui de ses dires, un article de l'édition de septembre de la revue dissidente sud-coréenne *Mal*. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : près de deux cents suspects arrêtés pour trafic de drogue.** – L'Agence nationale anti-drogue du Nigéria (NDLEA) a arrêté cent quatre-vingt-quatorze suspects, au cours du premier semestre de 1992, parmi lesquels un commissaire adjoint de la brigade des stupéfiants, a indiqué, mardi 8 septembre, l'agence officielle de presse NAN. La plupart des arrestations et saisies de drogue ont été effectuées à l'aéroport international de Lagos et à la frontière bénino-nigériane, entre Seme et Idiroko, dans le sud-est du Nigéria. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : nouvel accord de paix avec des groupes rebelles.** – Le gouvernement a conclu un second accord de paix, mardi 8 septembre, à N'Djamena, avec les rebelles du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), a annoncé, mercredi, la radio nationale. Un premier accord avait été signé avec le MDD, le 24 juin, au Gabon. Les autorités tchadiennes ont aussi confirmé, à Doba (sud du pays), un accord de paix avec le Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie (CSNPD), dirigé par le lieutenant Kette Nodji Moïse, a-t-on appris de source militaire. – *(Reuter.)*

□ **THAÏLANDE : le gouvernement purge l'armée.** – Le premier ministre thaïlandais, M. Anand Panyarachun, a destitué 557 officiers en vue de purger l'armée après les événements qui ont fait plus de 50 morts, 327 disparus et des centaines de blessés en mai parmi les sympathisants du mouvement démocratique, a annoncé jeudi 10 septembre l'agence officielle thaïe. En août déjà, M. Anand avait limogé les commandants de l'armée de l'air, le maréchal Kaset Rojananil, et de l'armée de terre, le général Issarapong Noonpakdee. La destitution qui vient d'intervenir est un rude coup porté à une armée longtemps arbitre de la vie publique. Il s'agit aussi du dernier acte politique de M. Anand avant les élections générales du 13 septembre. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : une vingtaine de militaires tués par les Tamouls.** – Au moins dix-neuf soldats sri-lankais ont été tués mercredi 9 septembre par la guérilla séparatiste tamoule, au cours de deux attaques séparées dans le nord-est du pays, a indiqué un porte-parole militaire de Colombo. Ces attaques sont les plus meurtrières depuis un mois, et marquent la fin d'une trêve de 48 heures qui avait été décidée entre l'armée et les Tigres de libération de l'Eeelam tamoul. – *(AFP, UPI.)*

□ **ZAÏRE : Kinshasa favorable à un redémarrage de la coopération belge.** – Le Zaïre a officiellement informé la Belgique qu'il avait décidé d'annuler les mesures de rétorsion, prises à son encontre, en juin 1990, et qu'il souhaitait un redémarrage de la coopération bilatérale, a annoncé, mercredi 9 septembre, à Bruxelles, le ministère belge des affaires étrangères. A la suite des protestations émises par Bruxelles, au lendemain de la répression contre les étudiants de Lubumbashi (sud-est du Zaïre), Kinshasa avait notamment décidé le renvoi de sept cents coopérants belges et la fermeture de trois des quatre consulats belges au Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

PÉROU

La guérilla du Sentier lumineux pourrait s'étendre aux pays limitrophes

LIMA

de notre correspondante

Les sentiéristes ont lancé deux incursions début août dans des hameaux proches de la frontière péruvienne, interrogeant les populations sur l'emplacement des garnisons et des postes de police ainsi que sur l'identité des principaux propriétaires terriens de la région. C'est à partir de telles méthodes que l'insurrection sentiériste commença il y a douze ans. Ces incursions en territoire bolivien sont dénoncées depuis un an. L'armée bolivienne a tué, en août 1990, un sentiériste et a arrêté un membre de cette même organisation. De telles attaques auraient été confirmées, aux frontières péruviennes, par le sous-préfet de Ulla-Ulla, ainsi que par le commandant de la garnison d'Achacachi. En outre, L'armée bolivienne a renforcé ses détachements chargés de la surveillance frontalière, et la police multiplie les contrôles d'identité.

Néanmoins, les autorités boliviennes affichent une certaine indifférence. D'une part, il faut éviter tout affolement de la population qui risquerait d'enclencher un mouvement de fuite des capitaux. D'autre part, la Bolivie ne semble constituer aujourd'hui qu'un simple camp de repli pour les maoïstes du Sentier lumineux.

Cette organisation, qui se dit *« le phare de la révolution mondiale »*, n'a programmé d'exporter sa « guerre populaire » que lorsqu'elle aura consolidé son pouvoir au Pérou. C'est ce que proclament certains documents internes. D'ailleurs, l'attentat à la voiture piégée contre l'ambassade bolivienne à Lima ne doit-il pas être interprété comme un avertissement ?

Il semblerait que les armées de certains pays latino-américains limitrophes envisagent d'affronter une hypothétique guerre sentiériste qui passerait les frontières. Le Chili a déjà établi une sorte de « cordon sanitaire » au nord du pays. De son côté, M. Bernard Aronson, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires latino-américaines, semble se préoccuper de la question du refoulement d'une éventuelle extension de la guérilla aux pays limitrophes.

Une intervention étrangère, par le biais de l'OEA ou directement par une attaque américaine, tel est le vœu le plus cher du Sentier lumineux, qui pourrait ainsi se présenter comme une *« guérilla de libération nationale »*.

NICOLE BONNET

CANADA

Démission du premier ministre de la province de l'Alberta

M. Don Getty a annoncé, mercredi 9 septembre, au cours d'une conférence de presse, sa démission des postes de premier ministre de l'Alberta et de chef du parti conservateur dans cette province de l'Ouest. Dans le débat en cours sur la réforme de la Constitution, M. Getty s'est fait l'ardent défenseur d'un Sénat fédéral élu, où chaque province bénéficierait d'une représentation équitable, pour faire contrepoids à la domination des provinces de l'Ontario et du Québec à la Chambre des communes.

L'Alberta, quatrième province du Canada par le nombre d'habitants, a bénéficié de la manne pétrolière dans le passé, mais n'échappe pas à la crise économique qui atteint toute l'Amérique du Nord, les signes de reprise y étant aussi faibles qu'ailleurs. Agé de cinquante-neuf ans, M. Getty a invoqué des *« raisons personnelles »* pour expliquer son retrait de la vie politique. Il était devenu premier ministre de l'Alberta en 1985 et avait alors remplacé M. Peter Lougheed, la personnalité qui a dominé la vie politique provinciale ces dernières décennies. M. Getty avait été joueur professionnel de football américain avant de faire de la politique.

AFRIQUE

Guérillas tribales au Libéria

Deux ans après le début de la guerre civile la multiplication des factions armées compromet les chances d'un cessez-le-feu

MONROVIA

de notre envoyé spécial

Derrière les palissades de l'école, celle de Nemport, à Monrovia, mille deux cents réfugiés s'entassent comme ils le peuvent, squattant les classes et les couloirs. Des latrines ont été installées sur le terrain de basket-ball. Ici comme ailleurs, on se débrouille avec le peu qu'on a, le presque rien encore debout.

Les bâtiments scolaires n'ont pas été épargnés par les déluges d'obus et de mitraille qui ont ravagé la capitale, en 1990. Abandonnées depuis des mois, les écoles ont été réquisitionnées par le gouvernement intérimaire pour abriter le flot de nouveaux «déplacés» et de réfugiés : vingt-cinq mille civils sont arrivés, dimanche 30 août, à Monrovia, fuyant les combats qui opposent les troupes du Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO) et celles du Front national patriotique du Libéria (NPFL).

«C'est la guerre qui m'a conduit au Libéria», explique un vieil homme, hier paysan en Sierra-Leone. Amadou Mansari, âgé de cinquante-huit ans, a quitté son village natal il y a un an, en raison des affrontements entre l'armée sierra-léonaise et les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), mouvement armé soutenu par le NPFL. L'ancien paysan a passé la frontière sans demander son reste et rejoint la cohorte des réfugiés du Libéria.

Mais, à peine installés dans le comté de Grand-Cape-Mount, M. Mansari et sa famille ont dû reprendre le chemin de l'exil : la région, occupée par les troupes du NPFL de Charles Taylor, venait de subir l'offensive des maquisards de l'ULIMO. *«J'ai vu des gens armés et, dans tous les villages où je passais, les habitants fuyaient»*, raconte le vieil homme. *«Sur la route, ma fille a accouché ; le bébé est mort. C'était mon premier petit-fils, un garçon»*, ajoute-t-il, le visage soudain durci.

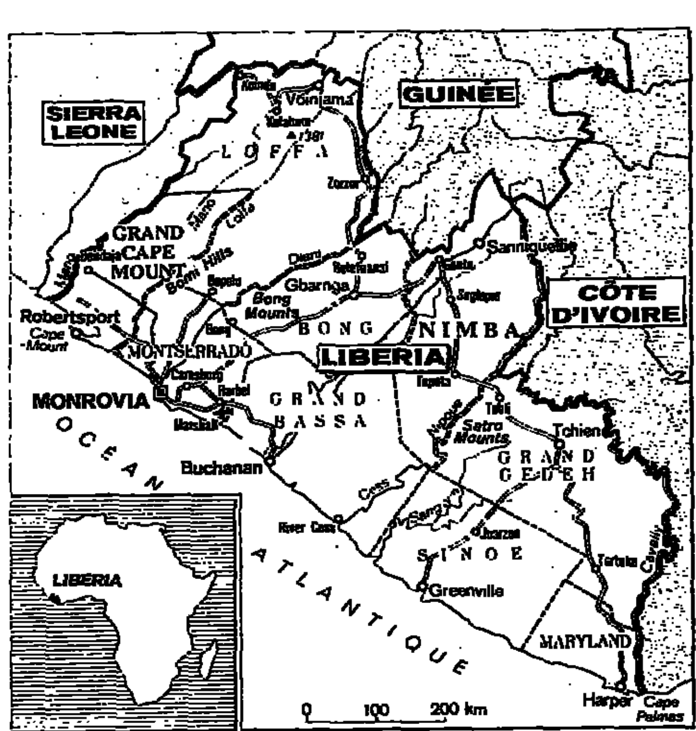
L'histoire d'Amadou Mansari résume la détresse des populations qui vivent entre la Sierra-Leone et le Libéria, ballottées d'une zone de combats à une autre. Dans cette région frontalière, explique un expert militaire, s'affrontent désormais *«quatre acteurs, en conflit deux par deux»* : côté libérien, l'ULIMO et le NPFL se livrent une bataille acharnée ; côté sierra-léonais, l'armée nationale tente de mater, en vain jusqu'à ce jour, la guérilla du RUF.

«Détresse totale»

Dans la province de Grand-Cape-Mount, soixante-cinq mille personnes, otages de ces diverses explosions de violence, sont *«isolées et dans un état de détresse totale»*, affirme le coordinateur de l'équipe belge de Médecins sans frontières (MSF). *«Tous les enfants sont en danger de mort»*, précise-t-il.

La guerre a en effet rendu quasiment impossible l'acheminement des secours et chassé les éventuels témoins du drame : depuis le 5 août, début de l'offensive des maquisards de l'ULIMO, la plupart des organisations non gouvernementales (ONG) se sont repliées sur Monrovia – où sont retranchés les sept mille «casques blancs» de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) et le gouvernement intérimaire d'union nationale, dirigé par le professeur Amos Sawyer.

Les *«freedom fighters»* (combattants de la liberté) du NPFL ont perdu deux régions, dans l'ouest du Libéria : Grand-Cape-Mount et Bomi-Hills. Leur chef charismatique, Charles Taylor, président autoproclamé du Libéria, ne peut plus aujourd'hui se présenter en maître absolu du pays. Celui qui, il y a quelques mois encore, pouvait se vanter de contrôler tout le territoire libérien, à l'exception de Monrovia, doit déchanter. Mais les revers militaires subis par le NPFL, ne sont pas pour autant un signe d'accalmie.



«Charles Taylor ? C'est un chien !»

Les maquisards de l'ULIMO, très jeunes, encadrés par des militaires de l'ancien régime, ont conquis environ 10 % du pays. En l'espace de trois semaines, ils sont parvenus aux portes de la capitale et ont délogé d'une de leurs positions les hommes de Charles Taylor. Ces derniers n'ont pas résisté. *«Dès les premières rafales, c'était la débandade, ils se sont enfuis comme des lapins !»*, affirme, goguenard, un officier de l'ECOMOG, qui a suivi la scène depuis son poste d'observation, situé à quelques centaines de mètres.

Ses nouveaux «voisins» sont, sur le plan vestimentaire, semblables aux précédents, faisant preuve du même goût prononcé pour le travestissement. Le capitaine Seo, coiffé d'une perruque dont les mèches recouvrent ses épaules, le poitrail bardé de *«jujus»* (amulettes censées protéger des balles), écoute son supérieur, le major T. Kalla, lunettes noires, jeans et baskets, déclarer sur un ton péremptoire : *«Bomi-Hills et Grand-Cape-Mount sont sous le contrôle de mes gars, il n'y a plus d'embuscades.»*

Cette belle assurance est quelque peu tempérée par les rafales d'armes automatiques, qui retentissent ici et là, dans la proche forêt de la mangrove. Les hommes de Charles Taylor ont beau avoir subi quelques avanies militaires, ils n'en ont pas désarmé pour autant. Adossé à un véhicule tout terrain, équipé d'une mitrailleuse de 14-5 (*«une prise de guerre arrachée aux combattants du NPFL»*), le major T. Kalla récuse l'idée selon laquelle l'ULIMO serait majoritairement composée de Khrans – l'ethnie de l'ancien président Samuel Doe – prêts à prendre leur revanche sur les Gio et les Mano, qui fournissent les plus gros bataillons du NPFL. *«Notre mouvement est pluri-ethnique, il y a toutes les tribus, nous voulons simplement libérer le Libéria»*, affirme-t-il sèchement.

L'objectif de ces hommes, équipés d'un matériel hétéroclite (kalachnikov, AK 47, fusils d'assaut américains M16), se résume en quelques mots, ceux de leurs chants de guerre : *«Nous allons chasser Taylor du Libéria ! Qui est Taylor ? C'est un chien !»* Basés en Sierra-Leone – où ils bénéficient de la complaisante bienveillance du nouvel homme fort de Freetown, Valentine Strasser, farouche adversaire de Charles Taylor, – l'ULIMO n'est pas aussi uni que son sigle l'indique.

Le plan de paix remis en cause

Le *«problème de leadership»*, selon l'expression de diplomates africains, qui divise les rangs de l'ULIMO est un secret de Polichinelle. La rupture semble désormais consommée entre la branche civile, essentiellement composée d'hommes d'affaires libériens et dirigée par M. Raleigh Seekie, et la branche militaire, conduite par un ancien ministre de feu Samuel Doe, M. El Hadj Kromah, président du Mouvement de rédemption des musulmans du Libéria. Sur le terrain, les combattants se rallient à l'«étendard» de M. Kromah.

L'intrusion des rebelles de l'ULIMO dans le western libérien, déjà passablement confus, a remis en question le plan de paix, laborieusement élaboré à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce plan prévoyait le déploiement de l'ECOMOG sur l'ensemble du territoire, le désarmement et le cantonnement de toutes les factions et l'organisation d'élections libres, supervisées par l'ancien président américain Jimmy Carter. Un plan que le dirigeant du NPFL s'est efforcé, dès le début, de saboter, vilipendant les «casques blancs» de l'ECOMOG, accusés pêle-mêle *«de soutenir les rebelles de l'ULIMO»* et *«de vouloir l'assassiner»*.

Cette hostilité manifeste avait dégénéré le 28 mai 1992, lorsque six soldats sénégalais furent abattus par les combattants de Taylor. *«Je crois qu'il y a une méfiance du NPFL à l'égard de l'ECOMOG...»*, résume pudiquement le chef du contingent sénégalais, le colonel Diallo. *«Ils ne nous facilitent pas la tâche et nous considèrent presque comme des ennemis.»* Le chef rebelle joue également des divergences au sein de la CEDEAO quant à l'attitude à adopter à son égard, divergences assez nettes entre francophones et anglophones.

Près de deux ans après le début de la crise libérienne, la situation, loin de s'éclaircir et de se calmer, s'est transformée en un effrayant bourbier. S'achemine-t-on vers un nouvel embrasement ethnique, à l'image du conflit de 1990 – qui fit plus de quinze mille morts et sept cent mille réfugiés ? *«Ce n'est pas encore la guerre civile, mais c'est la situation la plus tendue que j'ai connue depuis deux ans»*, résume, avec une prudente inquiétude, le responsable d'une organisation internationale.

JEAN-KARIM FALL

Front contre front

• **Front national patriotique du Libéria (NPFL).** – Créé en décembre 1989 par Charles Taylor. Ce mouvement rebelle a été le principal artisan de la chute de l'ancien régime – marquée par l'assassinat, le 9 septembre 1990, du président Samuel Doe. Recrutant surtout parmi les tribus Gio et Mano, dans la région de Nimba (proche de la Guinée), le NPFL rassemblerait environ cinq mille hommes, selon les observateurs, plus de quinze mille selon son chef. Il dispose d'un armement sophistiqué : transports de troupes blindés, artillerie et armes légères en quantité considérable.

• **Front national patriotique indépendant (NPFI).** – Créé en 1990 par un ancien compagnon de maquis de Charles Taylor, Prince Johnson. Celui que l'on a surnommé le *«rebelle des rebelles»* a fait plusieurs séjours en Libye, en 1990. Sa faction de maquisards «dissidents» – recrutant, comme le NPFL, parmi les Gio et les Mano – est aujourd'hui en perte de vitesse. Ses hommes ont été désarmés et cantonnés par l'ECOMOG dans les casernes de Caldwell, dans la banlieue de Monrovia. Prince Johnson est à l'origine du meurtre du président Samuel Doe.

• **Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO).** – Créé en 1991 par des membres de l'ancienne armée libérienne. Comme feu Samuel Doe, un bon nombre de maquisards de l'ULIMO sont issus de la tribu des Krahn (10 % de la population) ; ils sont assurés de la collaboration des Mandingo. Officiellement basée aux Etats-Unis, dans le Maryland, cette organisation a pignon sur rue à Freetown, la capitale de la Sierra Leone. Deux personnalités s'affrontent pour le contrôle de l'ULIMO : M. Raleigh Seekieet et M. El Hadj Kromah.

• **Front révolutionnaire uni (RUF).** – Créé au début de l'année 1991, en Sierra Leone. Dirigé par un certain «caporal» Foday Sankoh, cette faction bénéficie du soutien actif du NPFL, dont les troupes sont intervenues en Sierra Leone en mars 1991. A en croire Prince Johnson, le «caporal» Foday Sankoh aurait effectué un stage d'entraînement en Libye, en compagnie de Charles Taylor.

La longue patience des «casques blancs»

Assis sous une hutte, un officier nigérian a troqué le casque de plastique blanc, symbole de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) pour un casque lourd. *«C'est comme en Yougoslavie : comme les casques bleus, nous sommes en danger»*, lâche-t-il. Ce lundi 31 août, un sergent du contingent nigérian a été abattu par les maquisards du FNPL, qui tentaient de reprendre à leurs ennemis de l'ULIMO une position perdue, à vingt kilomètres de Monrovia. De la routine, ou presque...

Les sept mille hommes de l'ECOMOG, composée de Nigérians, de Ghanéens, de Sierra-Léonais, de Sénégalais, de Gambiens, de Guinéens et de Maliens, piétinent au Libéria depuis maintenant deux ans. C'est à l'initiative de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que cette force de maintien de la paix – la première, jamais constituée en Afrique, depuis l'époque des indépendances – a été mise en route, fin août 1990, pour essayer de mettre un frein à la terrible guerre civile qui ensanglantait la capitale libérienne.

Pionniers de la paix

Immédiatement confrontés à l'hostilité des partisans de Charles Taylor, les «casques blancs» ouest-africains ont réussi, à l'issue de combats très violents, à repousser les troupes du FNPL hors de la ville. Ils font désormais partie du paysage de cette capitale dévastée, assurant sans faillir la sécurité des habitants.

Impeccablement vêtus, faisant preuve d'une inaltérable courtoisie, les «casques blancs» règnent sur les *check points*, ces barrages de contrôle, dressés sur les avenues. Dans son quartier général, situé dans la zone portuaire, le général nigérian Ishaya Bakut, ancien membre de la FINUL au Liban et devenu chef d'état-major de l'ECOMOG, ne cache pas son inquiétude. L'hostilité croissante des maquisards du FNPL l'a conduit, début septembre, à sonner le retrait des zones rebelles. Les «casques blancs» y étaient bloqués, sans communication et régulièrement privés de nourriture, les fidèles de Charles Taylor se faisant un plaisir de détourner les convois.

«Les soldats de Taylor sont de petits robots programmés contre l'ECOMOG», soupire le général Bakut. *«Comment faire la paix avec des gens qui vous mentent, vous humilient ? Taylor n'a jamais digéré qu'on le bloque à cent mètres de l'Executive Mansion*, [la présidence de la République, à Monrovia]..», commente-t-il.

La propagande anti-ECOMOG est féroce : grâce aux radios qu'il contrôle, le chef du FNPL multiplie les invectives contre *«l'intervention étrangère»*. Le contingent sénégalais – dont la présence avait pourtant été réclamée par Charles Taylor lui-même, pour contrebalancer l'influence du Nigéria jugée trop importante au sein de l'ECOMOG – a payé très cher cette nouvelle montée d'adrénaline du chef rebelle.

La mission initiale de l'ECOMOG – désarmer les factions et assurer la direction du pays jusqu'à l'organisation d'élections – n'est pas abandonnée. Mais l'activité des «casques blancs» doit désormais se limiter à de modestes opérations de reconnaissance. Les soldats de l'ECOMOG ne cachent pas leur dépit. Mais, en bons militaires, ils attendent docilement les directives *«des politiques»*. Pour ces pionniers de la paix, le chemin risque d'être long. *«Il nous faut 30 % de professionnalisme et 70 % de patience !»* avoue, avec un sourire philosophe, un officier sénégalais.

J-K. F.

هكذا من الأصل

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk souhaite rencontrer « de toute urgence » la direction de l'ANC

Le chef de l'Etat, M. Frederik De Klerk, a publiquement annoncé, mercredi 9 septembre, à Pretoria, qu'il souhaitait rencontrer *« de toute urgence »* le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, afin de discuter du *« problème de la violence »*, des *« violations par l'ANC de l'accord de paix »* (signé il y a un an) et du *« problème des actions de masse »* lancées contre le gouvernement, depuis juin.

S'exprimant pour la première fois en public depuis la fusillade meurtrière survenue lundi dans le bantoustan du Ciskei, M. De Klerk a jugé *« impossible de négocier sur des réformes constitutionnelles, tant que ne sera pas réglé de manière satisfaisante le problème de la violence »*.

Evoquant la tuerie de lundi, le président a mis en cause la *« direction communiste de l'ANC »* et accusé le secrétaire général du Parti communiste (SACP), M. Chris Hani, cadre influent de l'ANC, d'avoir décidé de *« poursuivre une manifestation dont il savait qu'elle pouvait conduire à un bain de sang »*. Concernant l'avenir des bantoustans, M. De Klerk a souhaité que leurs dirigeants puissent être *« remplacés par des gouvernements démocratiquement élus »* et que ces territoires soient *« réincorporés »* dans l'Afrique du Sud, *« mais sur la base d'une négociation constitutionnelle ordonnée »*.

ALLEMAGNE

Nouvelles attaques contre des foyers pour étrangers

Au moins sept nouvelles attaques de foyers pour demandeurs d'asile ont été recensées en Allemagne, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 septembre. Une cinquantaine d'extrémistes de droite s'en sont pris, pour la deuxième nuit consécutive, à un foyer de *Quedlinburg, près de Magdeburg*, dans l'ouest de l'ex-RDA. Onze personnes ont été interpellées au *cours des incidents*, qui se sont déroulés sous les yeux d'une cinquantaine de badauds.

Non loin de Quedlinburg, *dans la* ville de Bernburg, un autre foyer a été endommagé par une bombe incendiaire. A Porschendorf, près de Dresde, toujours dans l'ex-RDA, la voiture d'un réfugié vietnamien a été incendiée et à Weren, près de Neubrandenburg, six personnes ont lancé des pierres contre le foyer de demandeurs d'asile de la ville *et pris la fuite. Ce foyer* avait reçu la visite samedi du président de la République, M. Richerd von Weizsacker. Plusieurs incidents similaires avaient eu lieu dans la nuit de lundi à mardi. – *(AFP, AP, Reuter.)*

COLOMBIE

Mme Mitterrand s'entretient avec des représentants des communautés indiennes

L'épouse du président français, en visite privée en Colombie, s'est entretenue mardi 8 septembre *avec des représentants des communautés indiennes de ce pays.* A un mois du 500e anniversaire du voyage de Christophe Colomb, des représentants indiens, dont deux ex-constituants, le sénateur Floro Tunubala et le vice-président du conseil de Bogota Francisco Rojas Birry, ont fait part à Mme Mitterrand de leur volonté de développer leur *culture et leur diversité et de promouvoir* des liens directs entre leurs communautés et des gouvernements étrangers. Mme Danielle Mitterrand, présidente de l'association humanitaire France-Libertés, doit se rendre dans un village indien d'Amazonie *où elle remettra* des dons en argent et en nature aux habitants. Mme Mitterrand doit *quitter la Colombie le 13 septembre.* – *(AFP.)*

CONGO

Paris souhaite des réformes économiques « courageuses »

La France est prête à *« soutenir »* le nouveau gouvernement, *« à condition qu'il adopte des réformes courageuses et fondamentales de structures »*, a déclaré, mercredi 9 septembre à Brazzaville, un responsable du Trésor francais, M. Michel Oblin, qui a qualifié de *« très grave »* la situation de l'économie congolaise.

Le nouveau président, M. Pascal Lissouba, s'était engagé, lors de son investiture, le 31 août, à assurer le paiement régulier des fonctionnaires – quatre-vingt mille personnes – sans préciser quels fonds seraient utilisés. Le traitement *des fonctionnaires s'élève* mensuellement à plus de 13 milliards de francs CFA (260 millions de francs), soit près du double des recettes officielles de l'Etat.

Evoquant, à ce sujet, une éventuelle contribution de la France, M. Oblin a estimé que cette question *« fait partie d'un ensemble »* et qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'elle soit très rapidement réglée. Le ministre francais de la coopération, M. Marcel Debarge, attendu à Brazzaville début octobre, devrait discuter des modalités de l'aide française au Congo. – *(AFP.)*

CUBA

Près de 430 000 étudiants et professeurs mobilisés pour des travaux agricoles

Près de 430 000 étudiants et professeurs seront mobilisés pendant l'année scolaire, de septembre *à juin prochain, pour participer* à des travaux agricoles destinés à faire face à la pénurie alimentaire que connaît l'île, a annoncé mercredi 9 septembre *Granma*, l'organe officiel du parti communiste. Ces étudiants et professeurs effectueront des périodes de trente à quarante-cinq jours à la campagne où ils seront affectés à des travaux *dans le cadre du programme* alimentaire cubain visant à assurer l'autosuffisance du pays, après la disparition du camp communiste est-européen, principal partenaire commercial de l'île au cours des trente dernières années. Dans l'est du pays et dans les zones montagneuses, ils participeront notamment à la récolte du café, alors *que ceux du centre et de l'ouest* de Cuba seront surtout affectés à la récolte des agrumes et du tabac, précise *Granma*. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Les négociations avec les communistes ont commencé

Les pourparlers formels entre représentants de Manille et dirigeants de l'insurrection communiste, commencés le 3 septembre à Utrecht, aux Pays-Bas (où est réfugié le chef du mouvement armé marxiste, M. José Maria Sison), ont abouti à un modeste point d'accord : un cessez-le-feu ne devra pas être considéré comme un préalable aux négociations.

Dans un récent entretien télévisé, au cours duquel un important leader communiste, M. Satur Ocampo, *était présent aux côtés* du ministre de la justice, M. Franklin Drilon, un des chefs rebelles a expliqué : *« Si nous devions obtenir dès maintenant un accord sur un cessez-le-feu, nous risquerions de nous engluer et de négliger les enjeux de fond. »*

L'insurrection communiste philippine a commencé en 1969. Le Parlement philippin a récemment répondu au vœu du nouveau président, M. Fidel Ramos, en légalisant le Parti communiste. Des négociations lancées en 1986 par la présidente Corazon Aquino avaient cependant échoué après moins d'un an. D'autre part, douze membres des forces de l'ordre ont été tués, mercredi 9 septembre, dans *une embuscade tendue par les* rebelles à 500 kilomètres au sud de Manille. – *(AFP.)*

VIETNAM

Décès de M. Trân Dinh Lân

Ancien officier de l'armée française, personnalité bien connue dans l'Hexagone comme dans son pays d'origine, M. Trân Dinh Lân est décédé le 5 septembre, à *Paris, à l'âge de soixante-douze* ans. Membre de la résistance française en Indochine, il avait été interné par les Japonais, puis par le Vietminh en 1945. Après son évasion, il avait été l'un des principaux cadres de l'armée de l'Etat du Vietnam.

Exilé en France en 1955, M. Trân Dinh Lân avait réintégré l'armée française jusqu'à sa retraite anticipée en 1961. Rentré à Saïgon en 1964, accusé de *« neutralisme »*, il avait été interné neuf mois avant d'être expulsé vers Paris. Depuis 1975, il était coprésident de l'Union générale (pro-gouvernementale) des Vietnamiens en France. Il était titulaire de la croix de guerre 1939-1945. – *(Corresp.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,

M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou *36-15 - Tapez LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MQN 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

La campagne pour la ratification

La France

« N'ABANDONNEZ pas la France », a lancé M. Charles Pasqua à ses compatriotes, mercredi 9 septembre, au terme de l'émission télévisée réservée au RPR dans le cadre de la campagne officielle. L'ancien ministre de l'intérieur n'a pas craint de répéter le mot « France » avec insistance : « *Il y a enfin, il y a surtout la France* », « *Conservez votre bien le plus précieux, la France* », « *Pour que vive la France* ». Selon lui, parce qu'il obéit à *une logique fédérale, le traité de* Maastricht oblige malheureusement à choisir entre la France et l'Europe. De ces deux termes, *M. Pasqua adopte*, sans équivoque, le premier.

A *mesure que la campagne se radicalise*, la défense de la nation devient un argument majeur des partisans du « *non* ». *Le discours de M. Pasqua* n'est pas isolé. Son compère, M. Philippe Séguin, développe *mezza voce* le même thème en expliquant dans *Paris-Match* que sa croisade contre le traité de Maastricht a pour principal moteur sa « *passion pour la France* », qu'il ne veut pas voir devenir « *le Dakota du Sud* ». M. Michel Poniatowski, ancien ministre, sénateur, qui était présent à Nice aux côtés de M. Pasqua, a jugé le traité « *dangereux pour la France* ».

M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, a estimé, à Tours, *qu'avec le traité de Maastricht « on franchit la ligne rouge de la souveraineté »*.

A gauche, l'inspiration n'est pas la même, mais le ton, quelquefois, *n'est pas très différent*. Ainsi M. Jean-Pierre Chevènement a-t-il souligné, mercredi soir à Paris, après *avoir rappelé les grandes heures de* l'Histoire de France, de la Révolution à la Résistance, que « *la France, chaque fois qu'elle invente, s'avance au premier rang* ».

Les partisans du « oui » dénoncent à l'unisson cette dérive nationaliste. M. Michel Charzat, membre du secrétariat *national* du PS, s'élève, dans une tribune publiée par *Libération* du 9 septembre, « *contre la démagogie national-populiste* », qu'il estime dans la filiation du courant « *bonapartiste et populaire avec Pasqua-Séguin, pétainiste et petit-bourgeois avec de Villiers* », mais dont l'émergence à gauche lui paraît la principale nouveauté de la campagne. « *La gauche socialiste devra enfin relever, entre autres défis, celui posé par la question nationale, ce point aveugle de sa pensée* », écrit M. Charzat.

Le courant qu'animent, au sein du PS, MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, paraphrase Jaurès en affirmant : « *Le « non » porte le chauvinisme comme la nuée porte l'orage.* » M. Pierre Bérégovoy s'est également référé à l'ancêtre du socialisme français en déclarant, au cours d'une réunion publique à Nantes, qu'« *un peu d'Europe nous éloignera de la France, tandis que beaucoup d'Europe nous rapprochera de la France* ». Le premier ministre a mis en garde ses auditeurs contre la renaissance des « *passions nationales* » en cas d'échec du référendum. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a exprimé la même inquiétude en déclarant, à Tours, qu'une victoire du « non » ferait prendre à la France « *le risque d'écrire l'Histoire à l'envers* » dans une Europe qui a pour base « *la réconciliation franco-allemande* ».

POUR l'UDF, MM. François Bayrou et *Gérard Longuet ont affirmé*, au cours de l'émission télévisée de la campagne officielle, que la souveraineté et *l'indépendance de la France* n'étaient en aucune façon menacées par Maastricht, tandis que M. Barre, dans un entretien à *Paris-Match*, souligne qu'« *aucun gouvernement signataire du traité n'envisage la dissolution de son pays dans l'Union européenne* » et que, par conséquent, « *la France ne disparaîtra pas* ». « *Nous ne serons pas réduits au statut du Texas et de la Californie* », a-t-il déclaré, jeudi matin, sur RTL.

Entre ceux qui défendent la France et ceux qui ne la *croient pas* en danger, le score reste serré. Le sondage quotidien du CSA pour *le Parisien*, effectué par téléphone les 8 et 9 septembre auprès de huit cent sept personnes, *indique 51 % d'intentions* de vote en faveur du « oui » et 49 % en faveur du « non », avec 29 % d'indécis. De quoi inquiéter un ancien ministre socialiste grec, M. Théodoros Pangalos, qui ne fait pas dans la nuance. « *Comme je connais très bien les Français*, a-t-il dit au magazine *ENA*, *je sais combien c'est un peuple xénophobe et raciste.* » Voilà pourquoi, selon M. Pangalos, le « *non* » rencontre tant d'écho en France.

THOMAS FERENCZI

A l'occasion d'un débat organisé par la *Revue d'économie financière*

M. Strauss-Kahn : « Le « non » est un vote protectionniste »

« *Le « non » est un vote protectionniste. Méline voterait « non »* (1), a déclaré, mercredi 9 septembre, M. Dominique Strauss-Kahn, *ministre de l'industrie et du commerce extérieur*, à l'occasion d'un débat organisé, à Paris, pour le lancement d'un numéro spécial de la *Revue d'économie financière* consacrée au traité de Maastricht (2). La victoire du « non » affaiblirait, selon le ministre, la France dans les négociations commerciales internationales.

Engagé au nom de la France dans de multiples négociations commerciales internationales, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a exprimé, mercredi 9 septembre, ses inquiétudes *quant aux conséquences* d'un éventuel « non » le 20 septembre. « *Tant que l'Europe reste unie, nous pouvons résister aux prétentions exagérées de nos partenaires américains* », a expliqué le ministre, évoquant les discussions sur l'agriculture dans le cadre de l'Uruguay Round, ajoutant : « *Si l'Europe se divise, nous serons conduits à céder.* » Pour M. Strauss-Kahn, le vote « non » est un vote protectionniste, le ministre estimant que « *Méline voterait « non »* ».

Les craintes des pays tiers

Abordant les autres conséquences d'un éventuel « non », M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), demande aux Français de regarder avec attention la situation danoise. Selon lui, depuis le « non » du 2 juin, le Danemark est plongé dans une crise profonde, avec « *une augmentation des taux d'intérêt à long terme, un attentisme généralisé des chefs d'entreprise, des projets d'investissement japonais reportés, un marasme du secteur de l'assurance...* » En cas de « non », la France serait à son tour menacée de « *dégâts considérables* », avec une hausse des taux d'intérêt et un ralentissement de la croissance.

Parmi les orateurs étrangers, l'Américain Scott Pardee, président de Yamaichi International de New-York, a cherché à démontrer comment l'expérience américaine devait conduire les Européens à adopter une banque centrale indépendante. Il a rappelé comment « *l'insuffisante coordination des politiques monétaires entre la Réserve fédérale et les banques centrales des différents Etats avait contribué à la crise des années 30* ». « *Il est indéniable que l'existence d'un grand marché unique européen sera bénéfique pour les entreprises japonaises* », a expliqué M. Kaoru Hagiwara, directeur général de la Bank of Tokyo à Paris.

« *Dans les pays du Sud*, a déclaré enfin M. Lakhdar Benouataf, président de la Banque algérienne du commerce extérieur, *les sentiments à l'égard de Maastricht sont mitigés.* » Il y a la crainte « *d'être rejeté aux frontières extérieures de la CEE* », notamment en matière commerciale. « *Notre plus grande préoccupation porte cependant sur la circulation des personnes* », a expliqué M. Benouataf, ajoutant : « *Nous craignons que la politique communautaire en ce domaine ne se fasse au plus petit commun dénominateur.* » Il espère cependant de Maastricht « *une rénovation de la politique méditerranéenne de l'Europe et la sortie de la logique de relations bilatérales trop spécifiques* ». Reconnaissant que Maastricht pourrait aider au succès des transitions engagées dans les pays d'Europe centrale et orientale, M. Zdenek Drabek, plénipotentiaire du ministre fédéral de l'économie de Tchécoslovaquie, a plaidé en faveur d'une adhésion entière à la Communauté de son pays, de la Pologne et de la Hongrie « *avant la fin du siècle* ».

ERIK IZRAELEWICZ

(1) Jules Méline fut ministre de l'agriculture, sous la III[e] République (1883-1885 et 1915-1916), chef du gouvernement de 1896 à 1898. Il est particulièrement connu pour sa politique protectionniste.

(2) *Revue d'économie financière*, numéro spécial hors-série, « Le traité de Maastricht, quelles conséquences pour l'Europe financière ? ». 373 p., 120 F., Le Monde Editions.

Divorce à la bordelaise...

BORDEAUX

de notre correspondante

Le traité de Maastricht oppose, à Bordeaux, le duc d'Aquitaine à son dauphin. M. Jacques Chaban-Delmas, qui s'est prononcé très tôt en faveur du « oui », n'avait, jusqu'ici, pris part à aucun meeting. Il fera sa première apparition dans la campagne vendredi 11 septembre, en animant un dîner-débat aux côtés de M. Jacques Chirac. « *C'est au sein du RPR que se trouve la difficulté*, dit-il, *c'est donc là qu'il faut aller.* » Son premier adjoint, M. Jacques Valade, sénateur RPR, a milité tout l'été en faveur du « non ». Il était présent le 4 septembre à Bordeaux, à la tribune du meeting animé par MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin. Propulsé en politique par le maire de Bordeaux en 1973, intronisé comme successeur à la mairie dès 1977, l'ancien doyen de faculté est sorti de l'ombre en devenant ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le gouvernement de M. Chirac en 1987-1988. Il est, depuis avril dernier, président du conseil régional, où sa majorité relative dépend des chasseurs du mouvement CPNT (Chasse, pêche, nature, traditions), grand pourfendeur des directives bruxelloises.

Officiellement, la « *différence de lecture du traité* » entre le maire de Bordeaux et son premier adjoint n'affecte pas les relations entre les deux hommes. Elle n'est, disent-ils, que « *le reflet de la liberté de choix laissée à ses adhérents par le RPR* ». Elle est également conforme à la règle municipale maintes fois rappelée par M. Chaban-Delmas : « *Pas d'état d'esprit partisan à l'intérieur de la municipalité, mais à l'extérieur, chacun est libre dans le respect mutuel.* » Certes, reconnaît M. Valade, la situation est « *nouvelle, pour ne pas dire inhabituelle* ». M. Chaban-Delmas, lui, laisse percer un imperceptible agacement lorsqu'il avoue que « *l'affaire est incommode* ». Plus direct, son entourage persifle sur « *les tentatives du dauphin pour se démarquer* ».

A Bordeaux, où l'on ressasse à l'envi tous les scénarios de la succession de M. Chaban-Delmas, le moindre signe est disséqué par les oracles du cru. Ainsi fait-on remarquer, dans l'entourage du maire de Bordeaux, que « *si le « oui » l'emporte, Jacques Valade sera discrédité* ». Les proches de M. Valade affirment, de leur côté, qu'un sondage informel « *donne 80 % du conseil municipal en faveur du « non »* ». Le comité pour le « non » compte en Gironde, outre M. Valade, le second sénateur RPR, M. Gérard César, viticulteur et président de la chambre départementale d'agriculture, ainsi que l'un des trois autres députés RPR, M. Jean Valleix.

M. Hugues Martin, patron régional du RPR, suppléant de M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale et président du comité local pour le « oui », jure néanmoins qu'après le 20 septembre « *un peu de mercurochrome suffira à cicatriser toutes les blessures* ».

GINETTE DE MATHA

□ **M. Bosson souhaite « *un « oui » digne d'un grand pays* ».** – M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, a estimé, mercredi 9 septembre à Colmar (Haut-Rhin), qu'une *victoire du « non » marquerait la* victoire d'une Europe « *purement économique* ». « *L'Europe survivrait à un « non »*, a-t-il expliqué, *mais cassée, purement économique, comme une immense zone de libre-échange. Il serait assez insultant que nos Etats n'affichent à la face du monde que le matérialisme. Faire l'Union européenne sans la France, sans sa taille, son poids, son influence, est impossible. Je souhaite un « oui » au référendum qui ne soit pas un petit « oui », le « oui » d'un peuple qui ne sait pas où il va, mais un grand « oui », le seul digne d'un grand pays.* »

Contre le « nationalisme »

MM. Chevènement et Fiterman : « Le « non » de gauche »

« *Il n'y a aucune confusion possible entre nous et les autres.* » M. Max Gallo est convaincu, bien sûr, que cela va sans dire, mais, réaliste, il estime que cela va mieux en le disant. Ce n'est pas parce que MM. Philippe Séguin, Charles Pasqua, Philippe de Villiers apparaissent comme les principaux chantres du « non » au traité de Maastricht que ceux qui, à gauche, déposeront le même bulletin qu'eux dans les urnes le 20 septembre, s'enrôlent sous leur bannière. « *Chacun sait que nous ne sommes pas des chouans* », insiste le député européen, avant d'affirmer : « *Il y a un « non » de gauche, un « non » européen, un « non » démocratique.* »

Les quelque mille six cents personnes réunies, mercredi 9 septembre, dans la salle de la Mutualité, à Paris, pour affirmer l'existence de ce « non » ont peut-être été rassurées par la conviction de M. Gallo. Dans le cas contraire, M. Alain Lipietz, l'un des principaux adversaires de Maastricht chez les Verts, leur a apporté des arguments « *stratégiques* » et « *tactiques* ». Certes, a-t-il expliqué, « *certains alliés du « non » sont, actuellement, parmi les principaux promoteurs d'un succès du « oui »*, mais ceux qui refusent le traité, non parce qu'ils seraient « *anti-européens, xénophobes, nationalistes* », mais parce qu'ils veulent « *une autre Europe* », ne peuvent compter, néanmoins, que sur une victoire du « non » pour atteindre leur objectif. Il leur faut donc supporter avec stoïcisme le voisinage, compromettant pour eux, des « *chouans* », des « *nationalistes* » et du Front national.

M. Charles Fiterman, chef de file des « *refondateurs* » au sein du Parti communiste, s'est employé à persuader l'assistance qu'elle peut émettre, le 20 septembre, « *un « non » impertinent et créateur* », de nature à favoriser une « *nouvelle entente des forces de changement social dont notre pays a besoin* » et à permettre une « *renégociation* » du traité. Autre ancien ministre communiste, M. Marcel Rigout, qui se situe parmi les « reconstructeurs » du PCF, a affirmé, lui aussi, n'être pas « *de ceux qui prônent un repli nationaliste* ». Il s'agit, à ses yeux, en votant contre Maastricht, de refuser « *un texte de combat, par lequel la droite européenne voudrait inscrire ses références dans les tables de la loi* ».

M. Jean-Pierre Chevènement, qui a conclu la série des interventions, s'est félicité d'un « *puissant « non » de gauche* » au traité de Maastricht. « *Une victoire du « non » le 20 septembre ferait surgir en France des perspectives neuves* », a-t-il affirmé, en ironisant sur le « *branle-bas de combat* » qui a « *résonné dans le camp du « oui »* ». L'ancien ministre de la défense a comparé la participation de M. François Mitterrand à l'émission de TF 1, le 3 septembre, à l'apparition du guerrier japonais Kagemusha, héros d'un film du cinéaste Kurozawa, « *sur le champ de bataille audiovisuel* ». « *Heureusement*, a-t-il dit, *les Français ont l'esprit cartésien. Ils ne sont pas prêts à prendre des vessies pour des lanternes, c'est-à-dire Maastricht pour l'Europe.* »

Pour le maire de Belfort, « Maastricht rime avec triche jusqu'au 20 septembre ». « Après, a-t-il continué, *il faut revenir à la bonne prononciation : « Masse-trique » rime, évidemment, avec trique.* » « *Attendez-vous donc la semaine prochaine à un émouvant appel des frères siamois, merveilleux couple dont il faut souhaiter qu'il reste uni jusqu'à la tombe, je veux parler de MM. Chirac et Giscard d'Estaing. On peut prévoir un meeting commun. Ces retrouvailles seront émouvantes*, a-t-il déclaré. *Elles précéderont, sans doute, la réapparition de M. Mitterrand sur le petit écran pour peser sur les indécis.* »

Les perspectives de l'après 20 septembre ont été évoquées, M. Lipietz, par exemple, émettant le souhait de « *listes communes* » aux élections européennes. M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, s'est démarqué de M. Chevènement et il a insisté sur la nécessité de réconcilier la gauche, qu'elle soit favorable ou hostile à Maastricht, après le référendum.

PATRICK JARREAU

A Nice

M. Pasqua dénonce « un pacte électoral à l'échelon européen »

NICE

de notre correspondant régional

M. Charles Pasqua durcit le ton. Mercredi 9 septembre, à Nice, le président du groupe RPR du Sénat a non seulement accentué ses attaques contre M. François Mitterrand et dénoncé les arrière-pensées « *politiciennes* » de MM. Helmut Kohl et John Major, mais il a répliqué avec vivacité à ceux qui, dans son propre camp, suspectent la pureté de ses intentions. Accompagné de M. Michel Poniatowski (UDF-PR), sénateur du Val-d'Oise, qui a fait, à ses côtés, une entrée remarquée dans la campagne, l'ancien ministre de l'intérieur était, il est vrai, dans l'un de ses fiefs les plus inconditionnels. Le public était chaleureux et il ne manquait, sur la tribune, pas un seul parlementaire RPR du département.

M. Pasqua a réservé, tout au long de son intervention, ses flèches les plus acérées à M. François Mitterrand. « *Allons-nous, encore une fois*, s'est-il notamment interrogé, *faire confiance au marchand d'illusions ? Allons-nous, cette fois encore, nous laisser piéger par le numéro du vieil acteur qui sollicite un dernier rappel ?* » Pour le sénateur des Hauts-de-Seine, en effet, M. Mitterrand « *sent que le temps va lui manquer* » et que « *l'Histoire ne retiendrait rien de son passage* ». M. Pasqua, lui, ne se laisse pas tromper. « *Je ne sais pas*, a-t-il lancé, *si le « non », le 20 septembre, sera plutôt un « non » à Maastricht ou plutôt un « non » à Mitterrand. Mais ce dont je suis sûr, c'est que le « oui » sera, dès le 21 septembre, comptabilisé comme un « oui » à Mitterrand* » et que le président de la République « *cherchera à transformer ce « oui » au référendum en majorité à l'Assemblée nationale* ». Selon M. Pasqua, le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, et le premier ministre britannique, M. John Major, poursuivent les mêmes objectifs de politique intérieure. « *Comme M. Mitterrand*, a-t-il affirmé, *M. Kohl veut se maintenir au pouvoir. Maastricht n'a rien à voir avec l'amitié franco-allemande.* » Quant à M. Major, les Français n'ont rien à faire de ses « *injonctions hypocrites (...)* ». Ainsi, « *Maastricht, c'est un pacte électoral à l'échelon européen entre des gouvernements et des partis qui veulent conserver le pouvoir !* » Les Français, du moins, « *ont compris que ce pudding indigeste n'était, en fait, que la recette du succès électoral, le nouveau plat unique de restaurants un peu démodés : « Chez François », « Chez Helmut », « Chez Valéry », spécialités locales et européennes !* »

« Nous avons relevé le gant »

Irrité, semble-t-il, par des déclarations récentes de M. Jacques Toubon, M. Pasqua a, d'autre part, éprouvé une nouvelle fois le besoin de mettre les points sur les « i » au sujet de ses ambitions présumées au sein du RPR. « *Nous eussions préféré*, a-t-il précisé, *être dirigés dans ce combat par nos leaders habituels (...). Mais puisqu'ils ne l'ont pas fait (...), nous avons relevé le gant (...). Je suis suspecté d'avoir comme arrière-pensée de vouloir prendre la place de Jacques Chirac à la tête du RPR. Je veux simplement dire, avec gravité, à ceux qui tiennent ce genre de propos, parfois dans nos propres rangs : est-il donc impossible pour eux de comprendre que des gens comme nous, qui nous sommes modestement, mais à notre place, engagés dans la guerre derrière le général de Gaulle, restons fidèles à l'enseignement que nous avons reçu et à l'intérêt national ! (...) Nous ne revendiquerons rien d'autre, le 21 septembre, si le « non » l'emporte*, a-t-il conclu en enflant la voix, *que d'avoir été plus lucides que d'autres et d'avoir engagé notre peuple dans la voie du salut !* » M. Michel Poniatowski avait, auparavant, estimé que le traité de Maastricht était « *ringard et utopique* » et qu'il créait « *un espace de libre circulation de l'immigration, de la drogue et de la criminalité* ». « *Voter « oui »*, avait-il averti, *c'est choisir la reddition, c'est mettre le drapeau français dans sa poche.* »

GUY PORTE

L'Association des élus originaires du Maghreb : « Oui à l'avenir »

M. Georges Morin, président de l'Association nationale des élus originaires du Maghreb, nous a déclaré :

« *Maires, maires adjoints et conseillers municipaux de France originaires du Maghreb, de souche européenne, juive et musulmane, d'origine immigrée ou rapatriée, nous réagissons très fort devant les réflexes de peur et de repli sur soi qui semblent submerger certains de nos compatriotes. Ils traduisent un doute sur les capacités de la France à tenir son rang en Europe. Ils conduisent tout droit à ces tragédies de l'intolérance et de l'affrontement qui ont contraint tant d'entre nous au déracinement et à l'exil. Chacun peut en voir le résultat dans l'Europe d'aujourd'hui...*

Nous ne voulons pas d'une France peureuse, repliée sur ses égoïsmes, grosse de toutes les tragédies. Nous voulons vivre dans une France ambitieuse, ouverte aux autres et fraternelle. Français originaires du Maghreb, le 20 septembre, nous apporterons avec détermination notre « oui » à l'avenir, notre « oui » à l'Europe. »

□ **Un concert rap pour le « oui ».** – A l'initiative du mouvement des Jeunes pour l'Europe, dont la campagne de signatures en faveur de la ratification du traité de Maastricht, lancée à la mi-août, a réuni plus de trois mille signatures, un concert rap pour le « oui à l'Europe » est organisé, jeudi 10 septembre, à l'Elysée-Montmartre, à Paris, avec notamment Afrika Bambaataa, Daddy Yod, l'Algérien Idir et Tonton David. « *L'Europe, c'est notre espace*, affirme M. Pierre Orsatelli, porte-parole du mouvement. *Il ne faut pas qu'elle se referme sur les nationalismes.* »

La campagne pour la ratific...

et Fiterman : « Le « non » de ...

M. Pasqua dénonce « un parti ... à l'échelon europé...

POLITIQUE

La campagne pour la ratification du traité de Maastricht

Le référendum retrouvé

Suite de la première page

Avec, dans son camp, le Parti socialiste (dans la proportion d'environ 90 % pour tenir compte de la dissidence de Jean-Pierre Chevènement), Génération Écologie, la moitié des Verts, l'UDF (dans la proportion de 90 %) et les deux tiers du RPR. En face, la base du «non» est de l'ordre de 40 % des voix, avec le Parti communiste, le Front national, les chasseurs, la moitié des Verts, le tiers du RPR et le *dixième de* l'UDF et du PS. Au surplus, dès lors que Brice Lalonde et Antoine Waechter ont *pris position pour* le «oui», le clivage cesse d'opposer les partis institutionnels aux partis nouveaux *et* réduit le risque de rejet des «installés».

En second lieu, face à l'Europe, l'opinion française n'est pas l'opinion danoise qui, en juin dernier, a rejeté d'extrême justesse la ratification du traité de Maastricht. Les enquêtes semestrielles «Eurobaromètre» réalisées dans les douze pays de la Communauté le démontrent surabondamment *(tableau 1)*. Sur la plupart des questions relatives au processus d'union européenne, l'écart est de 20 points à 30 points entre les Danois, très réticents devant ce processus, et les Français qui figurent parmi les peuples les mieux disposés.

Le terreau français est beaucoup plus favorable à une consultation populaire sur l'Europe. Au demeurant, en 1972, Georges Pompidou avait obtenu une majorité de 67,7 % des suffrages exprimés pour ratifier l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du... Danemark dans le Marché commun.

Or, à la fin du mois d'août, le «oui» et le «non» se retrouvent pratiquement à égalité dans les intentions de vote, et le doute commence à s'insinuer sur l'issue de la consultation. Il est bien sûr tentant de mettre en relation ces résultats avec l'impopularité dont souffre le pouvoir socialiste. Jean-Luc Parodi rappelle justement que François Mitterrand compte, en tout et pour *tout*, 26 % de *satisfaits* quand le général de Gaulle, à la veille de ses deux derniers référendums, disposait d'un capital de 63 % *d'adhésions* en octobre 1962 et de 53 % pour celui perdu d'avril 1969. Le référendum deviendrait une arme redoutable susceptible de se retourner contre son concepteur. Mais comment expliquer alors que le «oui» soit si haut, ou même qu'il ait renforcé son avantage depuis dix jours, alors que n'apparaît aucun signe d'une diminution du rejet qui frappe les socialistes et d'abord le premier d'entre eux ?

L'explication tient à une vérité trop souvent méconnue. A un référendum, l'électeur répond avant tout à la question qui lui est posée, sauf plébiscite ou confusion des questions, comme ce fut le cas en 1969. Les intentions de vote des Français s'expliquent avant tout par leur sentiment sur les conséquences qu'aura le traité de *Maastricht pour* la France, comme permet de le montrer la série des enquêtes de la SOFRES *réalisées pour le Figaro* et TF 1.

Trois groupes d'électeurs

Trois groupes d'électeurs peuvent être distingués *(tableau 2)*. En premier lieu, ceux qui estiment que le traité aura des conséquences favorables pour notre pays. Ces électeurs votent pour le «oui» à 93 %. Parmi eux, les sympathisants de gauche ratifient le traité à 97 %, les écologistes à 92 % et les sympathisants de droite à 87 %. L'impopularité du président de la République n'intervient pas dans le processus du choix électoral de ce groupe. Parmi ceux qui ne font *«pas du tout confiance»* à M. Mitterrand, le vote «oui» atteint tout de même 87 % des *intentions de vote. De la même* façon, les électeurs de ce groupe qui craignent pour l'identité de la *France et ses valeurs votent quand* même pour le «oui» à 70 %.

En sens inverse, le second groupe est composé des électeurs qui craignent les conséquences du traité de Maastricht pour notre pays. Ils se prononcent pour le «non» à 91 %. C'est le cas, bien sûr, des sympathisants *de droite* à 95 %. *Mais aussi* des écologistes et de la gauche à 89 %. Même parmi les électeurs de *ce groupe qui maintiennent* leur confiance à M. Mitterrand, le «non» atteint 79 % des intentions de vote.

Le jugement porté sur le traité façonne le comportement électoral de ces deux groupes, qui représentent plus de 70 % des votants. Il est clair que, pour cette grande *majorité* du corps électoral, les facteurs de politique intérieure sont tout à fait secondaires. La chance *finale du* «oui» réside d'ailleurs dans la progression du sentiment que le traité aura des *conséquences favorables* : 30 % des Français le croyaient dans l'enquête du 21 au 24 août, 33 % *entre le 28 et le 31 août*, 38 % *entre* le 4 et le 7 septembre.

Reste cependant un troisième groupe, composé des électeurs qui n'attendent aucune conséquence du traité, ni favorable, ni défavorable. Il représente un peu plus de 20 % des votants, le reste n'exprimant pas d'opinion. Dans ce groupe, le «oui» et le «non» sont équilibrés : 48 % contre 52 %. Ce sont en fait les clivages politiques qui structurent ici le comportement électoral : les électeurs de gauche votent «oui» à 65 %, les écologistes à 60 % mais les sympathisants de droite à 34 % seulement. L'opinion à l'égard de M. Mitterrand *détermine* les réponses, y compris parmi les sympathisants de gauche : ceux qui lui *font confiance votent «oui»* à 84 %, ceux qui ne lui font *«plutôt pas confiance»* à 45 % et ceux qui ne lui font *«pas du tout confiance»* à 29 %. Enfin, parmi les électeurs de ce groupe, sans distinction politique, qui s'inquiètent pour l'identité de la France, le «oui» tombe à 23 % alors qu'il atteint 68 % parmi ceux qui ne craignent pas le processus d'union européenne.

Il apparaît ainsi que le lien avec les clivages politiques et le jugement sur M. Mitterrand n'est pas absent de la consultation du 20 septembre, mais il est secondaire par rapport au jugement porté sur le traité lui-même. Il ne prend une place importante que parmi les électeurs incertains de ses conséquences pour l'avenir de notre pays.

Si cette analyse est vérifiée, la consultation du 20 septembre serait une étape décisive pour ancrer le référendum dans notre pratique des institutions. Même face à un pouvoir impopulaire, le peuple répondrait bien à la question qui lui est posée et non à celui qui la lui pose. On pouvait pressentir cette évolution lors des référendums de 1972 et 1988, mais la forte position du pouvoir exécutif dans l'opinion empêchait alors de trancher ce point avec certitude.

Un changement capital

Il y aurait un changement capital par rapport aux référendums de la *période gaullienne*. Selon les enquêtes réalisées à l'époque par l'IFOP, en octobre 1962, 60 % des partisans du *«oui»* expliquaient leur vote par leur soutien au général de Gaulle, 19 % seulement par leur approbation de l'élection du président de la République au suffrage universel ; en avril 1969, 78 % des électeurs du «non» exprimaient leur mécontentement à l'égard du pouvoir en place, quand ils n'étaient que 17 % à évoquer leur opposition à la réforme du Sénat ou des régions.

En 1992, si le «oui» l'emporte, ce sera parce que les Français attendent des conséquences positives pour leur pays du traité de Maastricht et malgré l'impopularité du pouvoir socialiste. Si le «non» gagne, ce ne sera pas seulement – ni même principalement – par rejet des socialistes, mais en raison de l'inquiétude face au processus actuel d'union européenne. Ce changement d'état d'esprit explique sans doute le peu d'empressement des électeurs de voir le camp gagnant du 20 septembre exploiter son succès. Ils ne souhaitent, à cette occasion, ni la démission du président de la République, ni la dissolution de l'Assemblée, ni, en sens inverse, la recomposition de la majorité. Le référendum peut enfin devenir un outil autonome dans notre arsenal institutionnel. Ce que la politique y perdra, la démocratie le gagnera.

JÉRÔME JAFFRÉ

Les différences d'attitude à l'égard de l'Europe entre les Danois et les Français

	L'opinion des Danois	L'opinion des Français
Souhaitent avancer plus vite dans la construction de l'Europe.		
– Oui	35	62
– Non	61	31
– Sans opinion	4	7
	100 %	100 %
Sont favorables à un gouvernement européen.		
– Oui	25	56
– Non	64	20
– Sans opinion	11	24
	100 %	100 %
Souhaitent que le Parlement européen joue un rôle plus important.		
– Oui	32	63
– Non	53	21
– Sans opinion	15	16
	100 %	100 %
Souhaitent une politique de défense commune.		
– Oui	52	73
– Non	40	17
– Sans opinion	8	10
	100 %	100 %

Source : EUROBAROMÈTRE d'avril 1992. Enquêtes réalisées dans les douze pays de la Communauté européenne.

Le lien entre le jugement sur le traité de Maastricht et les attitudes politiques

(Intention de vote en suffrages exprimés)	Vote « Oui »	Vote « Non »
Pensent que le traité aura pour la France : des conséquences favorables	93 %	7 %
dont : – Sympathisants de gauche	97 %	3 %
– Sympathisants écologistes	92 %	8 %
– Sympathisants de droite	87 %	13 %
des conséquences défavorables	9 %	91 %
dont : – Sympathisants de gauche	11 %	89 %
– Sympathisants écologistes	11 %	89 %
– Sympathisants de droite	5 %	95 %
aucune conséquence	48 %	52 %
dont : – Sympathisants de gauche	65 %	35 %
– Sympathisants écologistes	60 %	40 %
– Sympathisants de droite	34 %	66 %

Source : Analyse secondaire des sondages SOFRES-FIGARO-TF 1. 3 000 interviews du 21 août au 7 septembre 1992.

La préparation des élections sénatoriales

Isère : un parachute pour M. Carignon

GRENOBLE
de notre correspondant

Les quatre sénateurs sortants en Isère, MM. Jean Boyer (PR), Guy Cabanel (PR), Jean Faure (CDS) et Charles Descours (RPR), qui, tous, *se représentent, avaient été élus* en 1983 à la suite de la reconquête par la droite, quelques mois plus tôt, de plusieurs grandes villes du département, dont Grenoble. Les élections locales suivantes n'ont pas permis à la gauche de retrouver les sièges perdus. Bien au contraire puisqu'en 1985 M. Louis Mermaz (PS) était contraint de céder la présidence du conseil général à *M. Alain Carignon* (RPR). Enfin, les élections municipales de 1989 ont confirmé le glissement à droite du corps électoral isérois.

«Nous allons vers une élection dans un fauteuil des candidats de la droite», pronostique aujourd'hui M. Yves Pillet, député PS.

Dès lors la seule véritable surprise *de cette élection réside dans* la brusque apparition, parmi les suppléants, de M. Alain Carignon. Quelles sont les intentions du maire de Grenoble qui fait ainsi liste commune avec M. Jean Boyer (UDF), âgé de soixante-neuf ans ? Le principal souci de l'ancien *ministre, qui a réintégré en juin* dernier le RPR, est désormais de réparer les dégâts occasionnés, au sein de sa propre majorité départementale, par sa tentative avortée de conquête du conseil régional Rhône-Alpes. L'un des principaux opposants à son projet, qui avait pour objectif d'écarter M. Charles Millon (PR) de la présidence de la *région, fut précisément* le sénateur Jean Boyer avec lequel il s'associe aujourd'hui.

Un moment déstabilisé par son échec, M. Carignon réorganise *minutieusement le terrain sur* lequel il évolue avec succès depuis 1983. Son retour récent au RPR et la reprise en main de son fief isérois lui permettent de préparer plus sereinement les futures échéances électorales. En se présentant comme suppléant d'un sénateur qui avait exprimé, il y a deux ans, son intention de ne pas se représenter, le maire de Grenoble, qui, selon l'un de ses proches, *«ne fait rien gratuitement»*, se dote ainsi d'un *«parachute de secours qu'il pourra déployer à sa guise»*.

CLAUDE FRANCILLON

□ **M. Malaud candidat à la présidence du CNI.** – Ancien ministre (1968-1974), ancien député et président du conseil général de Saône-et-Loire, ancien député européen (1984-1989), ancien maire de Dompierre-les-Ormes (1965-1983), M. Philippe Malaud est candidat à *la présidence du CNI, poste qu'il a* occupé entre 1980 et 1987. Deux autre candidats sont en lice : MM. Jean-Antoine Giansily et Bernard Barbier (*le Monde* du 10 septembre). *Actuellement président* d'honneur du CNI, M. Malaud est, comme M. Barbier mais contrairement à M. Giansily, opposé à la ratification du traité de Maastricht.

Le MRG propose le «mariage» à l'Association des démocrates

Il est difficile pour des Européens sans état d'âme de limiter leurs discussions aux seules vertus du traité de Maastricht. Du coup, la construction européenne se révèle être un bon prétexte pour évoquer l'après-référendum. Les dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche *(MRG)* et de l'Association des démocrates (ADD), qui se rencontraient, mercredi 9 septembre, pour publier une résolution commune sur l'Europe, ne s'en sont pas tenus à l'objet primitif de leur réunion. Constatant que le centre gauche *«n'avait pas su profiter du boulevard de l'ouverture percé en 1988»*, notamment *«en raison de problèmes de personnes»*, M. Jacques Pelletier, président de l'ADD et médiateur de la République, a engagé un processus de fusion avec le mouvement France unie de M. Jean-Pierre Soisson – *«ou ce qu'il en reste»*, a-t-il observé – et le club Performance et Partage de M. René Ricol. Cette fusion, dont le conseil politique de l'ADD est appelé à entériner le principe le samedi 12 septembre, devrait se concrétiser par une convention commune le 10 octobre.

Ce calendrier repousse d'autant la demande «en mariage» formulée à l'adresse de l'ADD par M. Jean-François Hory, président du MRG. Même s'ils se sont retirés de France *unie, supposé être un lieu de rassemblement* pour des éléments épars de la majorité présidentielle, les radi*caux de gauche ne renoncent pas* à rassembler *«les réformistes»*. S'engageant à donner aux membres de l'ADD *«la place qui leur revient»* dans un *«mouvement des radicaux de gauche et des démocrates»*, M. Hory a proposé à l'ADD une *«période d'essai»* au cours de laquelle l'ADD aurait *«un statut d'apparenté»*.

A. Ch.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 9 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, un communiqué a été diffusé. En voici les principaux extraits :

• **Prévention de la corruption**

Lire page 10.

• **Personnels de La Poste et de France Télécom**

Le ministre des postes et télécommunications a *présenté un décret* modifiant le décret du 10 janvier 1991 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des exploitants publics La Poste et France Télécom.

Le volet social de la réforme des postes et télécommunications, qui a fait l'objet d'un accord signé le 9 juillet 1990 entre l'Etat et les organisations syndicales, prévoit un reclassement indiciaire des différents corps du personnel des postes et des télécommunications.

Une première étape de ce reclassement a été franchie le 1er janvier 1991, au moment de la mise en place des deux nouveaux exploitants publics.

Le décret en marque la seconde et dernière étape. Il fixe, pour chaque corps, le nouvel échelonnement indi*ciaire applicable à compter du 1er juillet* 1992.

• **Cinquantenaire des débarquements et de la Libération**

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre a *présenté un décret portant création* d'une mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération.

Cette mission, *placée* auprès du premier ministre, aura pour rôle de susciter et de coordonner les initiatives nationales et internationales destinées à commémorer la Libération de 1993 à 1995.

• **L'Europe et les consommateurs**

Le secrétaire aux droits des femmes et à la consommation a présenté une communication sur l'Europe et les consommateurs.

I. – La protection des consommateurs est une préoccupation ancienne de la Communauté. Le premier programme de travail dans le domaine de la consommation remonte à 1975.

L'Acte unique a permis de franchir une nouvelle étape. Il prévoit que les mesures destinées à réaliser le marché intérieur doivent prendre pour base *«un niveau élevé de protection»* des consommateurs.

La France a largement *contribué* à traduire cette préoccupation dans les faits. C'est sous la présidence française, au cours du second semestre de 1989, qu'a été relancée la politique communautaire en faveur des consommateurs.

II. – Depuis trois ans, la Communauté a adopté des textes importants pour améliorer la vie quotidienne des consommateurs.

Des directives ou des règlements ont traité de la sécurité des produits, de la qualité des produits du terroir, du crédit à *la consommation, de l'af*fichage des prix, des voyages organisés et des produits fabriqués dans des conditions respectueuses de l'environnement.

III. – Le traité de Maastricht offre de nouvelles perspectives.

Avec la réalisation du marché intérieur, *qui* sera achevée au 1er janvier 1993, les consommateurs peuvent accéder, avec toutes les garanties nécessaires, à une grande diversité de produits et de services. Ils ont en outre bénéficié en France, depuis 1986, d'un allègement de la taxe sur la valeur ajoutée, lié à l'instauration du marché unique, égal à 50 milliards de francs.

Le traité de Maastricht fait de la politique de la consommation un objectif à part entière de l'Union européenne et précise que la Communauté contribue à la réalisation d'un *niveau élevé de protection* des consommateurs.

La création de l'Union économique et *monétaire présente de nouveaux* avantages. La stabilité des prix est l'un de ses premiers objectifs. La création d'une monnaie unique favorisera la comparaison des prix et conduira à la suppression des commissions de change.

• **La situation à Sarajevo**

Le *président* de la République et le gouvernement ont appris avec une profonde émotion la mort de deux *soldats français de la FORPRONU* à Sarajevo, venant après plusieurs graves agressions à l'égard des forces *des Nations unies*.

Le président de la République, chef des armées, a rendu hommage au courage et au dévouement des soldats français, qui, à côté de leurs camarades de nombreux autres pays, sont engagés dans un combat difficile pour la paix.

Le gouvernerment français demande aux autorités bosniaques de prendre leurs responsabilités pour assurer la *sécurité des soldats* venus en aide à leur pays et pour frapper les auteurs de ces assassinats.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté *les mesures individuelles suivantes :*

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, Mme Paulette Decraene est nommée inspecteur général de l'administration des affaires culturelles.

Sur proposition du garde des sceaux, *ministre de la justice*, M. Bernard Stirn, maître des requêtes, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Gérard Vanderpotte est nommé inspecteur général *des affaires sociales*.

هكذا من الإهمال

POLITIQUE

Le projet de loi sur la « prévention de la corruption » et la « transparence de la vie économique »

M. Mitterrand impose la suppression des dons d'entreprises

Le projet de loi sur la lutte contre la corruption s'est augmenté d'une disposition interdisant tout versement d'entreprises à des partis politiques ou à des candidats à des élections. Cette disposition, voulue par M. François Mitterrand à la fin de la semaine dernière, a donné lieu à de vifs débats, notamment entre le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS. Ce dernier avait obtenu, mardi 8 septembre, que ce nouveau titre du projet, rédigé pendant le week-end à la demande du président de la République, en soit disjoint. M. Mitterrand a exigé son rétablissement mercredi au conseil des ministres, au cours duquel il a expliqué que *« l'argent n'a jamais été le fer de lance des réussites électorales ».*

Pour le chef de l'Etat, la restauration de la confiance des citoyens en leurs représentants suppose une moralisation drastique des rapports entre l'argent et la politique. Estimant qu'en définitive aucun don d'une entreprise à un parti ou à un candidat ne peut être sans contrepartie assurée ou, au moins, espérée, M. Mitterrand souhaite que cette source de confusion entre des intérêts privés et l'intérêt général soit tarie. Il estime que la charge des campagnes électorales devra reposer davantage, à l'avenir, sur l'engagement des militants, et moins sur de dispendieux recours à la publicité. Cette position suscite des réserves, *notamment* au Parti socialiste. Le bureau exécutif, réuni mercredi en début de soirée, a entendu, notamment, M. Jean-Claude Boulard, rocardien, s'inquiéter des risques de retour à des financements occultes, et M. Lionel Jospin *s'étonner* que les partis n'aient pas été consultés pour l'élaboration de ce projet de loi, comme ils *l'avaient été* pour les textes de 1988.

A l'image d'une République bananière, la France est-elle gangrenée par la corruption ? A considérer l'importance donnée par le chef du gouvernement et le président de la République au projet de loi adopté mercredi 9 septembre par le conseil des ministres sur la *« transparence de la vie économique et des procédures publiques »*, on pourrait le croire. Rien ne permet pourtant de l'assurer avec certitude, tant ce type de délit est généralement synonyme de discrétion absolue. La mise à jour de récentes « affaires » ne peut malheureusement que faire régner le doute, et en la matière le doute est destructeur : un seul mauvais exemple peut suffire à faire sauter un verrou moral.

La volonté – courageuse – de M. Pierre Bérégovoy de s'attaquer à ce fléau a donc paradoxalement un effet pervers : elle accrédite l'idée que le mal est profond. La responsabilité du premier ministre est d'autant plus grande qu'il donne l'impression de n'avoir donné son coup de projecteur sur la corruption des milieux d'affaires – *dont il a pu mesurer la réalité en tant que ministre des finances* – que pour tenter de détourner l'attention de celle de la classe politique. Il est vrai que si des élus se « vendent », c'est parce qu'il y a des chefs d'entreprise pour les « acheter ». Mais en démocratie la faute des uns et celle des autres ne peuvent être mises sur le même pied. Les premiers usent pour leur seul bénéfice du mandat que leur ont confié les électeurs pour qu'ils gèrent la cité dans l'intérêt de tous. Les seconds défendent la bonne marche de leurs entreprises en usant de moyens certes illégaux, mais qui ne font que fausser les règles de la concurrence.

Colmater les brèches

La moralité, il est vrai, ne se divise pas. Le projet voulu par M. Bérégovoy, qui dès sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale a fait de la lutte contre la corruption un axe essentiel de son action, est donc d'une sévérité tous azimuts. Il porte le fer dans des pratiques contestables soulignées, notamment, par la commission mise en place par le premier ministre (*le Monde* du 9 juillet).

Le raisonnement de l'hôtel Matignon est assez simple : on ne peut pas faire croire que des sociétés offrent de l'argent sans en attendre la *moindre contrepartie* ; les chefs d'entreprise ne sont pas des philantropes, quand ils font du mécénat artistique ou sportif, ils escomptent au moins une retombée publicitaire ; s'ils participent au financement politique, il y a au moins soupçon de corruption.

Il reste qu'il s'agit là d'un retour en arrière.

Jusqu'en 1988, toute participation des entreprises au financement politique était interdite, même si la loi ne le disait pas formellement. D'où, comme les partis ne parvenaient pas à vivre sans ces sommes, la mise en place de moyens occultes de récolter l'argent des sociétés privées. La première loi sur le financement de la vie politique, celle suggérée par M. François Mitterrand et que M. Jacques Chirac fit voter dans les dernières semaines de la cohabitation, autorisait les dons de personnes morales aux candidats aux élections présidentielles et législatives. Elle prévoyait même, en contrepartie, des déductions fiscales, ce qui avait provoqué la colère des socialistes, lesquels avaient dénoncé *« la pompe à fric »* ainsi mise en place.

Pourtant, lorsque en 1990, le gouvernement de M. Michel Rocard a fait adopter une législation plus sévère du financement politique, bien loin de revenir sur cette autorisation, cette possibilité avait été étendue aux dons aux partis.

Le principe de réalité avait alors commandé. Sans cet argent, les formations politiques ne pouvaient pas vivre. A l'UDF, on reconnaît aujourd'hui que les dons des entreprises ont représenté 50 % du financement des campagnes régionales et cantonales de mars 1992, et 3 millions de francs sur un total de 8 millions pour celle du référendum. Au RPR, on explique qu'ils ont rapporté 20 millions de francs sur un budget de fonctionnement annuel de 120 millions. Au PS même, qui a toujours affirmé que les sociétés privées étaient moins ouvertes à ses collecteurs de fonds qu'à ceux des partis de droite, on estime qu'en 1992 les personnes morales fourniront entre 20 et 30 millions sur un budget global de 170 millions.

La perspective d'être privés de cette manne ne peut donc que faire frémir les trésoriers des partis, qui s'inquiètent, d'ailleurs, plus des difficultés que vont rencontrer leurs candidats pour financer leurs campagnes que de leurs propres difficultés à faire face aux frais des états-majors nationaux.

Une décision difficile

La décision gouvernementale a donc été fort difficile à prendre, M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, se montrant fort hésitant devant le choix de M. Bérégovoy, l'ultime arbitrage a été rendu par M. Mitterrand lui-même mercredi matin.

Les arguments des adversaires de cette interdiction ne manquent pas de réalisme. L'autorisation des dons des entreprises avait été accordée pour tenter de mettre fin à des manœuvres occultes ou illégales. La supprimer, n'est-ce pas inciter à un retour à des procédés prohibés ? La *réponse de l'Hôtel Matignon ne fait* pas appel qu'à la morale. D'abord, on fait remarquer que l'autorisation de ces dons, avec un plafond, pour chaque société, établi à 10 % des dépenses d'un candidat et à 500 000 francs pour chaque parti, n'a pas mis fin à des aléas illégaux comme l'a constaté la commission d'enquête créée à l'Assemblée nationale sur le sujet (*le Monde* du 22 novembre 1991). Ensuite, on fait remarquer *que ces dons* pourraient être acceptables s'ils se faisaient au grand jour ; et les lois de 1988 et de 1990 ont prévu une forme de publicité fort restreinte qui ne permet pas de savoir qui donne à qui ; on ajoute que si, la transparence était totale, chacun s'accorde à reconnaître que cette source de financement se tarirait. Enfin, l'entourage de M. Bérégovoy fait remarquer que l'interdiction sera plus facilement respectée qu'avant 1988, puisqu'il existe maintenant un plafonnement des dépenses électorales que le Conseil constitutionnel ou le Conseil d'Etat ont les moyens de faire respecter, qu'on a créé une commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques qui contrôle les budgets des partis, et que... la justice est mobilisée. De plus, cet entourage ajoute que les partis ne devraient pas être incités à tricher puisque le gouvernement a promis d'accroître les subventions qu'ils reçoivent du budget de l'Etat depuis la loi de 1988.

Ces arguments seraient recevables si la commission des comptes était *dotée de véritables* moyens d'exercer sa mission, moyens qui lui sont aujourd'hui chichement mesurés, si la hâte avec laquelle a été rédigé le projet n'avait pas empêché que *soient corrigées certaines dispositions* de la législation actuelle, comme la multiplication des associations locales de financement de l'activité politique qui empêche tout contrôle sérieux, comme, *aussi le mécanisme* actuel de répartition de l'aide publique aux partis.

Pour l'instant, elle ne tient compte que de la représentation parlementaire de chaque formation, mais elle n'interdit pas à un seul député ou à un seul *sénateur de créer son propre* parti et de recevoir ainsi 295 429 francs (chiffres de 1991) pour son activité politique annuelle en plus de son indemnité ; en 1991, ils sont seize à avoir profité de cette possibilité qui s'apparente à un détournement de la loi. A partir de 1994, seule la moitié de cette dotation publique sera accordée sur ce critère parlementaire, l'autre moitié l'étant en fonction des résultats des élections législatives . *Cela permettra aux* petites formations de toucher une partie de la manne, *mais une petite* partie seulement.

Il reste que de *lois en lois*, la volonté de moraliser en clarifiant le financement *de la vie politique* progresse. M. Bérégovoy sait qu'il y va de la possibilité de rendre un peu de crédibilité morale à ses amis du PS. Mais les électeurs, au moment de glisser leur bulletin dans l'urne, se souviendront-ils de cette œuvre législative ou des scandales qui ont éclaboussé trop d'élus socialistes.

THIERRY BRÉHIER

Urbanisme et grandes surfaces

La transparence d'abord

Comme attendu, le gouvernement décide, d'une part, de retoucher la loi Royer et, d'autre part, de renforcer les règles d'urbanisme considérées comme deux sources traditionnelles de corruption.

La loi Royer, limitant, depuis 1973, les ouvertures de grandes surfaces, est *conservée*. La grande distribution, qui réclame sa suppression, le déplore. Mais, poursuivant son action, entamée l'an passé, pour accroître la transparence de son *fonctionnement*, le gouvernement modifie la composition des commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC) – qui accordent 90 % des autorisations d'ouverture – et celle de la commission nationale d'urbanisme commerciale (CNUC), qui devient l'ultime recours pour contester leurs décisions puisque l'intervention du ministre du commerce est supprimée.

Symbole de cette volonté de changement, ces commissions *changent de nom*. Les CDUC, rebaptisées « commissions départementales d'équipement commercial », seront composées de sept membres au lieu de vingt. Surtout, *leur composition variera* en fonction du lieu d'implantation des projets puisqu'elles réuniront le maire de la commune d'implantation et ceux des deux communes *les plus peuplées* de la « zone de chalandise » de la grande surface, le conseiller général du canton d'implantation, les présidents de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre des métiers, un représentant des consommateurs et le préfet (qui ne prendra pas part au vote).

Discipliner les pratiques

La « commission nationale *d'équipement commercial* », ancienne CNUC, également composée de sept membres, comprendra des magistrats et des experts et sera présidée par un haut *magistrat nommé par la Cour des* comptes. Ce sera elle qui tranchera en dernier ressort.

Dans un autre domaine, l'urbanisme, le projet gouvernemental prend plusieurs mesures pour discipliner les pratiques : publicité *des cessions par les collectivités* locales de terrains constructibles ou de droits à construire et précisions sur les « participations » qu'elles demandent aux constructeurs. A noter enfin, une pierre dans le jardin des marchands de biens : toute cession à titre onéreux d'une promesse de vente d'un bien immobilier entre professionnels sera interdite. Cette pratique, largement répandue jusqu'à l'an passé, a largement contribué à la flambée des prix des immeubles dans des villes comme Paris.

F. V.

Publicité

« Au secours, la loi Sapin »...

Le « projet Sapin » a agité tout l'été les milieux publicitaires. Il vise à réformer profondément les pratiques et les flux financiers de l'achat d'espaces publicitaires, pour les rendre plus transparents et éviter les positions dominantes en réglementant les structures de la profession.

Actuellement, un annonceur (une entreprise) confie à une agence de publicité ou à une *centrale d'achat le soin d'acheter* des pages de journaux ou des spots de radio et de télévision à des médias (supports). Ces médias reversent une commission (15 % en théorie) aux agences. Mais la pratique généralisée *de rabais, de surcommissions* liées à des critères complexes et occultes et empochées par les intermédiaires ne permet pas la transparence du marché. Les centrales d'achat, dans ce système, se sont arrogé une *position de quasi-monopole, qui* leur permet de faire pression sur les supports pour en tirer des profits. Et tant le Conseil de la concurrence que la commission Bouchery estiment que ce flou permet des agissements *répréhensibles* (*le Monde* du 18 juillet).

Après avoir un temps songé à séparer deux statuts d'acheteur d'espaces (grossiste et mandataire), le ministre des finances a *préféré ne garder que ce dernier* statut (*le Monde* du 3 septembre). Cela signifie que tout rabais *obtenu par un intermédiaire doit* être intégralement reversé au client final, l'annonceur, seul ce dernier rémunérant directement l'intermédiaire. Avec la publicité des barèmes de tarifs, la facturation détaillée de tous les rabais, la transmission obligatoire des factures à l'annonceur, et un alourdissement des peines en cas d'infraction constatée, le *projet de loi dit « Sapin » modifie*rait profondément les flux financiers du secteur. Il pourrait aussi porter un coup à la position dominante des centrales d'achat.

C'est pourquoi ce projet a été accueilli très froidement par celles-ci. Le patron de la plus grosse centrale d'achat d'espaces publicitaires, Carat, *lui a* carrément déclaré la guerre dans *le Figaro* du samedi 5 septembre : M. Gilbert Gross dénonce les *« graves lacunes »* et le déséquilibre du projet, et annonce son intention d'utiliser *« tous les moyens disponibles dans une démocratie pour défendre »* sa *« liberté de travailler »*, n'hésitant pas à appeler au secours le commissaire européen à la concurrence, M. Leon Brittan.

Les annnonceurs et les médias semblent plus favorables à un projet qui, effectivement, redonnerait aux seconds le moyen de résister aux pressions à la baisse des tarifs, et aux premiers un meilleur contrôle de leurs *dépenses. Les agences* et notamment une partie des plus dynamiques d'entre elles, sont plus nuancées. Si elles s'affirment favorables au statut de mandataire et à la transparence, elles veulent conserver la rémunération en pourcentage d'achat d'espace (qui existe dans les autres pays européens) et le transit des flux financiers, qui est crucial pour la trésorerie d'entreprises ayant peu d'actifs et pas de fonds propres. Nul doute donc que le débat au Parlement n'entraîne de vives discussions et des amendements.

Le tribunal administratif de Lyon annule des subventions municipales aux partis

LYON

de notre bureau régional

Au moment où le gouvernement envisage de modifier le système de financement des partis politiques, une décision du tribunal administratif de Lyon met en lumière une carence du droit. Il vient en effet d'annuler une décision du conseil municipal de Lyon visant à subventionner les partis politiques qui y sont représentés – pour un montant global de 3,196 millions de francs pour l'année 1992.

Dans l'esprit des élus, ces subventions versées à des associations type loi 1901 émanant des groupes politiques composant l'assemblée locale devaient permettre aux partis d'assurer le fonctionnement de leurs secrétariats et de leurs permanences. C'est un contribuable, M. Pierre Lavaurs – pas tout à fait *anonyme puisqu'il est trésorier des* Verts locaux, – qui a contesté cette décision en arguant qu'il s'agissait en fait de subventions déguisées aux partis politiques et non aux élus. Le tribunal administratif l'a suivi, entraînant la colère de différents élus.

Le leader socialiste lyonnais, M. Gérard Collomb, a réagi en disant : *« S'il n'y a plus de financement privé et que le financement public n'est plus autorisé, comment allons nous exister ? »* Réplique du chef de file des Verts, M. Etienne Tête : *« Ces subventions étaient la porte ouverte à tous les abus. Nous demandons pour les collectivités locales une clarification s'inspirant du fonctionnement de l'Assemblée nationale. »*

R. M.

Collectivités locales

Les pouvoirs de contrôle seront renforcés

Le projet de loi comporte plusieurs dispositions concernant les collectivités locales. Ces mesures *« ne traduisent aucune suspicion contre la décentralisation »*, a précisé, mercredi 9 septembre, M. Jean-Pierre Sueur, *secrétaire* d'Etat chargé des collectivités locales, en refusant *« qu'on assimile décentralisation et corruption »*. Le texte ne *« porte pas un coup d'arrêt à la décentralisation »*, en effet, mais il comble certaines de ses lacunes. Il renforce le contrôle des assemblées délibérantes sur les exécutifs locaux, et impose de nécessaires contreparties à l'autonomie des élus.

Complétant la récente loi sur l'administration territoriale de la République, ce projet améliore la transparence des procédures de décision. Les assemblées délibérantes (conseils municipaux, généraux et régionaux) prendront obligatoirement connaissance des avis formulés par les chambres régionales des comptes sur la gestion des collectivités. Ces observations, dont la confidentialité avait été supprimée en 1990, devraient désormais faire l'objet d'une lecture publique. Il en ira de même pour les objections formulées par le préfet sur la légalité de certaines délibérations. Un bilan des sociétés d'économie mixte devra être fourni aux membres des assemblées délibérantes. Bien qu'ils gèrent des fonds publics, ces organismes satellites échappent en grande partie au contrôle des assemblées, ce qui n'est pas sans *conséquences sur les finances* locales, comme le montre chaque année le rapport de la Cour des comptes.

Principale innovation du texte : les élus locaux pourront être traduits devant la Cour de discipline budgétaire. Cette mesure envisagée par Gaston Defferre, mais enterrée avant qu'elle ne fasse l'objet d'un projet de loi, met fin à une étonnante impunité. Elle ne s'exerce toutefois que dans deux cas : la non-exécution de décisions de justice, et la réquisition illégale du comptable.

Dernière disposition : en matière d'urbanisme, de marchés et de délégations de services publics, les décisions déférées devant le tribunal administratif sont immédiatement suspendues si le préfet qui les juge illégales demande un sursis à exécution.

R. Ri.

Les premières réactions

□ **M. Pierre Moscovici, trésorier national du Parti socialiste,** a déclaré, jeudi 10 septembre, que le bureau exécutif du PS avait discuté, mercredi, des dispositions du projet de loi. *« Le bureau exécutif a souligné qu'encadrer le financement des activités politiques par des personnes morales peut aller dans le bon sens,* a indiqué le trésorier, *mais que cela pose des problèmes par rapport à la loi de janvier 1990, qui a été appliquée avec rigueur. La suppression des dons d'entreprises suppose que soit assuré un financement public à la hauteur des besoins. La démocratie a un prix. »*

□ **M. Jacques Boyon, trésorier du RPR,** nous a déclaré, mercredi : *« C'est une fausse bonne mesure. Elle paraît bonne mais en réalité elle est mauvaise. On était arrivé à une bonne transparence et aujourd'hui on interdit sans laisser aucune ouverture. C'est une prime au retour des pratiques occultes. Les Français comprendront mal que l'impôt finance la totalité de l'activité des partis. »*

□ **M. Georges de la Loyère, trésorier de l'UDF,** nous a indiqué : *« Le gouvernement avait fait voter en 1990 un texte qui clarifiait les choses. Deux ans après, il revient en arrière. Cela n'a aucun sens. Les partis politiques vont se retrouver totalement dépendants du gouvernement. On peut dès lors s'interroger sur les critères d'attribution de l'argent. »*

□ **M. Brice Lalonde, président de Génération Écologie,** a réagi, mercredi, en disant : *« C'est la sclérose assurée de la vie politique française, une manœuvre qui consiste à organiser l'accaparement de l'argent public par les partis qui ont naguère détourné sans vergogne l'argent public ou privé. Si les entreprises ne peuvent plus contribuer publiquement et légalement à la démocratie, laissons alors à chaque contribuable le droit de le faire en déduction de son impôt. »*

□ **M. Dominique Chaboche, vice-président du Front national,** estime, au contraire, que le projet gouvernemental *« va dans le bon sens. Si un président ou un PDG d'entreprise décide de donner à un parti,* nous a-t-il déclaré, *cela peut être assimilé à un détournement d'actifs ».*

M. Henri Nallet et les « faux derches »

« Depuis hier, je m'amuse beaucoup à voir la tête des faux derches, hommes politiques, chefs d'entreprise ou publicitaires, qui étaient tout heureux de voir les socialistes en prendre plein les dents », nous a déclaré, jeudi 10 septembre, M. Henri Nallet, ancien trésorier de la campagne du candidat François Mitterrand en 1988. Selon l'ancien garde des sceaux, le projet de loi présenté au conseil des ministres marque *« un réel progrès de l'Etat de droit ». « Le projet peut parfaitement fonctionner,* affirme M. Nallet, *à la condition de baisser très sensiblement le plafond des dépenses. J'estime que cent cinquante mille francs suffisent amplement pour mener une campagne dans une circonscription législative ».*



« transparence de la vie économique

des dons d'entreprise

Les pouvoirs de contrôle

Les premières

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Au lendemain de la mutinerie

La centrale de Moulins-Yzeure a été totalement évacuée

Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, s'est rendu, mercredi 9 septembre, à la maison centrale de Moulins-Yzeure (Allier), dévastée la veille par une mutinerie (*le Monde* du 10 septembre). En raison de l'importance des déprédations, l'établissement a dû être totalement évacué. Une partie de la détention sera rouverte dans trois jours, lorsque les réparations les plus urgentes auront été faites. Dans le cadre de l'enquête judiciaire, les gendarmes devaient entendre les détenus mis en cause par les surveillants avant leur transfert vers d'autres établissements. Une enquête administrative a également été ouverte.

« Nos célébrités vont nous quitter »

MOULINS

de notre envoyée spéciale

Il est debout près du téléphone, un grand papier blanc à la main. *« Je n'ai jamais fait un transfert pareil ! Quatre prisons en une nuit : Saint-Quentin, Varces, Bonneville, Aiton ! »* Il lève les yeux, sourit à un surveillant qui se prépare lui aussi à s'occuper d'un transfert et repose la feuille sur le bureau en soupirant. *« Ça ne doit pas être des tendres. Pour onze détenus, j'ai une voiture devant et deux voitures derrière ! »*

La direction de l'établissement vient de communiquer aux surveillants les premières listes des détenus qui seront transférés dans la nuit vers de nouvelles prisons. Les chiffres circulent, les feuilles passent de main en main : l'administration pénitentiaire doit organiser dans la nuit cent soixante-douze tranferts de détenus souvent « dangereux ». Dans le local du standard de la centrale de Moulins, les gardiens se bousculent autour du téléphone pour prévenir leurs familles. *« Je vais rouler toute la nuit,* indique l'un deux à sa femme. *Tu fais comme d'habitude : tu prépares la rentrée sans moi. Et tu préviens la femme d'Henri : il a un transfert vers Lyon, il ne faut pas qu'elle s'inquiète. »*

Des locaux très endommagés

Il jette un coup d'œil entre les barreaux de la fenêtre. A vingt mètres du standard, les détenus sont regroupés sur le terrain de football grillagé de la prison. Allongés sur l'herbe, appuyés aux poteaux des buts, ils bavardent par groupes de trois ou quatre au pied des bâtiments de l'administration. Il y a là Georges Ibrahim Abdallah, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises ; Lionel Cardon, le meurtrier des époux Aran et d'un brigadier ; Michel Vaujour, qui s'était évadé de la Santé par hélicoptère, et Lionel Collard, le responsable de la tuerie d'Auriol. *« Toutes nos célébrités vont nous quitter,* sourit un surveillant. *De toutes façons, ce ne sont pas tellement eux qui cassent. »*

Après une visite de la centrale, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, a décidé d'évacuer l'ensemble des détenus vers d'autres établissements. Les locaux sont très endommagés et la sécurité ne peut pas être assurée dans l'immédiat : malgré les fouilles effectuées dans la matinée par les surveillants, six trousseaux de clés restent introuvables et la plupart des équipements de sécurité ont été détruits. Il faut nettoyer les locaux, rétablir l'électricité et réparer les téléphones qui ont été abîmés avant d'entamer, dans trois jours, la réouverture progressive de la détention. La centrale devrait d'abord accueillir une quarantaine de détenus – *« les moins dangereux »* – avant d'entamer une « montée en puissance » dont l'ampleur dépendra de l'avancée des travaux.

« Certains n'ont rien à perdre »

Les surveillants de Moulins-Yzeure se disent tous soulagés : depuis le début de la matinée, ils refusaient obstinément de travailler dans des locaux dévastés. *« Les murs sont noirs de fumée, il n'y a plus d'électricité, les postes de sécurité ont été détruits avec les barres de musculation du terrain de sport, et il y a de l'eau partout,* lance l'un d'eux. *Quand je suis passé, dans l'après-midi, les murs étaient encore chauds à cause des incendies. »* Les équipements de sécurité ont été détruits, le quartier disciplinaire a été totalement ravagé, mais les cellules et la salle de repos des détenus sont intacts. Les 2 000 mètres carrés d'ateliers ont été saccagés, mais la partie qui accueillait les travaux les plus mal payés a été plus durement attaquée. Seules quatre cellules ont été incendiées : certains des mutins ont profité de l'émeute pour effectuer des règlements de comptes.

Au pied de l'escalier qui mène à l'administration, un surveillant à la paupière bleutée remplit ses papiers de sécurité sociale en rassurant tous ceux qui l'entourent sur son état de santé. C'est à lui que les deux détenus qui ont entamé la mutinerie ont pris le premier trousseau de clés. Jeté à terre à l'issue d'une sortie sur le terrain de sport, il a fait partie des vingt-quatre otages qui ont passé la nuit en détention. *« Ils nous ont répartis en deux groupes, puis rassemblés dans une pièce, puis séparés à nouveau avant de nous enfermer dans les douches,* raconte-t-il. *J'ai été libéré plus tôt que les autres à cause de ma blessure. Il n'y a pas eu de brutalité, mais on avait très peur : on sentait l'odeur de l'incendie et on entendait le bruit de la casse et du moteur des hélicoptères. »*

Il se tait un instant, puis soupire. *« Les détenus, on ne sait jamais comment les prendre. En fait, ce sont ceux qui ont l'air le plus calme qui bougent le plus. Il y en a qui sont libérables en 2048 ! Ils n'ont rien à perdre, il suffit d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. »* Il évoque alors l'incident qui s'était produit la veille de la mutinerie : deux détenus qui étaient remontés du terrain de sport avec des agrès de musculation ont brisé un système de sécurité. Le soir-même, ils étaient en quartier disciplinaire. *« Il y avait un peu de tension,* admet un surveillant. *D'ailleurs, quand la mutinerie a eu lieu, ils ont commencé par libérer les détenus qui étaient au mitard. »*

Pendant cette nuit de dévastation, les mutins n'ont pas répondu aux appels à la « discussion » lancés par les forces de l'ordre, mais ils ont écrit. Dans une lettre remise dans la nuit aux autorités, ils se plaignent de la sévérité des condamnations et de la rigueur des libérations conditionnelles et des permissions de sortir. L'essentiel de leurs doléances concernent cependant le mouvement de protestation des surveillants : condamnés en raison de leur non-respect de la loi, les mutins acceptent mal d'être *« pris en otages »* par des surveillants qui enfreignent la loi sans encourir de sanctions.

La veille du drame, un détenu avait d'ailleurs envoyé au directeur de l'établissement, au procureur de la République à l'inspection des services pénitentiaires et à un avocat parisien une lettre dactylographiée dans laquelle il se plaignait du comportement d'une dizaine de surveillants *« activistes et revanchards »*. Insistant sur les *« risques de dérapage à la maison centrale du CP de Moulins-Yzeure »*, il dénonçait *« l'abandon de postes complètement irresponsable des surveillants du 18 au 24 août 1992 »*. *« C'est vrai, ils ont mal digéré le mouvement,* admet un surveillant. *La prison était aux mains des forces de l'ordre et, du coup, ils sont restés une semaine en cellule quasiment sans bouger. Les CRS les descendaient sur le terrain de sport mais c'est tout. Il n'y avait ni parloirs, ni activités, ni travail, et ça laisse forcément des traces. »*

ANNE CHEMIN

Les failles du système de sécurité

La maison centrale de Moulins-Yzeure, dans l'Allier, est un établissement récent : programmée alors que M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux, à la fin des années 70, elle a été mise en service en 1984. Destinée à accueillir les prisonniers condamnés à de longues peines et les détenus les plus difficiles, cet établissement dispose d'équipements de sécurité « lourds » et d'effectifs renforcés : 120 surveillants pour 172 détenus, soit 70 surveillants pour 100 détenus alors que la moyenne nationale est de 36.

La mutinerie a cependant fait apparaître une faille du système de sécurité : le manque de sectorisation. Dans les prisons les plus récentes, les bâtiments et les unités sont isolés les uns des autres afin d'éviter que les mouvements collectifs se propagent rapidement au sein de l'établissement. A Moulins-Yzeure, c'est l'inverse qui s'est produit : après s'être emparés des trousseaux de clés trouvés sur les surveillants agressés, les détenus se sont rendus maîtres de la quasi-totalité de la prison. Les unités de vie collectives, les unités de vie particulières, le rond-point et les ateliers ont été très occupés. L'infirmerie, les cuisines, et les magasins ont cependant été épargnés grâce à un dispositif de sécurité qui autorise l'ouverture d'un seul côté, celui de l'entrée.

Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, s'est rendu jeudi 10 septembre à la maison centrale de Moulins-Yzeure en compagnie d'un ingénieur de l'administration pénitentiaire chargé de faire une première évaluation des dégâts. Des études plus précises devraient suivre afin de déterminer avec précision les conséquences de la mutinerie et les possibilités de réfection. L'administration pénitentiaire pourrait alors profiter de ces travaux pour corriger les failles du système de sécurité de Moulins-Yzeure. Les systèmes de sécurité des principales maisons centrales ont été revus ces dernières années : l'équipement de la prison de Saint-Maur (Indre) a été refait après la grave mutinerie de 1987, qui avait causé 70 millions de francs de dégâts et celui d'Ensisheim a été revu après la révolte de 1988. Les travaux engagés à la maison centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) se sont achevés pour leur part en 1991.

A. C.

Deux arrêts de la cour d'appel de Toulouse

La genèse difficile d'une jurisprudence dans les affaires de sang contaminé

La première chambre civile de la cour d'appel de Toulouse a rendu, mardi 8 septembre, deux arrêts différents sur des affaires de contamination par le virus du sida à l'occasion de transfusions sanguines. Ils illustrent les difficultés rencontrées actuellement par les juges pour établir une jurisprudence en matière d'indemnisation du risque thérapeutique. A l'obligation de moyens imposée aux médecins, faut-il ajouter l'obligation de résultats ?

TOULOUSE

de notre correspondant

Première affaire : chez une femme transfusée à trois reprises, en décembre 1982, février 1983 et mars 1984, les médecins diagnostiquent un sida en 1989. Un an plus tard, elle meurt des suites de sa maladie.

Le 20 février 1992, le tribunal de grande instance accorde à la famille de cette patiente 1 million de francs en réparation du préjudice personnel subi par la victime, et diverses sommes à ses enfants et affiliés. Devant la cour d'appel, le CRTS (Centre régional de transfusion sanguine) a plaidé qu'il ne pouvait être tenu à une obligation de résultat mais que, participant d'une opération médicale, il était tenu à une obligation de moyens *« qui inclut une obligation de sécurité »*. En d'autres termes, le fournisseur doit veiller, à l'aide des techniques les plus récentes et les plus éprouvées, à fournir un produit de qualité *« propre à assurer l'intégrité de la personne physique du malade »*. Les parents de la victime ont, de leur côté, soutenu que les germes infectieux étaient connus depuis 1981 et que, dès 1982, les milieux médicaux connaissaient les risques de transmission du sida par le sang.

Cette thèse n'a pas été retenue par la cour d'appel, qui estime dans son arrêt qu'aucune preuve n'atteste qu'en 1982 le CRTS *« avait une connaissance précise et exacte du risque de transmission... »*. Elle constate également qu'il n'est pas établi qu'à l'époque *« il existait des moyens fiables pour déterminer la présence du virus dans le sang collecté »*. Le Centre de transfusion sanguine n'a donc pas, selon la cour d'appel, *« manqué à son obligation de moyens ni à son obligation spécifique de sécurité »*. Un complément d'expertise a cependant été ordonné afin de savoir si l'apparition du sida aurait pu être retardée en prévenant, dès 1985, les médecins traitants de la victime qu'un des donneurs était séropositif.

La deuxième affaire remonte à octobre 1984. Une femme reçoit des concentrés de globules rouges. En mai 1987, elle découvre qu'elle est séropositive. Le 20 février 1992, le tribunal de grande instance de Toulouse condamne le CRTS à lui verser 1 920 000 F en réparation du préjudice.

Par la suite, le CRTS fait appel, au motif principal qu'il s'estime mandataire de l'Etat en matière de politique transfusionnelle et que *« la faute du mandataire engage la responsabilité du mandant »*. En conséquence, il préconise le renvoi de l'affaire devant un tribunal administratif. L'argument est rejeté par la cour d'appel, qui a estimé que l'Etat n'avait pas donné *« mandat administratif »* aux centres de transfusion. Sur le fond, le centre de Toulouse a tenté de montrer qu'il n'était pas en mesure, en octobre 1984, de déceler la présence du virus dans le sang d'un donneur et qu'il n'existait alors aucun produit de substitution. La cour d'appel ne l'a pas entendu ainsi. Elle estime en effet que le CRTS de Toulouse était, à l'époque, *« parfaitement informé »* des risques du sida, d'autant qu'il avait participé aux recherches en cours. Autant dire que le centre s'est rendu coupable d'un *« manquement à l'obligation de moyens et à l'obligation de sécurité »*. La cour d'appel a donc condamné le CRTS à verser 2 millions de francs à la malade contaminée par le virus du sida et 50 000 F à son mari.

GÉRARD VALLÈS



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

« Feu vert » pour le groupe Dassault

Le gouvernement autorise la vente de Mirage à Taïwan

Le groupe Dassault a reçu le « feu vert » des autorités françaises pour entamer avec Taïwan des discussions sur un plan commercial et technique pour la vente de Mirage 2000-5. Le constructeur avait déjà obtenu une autorisation préalable de prospection de ce marché avant que le président George Bush se soit décidé à demander au Congrès américain son approbation pour la vente de F-16 A et B de l'industriel General Dynamics.

Ces indications ont été données, mercredi 9 septembre, de sources industrielle et militaire françaises durant le Salon aéronautique de Farnborough, en Angleterre, où l'on a précisé que les derniers obstacles politiques viennent d'être levés.

La vente éventuelle de Mirage 2000-5 (la version « export » et modernisée du Mirage 2000-DA dans les escadrons de la défense aérienne française) avait fait l'objet de points de vue divergents (le Monde du 13 mai) entre les différentes administrations impliquées dans ce contrat avec un client qui pratique le règlement comptant de ses commandes d'armements. Si le Quai d'Orsay était majoritairement défavorable à ce projet, l'Hôtel Matignon, le ministère de la défense, le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, l'administration des finances en étaient globalement partisans en dépit des fortes pressions exercées sur la France pour qu'il n'y ait pas de Mirage 2000-5 en service dans l'armée de l'air taïwanaise.

A plusieurs reprises, durant les jours précédents, Taïwan a fait savoir qu'il était prêt le cas échéant à diversifier ses approvisionnements militaires, en partageant ses commandes aéronautiques, comme c'est déjà le cas pour l'achat à la fois aux Etats-Unis et à la France de frégates de surveillance.

PARIS

Après la contestation de l'accord

Faux départ pour les mal-logés de Vincennes

Mercredi 9 septembre, le camp des mal-logés de Vincennes devait être levé. Toutefois, l'incertitude demeurait : les quelque 300 familles repliées depuis plusieurs mois sous des tentes à proximité du château allaient-elles accepter le protocole d'accord conclu une semaine plus tôt par la préfecture de Paris et le Conseil des Maliens de France (CMF)? Ce texte, résultat de longues discussions, prévoyait le relogement provisoire en banlieue des familles les plus nécessiteuses et le retour – provisoire lui aussi – des autres dans leurs foyers. Dix-huit familles avaient déjà été relogées dans les Yvelines dès le 4 septembre. La suite logique devait être le transfert de dix-sept autres en région parisienne dans l'après-midi du 9 septembre et la levée du camp avant minuit.

Très vite, dans la matinée, deux coalitions s'étaient dessinées. Les partisans de l'accord, regroupés autour de M. Makan Sidibé, président du CMF, cherchaient à expliquer aux mal-logés qu'ils pouvaient rentrer chez eux et que tous les dossiers seraient suivis. Autre signataire, l'association pour le relogement en Ile-de-France (ARIL) peinait toujours à trouver des hébergements provisoires, en raison de l'opposition des maires de banlieue.

« Traître ! »

Ceux-ci avaient rejoint mardi des associations proches de l'extrême gauche et des familles insatisfaites dans un front hétéroclite du refus. Des élus de plusieurs communes étaient venus dans le village de tentes pour parler des conditions déplorables de relogement dans les Algéco, que ce soit au bord d'une autoroute à Meudon, ou dans un terrain boueux à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne). Mercredi, quatre représentants des mal-logés avaient été invités à visiter ces baraquements. Ils en avaient dressé une description apocalyptique : « Il y a de la boue partout. Les enfants doivent marcher une heure pour aller à l'école. »

Avant l'arrivée des bus prévue pour 15 heures, le nouveau « comité de soutien » exhortait les familles à rester sur place, évoquant le cas de familles « relogées » le 4 septembre dans les Yvelines et déjà revenues à cause de l'éloignement. Il en profitait pour désigner le « traître » Makan Sidibé à la vindicte populaire, en lui prêtant des ambitions ministérielles au Mali. Cependant, lorsque celui-ci apparut derrière les barrières de sécurité, la foule accourut pour lui demander des précisions. Le président du CMF laissa alors la parole au directeur général de l'ARIL, M. Xavier Madrolle. Juché sur une chaise, l'homme du relogement déclama les noms et les affectations des dix-sept familles concernées : Viroflay et Thiverval-Grignon, dans les Yvelines, Nanterre (Hauts-de-Seine), Saint-Prix (Val d'Oise), Athis-Mons (Essonne) et Savigny-le-Temple.

A l'appel de leurs noms, ces familles prirent leurs bagages et partirent vers l'inconnu. De l'autre côté de la vitre, quelques femmes retenaient leurs larmes. Leurs enfants, le regard triste, subissaient les quolibets alarmistes de leurs camarades : « Vous allez habiter dans une forêt. Attention aux loups ! »

Dehors, les partisans de l'accord savouraient le départ des bus comme une première victoire. Ils devaient rapidement déchanter après de nouveaux palabres. En effet, la quasi-totalité des mal-logés restants refusaient de quitter le village de toile bleue de la cour des Maréchaux.

Devant le fait accompli, les représentants de l'ARIL et des négociateurs ont accordé aux familles une nouvelle journée de sursis, en les prévenant que, si elles persistaient dans leur refus, leur dossier ne serait plus suivi.

Quant aux autres familles, celles qui n'ont pas encore reçu de propositions, elles se disent prêtes à camper tant qu'un logement, même provisoire, ne leur sera pas trouvé. Le préfet des Hauts-de-Seine a aussitôt réagi en demandant la réquisition d'un immeuble.

GUILLAUME CLÉMENT

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Courier expédie Agassi

Les deux joueurs qui ont gagné les trois premières levées du grand chelem 1992 de tennis, Jim Courier (Melbourne et Roland-Garros) et André Agassi (Wimbledon) s'affrontaient, mercredi 9 septembre, en quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis. En dépit de la faveur donnée par le public à son adversaire, Jim Courier s'est imposé en quatre manches pour la cinquième fois consécutive. En demi-finale, le numéro un mondial sera opposé à Pete Sampras, facile vainqueur du Russe Alexander Volkov. Dans le tournoi féminin, la surprise est venue de l'Espagnole Arantxa Sanchez, qui a éliminé l'Allemande Steffi Graf en quart de finale.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

A peine sorti du court où il venait de gagner en compagnie de Michael Stich un match des quarts de finale du double, John McEnroe a passé, mercredi soir 9 septembre, un veston et noué une cravate. En tenue de ville, il est allé prêter main forte au commentateur de la chaîne cablée USA qui diffuse en direct les Internationaux de tennis des Etats-Unis. La présence d'un expert de ce calibre au micro semblait requise par l'importance de l'événement qui était proposé au public de Flushing Meadow et aux téléspectateurs.

C'était un quart de finale des simples messieurs entre Jim Courier et André Agassi mais, de l'avis de beaucoup, cela aurait aussi bien pu être la finale. En tête du classement mondial des joueurs, le premier a gagné les Internationaux d'Australie et de France au début de la saison. Donné en neuvième position par l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels (ATP), le second s'est adjugé Wimbledon. Bref cela composait une affiche explosive entre deux joueurs identiques sur le plan technique, parce que sortis du moule Bollettieri, et différents sur le plan humain parce que de tempéraments opposés.

Si un sondage avait été fait parmi les 20 000 spectateurs, André Agassi serait sans doute apparu comme le favori du public. Jimmy Connors et John McEnroe éliminés des simples, c'était à lui de faire le *show*. On s'enthousiasmait pour la rage de vaincre de Connors, on huait les accès de fureur de McEnroe.

Que trouve-t-on de particulier à Agassi ? « L'essentiel, c'est le look », dit-il pour les besoins d'une publicité. Un précepte qu'il a appliqué à la lettre. Queue de cheval décolorée, boucle d'oreille, cuissards criards, chemise taillée pour découvrir son nombril à chaque mouvement : André Agassi passe pour un garçon *cool* ou pour un produit du marketing. En tout cas, il ne laisse pas indifférent.

Plus de soixante fautes directes

Agassi redoutait manifestement cette confrontation avec son ancien camarade d'entraînement de l'académie Nick Bollettieri. Sa victoire à Wimbledon était censée lui avoir apporté la sérénité qui avait semblé être sa principale lacune lors de ses trois échecs en finale de tournois du grand chelem. Agassi n'en a pas moins été éliminé en quatre manches et 3 h 48 minutes de jeu.

L'affaire aurait été classée beaucoup plus rapidement si Courier, qui a eu trois balles de set dans le tie-break de la deuxième manche, n'avait pas gâché une volée alors que le court était tout entier ouvert. Après cette bévue, il a laissé Agassi aligner cinq points et enlever ce set. C'était contre le cours du jeu. Contracté, le *kid* de Las Vegas a multiplié les fautes directes (plus de 60) tandis que Courier le bombardait d'aces (22 au total). Cela permit au numéro un mondial d'avoir 26 balles de break tandis qu'Agassi en obtint seulement 9 durant toute la partie. Le rapport de force entre les deux joueurs a été maintenu pendant les deux premiers sets parce que Courier a converti seulement 4 des 17 balles de break dont il a disposé alors, tandis que le rapport était de 3 sur 5 pour Agassi. Mais dans les deux manches suivantes la proportion est devenue favorable à Courier (4 sur 9) alors qu'elle baissait pour Agassi (1 sur 4).

Le résultat pouvait déconcerter les fans du dernier champion de Wimbledon. Pourtant, il n'avait rien de très étonnant. Courier était sorti vainqueur de leurs quatre dernières rencontres. Depuis un an, il s'est solidement installé à la place de premier mondial tandis qu'Agassi chutait dans le classemen. Ceux qui comptaient sur lui pour remplir les stades vont peut-être s'apercevoir qu'il ne suffit pas de porter un accoutrement spectaculaire et de lancer ses chemises trempées de sueur à la foule pour produire un bon tennis.

ALAIN GIRAUDO

LES RÉSULTATS DU 9 SEPTEMBRE

Simple hommes

Quarts de finale

Première moitié du tableau

J. Courier (E-U, n° 1) b. A. Agassi (E-U, n° 8) 6-3, 6-7, 6-1, 6-4 ; P. Sampras (E-U, n° 3) b. A. Volkov (CEI) 6-4, 6-1, 6-0.

Simple femmes

Quarts de finale

Deuxième moitié du tableau

M. Maleeva-Fragnière (Sui., n° 9) b. M. Maleeva (Bul.) 6-2, 5-3 abandon ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 5) b. S. Graf (All., n° 2) 7-6, 6-3.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

FOOTBALL : la Bulgarie bat la France, 2 à 0

Les leçons de Sofia

La France a perdu son premier match des éliminatoires de la Coupe du monde en s'inclinant, 2 à 0, face à la Bulgarie, mercredi 9 septembre à Sofia. Les deux buts ont été inscrits au cours de la première mi-temps par les Bulgares Hristo Stoïchkov, sur penalty, et Krassimir Balakov. Après sa victoire en Finlande, en mai dernier, la Bulgarie est désormais seule en tête du groupe 6, avec quatre points.

SOFIA

de notre envoyé spécial

Agenouillé sur la pelouse, Jean-Pierre Papin levait les bras au ciel. Mais la surface de réparation n'était pas la bonne, le geste habituel de triomphe s'était transformé en signe de dénégation impuissante. La meilleure arme de l'équipe de France s'était symboliquement retournée contre elle. JPP, le buteur miracle, venait de se métamorphoser en défenseur catastrophe, en fauchant maladroitement un attaquant bulgare qui n'en espérait pas tant. Le cache-misère du football français, devenu le révélateur de ses lacunes, venait d'offrir un cadeau inattendu à la grande vedette bulgare, qui prétend lui arracher son ballon d'or, le titre de meilleur joueur européen.

Hristo Stoïchkov n'a manqué ni son penalty, ni l'occasion de se réconcilier avec le public sofiote qui l'avait conspué, quinze jours auparavant, pour avoir raté un de ces coups de pieds décisifs au cours d'un match amical. Dans le cratère noirâtre du stade Vassil Levski, qui n'allait plus tarder à s'embraser de feux de joie improvisés, Stoïchkov avait écrit la nouvelle préface d'un classique vieux de soixante années : une défaite française. Il avait surtout administré la première des trois leçons d'un football bulgare renaissant à l'adresse d'un jeu français qui ne parvient pas à enrayer sa décadence.

Cette leçon-là tient de la tautologie : pour gagner une partie de football, il faut d'abord de bons joueurs. Face aux approximations tricolores, à ces ballons lancés en avant comme des prières vaines, les Bulgares ont prouvé qu'ils en possédaient suffisamment pour masquer leurs points faibles. Ils se nomment Emil Kostadinov, Luboslav Penev et Hristo Stoïchkov. Bien soutenus par deux milieux de terrain, ils ont transformé leur sélection, traditionnellement tournée vers la défense, en apologie du jeu offensif. Mercredi, à force d'accélérations, de dribbles, de talonnades, les trois attaquants se sont chargés de montrer aux Français de quels joueurs ils manquaient, et de quelle qualité ils semblaient presque dépourvus : la technique, la simple adresse avec une balle au pied.

Entre naïveté et laisser-aller

Dans ce trio d'avants, sans doute unique en Europe, la vedette revient incontestablement à Hristo Stoïchkov. L'attaquant du FC Barcelone, habitué des déclarations fracassantes à défaut d'être toujours pertinentes, n'a même pas besoin de toucher un ballon pour créer le spectacle. Un match est pour le Bulgare l'occasion d'une grande mise en scène, pendant laquelle il joue son rôle favori de martyr, de génie incompris des terrains. Un carton jaune devient le prétexte d'un interminable one-man-show, avec bouderie, prise du public à témoin, regards noirs en direction des arbitres. Quitte à se montrer parfois insupportable, Stoïchkov a compris que l'arme psychologique pouvait parfois suffire pour faire basculer un match. « Quand j'aborde un match, expliquait-il à l'hebdomadaire France Football, je n'ai qu'une idée en tête : réussir un but, une faute, quelque chose pour l'emporter. » C'est la deuxième leçon de la soirée de Sofia. Lorsqu'ils entrent sur le terrain, les Bulgares semblent animés par un besoin viscéral de s'imposer, qui les pousse souvent à des comportements excessifs. Mercredi soir, la roublardise de ces joueurs, la solidarité de ce groupe pourtant hétéroclite, formé, comme l'équipe danoise, de mercenaires et de jeunes, renvoyait un écho ironique au jeu timoré des Français, qui semblent toujours osciller entre naïveté et laisser-aller.

Les Bleus paraissaient à nouveau frappés de cette crise de confiance qui expliquerait leur série noire d'une année sans victoire. Comment pourrait-il en être autrement ? L'encadrement français n'a, semble-t-il, tiré aucun enseignement de la débâcle suédoise. Gérard Houllier a pris une succession difficile, en assumant une continuité qui se refusait à apurer les comptes de la gestion précédente, qui ne remettait à plat aucun des grands problèmes soulevés en Suède, comme celui de la préparation des joueurs – l'entraîneur bulgare se déclare ainsi très méfiant à propos des longs stages de préparation dont raffolent les sélectionneurs tricolores.

Voilà la troisième leçon : il y a un an, les Bulgares s'inclinaient à domicile face aux Suisses, perdant toutes chances de se qualifier pour l'Euro 92. Cette défaite a eu le mérite de provoquer une prise de conscience et un changement radical dans la sélection nationale. Dimitar Penev, ancien international et entraîneur du CSKA Sofia, a succédé à un sélectionneur très « ancien régime ». Il s'est empressé de rappeler tous les joueurs évoluant à l'étranger, pour la plupart en Espagne et au Portugal, puis de rebâtir un groupe, en incorporant les meilleurs jeunes restés en Bulgarie. Les résultats n'ont pas tardé à suivre. D'autant plus, que face aux changements de régime, à la crise économique, les clubs bulgares avaient eux aussi changé de structures.

Pour ne pas subir la fuite de leurs jeunes talents, ils ont préféré organiser leurs départs. Les transferts financent ainsi ces clubs devenus professionnels, qui ne peuvent plus compter sur l'aide financière de leurs anciens ministères de tutelle. Les joueurs de l'étranger – ils étaient onze sur seize contre la France – reviennent ainsi en sélection aguerris, enrichis par des expériences variées.

Symboliquement, les trois seuls joueurs « étrangers » de la sélection de Gérard Houllier lui coûtent bien plus qu'ils ne lui apportent. Le passage brillant d'Eric Cantona en Angleterre s'est transformé en exil dédaigneux, loin de la médiocrité bleue. Le séjour de Laurent Blanc à Naples a abouti à un échec, qui le prive aujourd'hui d'un vrai club, et d'une place à part entière dans l'équipe de France. Quant à Jean-Pierre Papin, son rêve du Milan AC ne lui rapporte pour l'instant que des déconvenues, et une solide crise de confiance.

JÉRÔME FÉNOGLIO

CULTURE

CINÉMA

De pères en fils

Le festival de Montréal rend hommage à Tim Burton après avoir montré le premier film de Daniel Bergman, sur un scénario d'Ingmar

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Le seizième Festival des films du monde à Montréal a donné son Grand Prix des Amériques au *Versant obscur du cœur*, d'Eliseo Subiela (*le Monde* du 9 septembre). Se déroulant du 31 août au 5 septembre, il eut affaire à forte concurrence médiatique cette année : les séquelles de l'ouragan «Andrew», le référendum français sur Maastricht, l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et le débat constitutionnel au Canada, à moins de trois semaines du vote populaire. Ce dernier thème est au centre du film de Jacques Godbout, présenté en première mondiale, *le Mouton noir*, portrait du Québec pendant l'année qui a suivi l'échec de la rencontre de Meech Lake en juin 1990.

Le titre évoque l'image traditionnelle du Canada français au sein de la Fédération, mais aussi celle de Jacques Godbout dans la société qu'il décrit, même s'il connaît bien son monde – certains des notables interrogés sont même des amis d'enfance. La réaction du public et de la critique a traduit le clivage linguistique (les anglophones sont contre, les francophones pour), sans qu'on sache s'il en serait allé de même avec un pendant anglophone au film, envisagé puis annulé.

Ingmar Bergman avait beau n'être pas physiquement présent à Montréal, il l'était à l'écran au travers de deux films en compétition officielle : *Sofie*, réalisé par l'une de ses comédiennes favorites, Liv Ullmann, et *les Enfants du dimanche*, signé de son fils Daniel, sur un scénario de papa. Un scénario assez proche, somme toute, de celui des *Meilleures Intentions*, qu'Ingmar Bergman avait confié à Bille August (Palme d'or au dernier Festival de Cannes). Là, Bergman racontait les prémisses d'une union qui devait se révéler délicate avant même d'exister. Ici, il relate l'impact sur l'enfant de huit ans qu'il était alors des relations tendues entre sa mère et son pasteur de père.

L'hérédité reparaît

Daniel Bergman, qui fut, gamin, stagiaire sur *Sonate d'automne*, a tout fait pour se démarquer de son père. Agé aujourd'hui de vingt-neuf ans, après avoir commencé comme technicien (électro, machino), il collabore avec Andreï Tarkovski pour *le Sacrifice* puis produit des émissions pour enfants à la télévision. Mais l'hérédité un instant étouffée reparaît : *« Un été,* [mon père et moi] *écrivions côte à côte, sur son île de Farö, l'un comme l'autre un peu en panne sur nos projets respectifs. J'avais souvent travaillé avec des cinéastes de moindre qualité, me disant, à chaque plan, que je pouvais faire mieux.*

» Un jour, mon père se demande, à haute voix, s'il n'y aurait pas un sujet pour moi dans son autobiographie, la Lanterne magique. *Il y en avait un : l'épisode de la bicyclette* [la randonnée du jeune Ingmar avec son père qui s'en allait prêcher dans une église de campagne]. » Une demi-heure plus tard, il était convenu qu'Ingmar écrirait et Daniel mettrait en scène – *« et on s'en est tenu là »*. Ingmar a eu raison, le film de Daniel témoigne d'une grande maîtrise et, mieux, d'une personnalité distincte. Il obtiendra le Prix de la meilleure photo, il méritait plus.

Situé dans le Copenhague de 1886, *Sofie* a pour personnage central une jeune femme qui, ne pouvant assumer sa passion pour un peintre parce qu'il est juif, se résigne à épouser un aimable drapier qu'elle ne peut se résoudre à aimer. Elle ne reverra le peintre que bien des années plus tard, au cours d'une vente aux enchères... Le film évoque l'antisémitisme de l'époque mais, privilégiant les rapports heureux entre Sofie et ses parents ou son jeune fils, Liv Ullmann néglige un peu le versant obscur de son héroïne. Elle remportera cependant le deuxième prix du Festival.

Aube sanglante, premier film chinois de la compétition, est également réalisé par une femme. Li Shaohong reprend la trame de *Chronique d'une mort annoncée* de Gabriel Garcia Marquez. Mais, en situant l'intrigue dans la Chine d'aujourd'hui, elle y apporte une modification de taille : le «mort» à venir, accusé par deux jeunes gens d'avoir défloré leur sœur, d'avoir donc ruiné son mariage et sa famille, n'est plus le fils d'un propriétaire terrien mais l'instituteur du village. Parallèlement, Li Shaohong dresse un portrait dur (et pluvieux) de la dégradation des rapports humains dans un univers où chacun épie son voisin, et de l'inertie presque institutionnalisée des paysans estimant que *« quelqu'un d'autre a sûrement prévenu »* l'instituteur. Sorti en Chine durant seulement un mois, quasi clandestinement, *Aube sanglante* a été interdit à l'exportation pendant deux ans.

Tout aussi remarquablement écrit et réalisé, mais plus séducteur, *Heartstrings*, de Sun Zhou, n'est pas moins subversif. Le film fouille la relation entre un grand-père et son petit-fils qui lui est confié pendant le divorce des parents. Le vieillard est un ancien acteur de l'Opéra de Pékin. Le gamin, doit s'entraîner au métier, qu'il déteste, contraint et forcé. Sun Zhou souligne discrètement la lutte que mènent nombre d'intellectuels chinois pour résister à l'élimination de leur passé culturel.

Son passé culturel, le réalisateur Tim Burton *(Batman)* y plonge avec délices. Serti d'extraits, de *Frankenweenie* (où le gamin Tim flanqué de Maman Shelley Duvall transforme son chien en «monstre des temps anciens») à *Batman 1* et 2, en passant par un *Aladin* presque inédit, l'hommage que lui rendait le Festival le laissait plutôt pantois. *« J'ai l'impression de participer aux Grands Moments de l'équipe jamaïcaine de bobsleigh !* s'écriait le jeune homme anguleux, tout en cheveux et tics nerveux. *Ce sera une très courte rétrospective, je n'ai fait que cinq films. »*

Sa toute première œuvre a pourtant été le véritable événement du Festival. Petit bijou d'animation (cinq minutes à peine) concocté dans les combles des ateliers Disney, *Vincent* est l'histoire d'un gamin qui rêve de devenir Vincent Price, star des films d'épouvante, de *Dr. Phibes*, et d'*Edouard aux mains d'argent* où Tim Burton en fait une sorte de Frankenstein qui meurt avant d'avoir terminé sa créature. Le commentaire, versifié, est dit par Price lui-même. A la question, inévitable, *« Tournerez-vous un Batman 3 ? »*, Burton répond : *« Je préférerais m'enfoncer un pieu dans le cœur ! »* Avant d'ajouter : *« Mais comme j'ai dit la même chose après le premier Batman... »*

HENRI BÉHAR

□ **Stan Brakhage à Beaubourg.** – Dans le cadre de l'exposition Manifeste, le Centre Georges-Pompidou présente jusqu'au 27 septembre un programme de films expérimentaux. Il comporte notamment le travail d'une figure-clé du genre, l'Américain Stan Brakhage, auteur de plus de deux cents films d'une durée très variable. En quête d'une utilisation «pure», c'est-à-dire débarrassée de toute référence littéraire, du cinéma, ce représentant essentiel de l'avant-garde américaine depuis plus de trente ans utilise sa vie quotidienne pour promouvoir un rapport neuf entre l'artiste, l'écran et le spectateur. De passage à Paris, Brakhage donne deux conférences à Beaubourg les 10 et 11 septembre sur le thème «Moving Visual Thinking», au Studio 5 à 17 h 30.

L'Apocalypse selon Clint

Suite de la première page

Les filles veulent la vengeance et la mort, elle mettent à prix les têtes des deux vachers qui ont martyrisé l'une d'entre elles : l'exécuteur du contrat (Eastwood, évidemment) n'est plus le «cavalier pâle» du précédent western, encore animé d'une taciturne détermination justicière. Mais une sorte de mannequin de cuir bouilli, tané, roussi et craquelé, raide et maladroit, soigneusement dépouillé de tout attrait, de toute adresse, de toute volonté. Un pur agent du destin, ballotté, malmené par le ciel et la terre, les animaux et les choses, les femmes et les hommes.

Avec une splendide ironie, Eastwood réunit dans le calvaire incarnations du chaos. Le shérif Little Bill ne fait pas respecter la loi, il mène combat contre le Mal.

En un combat douteux

Sombre histoire, sombrement contée. On savait Eastwood amateur des scènes peu éclairées, il atteint ici des prodiges techniques et esthétiques de noirceur dans la mise en image de sa descente aux enfers. La force du film vient de ce que ce pessimisme radical ne paraît jamais affecté. Grâce à l'interprétation hallucinante et splendide du personnage central. Sans doute. Grâce à la maîtrise de la mise en scène, qui contrôle chaque image et l'arrête à l'extrême frontière de l'effet visuel. Evidemment. Mais aussi parce que, sans jamais se pousser sur le devant de l'écran, transparaît dans les lueurs des lampes à pétrole et des coups de feu un véritable regard d'homme de cinéma, à la fois sur le genre western et sur le monde.

D.R.

Un cow-boy raide et maladroit, dépouillé de tout attrait et de toute volonté.

qu'il impose à son personnage le réalisme (inconfort misérable de la vie dans l'Ouest, difficulté de monter à cheval, de tirer juste avec des pistolets souvent défectueux, ivrognerie, violence et puritanisme) et la métaphore du pécheur marqué de la faute originelle (il incarne un ancien desperado sanguinaire). C'est tout ensemble le flingueur de chez Leone et Siegel (à qui le film est dédié), l'humaine condition, et un bouseux veillissant qu'il roule dans la fange du Wyoming.

Jeu de massacre

Les autres personnages ne sont guère plus reluisants – à l'exception du copain des vieux jours, que sa relative lucidité destine au rôle de victime propitiatoire, et auquel Morgan Freeman donne un bon poids de présence humaine. Bien avant les meurtres minables, puis la boucherie finale, le jeu de massacre commence par la façon de montrer tous les archétypes du genre. Ainsi le «kid», le jeune aspirant héros de western (Jaimz Woolvett), qui est ici un crétin quasi aveugle, plus méchant que malfaisant. Ou le flamboyant pistolero English Bob, occasion d'un incroyable numéro de serpent venimeux par Richard Harris.

Qu'ont-ils donc fait pour mériter ça ? *« Mérité n'est pas la question »*, lâche Eastwood, lapidaire, avant d'exécuter le shérif d'un coup de tromblon. La réplique a claqué plus fort que les mèches du fouet sadique avec lequel le même shérif – impressionnant, admirable Gene Hackman – punit les coupables. Non pas les délinquants, mais ceux qu'il nomme la racaille, les semeurs de désordre patentés, les

La clé se trouve, peut-être, dans le personnage de Beauchamp (Saul Rubinek), reporter-romancier de *Dime Novels*, ces romans à deux sous qui relataient la chronique de la frontière, en la rendant héroïque à souhait. Le personnage a bien des prédécesseurs à l'écran, en particulier un proche cousin dans *le Gaucher* d'Arthur Penn. Mais, comme témoin dont les yeux se dessillent sur la véritable conquête de l'Ouest et ses pseudo-héros, il répond précisément au journaliste qui figurait dans *l'Homme qui tua Liberty Valance*.

Lorsqu'à la fin du classique de John Ford, celui-ci se voyait intimer l'ordre célèbre : *« Imprime la légende ! »*, le western atteignait l'apogée de sa fonction et de sa puissance : l'exaltation de la construction de la nation américaine. La Loi, le droit, incarnés par l'avocat James Stewart, se substituaient, fût-ce au prix d'un mensonge, à la force individuelle du brave et juste cow-boy John Wayne, pour combattre la sauvagerie brute représentée par Valance-Lee Marvin.

Est-ce ce mensonge qui a vicié l'idéal démocratique américain, dont Ford (qui a «imprimé la légende» sur la pellicule) restera l'un des grands chantres ? A-t-il été trahi ou toujours été un leurre ?

Eastwood ne répond pas – mais il fait de temps en temps apparaître un Indien comme une mémoire muette dans un coin du cadre, évoque d'un mot le massacre des ouvriers chinois durant la construction du chemin de fer, choisit un Noir pour le personnage martyr. Surtout, il fait du shérif Little Bill le double, la face cachée du personnage de James Stewart dans *Valance*.

Little Bill n'est pas un juriste scrupuleux et moraliste débarqué de la côte Est. Il n'est pas non plus un truculent truand affublé des oripeaux de l'ordre comme le juge Roy Bean. Il est, sous ses dehors de brave homme et avec un incontestable courage, un fanatique. Et, partant, un mauvais charpentier : à l'image de sa maison qui fait eau de toute part, le pays dont il se veut le bâtisseur a été mal construit.

Ce pays-là, Eastwood ne se contente plus de le marquer au rouge de l'infâmie comme dans *l'Homme des hautes plaines*, il le détruit sans noblesse et sans panache, en un combat douteux dont il sera le fugitif rescapé plutôt que le vainqueur.

L'anéantissement de tout espoir

Après la période classique, triomphante, du western qu'incarne John Ford, il y eut la période justement nommée des «westerns crépusculaires» (Penn, Peckinpah, Altman...). Le héros ne partait plus, sa tâche accomplie, dans le soleil couchant, il accomplissait son œuvre ambiguë dans une lumière déclinante. Avec *Impitoyable*, qui commence aux derniers feux du crépuscule, le soleil s'est couché. C'est dans la nuit noire de l'anéantissement de tout espoir, de toute gloire et de toute tendresse, qu'en une série de plans tour à tour rageusement cadrés et violemment montés ou comme épuisés du long chemin parcouru sur les mauvaises pistes de l'Histoire Eastwood dresse son effrayant constat d'échec et de mort.

Au dernier plan, un déroulant avertit le spectateur que son piètre ange exterminateur est désormais installé en ville, et qu'il y prospère dans le commerce...

JEAN-MICHEL FRODON

Nursery Crime

LA MAIN SUR LE BERCEAU

de Curtis Hanson

Gros succès public aux Etats-Unis ces derniers mois, *la Main sur le berceau* (titre traduit de *The Hand That Rocks The Cradle*, moitié de proverbe anglais dont l'intégralité est *« la main qui berce le couffin gouverne le monde »*) fonctionne selon les mécanismes éprouvés du thriller familial : la culpabilité qui se glisse dans un foyer uni, l'intrusion d'une menace extérieure (en général féminine) et la catharsis de l'affrontement final.

En l'occurrence, Claire Bartel (Annabelle Sciorra), mère de famille enceinte de son second enfant, porte plainte auprès du conseil de l'ordre après avoir été molestée par un gynécologue. Celui-ci se suicide. Sa femme, Peyton (Rebecca De Mornay), perd l'enfant qu'elle attendait et doit subir une hystérectomie. Quelques mois plus tard, après la naissance de l'enfant de Claire, Peyton se fait engager comme nurse chez les Bartel, et commence à semer le chaos dans ce foyer américain modèle. Sans doute parce qu'il est Noir et handicapé mental, Salomon (Ernie Hudson), l'homme à tout faire des Bartel, est le premier à percer à jour les manigances de la blonde fatale.

Le scénario de *la Main sur le berceau* est un ouvrage de fin d'étude. Amanda Silver, son auteur, s'est appliquée à franchir tous les passages obligatoires du genre : mécaniquement graduée de l'anodin à la violence homicide, la vengeance de Peyton est si prévisible qu'elle en devient ennuyeuse. Et les Bartel forment une famille tellement sympathique, innocente (contrairement à celle de *Liaison fatale*, qui voyait la catastrophe s'abattre sur elle à cause de la faute de Michael Douglas) que sa survie n'est jamais sérieusement en doute.

Curtis Hanson a filmé l'histoire comme elle est écrite, avec raideur. Et Rebecca De Mornay, sur qui tout repose, arrive au mieux à ressembler à ces «nannies» allemandes sadiques qu'on trouve dans certaines nouvelles de Saki, au pis à une actrice qui n'a aucune idée sur les moyens de faire croire à l'invraisemblable.

T. S.

CULTURE

RENTRÉE DES ARTISTES

Sur un air de valse

Jacques Bonnaffé et André Engel associés pour le spectacle de la démesure


MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Jacques Bonnaffé et André Engel

LÉGENDES DE LA FORÊT VIENNOISE
à la Maison de la culture de Bobigny

Il a frappé. Une nouvelle fois. Un directeur de théâtre n'y retrouverait pas ses tréteaux. Disparus les fauteuils de la grande salle de Bobigny. Disparues la scène, la fosse... Plus de repères. Un seul homme est capable d'un tel escamotage, deux en fait, cela serait plus juste : le metteur en scène André Engel et son décorateur, Nicky Rieti. Ces deux-là ont l'habitude de bouleverser les habitudes de la représentation ; ils multiplient les déprédations qu'ils font subir, au moins une fois l'an, à l'un ou l'autre de nos théâtres, tous semblables et « bi-frontaux » : d'un côté la scène ; de l'autre le public.

Pour *Légendes de la forêt viennoise*, de Horvath, ils ont conçu trois espaces distincts et trois gradins mobiles qui défient la physique. Les spectateurs seront assis sur des structures qui tourneront sur elles-mêmes au rythme de valses plus ou moins accordées. *« Cela fait plus de trois ans que je pense à ce spectacle*, dit André Engel, *mais il était difficile de trouver un coproducteur en raison d'une scénographie que je voulais plus libre que le travail à l'italienne. »* Ariel Goldenberg, directeur de la Maison de la culture de Bobigny, et fervent de toutes les audaces, a décidé de l'aider.

Une belle troupe de comédiens s'est jointe à l'aventure où l'on retrouve Jacques Bonnaffé : *« Je ne suis pas vraiment impressionné par ce dispositif, mais il est certain qu'il nous oblige à trouver un langage dramatique nouveau. On essaie de faire appel à des repères habituels et ça ne marche pas. C'est un peu comme dans le studio d'un photographe : il faut être vivant. C'est une recherche qui a commencé avec l'auteur lui-même. Son écriture ne nous tient pas longtemps à la table, ses propos sont économes, rapides. Il faut être simple. »*

« C'est à moi que cette remarque s'adresse ?, demande par blague André Engel. *On ne peut s'en sortir qu'avec une précision diabolique et une unité dans le jeu. Il faut éviter deux pièges : la parodie et le réalisme. Pour Horvath, plus grand lecteur de Freud que de Marx, la vérité se traduisait par le « dévoilement de la conscience ». Il demandait à ses metteurs en scène de rechercher avant tout cette « vérité », que lui-même n'a d'ailleurs jamais rencontrée. »*

Pour ce mélodrame viennois écrit dans les années 30, Horvath file les émotions comme d'autres le coton, se permet toutes les libertés dans la construction du récit : *« Ainsi, de manière très simple et effrontée, des sautes de temps d'un an, presque d'une scène à l'autre*, explique Jacques Bonnaffé. *C'est une proposition plaisante, un rêve en arrière très troublant. Horvath a fait un boulot de préparation pour Brecht assez déconcertant. Il est un inventeur de génie. »*

OLIVIER SCHMITT

▶ Du 29 septembre au 22 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. De 70 F à 130 F. Tél. : 48-31-11-45. Festival d'automne : 42-96-12-27.

Regard neuf à Grenoble

Directeur de la Maison de la culture, Roger Caracache cherche les voies du futur

Dans l'héritage laissé par Bernard Faivre d'Arcier au nouveau directeur du théâtre au ministère de la culture, Alain Van der Malière, figurent en bonne place les «scènes nationales», structures «expérimentales» qui doivent répondre aux besoins spécifiques d'une ville, tout en gardant suffisemment de souplesse.

Le ministère est particulièrement attentif à la Maison de la culture de Grenoble, inaugurée en 1968 après s'être appuyée sur un fort mouvement associatif, et qui s'est toujours tenue en pointe. Elle abrite le Centre national chorégraphique dirigé par Jean-Claude Gallotta, a abrité le Centre dramatique des Alpes, dirigé par Gabriel Monnet et Georges Lavaudant, puis par Georges Lavaudant seul, jusqu'à ce qu'il prenne la direction de la Maison de la culture, avant de partir pour le TNP. Le sort du centre dramatique est alors devenu chaotique, personne ne parvenant à définir sa place dans la maison. Nommé il y a trois ans à la tête de la Maison de la culture, Roger Caracache est chargé de réorganiser l'ensemble, de faire du centre dramatique une structure de production, confiée d'abord au metteur en scène belge Michel Dezoteux, et cette année à trois nouveaux venus : Thierry Bédard, qui doit présenter *Minima Moralia*, spectacle en deux parties, la première du 14 au 24 octobre, la seconde du 10 au 20 février ; Thierry Roisin (*Noé*, du 14 au 24 avril) ; Bruno Meyssat, qui travaille en atelier et prépare une création pour le Festival d'Avignon 1993.

« La Maison de la culture, explique Roger Caracache, *a été marquée par de fortes personnalités, comme Georges Lavaudant. Etant là pour un temps limité, je prépare le terrain pour celui qui viendra après. Face aux revendications et aux grèves, je suis moins vulnérable qu'un artiste. Pendant vingt-cinq ans, le théâtre a vécu sous un régime qui aujourd'hui devient suicidaire. Renégocier les conventions collectives est vital. L'organisation globale change peu. Je n'ai jamais eu aucun problème avec Jean-Claude Gallotta, parce qu'il dispose d'une salle toute l'année et qu'il est extrêmement organisé.*

» Pour le centre dramatique, on a dit que je ne m'étais pas entendu avec Michel Dezoteux, ce n'est pas tout à fait ça, la preuve, nous allons de nouveau travailler ensemble. Mais il était venu avec son équipe de comédiens. Je me suis trouvé employeur d'une compagnie, alors que j'avais signé le contrat avec un metteur en scène. Et le budget de sa troisième production, Zement, *de Heiner Müller a largement été dépassé. En fait, j'avais vu trop grand. Mon erreur s'est finalement révélée positive. Je voudrais inventer un centre de productions, qui permette un travail d'atelier, une recherche, une rupture : le public grenoblois est très ouvert à la nouveauté. »*

COLETTE GODARD

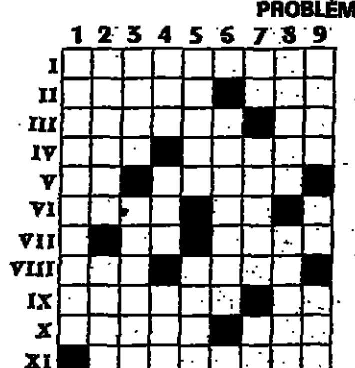
□ **Palmarès du Concours de composition de Besançon.** – Le premier prix du 5e concours de composition musicale, organisé par le Festival international de Besançon, a été décerné, le 8 septembre, au Chinois Shuia Xu (trente et un ans) pour *Cristal au soleil couchant*. Une mention a été attribuée à *S, S–?* du Français François Paris (trente et un ans).

□ **Marek Janowski annonce son départ de l'Orchestre philharmonique de Radio-France.** – Le vendredi 4 septembre, le chef d'orchestre Marek Janowski a signifié dans une lette adressée à M. Jean Maheu, président de Radio-France, sa volonté de ne pas voir reconduire le contrat qui le liait à l'Orchestre philharmonique de Radio-France jusqu'au 31 décembre 1993. Directeur musical de cette formation, Marek Janowski la dirigera néanmoins jusqu'à fin juin 1994, afin de terminer la saison commencée en septembre 1993.

□ **RECTIFICATIF.** – Au Festival de jazz de Mulhouse (*le Monde* du 7 septembre), le titre du spectacle du photographe Guy Le Querrec est *Œil de Brezh* et non *Œil de braise*, comme il a été écrit par erreur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5865



HORIZONTALEMENT

I. Celui par qui le scandale peut arriver. – II. Endroit où l'on peut mettre les petits plats dans les grands. Du rouge dans l'eau. – III. Champignon. Matière de boutons. – IV. Avec lui, c'est vite fait bien fait. Fait le trou. – V. Interjection. Nous vient du ciel. – VI. Fait répondre. Préfixe. – VII. Chose pour « pointer ». Il faut voir ça ! – VIII. Elément d'un archipel. Grande gueule. – IX. Change d'état. Article. – X. Sent le tabac. Il ne vaut mieux pas qu'il arrive en tête. – XI. Composées.

VERTICALEMENT

1. Peut obtenir du travail grâce au piston. – 2. Quelqu'un qui n'est pas sans défense. Laissé sans connaissance. – 3. Chasse sans fusil. Rouge qui n'est pas à boire. – 4. Hauteur pyrénéenne. Nous veut du bien. C'est du chinois ! – 5. Géant des étoiles. Certaine langue. – 6. Ne risque pas de rire sous cape. – 7. Longueur de Shanghaï. Dont on ne saurait faire tout un drame. Eau de Plaisance. – 8. Image forte. Est à nos pieds. – 9. Fondateur. Modeste protection. Qui ont connu l'heure du leurre.

Solution du problème no 5864

Horizontalement

I. Inoculer. – II. Nana. Eu. – III. Cicérones. – IV. On. Nessie. – V. Léon. – VI. Rappel. – VII. Argile. Io. – VIII. Bousillés. – IX. Lue. Elise. – X. Etirées. – XI. Elus. Ems.

Verticalement

1. Incollable. – 2. Naine. Route. – 3. Onc. Orgueil. – 4. Caennais. Ru. – 5. Râ. Pliées. – 6. Laos. Pelle. – 7. Nage. Lise. – 8. Réel Liés. – 9. Usés. Osées.

GUY BROUTY

LOTO MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1992
19H55
1 12 13 18 20 47 21
20H35
6 19 22 27 28 49

ÉCONOMIE

Union dans le ciel

Le combat fratricide entre compagnies aériennes risquant de s'arrêter faute de combattants, l'heure est aux alliances dans le ciel mondial. Après le « mariage » remarqué entre British Airways et l'américain USAir, en juillet, c'est aux Canadiens de s'unir pour survivre. Mutuellement affaiblies par une féroce guerre des prix pendant plus d'un an, les deux principales compagnies aériennes canadiennes vont fusionner pour créer un transporteur capable de figurer dans les douze premiers mondiaux. Cette course à la taille est devenue vitale, même si, en l'occurrence, les deux compagnies canadiennes, lourdement déficitaires, marient leurs dettes.

Le gouvernement canadien, qui s'était d'abord opposé à cette union afin de préserver une concurrence canado-canadienne, se prononcera prochainement. Les compagnies, quant à elles, se sont rangées à la raison. Canadian Airlines, numéro deux du pays, a finalement accepté l'offre de sa rivale plus puissante. Des pourparlers avaient été engagés depuis plusieurs mois entre les deux compagnies sans qu'elles arrivent à se mettre d'accord. On craignait que la nouvelle entité née de cette fusion ne se fasse au détriment de Canadian Airlines. La précédente offre d'Air Canada, dont les détails n'avaient pas été révélés, était venue à expiration le 13 août dernier, sans avoir été acceptée par sa consœur.

Dans le même temps, Air Canada et Canadian Airlines s'étaient lancées dans une recherche d'alliances avec les transporteurs américains. La seconde compagnie avait flirté un temps avec le géant American Airlines. Ce dernier envisageait d'apporter 250 millions de dollars canadiens en échange de 25 % des actions, mais son offre était assortie de conditions auxquelles PWA, la maison mère de Canadian Airlines, ne pouvait satisfaire sans un soutien financier gouvernemental qui lui était refusé. De son côté, Air Canada avait conclu un accord commercial avec United Airlines.

Aujourd'hui, les deux transporteurs canadiens ont enterré la hache de guerre. Il est prévu que *« la capacité excédentaire au Canada sera ajustée »* et que sur les destinations internationales (notamment européennes) les opérations qui font double emploi seront éliminées. Les économies s'imposent car, pour l'heure, le gouvernement n'apporte rien dans la corbeille de mariage.

MARTINE LARONCHE

Regroupement dans le transport aérien nord-américain

Canadian Airlines accepte de s'unir avec Air Canada

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le conseil d'administration de PWA, maison mère de Canadian International – qui exploite la compagnie Canadian Airlines –, a accepté mercredi 9 septembre l'offre de mariage faite par son rival, Air Canada : les entreprises demeureraient distinctes, les opérations courantes seraient gérées séparément depuis leurs sièges sociaux respectifs (Montréal et Calgary), mais elles seraient chapeautées par un holding auquel reviendraient les fonctions de planification stratégique, marketing, vente, comptabilité et réservations.

Les deux compagnies seraient représentées également au conseil d'administration mais, compte tenu des parités d'échange retenues, Air Canada contrôlerait quelque 60 % de la nouvelle entité. Restent à négocier le nom, l'emplacement du siège social (vraisemblablement Toronto) et les principaux dirigeants de cette dernière. Sous réserve de l'approbation des actionnaires, du gouvernement et des organismes de réglementation, la transaction devrait être conclue d'ici un mois.

Le PDG d'Air Canada, M. Hollis Harris, a estimé à 6 000 les suppressions d'emplois découlant de ce rapprochement, mais les analystes les chiffrent à 10 000. A moyen terme, ils doutent que les deux compagnies mènent longtemps des existences séparées. Air Canada (20 000 salariés et 102 appareils) a perdu 218 millions de dollars canadiens (861 millions de francs) l'an dernier sur un chiffre d'affaires de 3,6 milliards (14,2 milliards de francs) et ses pertes atteignent 293 millions (1,15 milliard de francs) au premier semestre 1992. Canadian International (15 500 employés et 83 appareils) a perdu 162 millions de dollars canadiens (639 millions de francs) en 1991 sur un chiffre d'affaires de 2,9 milliards (11,4 milliards de francs) et ses pertes du premier semestre 1992 totalisent 108 millions (426 millions de francs).

Mariées, soutient M. Harris, le poids de leur dette (environ 2,7 milliards de dollars, soit 10,6 milliards de francs, pour Air Canada et 1,2 milliard de dollars, soit 4,75 milliards de francs, pour Canadian International) sera plus supportable que séparées. La recherche de nouveaux capitaux privés s'en trouvera facilitée, d'autant qu'il assure que la nouvelle entité affichera des bénéfices dès 1994.

Il y a quelques jours, les employés de Canadian avaient accepté une baisse de leurs salaires pour faciliter un accord avec American Airlines. Air Canada avait également poursuivi une stratégie d'alliances avec des américains : un accord commercial a été conclu mi-août avec United Airlines. Fin août, Air Canada allié à un texan envisageait de prendre le contrôle de Continental Airlines, en dépôt de bilan. Les dirigeants d'Air Canada affirment que la fusion avec Canadian ne modifie en rien leurs projets à cet égard, ni leur intention de négocier une entente avec un grand transporteur européen, probablement Air France ou Lufthansa.

CATHERINE LECONTE

Conséquences des turbulences scandinaves

Nouveaux malaises sur les marchés financiers

La chute du mark finlandais en début de semaine a entraîné une réaction en chaîne des monnaies les plus faibles du système monétaire européen. La livre sterling et la lire italienne sont tombées près de leur cours plancher, dans un contexte d'incertitude sur l'issue du référendum français sur le traité de Maastricht.

A peine le système monétaire européen, encore très éprouvé la semaine dernière, avait-il été consolidé, d'abord par un énorme emprunt britannique pour défendre la livre sterling, ensuite par le ferme engagement de défendre les parités pris par les ministes des finances des Douze, samedi dernier à Bath en Grande-Bretagne (*le Monde* du 8 septembre), qu'une nouvelle secousse vient de l'ébranler et de faire saigner des plaies encore toutes fraîches.

Mardi 8 septembre, la chute du cours du mark finlandais, le markka, après sa mise en flottement, mettait à mal, par sympathie, les autres devises scandinaves. La Banque de Suède portait de 16 % à 24 %, puis à 75 %, mercredi, son taux d'intervention, afin de décourager la spéculation à la dévaluation de la couronne suédoise. En effet, pour spéculer, il faut emprunter des couronnes avant de les vendre, en espérant les racheter plus bas, et le coût de tels emprunts est devenu prohibitif.

Toujours par sympathie, et en vertu de la théorie des dominos (la chute de l'un d'entre eux entraînant celle des autres), les monnaies faibles du SME, la livre sterling et la lire italienne, retombaient au voisinage de leurs cours plancher. Du coup, la Banque d'Italie était contrainte de relever encore plus haut son taux d'intervention, le portant de 18 % à 20,89 %, niveau jugé insupportable par les chefs d'entreprise qui le qualifient de suicidaire.

A Londres, les milieux financiers redoutent toujours une remontée des taux d'intérêt, également jugée suicidaire, au cas où une nouvelle tourmente se déclencherait si, par exemple, le « non » l'emportait au référendum français sur le traité de Maastricht.

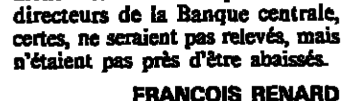
Des opérateurs très nerveux

Tout est donc redevenu incertain sur des marchés ultrasensibles, notamment celui de Paris, où la succession de sondages sur les intentions de vote rend très nerveux les opérateurs, même si ces sondages donnent la majorité au « oui » à des degrés divers.

Ainsi, sur le MATIF, le cours de l'échéance septembre, qui avait bondi de deux points à la fin de la semaine dernière, à 106,50, n'a pu dépasser 107 et est même revenu à son niveau de la veille du week-end. Il faut dire que les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt en France reste toujours très minces.

Sans doute un vote positif au traité européen permettrait de réduire l'écart du loyer de l'argent à long terme entre Paris et Francfort, actuellement trop important, et de le ramener au niveau du début de l'été. Mais le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schlesinger, a clairement fait connaître que les taux directeurs de la Banque centrale, certes, ne seraient pas relevés, mais n'étaient pas près d'être abaissés.

FRANÇOIS RENARD



Selon une étude de l'INSEE

Evolution discordante de l'emploi et du chômage selon les régions entre 1982 et 1990

Toutes les régions ne connaissent pas une évolution identique en matière de chômage et d'emploi. Dans une même région, on peut assister à des mouvements paradoxaux, en apparence : le chômage peut augmenter, ainsi que l'emploi ; l'augmentation du chômage peut se ralentir et, pourtant, l'emploi diminuer. Et ainsi de suite...

Une étude, publiée par l'INSEE dans la dernière livraison de sa revue (*Economie et statistique*, n° 253), sur l'évolution des marchés régionaux du travail entre 1982 et 1990 permet d'expliquer comment fonctionnent des mécanismes aux conséquences opposées. Derrière les différences observées dans la variation de la population active *(voir tableau)*, il faut compter avec l'influence de plusieurs facteurs. Les taux d'activité n'ont pas les mêmes tendances selon que les femmes ont rattrapé leur retard dans le Sud (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur), selon qu'elles ne peuvent guère travailler davantage en région parisienne ou selon que les restructurations industrielles accélèrent le retrait prématuré des salariés âgés dans le Nord. L'effet des générations prend des orientations contraires dans les régions peuplées de jeunes (le Nord-Pas-de-Calais) ou dans celles où la population vieillit (Limousin). D'autres éléments interviennent. En fonction de la situation locale de l'emploi, les actifs émigrent vers les régions les mieux loties.

La Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais voient donc une partie de leur population s'en aller, tandis que le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont désormais plus attractifs que l'Ile-de-France. Mais il y a aussi les « navettes » quotidiennes vers la région voisine, et en Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Rhône-Alpes s'est développé le phénomène des travailleurs frontaliers dont le nombre est passé de 104 000 à 198 000. Si l'on ajoute à cela que *« toute création d'emplois n'entraîne pas nécessairement une baisse du chômage de même ampleur »* et que l'inverse est également vrai pour le chômage, le résultat final doit être analysé prudemment.

Par exemple, les trois régions du Sud (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées) ont connu la plus forte croissance de l'emploi, suivies de l'Ile-de-France, de Rhône-Alpes et de l'Alsace. Mais ces mêmes régions du Sud ont subi la plus forte augmentation du chômage, avec le Nord-Pas-de-Calais.

A. Le.

Variation de la population active

1500 – 1200 – 900 – 600 – 300 – 0 – -300

Ile-de-France – Champ. Ardenne – Picardie – Hte-Normandie – Centre – Basse-Normandie – Bourgogne – Nord-Pas-de-Calais – Lorraine – Alsace – Franche-Comté – Pays de la Loire – Bretagne – Poitou-Charentes – Aquitaine – Midi-Pyrénées – Limousin (-300) – Rhône-Alpes – Auvergne – Languedoc-Roussillon (1523) – Prov.-Alpes-C.d'Azur – France métropolitaine

Variation de 1982 à 1990, pour 10 000 actifs en 1982
Source : INSEE

EN BREF

□ **M. Georges Vanderchmitt est nommé directeur général de France 2.** – M. Georges Vanderchmitt, ex-directeur du réseau européen des bureaux de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), devait être nommé, jeudi 10 septembre, directeur général de France 2, en remplacement de M. Eric Giuily. La présidence de France Télévision a annoncé trois autres nominations dans les états-majors des deux chaînes publiques. M. Alain Le Diberder, directeur central de la recherche et des études de France Télévision, a été nommé directeur des études dans chacune des chaînes. M. Bernard Montanier, confirmé dans ses fonctions de conseiller pour les affaires extérieures auprès du PDG commun, M. Hervé Bourges, assurera parallèlement la fonction de directeur de la communication de France 2, ce poste étant vacant depuis le départ il y a quelques semaines de Mme Agnès Carradec. Enfin, M. Alain Gouzon, chargé de mission auprès de M. Bourges pour la communication, devient conseiller de programme, adjoint au directeur artistique chargé des jeux et divertissements de France 2.

□ **Le CSA déplore les propos de M. Hervé Bourges sur les hommes politiques.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'a pas aimé les propos tenus par M. Hervé Bourges, président de France 2 et France 3, mardi 8 septembre, à l'antenne de « Radiocom » sur France-Inter. *« Je pensais que les hommes politiques avaient appris la communication, et je m'aperçois qu'ils sont toujours aussi médiocres »*, avait déclaré M. Bourges à propos des émissions de la campagne officielle en vue du référendum sur Maastricht. Le CSA, qui est chargé de la surveillance des chaînes, a tenu à s' *« étonner »* de ces propos et surtout à les *« déplorer »*.

□ **BTP : dix-huit arrêts de chantier pour infraction à la législation.** – Le ministère du travail a dressé, à l'occasion de l'organisation du Forum international travail-santé qui a eu lieu les 8 et 9 septembre à Paris, un premier bilan de la possibilité offerte, depuis le 29 juin, aux *inspecteurs départementaux* du travail d'arrêter immédiatement les travaux sur un chantier où ils ont constaté une situation de danger grave et imminent lié à un risque de chute ou d'ensevelissement. Au cours des mois de juillet et août, il a ainsi été procédé à dix-huit arrêts de chantier, tandis que sur vingt autres sites, l'inspection du travail a pu exiger la mise en conformité immédiate de la situation des travailleurs en danger avec les normes de sécurité en vigueur.

□ **Rectificatif.** – M. José Alvarez, directeur des Editions du Regard, nous demande d'indiquer que contrairement à ce qui avait été indiqué dans *le Monde* du 5 septembre, le journal *le Quotidien du référendum* n'est pas édité par sa maison d'édition, laquelle est spécialisée dans les livres d'art. Ce quotidien est une initiative du Groupe regard presse, édition CGBB, dirigée par M. Jean-Claude Lilli. Il devait paraître de mardi 8 au lundi 21 septembre, mais, devant les faibles résultats de diffusion obtenus, la société éditrice s'interrogeait jeudi 10 sur l'arrêt de sa publication.

AGRICULTURE

M. Raymond Lévy chargé d'une mission sur les bio-carburants

L'ancien patron de Renault, M. Raymond Lévy, a été chargé par le président de la République d'une mission sur l'utilisation des bio-carburants (diester ou éthanol) en France. En recevant, mercredi 9 septembre, le nouveau président de la FNSEA, M. Luc Guyau, le chef de l'Etat a précisé que la durée de la mission est de trois mois et que si le dossier est suffisamment avancé, les propositions de M. Lévy pourront être retenues dans la loi de finances pour 1993. M. Guyau s'est félicité de cette mission, *« une bonne nouvelle »*, a-t-il dit. Au cours de l'entretien, il a notamment demandé à M. François Mitterrand que la France fasse preuve de *« résistance absolue »* lors des négociations du GATT (Accord général sur le commerce international et les tarifs douaniers).



ÉCONOMIE

AFFAIRES

Recentrant ses activités

Le groupe Pelège vend ses hôtels à Holiday Inn

Numéro sept français de l'hôtellerie, le groupe immobilier Pelège a décidé de vendre ses deux chaînes, Alliance et Fimotel, au britannique Holiday Inn, donnant ainsi une nouvelle illustration de sa politique de recentrage sur son métier de base, la promotion. Le montant de la transaction n'est pas révélé. Le pôle hôtelier du groupe est constitué depuis 1988 : Alliance (trois et quatre étoiles en centre-ville) compte aujourd'hui 11 hôtels, soit 948 chambres, Fimotel dénombrant 69 établissements (deux et trois étoiles) représentant en France et au Benelux 3 749 chambres.

L'accord annoncé mercredi 9 septembre avec HI Development PLC (connu sous l'enseigne Holiday Inn) prévoit la création d'une société holding, qui garde le nom d'Alliance, détenue majoritairement (54 %) par HI Development PLC. Cette holding possédera elle-même la quasi-totalité de Pelège hôtellerie, une société d'exploitation qui gérera les chaînes Alliance et Fimotel. Le groupe Pelège, qui a affiché pour 1991 une perte consolidée de 204 millions de francs (part du groupe) pour un volume d'affaires de 3,1 milliards, a déjà cédé à Euris ses SCPI (Rocher Gérance), met la dernière main à une RES (reprise d'une entreprise par ses salariés) pour Brice Robert (conseil en immobilier d'entreprise) et s'est surtout désengagé il y a tout juste un an du BTP (SAE et Nord-France).

F. V.

Des pertes estimées à 500 millions de francs

Cerus affecté par les difficultés de Duménil

Cerus n'en finit pas de perdre du terrain en Bourse et était victime, mercredi 9 septembre, de rumeurs insistantes sur de lourdes pertes de sa filiale bancaire Duménil-Leblé. En raison de nouvelles provisions sur l'immobilier, certains avançaient le chiffre de 500 millions de francs de pertes sur les six premiers mois de l'année pour Duménil.

Sans avancer aucun chiffre, Cerus confirmait mercredi que sa filiale bancaire, dont les résultats seront arrêtés lors du conseil d'administration le 22 septembre, serait dans le rouge au premier semestre. En 1991, pour des actifs immobiliers détenus directement par la banque de 450 millions de francs, les provisions passées avaient été de 120 millions de francs. Mais Duménil est également engagé à hauteur de 500 millions de francs sur des crédits immobiliers.

INDUSTRIES

Après neuf mois de tâtonnements

Le gouvernement marie les composants de Thomson avec le CEA et France Télécom

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, devait présenter jeudi 10 septembre la réorganisation de l'industrie française des composants. CEA-I, la filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique, et France Télécom en assumeront la direction, déchargeant d'autant le groupe Thomson. Ce dernier, en revanche, conserve son électronique grand public, *dont les difficultés sont loin d'être réglées*. Privilégiant une solution partielle, le gouvernement renonce donc à créer le *« Thomson CEA Industrie »* dont avait rêvé Mme Edith Cresson.

Les « puces » plutôt que les téléviseurs. Faute de pouvoir tout faire, le gouvernement a décidé de régler, sans plus attendre, le dossier SGS-Thomson. Et de renvoyer à plus tard un éventuel soutien à Thomson Consumer Electronics (TCE). Les deux filiales en difficulté du groupe dirigé par M. Alain Gomez connaîtront donc des sorts séparés. Il est vrai que leur intégration au sein d'un Toshiba ou d'un Siemens « à la française » voulue par l'ancien premier ministre, Mme Edith Cresson, et son conseiller spécial, M. Abel Farnoux, n'était plus à l'ordre du jour depuis longtemps.

Un mois à peine après avoir annoncé la création de Thomson CEA Industrie, Mme Cresson recentrait déjà son discours sur les composants, véritable *« sang de l'électronique »* (*le Monde* du 22 janvier). Une préoccupation que le ministre de l'industrie et du commerce extérieur partageait depuis longtemps, qui plaidait, dès sa nomination, pour la création d'une agence électronique européenne.

M. Jean-Claude Hirel président de CEA-I

La réticence des principaux acteurs de la filière nucléaire à participer au renflouement de l'industrie du téléviseur a fait le reste. Le patron de la Cogema, M. Jean Syrota, s'est heurté pendant des mois à celui du groupe Thomson, M. Alain Gomez, sur la simple appréciation de la valeur de TCE. L'écart entre les deux estimations n'était rien moins que 10 milliards de francs ! Dans ces conditions, même la solution de repli élaborée par le directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, devenait impraticable. L'entrée simultanée de CEA-I dans le capital de TCE et de SGS-Thomson n'a pas pu se faire.

A quelques jours d'une consultation électorale majeure à l'issue incertaine, le gouvernement a donc décidé de revenir aux choses simples et tranché en faveur d'un dispositif recadré sur SGS-Thomson. Les pouvoirs publics reprennent ainsi, dans leurs grandes lignes, les propositions formulées par M. Jean-Claude Hirel, ancien membre du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement et président d'Orkem, chargé par Mme Edith Cresson d'une mission de réflexion sur le financement de l'industrie électronique au cours de l'été 1991. Selon le communiqué que s'apprêtait à diffuser le ministère de l'industrie jeudi matin, M. Hirel se verrait confier, dans les jours prochains, la présidence de CEA-Industrie, promue nouveau chef de file de la filière électronique française, *« en association »* – précise le texte des pouvoirs publics – avec France Télécom. La filiale industrielle du CEA et l'opérateur de télécommunications se substituent ainsi au groupe Thomson qui, faute de moyens et de volonté, avait *de facto* décliné ce rôle.

Ce transfert de responsabilité doit s'effectuer selon des modalités financières complexes dont le détail précis n'est pas encore connu. Actionnaire principal de SGS-Thomson aux côtés de l'IRI, holding industriel de l'Etat italien, le groupe dirigé par M. Alain Gomez va céder l'essentiel de sa participation à une nouvelle entité constituée par CEA-Industrie et France Télécom. La filiale du Commissariat à l'énergie atomique aura le contrôle majoritaire du nouveau holding, ce qui la désigne comme principal opérateur industriel.

La mission assignée à CEA-Industrie et à France Télécom est claire. Avant toutes choses, assurer à un SGS-Thomson lourdement endetté (ses engagements sont estimés à 5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 8 milliards) les moyens nécessaires à son développement. Le fabricant de semi-conducteurs a besoin d'argent frais (2,5 milliards de francs, estime t-on, en 1992 et 1993) pour réduire ses frais financiers et participer à la course technologique. Une recapitalisation s'avère indispensable pour permettre au numéro deux européen du secteur de prolonger son effort. Cette injection de capitaux fait d'ailleurs l'objet depuis neuf mois de difficiles négociations avec les actionnaires italiens, qui seraient aujourd'hui sur le point d'aboutir, selon le ministère de l'industrie.

Le plan de redressement de TCE

Activités de pointe, le nucléaire et les télécommunications doivent apporter, plus concrètement encore, leur écot à l'effort de recherche. *« Cette restructuration »*, indique en effet le communiqué, va *« renforcer les coopérations technologiques entre SGS-Thomson d'une part, le LETI et le CNET, d'autre part, laboratoires appartenant respectivement au CEA et à France Télécom »*. SGS-Thomson et France Télécom collaborent déjà sur une technologie de gravure ultra-fine des plaques de silicium dans le cadre du projet Grenoble 1992.

SGS-Thomson n'a pas encore la taille critique pour s'affirmer face aux géants mondiaux du secteur. La firme dirigée par M. Pasquale Pistorio a dégagé un bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre de cette année, rompant avec une longue série de pertes. Elle commence à récolter les dividendes d'une stratégie de « niches », en remportant des succès commerciaux réels dans les mémoires reprogrammables (les EPROM), les micro-contrôleurs et les circuits dédiés (les ASICs). A défaut d'être assuré, l'avenir de SGS-Thomson semble se dégager.

Difficile, en revanche, de se faire plus sibyllin que le texte du communiqué gouvernemental sur l'avenir de TCE. La situation de ce dernier, précise laconiquement le texte, *« sera réexaminée au vu d'un premier bilan du plan de redressement engagé par son nouveau président, M. Alain Prestat, et à la lumière de l'évolution des marchés de l'électronique grand public et des perspectives stratégiques qui en découlent »*. Le redressement ? Après quatre mois d'audit, M. Prestat se donnait au printemps... huit ans pour le conduire à son terme (*le Monde* du 9 mai). Deux ans pour stopper le déclin du chiffre d'affaires (– 14 % de 1989 à 1991), quatre pour que l'entreprise redevienne profitable (5,2 milliards de francs de pertes cumulées en deux ans), huit ans en tout pour que l'entreprise puisse s'imposer avec de nouveaux produits. Un véritable travail d'Hercule.

Quant au marché, il est tout simplement exécrable. Et devrait le rester. Avec respectivement 18 % et 14 % des marchés américain et européen du téléviseur, TCE y subit de plein fouet la stagnation de la consommation. Selon l'European Association of Consumer Electronics Manufacturers, les ventes en Europe n'ont-elles pas diminué l'an dernier de 2 % pour les téléviseurs et de 5 % pour les magnétoscopes ? Et les premières statistiques laissent présager une année 1992 aussi difficile, aggravée encore par une chute annuelle des prix d'environ 10 %.

Si renouer avec une simple croissance du chiffre d'affaires promet donc d'être une gageure, retrouver l'équilibre financier dans un tel contexte paraît à l'heure actuelle totalement hors de portée. Avec un endettement dépassant les 12 milliards de francs – certains parlent même de 15 milliards, – TCE doit assumer de 1,2 à 1,5 milliard de francs par an de frais financiers. Un montant qu'avec un chiffre d'affaires de 31,1 milliards de francs en 1991 TCE n'a aucune chance de dégager. Sans augmentation de capital ou « effacement » d'une partie de ses dettes, impossible donc pour le groupe d'électronique de sortir du rouge.

SECAM contre D2 Mac

« Adossé à Thomson SA, TCE n'a pas de problème de bilan », assurait encore, mercredi, un familier du dossier. En apparence, en tout cas, puisque, allégé des besoins financiers de sa branche composants, le groupe Thomson devrait éponger plus facilement les pertes de sa filiale. Dans un premier temps, en tout cas. *« De la politique cosmétique »*, répondait en écho un responsable en rappelant que, peu avant son départ, l'ancien PDG de TCE, M. Bernard Isautier, avait présenté lors d'un conseil d'administration de Thomson SA les perspectives de sa filiale selon l'apport d'argent frais dont elle pourrait disposer.

Avec 9 milliards de francs, TCE avait des chances de demeurer parmi les grands de l'électronique grand public (TCE figure au quatrième rang mondial après les japonais Sony et Matsushita, et l'ensemble Philips-Grundig). Le groupe pouvait investir dans la télévision haute définition (TVHD), la vidéo et les fameux produits « multimédias ». Avec seulement 6 milliards d'argent frais, le redressement s'avérait beaucoup plus lent et exigeait une conjoncture favorable. Avec 3 milliards seulement, TCE se voyait obligatoirement contraint de renoncer à certains de ses investissements.

Avec rien... Le gouvernement se défend, bien sûr, d'abandonner la société à son sort. Mais c'est la deuxième fois en une semaine qu'il va à l'encontre de ses intérêts immédiats. Dimanche soir, il annonçait le recours privilégié à la norme SECAM sur le satellite Télécom 2A, « sacrifiant » ainsi l'essor rapide de la nouvelle norme de télévision D2 Mac dans laquelle TCE a beaucoup investi (*le Monde* du 8 septembre). Jeudi, ils privilégiaient l'industrie stratégique des composants.

Depuis des mois, il est vrai, l'entourage du gouvernement s'interrogeait sur les *« missions »* de l'Etat. Devait-il vraiment *« fabriquer des téléviseurs en Amérique et dans le Sud-Est asiatique »* ? Près de 60 % des 45 000 salariés de TCE se trouvent en Malaisie, aux Etats-Unis et au Mexique. Seuls 4 500 d'entre eux sont employés en France. Sans risque social, il était difficile pour TCE de peser sur le choix gouvernemental.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

ÉCONOMIE

ETRANGER

Pour affronter la crise

Le gouvernement italien demande les pleins pouvoirs en matière économique

ROME

correspondance

La fin justifie les moyens : c'est du moins ce que semble penser le gouvernement italien, qui, confronté à une situation économique qui se dégrade de jour en jour, a fait un pas sans précédent en décidant mercredi après-midi lors du conseil des ministres de demander au Parlement les pleins pouvoirs en matière économique.

Un projet de loi sera présenté afin que les parlementaires accordent à l'exécutif la possibilité de procéder par décret. Cette mesure s'appliquerait pour une période de trois ans et chaque fois qu'une autorité indépendante – la Banque d'Italie – la considérerait comme nécessaire. Le recours à cet instrument permettra au gouvernement de suspendre les engagements de dépenses déjà votés par le Parlement ainsi que d'avoir recours au crédit ou de modifier les taux d'imposition fiscale sans l'approbation de celui-ci.

Autre décision importante, le coup d'accélérateur donné aux privatisations : la CREDIT, sixième banque du pays, et Nuova Pignone, du groupe ENI, une société spécialisée en ingénierie et électromécanique, toutes deux considérées en quelque sorte comme des bijoux de famille, seront bientôt sur le marché. Autre privatisation, la vente du patrimoine immobilier des *«case popolari»*, l'équivalent des HLM en Italie. Cette vente devrait rapporter jusqu'à 120 000 milliards de lires, soit près de 600 milliards de francs.

Tout aussi stratégique, un nouveau dispositif est établi en matière de lutte contre l'évasion fiscale. Le *«redditometro»*, un système pour déterminer un revenu présumé sur la base des signes extérieurs de richesse, sera mis à la disposition des inspecteurs des impôts pour dénicher les champions de l'évasion fiscale, ceux qui privent d'énormes ressources les caisses de l'Etat. Le fait de posséder une résidence secondaire, un bateau ou d'employer une aide ménagère déterminera, grâce à certains coefficients, un revenu présumé qui sera comparé à celui déclaré aux impôts. Une différence supérieure à 25 % déclenchera automatiquement un contrôle fiscal minutieux. Cette disposition est rétroactive. Les finances pourront en effet remonter jusqu'à 1987.

Reste à voir si le président du conseil sera suivi par les députés et les sénateurs qui devront se prononcer sur le projet de loi dans les semaines qui viennent. – *(Intérim.)*

Une étude de l'OCDE

La lutte contre l'inflation a été un succès au Canada

Le Canada est peut-être en train de sortir de la grave récession qu'il a connue en 1990 et 1991, années au cours desquelles son PIB (produit intérieur brut) a reculé successivement de 0,5 % et de 1,7 %. Selon l'OCDE, qui vient de lui consacrer une longue étude, le pays pourrait connaître cette année un taux de croissance de 2,3 % puis de 4,3 % en 1993.

Depuis un an, l'économie canadienne hésite entre récession et reprise. Après une forte avancée au second trimestre de l'année dernière, l'activité a presque stagné par la suite, ne progressant que lentement au début de 1992. *«Alors que dans tous les autres cycles observés depuis les années 50, la production avait regagné en l'espace de trois trimestres son niveau d'avant la récession, au début de 1992 le PIB réel était encore inférieur de 2 % environ à son niveau maximal enregistré au début de 1990»*, note l'OCDE.

L'organisation du château de la Muette prévoit une reprise au second semestre. *«Par son effet stimulant sur les exportations canadiennes, la remontée de la demande aux Etats-Unis, se conjuguant à la baisse du taux de change et à l'amélioration des coûts intérieurs devrait constituer le moteur de la reprise.»* De même *«la baisse des taux d'intérêt et le raffermissement de la confiance devraient stimuler les dépenses intérieures»*.

Des progrès remarquables

L'étude admet pourtant que des risques existent de voir la reprise achopper, dans la mesure où celle-ci *«dépend dans une large mesure d'un raffermissement durable de la demande aux Etats-Unis»*. L'autre moteur de la croissance que constitue la demande interne pourrait lui aussi ne pas vraiment redémarrer, *«la confiance des consommateurs restant déprimée»*. Cela à cause du débat constitutionnel (le Québec est tenté par l'indépendance), mais aussi du fait des restructurations économiques qui ont pour conséquence de supprimer beaucoup d'emplois. De ce point de vue, l'OCDE n'est guère optimiste, soulignant que, même si reprise d'activité il y a, aucune diminution notable du chômage ne se produira au cours des dix-huit prochains mois. Or le taux de chômage a franchi au printemps dernier la barre des 11 % de la population active.

«En dépit des incertitudes (...), les conditions fondamentales d'une croissance durable sont à l'évidence réunies», estime l'OCDE. Le Canada a en effet accompli des progrès remarquables dans sa lutte contre l'inflation. La hausse annuelle des prix – qui s'était maintenue entre 4 % et 5 % durant les années 80 – devrait revenir à 2,4 % cette année. Un des meilleurs résultats depuis une trentaine d'années. L'assainissement budgétaire est, selon l'OCDE, une autre *«percée décisive»* qui réduira progressivement les dépenses importantes engendrées par le niveau très élevé de la dette publique qui représente 50 % du PIB contre 10 % au début des années 80.

«Cependant (...) le freinage des dépenses demandera des efforts considérables», souligne l'étude qui précise que le déficit budgétaire atteint encore 6 % du PIB malgré un alourdissement de la pression fiscale. L'OCDE note qu'actuellement l'Etat central n'est plus seul à faire des efforts de rigueur : toutes les provinces *«mettent en œuvre des compressions de dépenses»*.

A plus long terme, l'OCDE s'inquiète de la dégradation de la compétitivité du Canada, dégradation causée depuis deux décennies par l'érosion des gains de productivité. *«Si la plupart des pays de l'OCDE ont vu leurs gains de productivité se ralentir de façon très marquée, les résultats enregistrés par le Canada sont parmi les plus mauvais.»* L'étude explique ce déclin par les chocs pétroliers qui ont plus affecté le Canada que les autres pays, par les faiblesses de l'enseignement et de la formation, par les dépenses *«très modiques»* en recherche-développement, par les obstacles aux échanges commerciaux qui existent encore à l'intérieur du pays. *«L'amélioration de la productivité de l'économie canadienne n'est pas encore en vue»*, conclut l'OCDE, qui ajoute toutefois que les importantes réformes structurelles accomplies (1) finiront par être payantes.

A. V.

(1) Accord de libre-échange avec les Etats-Unis, réforme de l'assurance chômage, réformes fiscales, réforme de la réglementation des institutions financières...

CARNET DU Monde

Mariages

– Mme Marie-France CORVOL,
M. et Mme Alain ROCA,
M. et Mme Georges PARMENTIER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Anne-Sophie et Patrice,

qui sera célébré le samedi 12 septembre 1992, à 16 heures, en l'église de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

– M. et Mme Jean ORIZET,
M. et Mme Guy LEFÉBURE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Juliette et Rémi,

le samedi 12 septembre 1992, à Saint-Léger-en-Yvelines (Yvelines).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel FOURNIOL,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé d'histoire,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu le vendredi 11 septembre 1992, à 17 heures, au cimetière de Desaignes (Ardèche).

De la part de sa famille et de ses amis.

– M. et Mme Paul de Chazal,
M. et Mme Gérard Patin,
ses enfants,
Virginie et Paul-Guillaume,
Louis-Gabriel et Sophie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis GACHE,
née Simone FLEURANCE,
docteur en droit,

survenu le 8 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

– Mme Odette Weil,
Catherine, Agnès et Valérie,
M. et Mme André Cohen-Aknine,
Véronique, Florence et Alain,
M. et Mme Georges Amaraggi,
Delphine et Elie,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Sarah AMARAGGI,

leur maman et grand-maman,

survenu à son domicile à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu ce jeudi 10 septembre.

On se réunira à 16 h 30, à l'entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs, ni couronnes.

94, avenue d'Iéna,
75016 Paris.

– Mme Catherine Blaque-Belair,
son épouse,
Ses beaux-parents,
Et leurs enfants,
Mme Delécourt,
sa sœur,
Son beau-frère,
Et leurs enfants,
Les familles de Bonnefoy, Roulet, Canque, de Fournas-La Brosse, de Rigaud-Vaudreuil, de Crouzet, Prévost de Saint-Cyr, Dugès, Mercadier, Tillol, Decomble, de Sévérac,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Gilbert BLAQUE-BELAIR,

survenu le 18 juillet 1992, à Saint-Félix-Lauragais, dans sa cinquante-sixième année.

Gilbert Blaque-Belair est le petit-fils du compositeur de musique

Déodat de Séverac.

– Jean-Claude, Monique, Gabriel et Mikhael Giabicani,
Germaine Meny,
Claude, Hélène et Christiane Meny,
font part du décès de

Mme Jacqueline GIABICANI-MENY,

survenu brutalement le 27 août 1992, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 31 août, au cimetière du Montparnasse.

Paris. Grasse.

– Danièle et Gérard Bouzit,
Geneviève et Jean Oyselet,
Jean et Patricia Goussebaïle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette GOUSSEBAÏLE,
professeur honoraire
au lycée Henry-IV,

survenu le 8 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

15, rue Lacépède,
75005 Paris.

– Mme Françoise Léon,
Philippe Léon et Michèle Champagne,
Michel Léon,
Florence Léon,

font part du décès de

M. Jean-Paul LÉON
président de chambre honoraire
à la Cour de cassation

à Saint-Malo, le 2 septembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Mme Jean-Marie Surjous,
née Paoli,
son épouse,
Mme Félix Surjous,
sa mère,
M. et Mme Philippe Surjous
et leurs enfants,
M. et Mme François Surjous,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Grevet et Paoli,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie SURJOUS,
professeur
au lycée Robespierre d'Arras,

survenu le 4 septembre 1992, à l'âge de soixante-trois ans.

Villa 61, résidence Chantilly,
62223 Sainte-Catherine-lès-Arras.

Remerciements

– Geneviève Gomez,
Frédéric, Nathalie et Anja Fougea,
Barthélemy et Charlotte Fougea,
Clémentine Fougea,
Jean-Pierre, Françoise, Francine
et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Michel FOUGEA,

remercient tous les amis qui se sont associés à leur douleur.

Avis de messe

– En souvenir de

M. l'abbé Michel COMMAULT,
directeur du CFA de Pommerit-Jaudy
de 1962 à 1991,
président de l'UNEAP
et vice-président du CNEAP
de 1976 à 1990,

l'Eucharistie sera célébrée le jeudi 17 septembre 1992, à 12 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, place du Docteur-Laveran, Paris-5e.

Gérard de Caffarelli,
président du CNEAP,
Fernand Girard,
délégué général,
Et Yvon Le Norcy,
secrétaire général,
invitent à y participer ou à s'unir à la cérémonie religieuse par la pensée ou la prière.

« Il se fait tard, passons sur l'autre rive. »
Luc.

Conseil national
de l'enseignement agricole privé,
277, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Anniversaires

– Pour les cinquième et huitième anniversaires du rappel à Dieu de

Laurence CHAMBON-VAISSIÈRE

et de son époux

Georges CHAMBON,
ancien agriculteur à Taher (Djidjelli),
officier du Mérite agricole,
ancien combattant 1939-1945,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés, en union avec les messes qui seront célébrées le dimanche 20 septembre 1992 en la cathédrale du Sacré-Cœur d'Alger et en l'église du Bon-Pasteur de Constantine.

Leurs fille, gendre et petit-fils
Scarlett, Sadek et Jamil Guellal,
6, rue Voinot, Alger.
18, rue Branly-F. Lamy, Constantine.

– Il y a un an, le 11 septembre 1991,

Antonia CUBLIER,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Edouard DROMMELSCHLAGER rappelle la mémoire de ses parents

Lucia et Raphaël DROMMELSCHLAGER,

arrêtés par la police française et internés à Drancy, d'où ils ont été déportés à Auschwitz, le 11 septembre 1942, il y a cinquante ans aujourd'hui même.

Le convoi no 31 qui les emportait vers les camps de la mort ce vendredi 11 septembre 1942, à 8 h 55, était dirigé par le feldwebel Havenstein et était composé de mille personnes dont seulement treize ont survécu.

Lucia et Raphaël Drommelschlager ainsi que six millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été lâchement assassinés, uniquement parce qu'ils étaient juifs.

Elle avait à peine vingt-quatre ans.
Il venait d'avoir vingt-neuf ans.

Cinquante années se sont écoulées, et aujourd'hui je n'ai pour héritage que ma seule mémoire.

Cette mémoire qui, malgré ma souffrance, m'anime d'une volonté sans défaillance dans mon combat contre l'oubli, car j'ai la certitude qu'elle possède sa propre éternité.

Je n'ai aucun sentiment de haine, aucun sentiment de vengeance.
Mais aujourd'hui, ce 11 septembre 1992, je sais que :
jamais je ne pardonnerai,
jamais je n'oublierai.

– Il y a dix ans, le 11 septembre 1982, disparaissait

Albert SOBOUL,
historien de la Révolution française.

A quelques jours du 200e anniversaire de l'abolition de la monarchie, sa famille, ses amis, ses camarades, le rappellent à la mémoire de ceux qui font leurs les valeurs de la République.

« Fille de l'enthousiasme, la Révolution française enflamme les hommes par le souvenir des luttes pour la liberté et pour l'indépendance, comme par son rêve d'égalité fraternelle, ou suscite leur haine. Toujours admirée ou toujours redoutée, la Révolution française demeure toujours vivante dans la conscience des hommes. »
Albert Soboul

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Dernier constructeur de métiers à tisser en France

Saurer-Diederichs sauvé par le groupe suisse Aquamot

GRENOBLE

de notre bureau régional lyonnais

Le dernier fabricant de métiers à tisser de l'Hexagone, la société Saurer-Diederichs de Bourgoin-Jallieu (Isère), en redressement judiciaire depuis le 1er juillet 1991, vient d'être sauvé – pour ce qui en reste – de la liquidation par le holding helvétique Aquamot. Ce dernier a été désigné comme unique repreneur, lundi 7 septembre, par le tribunal de commerce de Bourgoin.

Héritière des ateliers fondés en 1882, dans une région à forte tradition textile, par Théophile Diederichs, l'entreprise dauphinoise, intégrée en *1970* au groupe suisse Saurer, faisait vivre douze cents employés au milieu des années 80. Elle livrait alors, annuellement, près de 2 000 machines de haut de gamme sur un marché mondial évalué à 65 000 unités, pour un chiffre d'affaires voisin de 350 millions de francs, dont 80 % réalisés à l'exportation.

La contraction de la demande, satisfaite par des outils informatisés sans cesse plus performants, ainsi que la concurrence des constructeurs japonais Tsudakoma et Nissan, s'ajoutant à celle du belge Picanol, de l'italien Somet, du suisse Sulzer-Ruti et de l'allemand Dornier, ont entraîné, en quelques années seulement, la chute de la maison Diederichs, précipitée par une succession de restructurations. Acculée à un premier dépôt de bilan en 1986, après le retrait de son actionnaire majoritaire du secteur textile, puis rachetée par la firme italienne Vamatex, elle a vu son effectif s'effondrer à cent trente-quatre personnes, pour une production qui n'a pas dépassé, l'an dernier, un demi-millier de machines.

Le nouveau repreneur conservera cent seize de ces emplois. Il prévoit de compléter les fabrications de l'unité iséroise, dont le savoir-faire technologique reste reconnu, par des activités de rénovation et de pièces détachées. Surtout présente dans les technologies de l'environnement, Aquamot, société financière zurichoise au capital de 2 millions de francs suisses, créée en 1983, semble en effet désireuse de constituer un pool industriel textile. Après s'être emparée de l'usine allemande d'accessoires pour machines à coudre NTW de Dresde, elle a tout récemment acquis la SAMT de Mulhouse. Cette dernière, qui a succédé à l'autre grand fabricant français de métiers à tisser, la Société alsacienne de construction mécanique (SACM), disparue en 1986, n'occupe plus qu'une quarantaine de salariés, principalement à la fourniture de pièces de rechange.

PIERRE LE HIR

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Skanska perd plus de 500 millions de couronnes en spéculant sur les devises.** – En période de crise, tout est bon pour essayer d'améliorer les résultats. C'est ce qu'avait dû se dire ce chef de très haut niveau de la société financière du groupe Skanska, qui avait cru viser juste en spéculant sur les devises, en l'occurrence dollars contre marks allemands, non pour son propre compte mais pour celui de son employeur. Il n'avait pu cependant prévoir l'effondrement du billet vert ni la hausse des taux d'intérêt chez les voisins allemands. Et les habiles acrobaties informatiques auxquelles il se livrait depuis plusieurs mois ne réussirent pas à cacher le désastre. Les cours de Skanska furent donc suspendus à la Bourse de Stockholm, tandis que la direction tenait une réunion de crise. Les pertes, évaluées à 500-600 millions de couronnes (la même somme en francs), se répercuteront directement sur le résultat des six premiers mois de l'année, attendu pour le 19 octobre prochain, et les bénéfices du groupe s'en trouveront ainsi réduits de moitié. Eprouvé par la crise, Skanska avait enregistré une chute de ses bénéfices de 2,4 milliards de couronnes à 1 milliard en 1991, et avait promis à ses actionnaires un redressement en 1992. Le directeur trop zélé a déjà reçu son congé et l'affaire est maintenant entre les mains de la justice.

□ **98 postes menacés chez Marelli (ex-Jaeger).** – La rumeur de l'été est confirmée par la direction : 98 emplois sur les 688 que compte l'usine Marelli-Autronica (ex-Jaeger) de Châtellerault (Vienne), spécialisée dans l'appareillage électronique de bord, sont menacés de suppression. Dans un dossier «sureffectifs» remis aux délégués du comité d'entreprise, la direction justifie cette perspective par *«une meilleure productivité, la simplification du travail, la diminution de l'activité liée au tachygraphe»*. Dans le même temps le groupe engage un effort d'investissement de haut niveau en vue de la création à Châtellerault d'une activité d'assemblage de calculateurs d'injection électronique. Dans le cadre des mesures antipollution, ceux-ci seront obligatoires sur les voitures neuves à compter du 1er janvier prochain. Les suppressions d'emploi risquent d'entraîner une trentaine de licenciements secs ; la direction ne cache pas par ailleurs que, pour assurer le fonctionnement de l'outil vingt-quatre heures sur vingt-quatre, elle envisage d'instaurer le travail de nuit pour les femmes. Ce qui avait toujours été refusé jusqu'à présent.

NOMINATIONS

□ **Stracel (papier) : M. Bernard Hébert nommé directeur général.** – Le groupe Stracel (ex-Cellulose de Strasbourg) a annoncé, mardi 8 septembre, la nomination de M. Bernard Hébert, cinquante et un ans, au poste de directeur général de la société. M. Hébert était précédemment PDG de Casco Nobel France (filiale du suédois Nobel industries) après avoir été directeur général de la branche silicones de Rhône-Poulenc. Il succède à M. Jaako Laehepelto, qui assurait, depuis juin 1991, la direction générale de Stracel. Filiale d'United Paper Mills, un des leaders mondiaux de l'industrie papetière, Stracel réalise dans la pâte à papier et le papier journal un chiffre d'affaires d'un milliard de francs et emploie 520 personnes.

□ **CEA : M. Yannick d'Escatha nommé administrateur général adjoint du CEA.** – M. Yannick d'Escatha, quarante-quatre ans, sera nommé *«très prochainement»* administrateur général adjoint du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a indiqué, mercredi 9 septembre, l'établissement public. M. d'Escatha, qui succèdera à M. Guy Pallotin, devenu président de l'Institut national de recherches agronomiques (INRA), était jusqu'à présent chef de la direction des technologies appliquées du CEA. Sorti vice-major de l'Ecole polytechnique, M. d'Escatha a fait l'essentiel de sa carrière dans le *nucléaire. Au ministère de l'industrie*, à partir de 1973, il a participé à l'élaboration puis à l'application de la réglementation technique des chaudières nucléaires avant de rejoindre, en 1982, Technicatome, filiale du CEA spécialisée dans la propulsion nucléaire des bâtiments de la marine nationale, dont il a été directeur général adjoint de 1987 à 1990.

ACCORD

□ **GEC-Alsthom crée une coentreprise en Chine.** – Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom, premier fournisseur des secteurs de l'énergie et du transport en Chine, a annoncé, mercredi 9 septembre, la signature avec la société d'Etat chinoise Suzhou Switchwear Works, d'un accord pour la création d'une co-entreprise (joint-venture) dont il sera le principal actionnaire avec 58 % du capital. La nouvelle société aura pour objet la production et la vente d'appareillages électriques dans son usine de Suzhou (Chine), à partir d'octobre. La Chine est le principal partenaire *à l'exportation de GEC-Alsthom*, et cette première implantation du groupe constitue également la première ouverture du pays dans ce secteur. La filiale commune devrait réaliser sur ses douze premiers mois d'exploitation un chiffre d'affaires de 70 millions de francs, chiffre qu'elle espère doubler dans les cinq années à venir. Les appareillages, destinés au marché chinois et à l'exportation, seront dans un premier temps de technologie purement chinoise, mais GEC-Alsthom fournira une licence de fabrication et de commercialisation au cours de l'année et assurera la formation du personnel sur trois ans.

□ **Coflexip prépare la reprise de l'américain Perry Tritech.** – La société Coflexip, spécialiste des conduites pétrolières flexibles, a annoncé, vendredi 4 septembre, la signature d'un protocole en vue de l'acquisition de la firme américaine Perry Tritech, actuellement contrôlée par le norvégien Bird Technology. Le montant de la transaction est de 50 millions de francs. Coflexip (1,5 milliard de chiffre d'affaires) entend par cette opération renforcer sa présence dans le secteur de l'outillage sous-marin. Perry Tritech (100 millions de chiffre d'affaires) est le numéro un mondial des véhicules d'observation et d'intervention dans tous types de travaux sous-marins.

□ **James River Corp. rachète deux papetiers américains.** – Le groupe papetier américain James River Corp vient de racheter à son compatriote Mennen Co. la PaperArt Company et C. A. Reed, deux firmes spécialisées dans les accessoires en papier et carton. Le montant de cette double acquisition n'a pas été précisé. Paper Art est spécialisée dans la production de couverts en papier et carton destinés au réseau des magasins de cadeaux. La société C. A. Reed produit le même type d'accessoires. Ces deux entités devraient apporter à James River 477 millions de francs de chiffre d'affaires supplémentaire.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 septembre ↑

Regain

Après deux séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris a *renoué* jeudi 10 septembre avec la hausse. Pourtant, le marché était instable en début de journée en raison des *nouveaux remous monétaires autour de la* lire et de la peseta et de la révision en baisse des résultats de Rhône-Poulenc. En hausse de 0,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'inscrivait même en repli de 0,04 % en milieu de matinée avant de se reprendre vivement et de s'inscrire en hausse de 0,95 % en début d'après-midi à 1 773,54 points.

L'idée que la Bundesbank soit favorable à un réalignement monétaire quel que soit le résultat du référendum français sur Maastricht selon une note d'une grande banque européenne – informations démenties mercredi soir par la banque centrale allemande – a pesé sur le marché à l'ouverture. Il a fallu les déclarations de M. Michel Sapin, le ministre de l'économie et des finances, pour que les valeurs françaises s'orientent en hausse. M. Sapin a indiqué que les déclarations de la Bundesbank dont il avait connaissance «démentent catégoriquement les rumeurs» citées plus haut.

La révision en baisse des résultats annuels de Rhône-Poulenc a fait chuter le certificat d'investissement de 12,5 % après une suspension de cotation en raison d'un afflux de ventes. Pour des analystes, l'effet dollar (en recul spectaculaire depuis des semaines) commence à peser sur les résultats de groupes implantés à l'étranger.

NEW-YORK, 9 septembre ↑

Hausse en fin de séance

Après avoir évolué, avec des hésitations marquées, autour de son niveau de clôture de la veille pendant l'essentiel de la séance, Wall Street a repris un peu de vie mercredi 9 septembre, une heure avant la clôture. Au *terme des transactions, l'indice* Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 271,39 points, en hausse de 10,80 points, soit une progression de 0,33 %. L'atmosphère de la séance a été calme, avec 173 millions seulement d'actions échangées, dont 37 millions dans la dernière heure de transactions. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de neuf contre sept.

Les préoccupations des investisseurs sur l'état de santé de l'économie américaine continuent à peser sur la Bourse new-yorkaise, malgré *la* nette baisse des taux d'intérêt américains. Les investisseurs préfèrent se tenir sur la réserve, alors que généralement une baisse des taux d'intérêt à long terme encourage des transferts de capitaux du marché obligataire vers Wall Street. *«Les espoirs que l'économie reprenne suffisamment de vigueur durant l'été pour assurer une reprise solide se sont évanouis»*, a souligné David Resler, économiste chez Nomura Securities International.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Alcoa	65 5/8	66 3/4
ATT	42 1/8	42 5/8
Boeing	37	36 7/8
Chase Manhattan Bank	22	21 7/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 3/4
Eastman Kodak	44 3/4	44 5/8
Exxon	62 1/2	62 3/4
Ford	39 7/8	40 7/8
General Electric	74 1/4	74 5/8
General Motors	33	34
Goodyear	62 7/8	63 1/2
IBM	86 1/4	86 7/8
ITT	64 7/8	65 1/8
Mobil Oil	63 5/8	64 1/8
Pfizer	79 1/4	79
Schlumberger	66 5/8	67 1/4
Texaco	63 1/2	64
UAL Corp. ex-Allegis	105 5/8	108 1/8
Union Carbide	13 1/2	13 1/2
United Tech.	55 1/2	56
Westinghouse	16 1/4	16 1/4
Xerox Corp.	75 7/8	76 3/8

LONDRES, 9 septembre ↓

Faible

Les valeurs ont clôturé en baisse mercredi 9 septembre au Stock Exchange, affectées par les récentes *turbulences monétaires*. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 10,2 points, soit 0,4 %, à 2 327,5 points. Les fonds d'Etat ont également terminé en baisse. Le volume des transactions a diminué à 395,1 millions de titres contre 410 millions la veille.

D'autre part, des informations indiquant que la Bundesbank ne prévoit pas de baisse des taux d'intérêt *«avant le printemps prochain ou même l'été»* ont pesé sur la tendance.

TOKYO, 10 septembre ↑

Timide progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en très légère progression jeudi 10 septembre, grâce à des achats liés à l'indice à la veille du règlement sur le marché des contrats à terme. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 32,92 points, soit 0,17 %, à 18 908,47 points.

Des prises de bénéfice ont toutefois réduit l'avance de la cote et n'ont pas permis à l'indice Nikkei de finir au-dessus des 19 000 points, alors qu'il avait évolué au-dessus de cette barre durant la plus grande partie de la journée.

«Des opérateurs se sont couverts précipitamment, craignant d'être pris en tenaille par une nouvelle progression des cours à la veille du règlement», a expliqué un analyste.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Ajinomoto	1 420	1 390
Bridgestone	1 130	1 130
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	1 970	1 980
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 270	1 240
Mitsubishi Heavy	575	570
Sony Corp.	4 220	4 310
Toyota Motors	1 460	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4599	4540
Arnault Associés	185	....
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	680	670
Boiron (Ly)	450	450
Boisset (Lyon)	219	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	778	777
Calberson	294 80	293 50
Cardif	685	689
C.E.G.E.P.	162	160
C.F.P.I.	269	269
C.N.I.M.	1090	1085
Codetour	266	265
Conforama	....	....
Creeks	100	97
Dauphin	260	259 80
Delmas	1020	1010
Demachy Worms Cie	349	....
Devanlay	1050	....
Deville	137	....
Dolisos	113	113
Editions Belfond	150	....
Europ. Propulsion	190	189
Finacor	110	105
G.F.F. (group.fon.f.)	55	52
G.I.M.	358	358
Gravograph	158	160
Guntoli	790	....
I.C.C.	163	162
Idianova	83	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1030	....
Invest. Computer	145	.
I.P.B.M.	53	....
Locamic	75 10	75 10
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	125 20	...
Publ.Filipacchi	454 80	440
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	280
Select Invest (Ly)	75	78 50
Serbo	223	221
Sopra	319	319
TF1	428	426
Thermador H. (Ly)	326	....
Unilog	260	259
Viel et Cie	94	95
Y. St-Laurent Groupe	810	800

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 182 896

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,18	106,52	107,02
Précédent	106,54	106,98	107,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sep. 92	Déc. 92
107	1,09	1,67	1,62	1,72

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 921

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Décembre 92
Dernier	1 769	1 780,50	1 809,50
Précédent	1 776	1 808	1 837

CHANGES

Dollar : 4,84 F ↑

Le dollar progressait jeudi *10 septembre à Paris, s'échangeant* à 4,8370 francs contre 4,8070 la veille en clôture. Le billet vert continue de profiter de la nette augmentation des taux d'intérêt suédois décidée mercredi.

FRANCFORT	9 sept.	10 sept.
Dollar (en DM)	1,4078	1,4280

TOKYO	9 sept.	10 sept.
Dollar (en yens)	123,88	123,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (10 sept.) .... 9 7/8-10 %
New-York (10 sept.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises	102	101,70
Valeurs étrangères	86	85,90
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	480,77	476,13
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 763,67	1 756,77

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 sept.	9 sept.
Industrielles	3 260,59	3 271,39

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 sept.	9 sept.
100 valeurs	2 337,70	2 327,50
30 valeurs	1 710,40	1 696,70
Mines d'or	68,60	66,60
Fonds d'Etat	88,98	88,53

FRANCFORT

	8 sept.	9 sept.
Dax	1 544,55	1 525,26

TOKYO

	9 sept.	10 sept.
Nikkei Dow Jones	18 875,55	18 908,47
Indice général	1 414	1 414,97

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,8520	4,8540	4,9395	4,9445
Yen (100)	3,9297	3,9330	3,9925	3,9985
Ecu	6,8898	6,8976	6,8668	6,8798
Deutschemark	3,4075	3,4080	3,4128	3,4159
Franc suisse	3,8265	3,8311	3,8510	3,8590
Lire italienne (1000)	4,4520	4,4540	4,3663	4,3686
Livre sterling	9,5050	9,5100	9,5027	9,5150
Peseta (100)	5,2386	5,2436	5,1958	5,2067

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	11 7/16	11 9/16	11 3/8	11 1/2	11 5/16	11 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	22 1/2	22 3/4	18 1/2	18 3/4	17 1/2	17 3/4
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	13 3/8	13 5/8	13 7/16	13 11/16	13 9/16	13 13/16
FRANC FRANÇAIS	10 3/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Les gestionnaires de portefeuilles se dotent d'un code de déontologie.** – L'Association française des sociétés de gestion de portefeuilles (AFSGP), syndicat professionnel regroupant 105 sociétés de gestion sur les 160 existantes, vient d'élaborer un code de déontologie pour ses membres. Partant du principe que *«tout acte doit être publiquement justifiable»*, l'AFSGP, que préside M. Constant Tranakidis, fait au travers de ce code diverses recommandations. Celles-ci concernent aussi bien le service aux clients que l'exécution des ordres, sans oublier la prévention des conflits d'intérêt, notamment ceux opposant une société de gestion à son client. La loi du 2 août 1989 relative à la sécurité et à la transparence des marchés avait mis un terme à l'activité des remisiers gérants et avait décrété que la gestion de portefeuilles serait désormais réservée aux sociétés anonymes ayant obtenu un agrément de la Commission des opérations de Bourse (COB).

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4735	4735	4740	+ 0 11
830	B.N.P T.P	832	850	840	+ 0 96
905	Cr.Lyon. T.P.	920 •	922	910	- 1 09
1632	Renault T.P.	1628	1628	1628	...
1600	Rhone Poul. T.P.	1640	1650	1639	- 0 08
1028	Saint Gobain T.P.	1012	1012	1012	...
796	Thomson T.P	780	...	...	...
600	ACCOR	517	517	523	+ 1 16
699 93	Air Liquide	726	720	725	- 0 14
520	Alcatel-Alsthom	635	634	641	+ 0 94
1530	Als.Superm.	1624	1605	1556	- 4 19
260	A L S P I	245	243 10	240	- 2 04
380	ACF Sté Centrale	400	390	382	- 4 50
132	Avenir H. Média	119	116	115 30	- 3 11
755	Axa (ex Cie Midi)	749	753	763	+ 1 87
140	Balip	157	156	155 20	- 1 15
97	Bail-Equipem.	96 40	96 50	96 45	+ 0 05
890	Bail Investiss.	655	654	654	- 0 15
305	Bancaire	323 30	326	329	+ 1 76
740	Bazar H.-V	680	...	...	...
1200	Berger (M)	1230	1229	1229	- 0 08
400	Bertrand Faure	397 90	...	...	
775	Bic	788	795	799	+ 1 65
1030	B.I.P.	1030	1030	1030	...
190	BIS	188 50	182 10	187 30	- 0 64
330	B N P (CI)	338	336	338	...
685	Bolloré Tech	653	649	649	- 0 61
3000	Bongrain	3150	3050	3150	
540	Bon-Marché	535	538	535	...
525	Bouygues	499 60	504	498 90	- 0 14
88	BP France	82 05	82 50	82	- 0 06
980	B S N	938	945	947	+ 1 18
1210	Canal Plus	1261	1256	1284	+ 1 82
190	Cap Gem.S.	190 90	190	191 40	+ 0 26
179	Carnaudmetalbox	190	191	190	...
2450	Carrefour	2092	2100	2157	+ 3 11
133	Casino	140 80	141 90	139	- 1 28
89	Casino ADP	91	90 90	90	- 1 10
435	Castorama D.I.	424	421	423	- 0 24
185	C.C.F.	175	175	175	...
35	CCMC Ly	36 50	...	...	...
375	C.D.M.E.	378	375	375	- 0 79
142	C.E.G.I.D.	140	144	144	+ 2 86
73	Centrest (Ny)	70 50	71	71 10	+ 0 85
365	C.E.P. Comm.	357 10	358	357	- 0 03
96	Cerus	94 40	92 90	90 30	- 4 34
705	Cetelem	765	763	774	+ 1 18
220	CF Int.	225	221 70	221 70	- 1 47
265	CGI Info	220	223	218 10	- 0 86
945	C G I P	939	940	935	- 0 43
600	CGP	604	630	625	+ 3 48
1100	Chargeurs S A	1136	1120	1135	- 0 09
290	Christian Dior	299	291	302	+ 1 00
570	C I C A (M)	560	558	558	- 0 36
380	Ciments franc.	379	379	379	...
840	Clarins	661	660	658	- 0 45
440	Club Mediter.	399 80	406	401	+ 0 30
775	Colas	762	787	787	+ 3 28
199	Cpt. Entrep.	193 90	193	193	- 0 46
1110	Compt Mod.	1025	1026	1036	+ 1 07
225	CPR (Paris Rée.)	238 50	239 10	237 10	- 2 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
750	Créd. Foncier	767	778	775	+ 1 04
280	Crédit Loc. France	253 50	251	253 30	- 0 08
505	Cr Lyon.(CI)	499	494	495 50	- 0 70
835	Credit Nat.	855	860	859	+ 0 47
350	CSEE	339 80	326	326	- 4 06
3200	Damart	2948	2920	2980	+ 1 09
350	Dassault Aviation	365	373	373	+ 2 19
163	Dassault Electr.	165	165	164 90	- 0 06
1780	De Dietrich	1686	1686	1695	+ 0 53
61	Dév.P d.C.(Li)	67	...	..	...
100	Dév.R.Sud-Est	88 50	91 50	91 50	+ 3 39
320	D M C	305	302 10	305	
400	Docks France	369	371	378	+ 2 44
188	Dynaction	160	158	158	- 1 25
2140	Eaux (Gle)	2175	2175	2179	+ 0 18
840	E.B.F.	800	800	800	..
395	Ecco	391	389 90	385 20	- 1 48
310	Elf Aquitaine	332 90	334 80	342	+ 2 73
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	1087	1108	1100	+ 1 20
220	Erap-Elf (Certif)	220	215	227	+ 3 18
590	Eridania-Beghin	625	617	617	- 1 28
380	Essilor	395 90	391	396	+ 0 03
178	Essil.Int.(DP)	192	186	186 50	- 2 86
780	Esso	730	724	730	...
1210	Eurafrance	1105	1101	1108	+ 0 27
540	Eurocom	565	...	..	
70	Eurodisneyland	78 65	80	80 40	+ 0 94
925	Europe 1	813	815	805	- 0 98
35	Eurotunnel	34 40	34 50	34 75	+ 1 02
1450	Exor	1450	1450	1450	...
96	Finextel	97	97	97	..
315	Fives Lille	312	312 10	318 80	+ 2 18
3200	Fromager. Bel	3260	3260	3250	- 0 31
2040	Gal.Lafayette	1999	1960	1950	- 2 45
335	G.A.N.	334	321	325	- 2 69
495	Gascogne (B)	472 10	472 20	472 20	+ 0 02
1190	Gaz et Eaux	1220	1210	1210	- 0 82
685	Geophysique	675	675	675	
670	Groupe André SA	696	700	696	
510	Groupe Cité	520	519	510	- 1 92
380	GTM-Entrep.	390	380	373	- 4 36
1610	Guyenne-Gas.	1431	1437	1435	+ 0 28
112	Hachette	107 20	105 20	106 80	- 0 37
480	Havas	477	480	481 20	+ 0 88
285	Idia	279	278	284	+ 1 79
320	Imétal	300 10	300	300	- 0 03
105	Immob. Phénix	117 10	117 20	120	+ 2 48
89	Ingénico	85	83 90	83	- 2 35
3000	Inst. Mérieux	7330	7350	7400	+ 0 95
385	Interbail	383	383	384	+ 0 26
680	Intertechnique	612	603	590	- 3 59
820	J. Lefebvre	825	849	830	+ 0 61
460	Klepierre	465	464	468	+ 0 65
730	Labinal	690	680	680	- 1 45
300	Lafarge	286 50	286	288	+ 0 52
280	Lebon	280	...	...	...
4300	Legrand	4196	4200	4205	+ 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2186	2200	2200	+ 0 69
305	Legris Industries	261	261	264 50	+ 1 34
635	Locindus	638	639	633	- 0 78
3670	L.V.M.H.	3835	3860	3887	+ 1 36
510	Lyon.Eaux/Dumez	522	524	523	+ 0 19
58	Majorette Ly.	60	60	60	..
270	Mar. Wendel	269 80	265 10	265	- 1 78
181	Matra	174	172	173	- 0 57
85	Metaleurop	65	64	63 50	- 2 31
27	Métrologie In.	28 95	28 10	28 95	
192	Michelin	301 60	200	300	- 0 79
156	Min. Salag (Ma)	156 10	..	..	
95	MMB	88 75	88	91 60	+ 3 21
120	Moulinex	112	113	112	
845	Navig. Mixte	820	810	808	- 1 46
117	Nord-Est	117 50	116 10	118	+ 0 43
210	Nordon (Ny)	211	217	217	+ 2 84
85	Olipar	81 50	81	80 60	- 1 10
935	Oréal	990	985	985	- 0 51
305	Paribas	311	311	323 50	+ 4 02
160	Pechiney Int.	165	168 50	162	- 1 82
270	Pechiney (CIP)	271	270	280	+ 3 32
405	Pernod Ricard	440	440	439	- 0 23
605	Peugeot	589	589	598	+ 1 53
350	Pinault	337 90	336	329 50	- 2 49
755	Plastic-Omn.	745	740	742	- 0 40
..	Poliet Ex.Lamb.Fr	250	250	248	- 0 80
795	Primagaz	755	750	760	+ 0 66
690	Printemps	670	679	672	+ 0 30
605	Promodès	579	573	567	- 2 07
400	Radiotechn.	381 20	386	395	+ 3 62
5730	Redoute (La)	5540	5530	5520	- 0 36
164	Rémy Cointreau	158	159 90	155	- 1 90
525	R. Poulenc CIP	600	540	531	- 11 5
56	Rochette(La)	53 85	53 90	55	+ 2 14
405	Roussel Uclaf	420	395 20	418	- 0 48
2800	R. Impé.Ly *	2760	2760	2760	
156	Sade (Ny)	155	154	154	- 0 65
1980	Sagem	2050	2050	1975	- 3 66
520	Saint Gobain	529	525	520	- 1 70
1140	Saint Louis	1190	1176	1186	- 0 34
1280	Salomon Ly	1230	1180	1200	- 2 44
295	Salvepar (Ny)	292	291	281	- 3 77
1400	S A T	1470	1468	1470	
220	Saut. Châ.	225 50	215	213	- 5 54
980	Saupiquet (Ns)	952	955	955	+ 0 32
555	Schneider	578	570	574	- 0 69
14	SCOA	14 40	14 05	14	- 2 78
325	Scor s.a.	320	325	324	+ 1 25
420	S.E.B.	369 50	372 90	378 50	+ 2 17
380	Sefimeg	399	399	397	- 0 50
115	Selectibanque	119	117	117 30	- 1 43
152	Sextant A.	155	155	157	+ 1 29
675	S F I M.	670	670	656	- 2 09
185	S.G.E.	172 50	173	178 90	+ 2 55
370	Simco	400	398 10	403	+ 0 75
620	Sk. Rossignol	593	592	582	- 1 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
430	Sligos	400	400	400	...
475	Société Génér.	503	503	516	+ 2 58
46	Sodecco(B)	46 50	46 50	46 50	
96	Sodero(Ns)	97	97	98	+ 1 03
1020	Sodexho	960	950	950	- 1 04
69	Sogenal(Ny)	71	69 10	69 10	- 2 68
360	Sogerap	372	371	374	+ 0 54
1270	Som-Allib.	1230	1224	1236	+ 0 49
370	SOPHIA	379 50	380	380	+ 0 13
700	Sovac	680	680	680	
265	SPEP	260	267	261	- 3 46
275	Spie-Batignol	277 90	272 50	275	- 1 04
685	Strafor Facom	685	675	684	- 0 15
230	Suez	239 40	241	242 30	+ 1 21
1020	Synthelabo	1055	1050	1060	+ 0 47
122	Thomson CSF	136 50	136 40	140	+ 2 56
205	Total	212	213 10	213 20	+ 0 57
148	- (certif)	149	150	151 10	+ 1 41
174	Truffaut Fin	168	168	167	- 0 60
370	U.A.P.	390	393	402	+ 3 08
225	U F B Locab.	210	210	210	
215	U.G.C. DA (Robur)	200	195 50	195 50	- 2 25
490	U I C	504	503	501	- 0 60
395	U I F	404	405	408	+ 0 99
730	U I S	725	730	730	+ 0 69
390	Unibail	369	360	364	- 1 36
700	Valéo	715	713	710	- 0 70
136	Vallourec	143	143	143	
210	Via Banque	210	210	210	
240	Worms et Cie	228	221	227	- 0 44
1150	Zodiac	1131	1136	1117	- 1 24
950	Elf Gabon	950	945	949	- 0 11
88	Amax	83 60	86	86 50	+ 3 47
138	Amer. Barrick	147 60	148	147 50	- 0 07
101	Amer. Express	104 80	106 60	106 60	+ 1 72
265	A.T.T	201 20	206	205 90	+ 2 34
129	Anglo Amer C	110	102	106 40	- 3 27
240	Amgold	198	.		
180	Banco Santander	200			
740	B.A.S.F	716	712	725	+ 1 26
890	Bayer	920	920	915	- 0 54
46	Blenheim Plc	44 90	45	45	+ 0 22
27	Buffelsfont.	21 50	21 50	20 70	- 3 72
116	Chase Manh.	106 50	107	105 60	- 0 85
2060	Daimler Benz	2115	2145	2120	+ 0 24
72	De Beers	68	67 50	67 95	+ 2 95
2080	Deutsche Bank	2079	2075	2080	+ 0 05
1080	Dresdner Bank	1077	1101	1101	+ 2 23
48	Driefontein	46	45 75	44 70	- 2 83
245	Du Pont-Nem.	233 60	237	237	+ 1 50
210	Eastman Kodak	212	217 70	217 80	+ 2 74
10 50	East Rand	9 85	9 80	9 65	- 2 03
30	Echo Bay	29 30	29 30	29 70	+ 1 37
183	Electrolux	184 70	174	174	- 5 79
106	Ericsson	104	102 60	104	
310	Exxon Corp	298 20	306 30	305	+ 2 28
199	Ford Motor	190 80			

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
34	Freegold	29	23	27 50	- 5 17
14	Gencor	13 35	13 15	13 15	- 1 50
365	Gén. Elect	357	361	360 90	+ 1 09
173	Gén. Motors	160 10			
320	Gén. Belgique	302	300 10	300 10	- 0 63
40	Gd. Métropol	38 90	38 90	39	+ 0 26
50	Guinness	51 10	52	51	- 0 20
18 50	Hanson PLC	19	19 40	19 40	+ 2 11
18 50	Harmony Gold	9 90	9 90	10	+ 1 01
275	Hewlett Packard	270 50	279	280 50	+ 3 70
31	Hitachi	31 50	31 25	31 25	- 0 79
795	Hoechst	808	805	805	- 0 37
60	Homestake	61 10	61 10	61 60	+ 0 82
105	I.C.I.	105			
420	I.B.M.	416 10	422	421	+ 1 18
325	I T T	312 10	318	318	+ 1 89
152	Ito Yokado	156 70	158 70	159 50	+ 1 79
48	Matsushita	49 30	49	48 85	- 0 91
3 55	Maxwell	3 55			
205	Mc Donald's	209 50	211 30	212	+ 1 19
245	Merck	232 10	236	234 10	+ 0 86
480	Minnesota M.	481 60	484 60	484 60	+ 0 62
35	Mitsubishi	37 15	38 45	38 45	+ 3 50
320	Mobil corp	302 80	309	309	+ 2 05
285	Morgan J.P	286	292	294 80	+ 3 08
3470	Nestlé	3620	3633	3606	- 0 39
108	Norsk Hydro	106 10	107 50	107 50	+ 1 32
80	OFSit	68	63 55	67 10	- 1 32
1540	Petrofina	1411	1424	1424	+ 0 92
385	Philip Morris	405 10	411	409 70	+ 1 14
70	Philips	73	72	71	- 2 74
50	Placer Dome	50	50 30	50 10	+ 0 20
235	Procter Gamble	223 60	230 20	230 20	+ 2 86
155	Quilmès	154	159 50	159 50	+ 3 57
18 50	Randfontein	13 45	13 75	13 20	- 1 86
250	Rhone Poul. Rorer	245	245 10	247	+ 0 82
430	Royal Dutch	428	428	429	+ 0 23
49	R T Z	48	47 50	48 15	+ 0 31
13	Saat & Saatch.	12 60	12 50	12 55	- 0 40
25	St Helena	20 30	21	20 50	+ 0 99
325	Schlumberger	322 30	328	326 80	+ 1 40
44	Shell transp.	42 55	43 10	43 10	+ 1 29
2000	Siemens	2011	2006	2002	- 0 45
155	Sony	167	168	168 90	+ 1 14
67	Sumitomo Bank	72	72	71 90	- 0 14
135	T D K	138 10	141	141	+ 2 10
54	Telefonica	51 50	52	52 30	+ 1 55
25	Toshiba	24 50	24 15	24 60	+ 0 41
545	Unilever	541	546	549	+ 1 48
265	Unit Techn.	265			
191	Vaal Reefs	159 80	154 30	160	+ 0 13
1090	Volkswagen	1073	1087	1084	+ 1 03
255	Volvo	247	249	229	- 7 23
85	West Deep	76	76 10	73	- 3 95
360	Xerox Corp	366			
98	Yamanouchi	104 50	106	105 50	+ 0 96
4 41	Zambia Cop	4 55	4 64	4 52	- 0 66

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 9,8%78	...	...
10,80% 79/94	101 35	0 17
Emp.Etat 13,4%83	103 33	9 68
Emp.Etat 12,2% 84	100 30	11 26
10,26% mars 86	102 26	5 11
OAT 10% 5/2000	106 20	2 90
OAT 9,9% 12/1997	102 45	7 35
OAT 9,8% 1/1996	100 95	5 99
PTT 11,2% 85	103 75	7 98
CFF 10,30% 86	101 10	5 92
CFF 10,25% nov 90	105 45	5 02
CNA 10 % 1979	100 10	5 01
CNB Bques 5000F	98 01	1 65
CNB Paribas 5000F	97 20	1 65
CNB Suez 5000F	97 20	1 65
CNI 1/82 5000F	98 22	1 65
CNT 9 % 86	.	3 46
CRH 10,90% déc.85	104 20	6 83
CHARB FCE 3% 100	154 50	.
CNCA	1042	...
Cens	..	.
Alcatel 8 % priv 89	634	..
Ly. Eaux cv 6,5%	772	.
Thoms. cv 9,2% 86	785	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	635	539
Applications Hydr.	1590	1585
Arbel	426	..
Bains C.Monaco	900	
B.Hypoth.Europ	357 20	.
B.N.P. Intercont.	342	342
Bénédictine	2400	
Bidermann Internat.	450	
Blanzy Ouest	1401	
B.T.P.	55	54
Cambodge	1110	1105
Carbone Lorraine	365	358
Case Poclain	4 60	...
C.B.C.	275	265
C.E.G.F (Frigor.)	700	695
Centenaire Blanzy	331	336
Ceragen	50	..
Champex Ny	49 90	49 90
CIC (CIP)	149	149

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	665	..
C.I.T.R.A.M. (B)	2674	...
Comiphos	482	500
Cie Industrielle	4200	..
Cpt Lyon Alemand	321	321
Concorde	545	530
Const.Mét.Prov	17 10	...
Crédit Gén.Ind.	130	...
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	580	580
Degremont	1741	1740
Delmas Vieljeux	2310	2305
Didot Bottin	537	540
Eaux Bassin Vichy	3099	3099
Ecia	325	336
Ent.Mag. Paris	4750	4515
Eridania-Béghin CI.	471 50	472
Esso	1730	1725
Fidel	370	370
Finalens	300	...
F.I.P.P.	70	.
F.N.A.C.	1802	1803
Foncière (Cie)	450	...
Fonc.Lyonnaise	581	...
Foncina	303	303
Fougerolle	730	729
France I.A.R.D.	548	..
France SA (La)	1515	1525
From. Paul-Renard	2050	..
Gaumont	441	452
Genefim	286	284
Gévelot	495	..
G.F.C.	303	305
Groupe Victoire	855	..
G.T.I (Transport)	195	196
Immobail	329	327 90
Immobanque	560	560
Im Marseillaise	4600	
Invest.(Ste Cle.)	3202	.
Lambert Frères	..	
Lille Bonnières	910	890
Locafrancaise	470	
Louis Vuitton	661	861
Louvre	2150	2080
Luce	490	482
Machines Bull	26 10	26 10
Mag.Uniprix	200	190
Magnant	540	540
Métal Déployé	411	405
Mors	74	72
Navigation (Nle)	188	189
Optorg	300	300
Oréal (CI)	495	485
Origny-Desvroise	850	.
Palais Nouveauté	1252	1253
Paluel Marmont	590	.
Parfinance	152	
Paris France	187	188 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	200	195
Paribas Invest.	281	...
Pathé Cinéma	...	..
Piper Heidsieck	1015	...
Porcher	468	...
Promodès (CI)	349	348
Publicis	675	669
Rochefortaise	112 10	116
Rosario	151	.
Rougier	221	222
S.A.C.E.R.	490 10	430
S.A.F.A.A.	211	.
S.A.F.I.C Alcan	167 10	.
Saga	369	369
Saint Dominique (F)	104 50	104 50
Salins du Midi	538	537
Savoisienne M.	154	.
S.C.A.C.	680	..
Sanelle	478	455
S.Etud.Part. (M)	112	...
Silic	542	542
Sinvim	103 50	101 20
S.I.P.R.	125	125
S.M.C.I.	100	.
Sofal	606	..
Soffo	277	275
Sofical	1020	.
Sofiram (ex Satam)	68	68
Sofragi	2216	.
Soudure Autogène	695	680
Sovabail	330	
Stemi	516	.
Taittinger	2150	2131
Tanneries-Aequitas	221	..
Tour Eiffel	210	210
Ufiner	1100	
Vicat	500	490
Vinipex	1675	1500
Virax	125	
Maroc Sté Brasserie	280 60	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	505	.
Akzo Nv Sico	412	412 10
Alcan Aluminium	105	90 90
American Brands	235	.
Arbed	570	..
Asturienne Mines	86 50	..
Banco Popular Espa.	495	491
B.Reglements Int.	22000	22000
Can Pacifique	64 90	65 50
Chrysler Corp	92	.
C.I.R.	6 80	
Commerzbank	740	740
Dow Chemical	257	270
Fer	15 35	..
GBL (Brux Lamb)	430	420
Gevaert	940	
Glaxo Holdings Ltd	70 90	71
Goodyear Tire	310	
Grace and Co (WR)	170 70	
Honeywell Inc. Inc.	358	
Johannesburg	65 50	
Koninklijke Pakhoed	83 70	
Kubota	18 75	19 20
Midland Bank	49 60	
Noranda Mines	71	73
Olivetti priv	8 10	2 10
Pfizer Inc.	375 50	382
Ricoh	25 90	
Robeco	285 20	268
Rodamco NV	124 50	127 50
Rolinco	270 30	269 30
Sapem	5 25	
Sema Group	26	25 10
SKF Aktiebolaget	75	71 90
Tenneco Inc.	170 30	
Thorn Electrical	60 10	
Toray Ind	21	
West Rand Cons	6 50	6 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calciphos	83	
C G H Cogenhor	8	
Coparex	592	
Drouot Assurances		
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	
Europ Soutres Ind	12 65	
Gachot S.A	55	59 50
Guy Degrenne	400 10	
Lecteurs du Monde	180	
Nicolas	1050	
Parcorp Perceur	350	
Quadrant	40	
Rorento N.V	222 20	222 50
St-Gobain-Emballage	1804	
S.E.P.R	1882	
S.M.T Goupil	061	
S.P.R. act B	286	
Waterman	1150	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 787	...	4 5	5
Ecu	6 892	...	...	...
Allemagne (100 dm)	340 510	...	329	349
Belgique (100 F)	16 504	...	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302	...	290	310
Italie (1000 lires)	4 454	...	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 160	...	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 483	...	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 734	...	2 4	3 1
Suisse (100 f)	383 620	...	372	392
Suède (100 krs)	93 110	...	89	97
Norvège (100 k)	86	...	82	90
Autriche (100 sch)	48 378	...	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 245	...	4 9	5 5
Portugal (100 esc)	3 880	...	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	3 965	...	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 886	...	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/9
Or fin (kilo en barre)	53200	53350
Or fin (en lingot)	53900	53900
Napoléon (20f)	314	316
Pièce Fr (10 f)	359	365
Pièce Suisse (20 f)	306	307
Pièce Latine (20 f)	305	310
Souverain	410	412
Pièce 20 dollars	1910	1820
Pièce 10 dollars	970	910
Pièce 5 dollars	545	545
Pièce 50 pesos	2010	2000
Pièce 10 florins	315	315

SICAV (sélection) 9/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	182 27	177 39
Amén-gan	6724 28	6465 65
Ampla	273119 54	273119 54 •
Amplitude	605 86	588 21
Arbitrages Court.T	7402 96	7402 96
Associc	1111 83	1111 83
Atout Futur	400 70	390 93
Aurecic	1060 91	1030 01
Avenir Alizés	1674 82	1641 98
Axa Capital	170 88	165 90
Axa Court Terme	8143 32	8143 32
Axa Cro.Ex.Dr Inve	862 60	837 48
Axa.Ep Fr.Ex Agepargn	754 84	732 85
Axa Europe	124 72	121 09
Axa Investissements	100 16	97 24
Axa NPI	103 04	100 04
Axa Ob.Fr.Extrans	140 82	136 72
Axa Ob.In.Ex Mu.U Se	128 26	124 52
Axa Prem.Ex Agepre	115 70	112 33
Axa Sél.Ex.Dr Sele	140 63	136 53
Axa Valeurs PER	117 86	114 43
Cadence 1	1038 39	1018 03
Cadence 2	1027 56	1007 41
Cadence 3	1018 86	998 88
Capimonétaire	6447 47	6441 03
Capobligs	6413 19	6287 44
Capracc	1324 68	1305 10
Coeras	1335 09	1302 53
Comptavalor	3598 41	3583 02
Convertimmo	322 01	315 70
Credimar	418 64	406 45
Crédit Mutuel Capital	1296 94	1271 51
Créd.Mut.Ep.Cour.T	685 73	685 73
Créd.Mut.Ep.Indus.	92 42	89 95
Créd.Mut.Ep.J	71243 31	71243 31
Créd.Mut.Ep.long T	184 47	179 53
Créd Mut Ep Monde	1066 69	1038 14
Créd Mut Ep Quatre	1101 65	1072 17
Diese	1299 24	1267 56
Drouot France	812 52	788 85
Drouot Sécurité	216 06	209 77
Ecocic	1054 65	1023 93
Ecuper	126 23	122 55
Ecureuil Capitalisation	2595 72	2570 02
Ecureuil Géovaleurs	2270 75	2204 61
Ecureuil Invest	420 84	408 58 •
Ecureuil Monepremière	68732 67	68732 67
Ecureuil Monétaire	40400 06	40400 06
Ecureuil Trésorerie	2491 39	2491 39
Ecureuil Trimestr	1990 03	1970 33
Elicash	2 867187	2 867187 •
Energie	254 93	243 37
Eparcic	3691 91	3691 91
Eparcourt-Sicav	4390 67	4379 72
Epargne Associat	25919 96	25624 84
Epargne Capital	10861 55	10754 01
Epargne Croissance	1596 06	1563 34
Epargne Obligat	195 06	189 84
Epargne Première	14602 91	14494 10
Epargne-Unie	1218 73	1189
Epargne Valeur	412 43	401 39
Euri Cash capi	8500 02	8500 02 •
Eufimest cap	585 05	568 01 •
Euro Solidarité	1032 90	1022 67
Eurocic Leaders	994 36	965 40
Eurodyn	1120 91	1093 57
Euro Gan	5976 18	5746 33
Europe Nouvelle	512 51	489 27
Fonsicav	14782 88	14782 88
France-gan	9357 94	8998 02
France Garantie	262 48	261 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Index Sicav	104 62	101 58
France Obligations	471 68	467 01
Francic	443 82	430 89
Francic Pierre	94 72	91 96
Francic-Régions	1149 60	1116 12
Fructi-Associations	36 11	36 11
Fructi-Cap.	42 22	41 60
Fructidor	232 22	228 79
Fructifrance action C	879 17	858 75
Fructifrance action D	857 95	837 02
Gestion	15040 55	14965 72
Gest.Associations	162 18	158 61
Horizon	1162 90	1129 03
HLM Monétaire	14278 03	14278 03
Indust.Fse Court.T.	1507 85	1507 85
Interepar	105268 25	102202 18
Interoblig	13579 66	13313 39
Intersélection Fce.	510 64	500 53
Japacic	142	137 86
Jeunepargne	288 11	283 86
Latitude	2309 40	2305 94
Leumi C.T.	12853 73	12853 73
Leumi L.T	6416 65	6229 76
Lion Association	11406 40	11406 40
Lion Institution	29893 17	29818 62
Lionplus	988 04	988 67
Lion Trésor	2128 83	2107 75
Lion 20 000	26869	26869
Livret Bourse Inv	535 74	520 14
Livret Portefeuil.	668 51	649 04
Méditerranée	165 27	160 46
Mensuel CIC	10091 31	9991 40
Monéden	69741 86	69741 86
Mone.J.	74387 43	74387 43 •
Monévalor	84095 71	84095 71
Mutualité dépôts	13683	13655 69
Natio Court Terme	291337 00	291337
Natio-Epargne	17937 64	17760 04
Natio-Ep. Ret	119 43	116 23
Natio Epargn.Trésor	7901 27	7885 50
Natio-Imm.	1053 57	1025 37
Natio-Inter	1377 29	1340 43
Natio-Monétaire	25911 62	25911 62
Natio-Patrimoine	1296 97	1262 26
Natio-Placements	65314 68	65314 88
Natio-Revenu	1015 60	1005 54
Natio Sécurité	12349 45	12349 45
Natio-Valeurs	831 62	809 36
Nippon-Gan	4455 57	4284 20
Nord Sud Develop	1561 99	1558 87
Obli-Associations	152 28	150 77
Oblicic-Mondial	2585 09	2546 89 •
Oblicic-Régions	1023 45	1008 33
Obliutur	2862 06	2792 25
Oblig. tres cats	176 93	174 32
Oblisen	1337 03	1323 79
Oblisécurité Sicav	13233 74	13233 74
Oraction	973 12	949 39
Orvalor	6683 10	6552 06
Paribas Capitalisation	1491 12	1469 08
Paribas Opportunités	117 11	112 34
Paribas Patrimoine	542 14	520 04
Patrimoine Retraite	225 61	221 19
Pervalor	601 84	590 04
Placement A	1413 74	1386 02
Placement J	7408 58	7393 75
Placement M	68696 79	68559 67
Placement Nord	897 72	880 12
Plénitude	130 91	127 10
Poste Croissance	22263 48	22241 24
Poste Gestion	57470 23	57470 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig	10783 08	10772 31
Prévoy. Ecureuil	111 56	110 46
Prim'Associations	30182 08	30182 08
Proficus	930 51	907 81
Quartz	126 40	123 32
Réalvalor	672 03	658 85
Rentacic	158 86	156 51
Revenus Trimestr	5235 60	5183 76
Revenu-Vert	1137 82	1110 07
St Honoré Vie & Santé	946 85	903 72
St Honoré Bons du Tr	11511 28	11454 01
St Honoré Global	216 59	206 77
St Honoré Invest	740 05	706 49
St Honoré Pacifique	504 11	481 25
St Honoré PME	495 43	472 96
St Honoré Real	15340 58	15279 46
Securic	1784 69	1784 69
Sécur-Gan	13108 06	12851 04
Sécuritaux	1426 30	1426 30
Sicasden	703 83	693 43
Sicav Associations	1889 95	1889 95
SFI-CNP Assur	620 20	602 14
S.G. Fr. opportunités	1114 80	1092 94
Sicav 5 000	423 59	412 25
St Est	1236 20	1200 19
Shvrance	680 91	662 69
Slivam	372 25	362 29
Slivarente	207 51	203 44
Slimmer	399 27	388 58
S.N.I	1049 41	1018 84
Sogenfrance	1066 39	1045 48
Sogeparge	317 86	311 63
Sogevar	928 05	909 85
Sogiter	1193 24	1169 84
Soleil Investissements	542 80	521 92
Solstice	2178 36	2170 93
State Street Act. Eur	8618 52	8327 07 •
State Street Act. Fce	10185 32	9870 21
St. Str. Act. Japon	10086 35	9745 27
State Street Emer. Mts	9806 41	9334 95 •
St Street OAT Plus	10270 43	10069 05
Stratégie Actions	805 83	774 84
Stratégie Rendement	1430 92	1385 88
Technocic	985 30	958 60
Techno-Gan	5385 87	5178 72
Thésora	668 98	662 36
Trésor Plus	1298 26	1283 45
Trésor Trimestriel	1021 30	1011 19
Trésoricic	133200 25	133200 25
Trilion	5164 64	5099 26
UAP investissements	403 29	388 71
UAP Actions France	568 93	548 37
UAP Act. Select	587 80	566 55
UAP Aedificandi	505 57	487 30
UAP Altern	195 10	188 05
UAP Asie Sicav	156 93	151 26
UAP Moyen Terme	140 45	135 37
UAP Première Cat.	10806 96	10418 35
Uni-Associations	125 81	125 81 •
Uni-Foncier	1143 97	1116 07
Unifrance	562 73	549
Uni-Garantie	1303 16	1277 58
Uni-Régions	1298 88	1267 20
Univar	241 57	241 57 •
Univers Actions	1166 75	1138 29
Univers Obligations	1766 42	1723 34
Valorg	2096 85	2094 76
Valrea	54597 62	54570 53

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ◾ : marché continu

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.
LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 28 septembre.
LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique MNAM. Jusqu'au 13 septembre.
ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.
MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.
CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.
MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.
PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.
HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.
BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.
OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.
MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

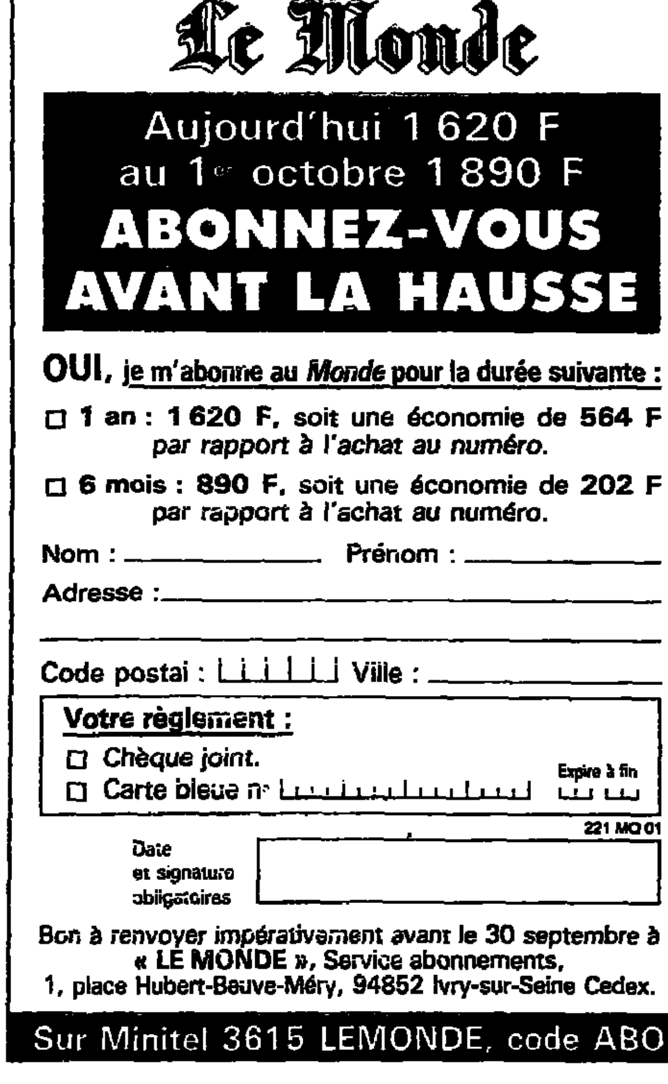
Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
GÉNÉRIQUE 1 : DÉSORDRES. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Du 12 septembre au 8 novembre.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.
ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.
AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.
LES COLÈRES DE LA SEINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 octobre.
DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.
DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.
EN AVION. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 novembre.
GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.
LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.
GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.
LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Bouffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.
IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.
IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.
NORIYOSHI ISHIGOOKA. Domaine de Bagatelle, orangerie, bois de Boulogne, allée de Longchamp (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 11 octobre.
MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.
LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.
MODE ET LIBERTÉS. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.
MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.
GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.



Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.
PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.
POUR L'AMOUR DE L'EAU. Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 4 octobre.
SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.
LES THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.
TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.
UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.
VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.
JEAN-MICHEL AUCLER, MICHEL BRUNET, DANIEL DRUMMOND. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 10 septembre au 3 octobre.
BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projections de films du mar. au dim. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.
BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.
JEAN CHAUVIN. Espace art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Du 14 septembre au 24 octobre.
COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.
CUISINES ET TABLES MEXICAINES. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 10 septembre.
DISTINCTEMENT ENSEMBLE : BERTIL VALLIEN, ULRICA HYDMAN-VALLIER. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.
GÉNÉRIQUES. Le visuel et l'écrit. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 15 septembre au 31 octobre.
LES GRAINES EN FOLIE. Collection Odiot. Hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann (42-46-92-63). T.l.j. 24 heures sur 24. Du 14 septembre au 20 novembre.
LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.
TAMAKO KATAOKA. Mitsukoshi Etoile, Espace des Arts, 3, rue de Tilsit (44-09-11-11). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.
ANDREY LEKARSKI, VLADIMIR YANKILEVSKI, VLADIMIR NEMUCHIN. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.
DUANE MICHALS. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Du 14 septembre au 14 octobre.
MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.
BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABBATE, BRUNO. Carbonnet, Oleg Kornev, Franck Péquignat, Brigitte Zieger. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.
NAJD. PHOTOGRAPHIES D'HUMBERTO DA SILVEIRA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.
CARSTEN NICOLAI. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. 28 mai au 1er juin. Jusqu'au 3 novembre.
DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.
QUINZE ARTISTES LATINO-AMÉRICAINS. Territoires, 19, rue de l'Aude (46-42-35-94). T.l.j. de 14 h à 20 h. Du 15 septembre au 28 septembre.
LA RENCONTRE DE DEUX MONDES VUE PAR LES PEINTRES D'HAITI. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Du 14 septembre au 17 octobre.
SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.
LE SOUVENIR DES BIENHEUREUX MARTYRS DE 1792. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Du 12 septembre au 4 octobre.
TAKANO. Service culturel, ambassade du Japon, 7, rue de Tilsitt (47-66-02-22). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h 30 à 17 h 30. Du 11 septembre au 17 septembre.
TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.
FRANÇOIS TUEFFERD. Chasseur d'images. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Du 10 septembre au 8 octobre.
OSSIP ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 12 septembre au 12 octobre.
LES ANNÉES SOIXANTE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Du 10 septembre au 10 octobre.
LES ARTISTES DE LA GALERIE. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Du 12 septembre au 10 octobre.
MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 10 septembre au 8 octobre.
HÉLÈNE BARTHÉLEMY. Galerie Christian Siret, jardins du Palais-Royal, 134-137, galerie de Valois (42-61-46-04). Du 14 septembre au 30 septembre.
REINER BERGMANN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 12 septembre au 31 octobre.
NICOLAS BINSFELD. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Du 10 septembre au 29 septembre.
JACQUES BOSSER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Du 12 septembre au 16 octobre.
ANTOINE DE LA BOULAYE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 17 octobre.
JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 12 septembre au 24 octobre.
PHILIPPE BOUTIBONNES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 12 septembre au 7 octobre.
JEAN-DANIEL BOUVARD. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Du 15 septembre au 2 octobre.
MARIE-CLAUDE BUGEAUD. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Du 12 septembre au 24 octobre.
CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 12 septembre au 26 novembre.
ANTONI CAMARASA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 8 octobre.
ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 12 septembre au 20 octobre.
CÉSAR DANS L'IL DE VILLERS. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Du 10 septembre au 22 octobre.
THIERRY CHEVERNEY. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 10 octobre.
CHOLLET, KACIMI. Deux latitudes, deux attitudes. Galerie Régine Deschênes, 6, rue Sainte-Anastase (42-78-21-25). Du 12 septembre au 10 octobre.
CLAUDE CLOSKY, JEAN-JACQUES RULLIER, XAVIER VEILHAN. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Du 12 septembre au 17 octobre.
LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 30 septembre.
JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 15 octobre.
JEPHAN DE VILLIERS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 10 septembre au 17 octobre.
LE DOUBLE. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 10 septembre au 17 octobre.
MARIE-PAULE FEIEREISEN, JÉROME TOURON. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Du 15 septembre au 17 octobre.
FRÉDÉRIQUE, GALEY-JACOB, ANTOINE LARÈNE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Du 11 septembre au 20 septembre.
GILLI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 10 octobre.
ANGELA GRAUERHOLZ. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 10 octobre.
HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Du 15 septembre au 14 novembre.
STEPHEN HEPWORTH. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 octobre.
TEUN HOCKS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Du 15 septembre au 17 octobre.
ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTOGRAPHIE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 19 octobre.
IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 11 septembre au 17 octobre.
PASCAL JACQUARD. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (46-33-25-73). Du 10 septembre au 1er octobre.
PETER JOSEPH. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 12 septembre au 10 octobre.
ALLAN KAPROW. Espace Donguy, Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 17 octobre.
MIKAEL LEVIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 12 septembre au 17 octobre.
ALEN MAC WEENEY. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 octobre.
MAURICE MAILLARD. Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 15 septembre au 17 octobre.
LE MARÉCHAL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 septembre.
THIERRY MOUILLÉ. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 12 septembre au 17 octobre.
SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 16 octobre.
JEAN-MICHEL NICOLAS. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Du 13 septembre au 14 octobre.
BERNARD NOTARI. Galerie Eonnet-Dupuy - hôtel de la Tour du Pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 26 septembre.
NUITS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 10 septembre au 24 octobre.
JEAN-LUC PARENT. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 octobre.
SYLVAIN PARIS. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 3 octobre.
GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 10 octobre.
DENIS PONDRUEL. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 15 septembre au 17 octobre.
ALBERT RAFOLS-CASAMADA, PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Du 12 septembre au 10 octobre.
PATRICK RAYNAUD. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 10 octobre.
PAUL REBEYROLLE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 17 octobre. / Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 17 octobre.
HUGUES REIP. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 10 septembre au 10 octobre.
MARC RIBOUD, PIERRETTE BLOCH. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 octobre.
RU XIAO FAN. Galerie Van Melle, 14, rue du Perche (40-27-05-66). Jusqu'au 15 novembre.
DANIELE SARDÈ. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Du 13 septembre au 10 octobre.
EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 10 septembre au 3 octobre.
DAN STEFFAN. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 3 octobre.
TABLEAUX VOLÉS. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 12 septembre au 31 octobre.
RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 12 septembre au 14 novembre.
CY TWOMBLY. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Du 12 septembre au 4 novembre.
VACANCES A LA TOUR EIFFEL. Galerie Chisseaux rive gauche, 33, av. La Bourdonnais (45-55-49-17). Jusqu'au 29 septembre.
RUDY VAN MEEKERS. Press Club de France, 11, av. d'Iéna (47-23-78-15). Jusqu'au 30 septembre.
DIDIER VERMEIREN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 12 septembre au 24 octobre.
JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Du 12 septembre au 31 octobre.
STEPHEN WILLATS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Du 12 septembre au 31 octobre.

PÉRIPHÉRIE

ASNIÈRES-SUR-OISE. Champs de silence. Fondation Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 13 septembre au 31 octobre. Abbaye de Royaumont, fondation Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 13 septembre au 31 octobre.
BIÈVRES. Clin d'œil sur la photographie brésilienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 novembre.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Pièces maîtresses. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre.
COURBEVOIE. Daniel Riberzani. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Du 14 septembre au 29 octobre.
ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.
HERBLAY. Elfi Fröhlich. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 11 octobre. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Du 13 septembre au 18 octobre.
JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.
MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.
MELUN. Sonia Achimsky. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Du 15 septembre au 18 octobre.
MONTLHÉRY. Art plastique. Domi et Patrick Censier. Annet Gallery, 16, rue du Maillé (64-49-86-30). Du 12 septembre au 3 octobre.
PONTOISE. André Mantelet (1876-1953). Musée Camille Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Du 12 septembre au 1er novembre.
RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.
SAINT-DENIS. Lucien Lautrec, rétrospective. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 septembre.
VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

« Le nouvel Opéra-Bastille, sa salle de spectacles, la scène et ses coulisses », 10 h 45, sur les marches de l'Opéra (M.-C. Lasnier).

« Le Palais de justice », 11 heures et 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le parc Georges-Brassens : des raisins, des abeilles et la ruche », 14 h 30, angle de la rue des Morillons et de la rue de Dantzig (Monuments historiques).

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Les passages couverts », 14 h 30, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses jardins. Ruelles et venelles jusqu'à l'hôtel des Archevêques de Rouen », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Religion orthodoxe et art russe à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky » (limité à trente personnes), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

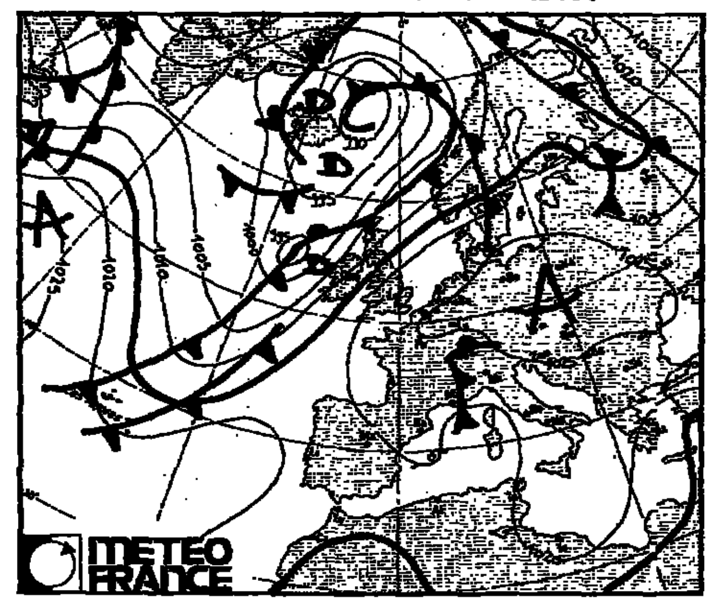
« L'hôtel Mezzara de Guimard et le style art nouveau à Auteuil », 15 heures, 60, rue La Fontaine (D. Bouchard).

« Exposition « Zadkine » au couvent des Cordeliers », 15 heures, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (Paris et son histoire).

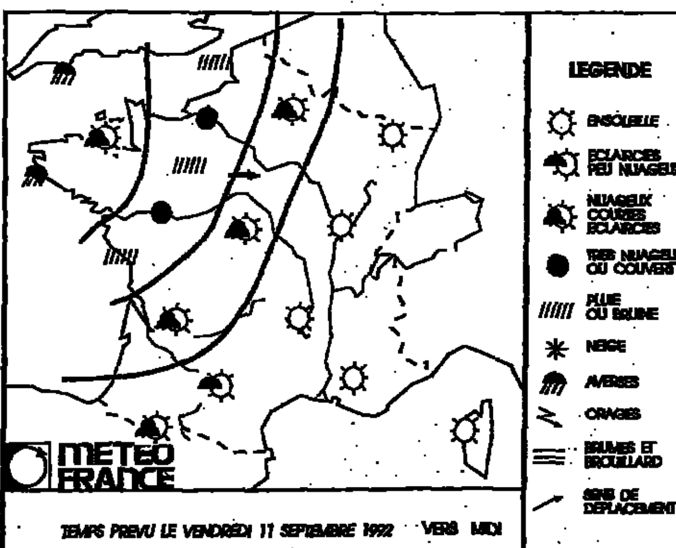
« Autour de Saint-Martin-des-Champs, vieilles maisons et cours d'artisans », 15 heures, devant l'église Saint-Nicolas-des-Champs (Approche de l'art).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1992



TEMPS PREVU LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1992 VERS MIDI

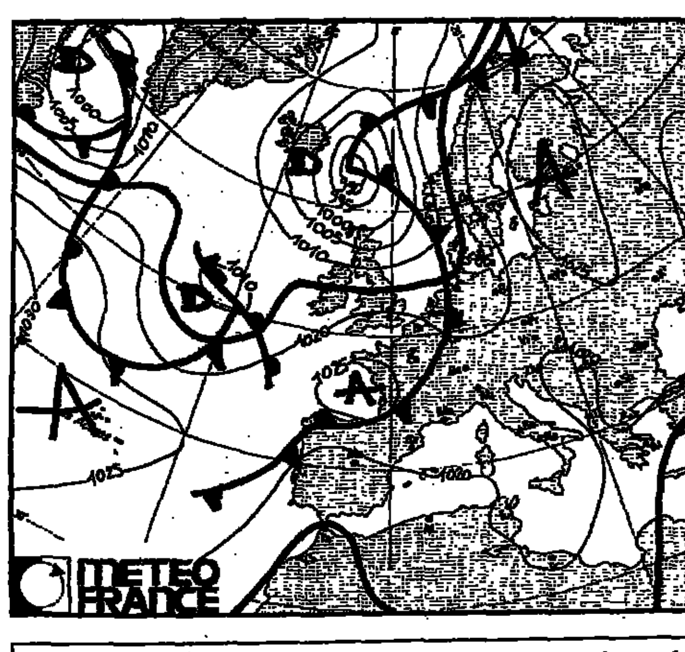
Vendredi : pluies à l'ouest, encore du soleil à l'est. – Le matin, le temps sera couvert et pluvieux sur la Bretagne. Des pays de Loire à la Normandie, les nuages seront abondants et la pluie gagnera ces régions en cours de matinée. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur la pointe Bretagne et en Manche occidentale. Sur le reste du pays, après dissipation de brumes ou brouillards locaux, le soleil sera prédominant.

L'après-midi, au nord d'une ligne Nantes-Caen, les éclaircies et les averses alterneront. Du Poitou-Charentes au Centre jusqu'au Nord, il pleuvra modérément. De l'Aquitaine au Nord-Est, les nuages envahiront le ciel. Le soleil sera encore au rendez-vous de l'Alsace-Lorraine au pourtour méditerranéen et en Corse. Sur le nord du pays, le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales.

Les températures minimales seront de l'ordre de 9 à 12 degrés sur l'ouest du pays, de 8 à 10 degrés sur l'Est, jusqu'à 16 degrés sur l'extrême Sud-Est.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 19 à 23 degrés au Nord et 24 à 26 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-9-1992 à 18 heures TUC et le 10-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	29	20	N
BIARRITZ	20	12	D
BORDEAUX	21	9	B
BOURGES	21	14	C
BREST	17	9	D
CAEN	19	6	B
CHERBOURG	16	7	D
CLERMONT-FER	16	11	N
DIJON	17	12	C
GRENOBLE	15	14	B
LILLE	18	7	B
LIMOGES	18	8	B
LYON	15	13	C
MARSEILLE	25	17	C
NANCY	20	12	C
NANTES	20	8	D
NICE	24	20	C
PARIS-MONTS	19	10	D
PAU	19	8	D
PERPIGNAN	21	12	D
POINTE-A-PITRE	33	24	N
RENNES	20	8	B
ST-ETIENNE	14	12	C
STRASBOURG	20	13	C
TOULOUSE	19	9	D
TOURS	20	7	D

ÉTRANGER

ALGER	31	22	N
AMSTERDAM	18	10	C
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	23	26	C
BARCELONE	21	16	D
BELGRADE	29	20	D
BERLIN	18	7	D
BRUXELLES	19	9	D
COPENHAGUE	15	14	C
DAKAR	28	23	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	16	15	B
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	26	19	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LE CAIRE	29	20	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	18	9	C
LOS ANGELES	21	18	N
LUXEMBOURG	18	10	C
MADRID	27	16	C
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	21	16	B
MILAN	21	16	O
MONTRÉAL	20	12	C
MOSCOU	18	9	D
NAIROBI	24	12	N
NEW-DELHI	33	23	N
NEW-YORK	31	23	D
PALMA-DE-MAJ	30	19	D
PÉKIN	27	17	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	16	N
SEVILLE	31	13	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	17	10	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	30	21	C
TUNIS	33	21	D
VARSOVIE	18	5	D
VENISE	24	17	C
VIENNE	20	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Coup de massue

QUOI de plus insupportable que la mort d'enfants français, tués par ceux-là mêmes à qui ils vont porter secours ? Ces morts, par la grâce de la télévision, nous furent *un coup de massue. On avait* presque oublié que des « casques bleus » français servaient là-bas. Et soudain, les compagnons des victimes étaient devant nous, en *gros plan, les yeux encore agrandis* par l'absurdité radicale de la situation. *« A quoi ça sert d'être ici ? »*, se demandait l'un sur TF 1. Et, plus net encore, un autre, sur la Deux : *« Ça ne donne pas envie de les aider. »* Il n'est pas fréquent d'entendre ainsi s'exprimer les doutes de soldats sous l'uniforme. Autour de millions de tables, la soupe dut avoir du mal *à descendre.*

Que leur répondre ? De belles phrases sur l'exigence de l'humanitaire n'étaient-elles pas d'avance condamnées à la boursouflure ? Interrogé en direct de Bosnie par PPDA, un colonel les prononça, ces grandes phrases. En peu de *mots, il sut dire la nécessité de* ravitailler Sarajevo, aux portes de l'hiver. Mais c'était un colonel.

A la sortie du conseil, Pierre Joxe promit qu'on allait *« demander au gouvernement bosniaque de prendre des mesures »* pour garantir la sécurité des soldats de l'ONU. Le gouvernement bosniaque ! Des mesures !

Comme l'avait expliqué le colonel en termes choisis, du côté bosniaque *« la chaîne hiérarchique n'est pas continue ».*

Aux soldats français qui souffrent pour Sarajevo, on aurait juste eu envie de montrer le court reportage de la « Marche du siècle », consacré à cette jeune réfugiée de Bosnie, qui avait fui l'enfer avec son bébé de deux ans. Ils doivent en voir bien d'autres, mais tout de même : en juillet dernier, la « Marche du siècle » avait accompagné, dans le train Sarajevo-Zagreb, l'exode de cette jeune mère. Et les caméras l'avaient abandonnée, accrochée à son bébé dans la foule des sans-toit, *jetée dans la grande loterie.*

Qu'était-elle devenue ? Deux mois après, Cavada avait tenu à la rechercher. C'est le genre d'idées qui réconcilie avec la télévision. *On fut soulagé et heureux de la* retrouver à Zagreb, en sécurité.

Elle n'avait pu passer en Autriche, mais elle s'en était sortie, si l'on peut dire.

Elle était hébergée, elle avait changé de coiffure, elle avait un peu grossi. Surtout, elle était vivante. La guerre est un cortège d'absurdités et de miracles.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 septembre

TF 1

20.45 *Magazine : Perdu de vue.* Présenté par Jacques Pradel.

22.35 *Magazine : Faites de beaux rêves.* Présenté par Patrick Sabatier. Invités : Enrico Macias, Patrick Timsit, Daniel Toscan du Plantier.
23.45 Divertissement : Le Bébête Show.

F 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sarajevo : sniper, la mort au bout du fusil, de Philippe Buffon ; A faim et à sang, de Valérie Fourniou, Jean-Louis Melin, Stéphane Poli ; Les thons, de Michel Mompontet et Vincent Maillard.
22.15 *Téléfilm : Poison d'amour.* De Hugues de Laugardière, avec Frédéric Van den Driessche, Catherine Wilkening.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

F 3

20.45 Cinéma : Adieu l'ami. □ Film français de Jean Herman (1968). Avec Alain Delon, Charles Bronson, Olga Georges-Picot.
22.40 Campagne pour le référendum.
22.55 Journal et Météo.
23.00 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
23.20 Théâtre : Le Médecin volant. Pièce de Molière, mise en scène de Dario Fo, avec Dominique Rozan, Marcel Bozonnet, Loïc Brabant.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les Frères Kray. ■ Film britannique de Peter Medak (1990). Avec Billie Whitelaw, Gary Kemp, Martin Kemp.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Robocop 2. □ Film américain d'Irvin Kershner (1990). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy (v.o.).

M 6

20.45 Cinéma : Le Colosse de Rhodes. ■■ Film italien de Sergio Leone (1962). Avec Rory Calhoun, Lea Massari, Georges Marchal.
22.55 Téléfilm : Nom de code Diamant. De Jeannot Szwarc, avec Roy Thinnes, France Nuyen.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Regards sur l'autre. Soirée proposée par Claus Josten.
20.50 Documentaire : Salle des pas perdus. De Benno Traumann.
21.50 Débat : Notre regard. Avec Roshan Dhunjibhoy, Ali Yurttagül et Brigitte Granzow.
22.05 Court métrage : L'Echec. De Karim Traidia.
22.40 *Débat : Le Regard des autres.* Avec Roshan Dhunjibhoy, Ali Yurttagül et Brigitte Granzow.
23.00 *Documentaire : Seriat.* De Marlies Graf-Dätwyler et Urs Graf.

FRANCE-CULTURE

21.30 Profils perdus. Michel de Certeau, jésuite et historien.
22.40 Les Nuits magnétiques. Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 3. Le poison.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Hubert Nyssen (la Femme du botaniste).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 octobre 1991 à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie nº 6 en ré majeur, d'Haydn ; Concerto pour contrebasse et orchestre en mi majeur, de Ditters von Dittersdorf ; Trois dithyrambes, deux *airs de concert, Symphonie nº 1, de Henze,* par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Hans Werner Henze ; Rudolf Watzel, contrebasse, John Mark Ainsley, ténor.
22.30 Espace libre.
23.09 Ainsi la nuit.

Vendredi 11 septembre

TF 1

15.25 Feuilleton : Hôpital central.
16.10 Série : Super Boy.
16.30 Club Dorothée. Ricky ou la Belle Vie ; Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Rick Hunter.
22.25 ▶ Magazine : 52 sur la Une. Les Messagers de Dieu, de Gilles de Maistre.
23.25 Divertissement : Arthur, émission impossible.

F 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Couleur tango. Avec Yvonne Bastien, Jean Raphael, Josée Laurelli, les danseurs de *Diane et Cristobal,* Jacky Noguez et son *bandonéon, des extraits de la revue argentine* d'Alfredo Arias, *Mortadela* (et à 5.10).
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Feuilleton : Beaumanoir (5e épisode).
17.05 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Reportages ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.20 Série : Magnum.
19.10 Campagne pour le référendum.
19.30 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Maigret. Maigret et le corps sans tête, de Serge Leroy, avec Bruno Cremer, Aurore Clément.
22.25 Sport : Football. Championnat de France de D2 : Ajaccio-Bastia.
0.15 Journal des courses, Journal et Météo.
0.40 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■■ Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly.

F 3

15.35 *Série : La croisière s'amuse.*
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Hygiène de l'assassin,* d'Amélie Nothomb.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. L'or des Incas, de Marie-Monique Robin et Jean-Michel Vennemani.
21.40 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Elisabeth Badinter *(X, Y de l'identité masculine)* ; Lisa Bresner *(le Sculpteur de femmes)* ; Jean Echenoz *(Nous trois)* ; Patrick Klein *(le Balcon de Guajamiri)* ; Marie Rouanet *(les Enfants du bagne).*
22.55 *Campagne pour le référendum.*
23.00 Journal et Météo.
23.15 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
23.25 Traverses. Riviera nostalgie, d'Annie Tregosi (rediff.).

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Opération crépuscule. □ Film américain d'Andrew Davis (1989). *Avec Gene Hackman,* Joanna Cassidy, Tommy Lee Jones.
17.50 Ça cartoon.
18.00 Canaille peluche. Don Coyotte et Sancho Panda.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top. *Révélation du nouveau TOP LP.*
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de *Caunes. Invitée : Claire Nadeau.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : *Qu'est-il arrivé aux sœurs Hudson ?* De David Greene, avec Vanessa Redgrave, Lynn Redgrave.
22.05 Documentaire : Dernières images d'une guerre. De Stephen Olson et Scott Andrews. *En Afghanistan.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Jours de tonnerre. □ Film américain de Tony Scott (1990). Avec Tom Cruise, Robert Duvall, Nicole Kidman.

M6

14.20 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Série : Le Saint.
22.30 *Série : Mission impossible, vingt ans après.*
23.25 Magazine : Emotions.
23.55 Magazine : Capital.

ARTE

17.00 Eugène Ionesco. Extrait de la soirée thématique proposée par Pierre-André Boutang (rediff.).
17.05 Théâtre : La Leçon. Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Sylvain Dhomme.
18.00 Documentaire : Eugène Ionesco. De Jill Evans.
19.00 Documentaire : Reverse Angle. De Wim Wenders (rediff.).
19.10 *Documentaire : Interview* de Volker Schlöndorff. De Laurence Gavron (rediff.).
19.20 Documentaire : Roman Polanski. Interview de Pierre-André Boutang (rediff.).
19.30 Documentaire : Avec Goethe de Weimar à Karlsbad. D'Anna Doubek.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : Les Traîtres de novembre. D'Egon Monk, avec Rudolph Rohlinger, Otto Graf.

Un film d'histoire politique qui a reçu en 1969 la récompense d'or du Prix de la télévision en Allemagne.

FRANCE-CULTURE

21.30 Musique : Black and Blue. *Le Club du jazz : une saison au Paradis.*
22.40 Les Nuits magnétiques. Avec ou sans ordonnances : médicaments *et autre remèdes. 4. Le génie génétique.*
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Hubert Nyssen.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Grieg ; Symphonie nº 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. : Dimitri Kitajenko ; Leif Ove Andsnes, piano.
23.09 Jazz club.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse. Petit voyage musical au pays des lépidoptères.

هكذا من الإهمال

Le Monde

Confrontée à des difficultés budgétaires pour ses vols habités

L'Agence spatiale européenne cherche son salut du côté de la Russie

M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale *européenne* (ESA), a confirmé, mercredi 9 septembre à Paris, la réduction à la baisse des ambitions *européennes en* matière de recherche spatiale (*le Monde* du 10 septembre). Pour l'avenir de la navette Hermès, *l'un des programmes qui souffri*ront le plus de la disette budgétaire, il a précisé que l'Europe envisageait *une* coopération avec la Russie dans le but de développer le plus rapidement possible un système de trans*port de l'homme dans l'espace.*

Voici donc l'Europe spatiale au régime sec. C'est bien une réduction à la baisse des ambitions européennes qui a *été proposée par* le directeur général de l'ESA, M. Jean-Marie Luton. Certes, les économies faites – entre 700 et 800 millions d'unités de compte (MUC), soit environ *5 milliards de* francs – *ne* mettent pas en péril l'existence de l'agence, dont le budget pour la *période* 1993-2000 reste fixé à quelque 22 milliards d'unités de compte. Certes, encore un programme comme le développement du lanceur lourd Ariane-5, dont le *lancement du premier exemplaire* est prévu pour 1995, ou ceux ayant trait aux activités scientifiques et au développement des télécommunications ne sont pas touchés par cette *vague d'austérité.*

En revanche, les *programmes* phares relatifs à la présence de l'homme dans l'espace sont revus à la baisse (1) sous la pression de ces argentiers tatillons que sont les *ministres des finances de* chaque pays. Quant au projet de navette spatiale Hermès, fermement promu par les Français, il se vide chaque jour un peu plus de sa substance.

Sous la pression des difficultés budgétaires, la nécessité de disposer très vite d'un moyen européen de transport des astronautes paraît en effet *moins nette. De là à se* contenter du modeste programme de trois ans construit autour d'une série d'études système et d'un programme technologique *proposé* aujourd'hui *pour* Hermès, il y a un pas que les Européens et les Français *ne voudraient pas franchir.* Aussi M. Jean-Marie Luton propose-t-il aujourd'hui de nouer rapidement des liens avec les Russes pour créer demain un système de *transport russo-européen fondé sur* le concept développé pour ce projet.

Trois vols à bord de Mir

Les trois ans de recherche à venir ne seront pas de trop pour préparer cet « Hermeski » destiné à desservir la future station spatiale russe. La *station actuelle, Mir, est en fin de* vie, et les premiers éléments de celle qui doit lui succéder, Mir-2, pourraient être lancés à partir de 1996. L'Europe pourrait, selon *M. Luton, participer à* ce programme en fournissant quelques sous-systèmes. Mais elle pourrait aller plus loin en développant en commun avec les Russes cette *fameuse nouvelle navette et la station* spatiale qui, au début du vingt et unième siècle, prendra la suite de Mir-2.

Le pari est audacieux. Car si personne ne conteste l'avance technique des Russes dans un certain nombre de domaines spatiaux, force *est de constater qu*'il doit être difficile de coopérer sur un programme d'une *telle ampleur avec* un pays dont la monnaie est tout sauf stable, dont les moyens financiers, à *moins de mettre en place* une économie de troc, sont pour le moins flous, et dont les structures administratives sont toujours à la recherche d'un équilibre.

L'affaire est *donc à suivre. Mais* il ne faut guère espérer que des engagements fermes soient pris entre la Russie et l'Europe avant que ne se tienne, au début du mois de novembre à Grenade (Espagne), *la réunion des ministres qui décidera* de la future politique spatiale européenne. Quoi qu'il en soit, l'Agence spatiale européenne, soucieuse malgré des vents budgétaires *contraires de garder, conformément* aux intentions de ses Etats membres, le cap sur les vols habités, a décidé d'engager des négociations avec les autorités russes pour effec*tuer une série de trois* vols à bord de la station Mir.

Le premier pourrait avoir lieu à *la fin de 1994*; *le deuxième,* au programme duquel serait inscrite une sortie dans l'espace, un an plus tard ; et le dernier, très ambitieux puisqu'il devrait durer six mois, se ferait à *la fin de 1996. « Ainsi pourrait-on mieux préparer,* affirme M. Luton, *nos astronautes à leurs futures missions dans l'espace. »* Rien n'est encore signé, mais chacune des deux parties fait assaut de charme pour aboutir. Les uns pour conforter des projets devenus plus minces. Les autres pour grapiller quelques dollars et sauver un matériel et des moyens qui n'ont pas d'égal.

Pour preuve de sa bonne volonté, mais aussi de son intérêt pour une telle coopération, l'Agence spatiale serait prête à passer aux Russes une *série de contrats spécifiques* d'une valeur de 100 millions d'unités de compte venant s'ajouter à ceux – 6 millions d'unités de compte – déjà signés depuis le début de l'année.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Les économies réalisées par rapport *au plan à long terme que l'Agence spa*tiale européenne avait présenté avant l'été seraient *grosso modo* de : *70 MUC* pour le budget général ; 128 MUC pour l'observation de la Terre ; *140 MUC* pour la microgravité ; 150 MUC pour Colombus ; *231* MUC pour Hermès et 150 MUC pour certains contrats technologiques.

A Saint-Cyr-en-Arthies (Val-d'Oise)

La rentrée scolaire de M. Jack Lang

A Saint-Cyr-en-Arthies (Val-d'*Oise*), *jeudi 10 septembre* à 8 h 30, un ministre attend le car de ramassage scolaire. Pour la *traditionnelle* visite d'établissements, le jour de la rentrée des classes, M. *Jack Lang*, ministre de l'éducation nationale et de la culture, est retourné à l'école en autobus, *accompagné* d'une toute petite Julie, pétrifiée de timidité du haut de ses quatre ans.

Saint-Cyr-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Vienne-en-Arthies se sont regroupées, il y a trois ans, en *un syndicat intercommunal afin* de pouvoir continuer à scolariser les enfants. Chacune de ces communes de moins de 400 habitants accueille aujourd'hui un cycle du *primaire. Le ministre* a souligné la nécessité de veiller à un développement équilibré du tissu scolaire en *milieu rural comme* en milieu urbain.

M. Lang s'est ensuite rendu au collège Claude-Monet de Magny-en-Vexin qui accueille 860 élèves et tente de travailler en collabora*tion avec les parents* d'élèves.

Les collèges sous pression

Selon les prévisions du ministère de l'éducation nationale, 12 928 400 élèves devaient effectuer leur rentrée, jeudi 10 septembre, dans les écoles, collèges et lycées publics et privés. Soit 37 200 de plus que l'an dernier (+ 0,3 %).

■ *ECOLES*. La baisse des effectifs (– 35 900) se poursuit dans le primaire, qui devrait compter 6 883 800 élèves cette année. Elle est plus sensible à l'école élémentaire (4 159 100, – 0,7 %) et dans l'enseignement spécialisé (78 300, – 4,4 %) *qu'à* l'école maternelle (2 646 400, – 0,1 %).

■ COLLÈGES. Avec 3 240 500 élèves, les collèges seront, plus encore que l'an dernier, soumis à une forte pression démographique. Leurs effectifs devraient, en effet, augmenter de *86 500*, soit + 2,7 %.

■ LYCÉES. Les effectifs devraient baisser dans les *lycées*, où l'on attend 2 690 500 élèves, soit 14 000 de moins que l'an dernier. Mais les évolutions sont contrastées. Dans les lycées professionnels, *la baisse est plus sensible* (823 400 élèves, – 2,7 %) que dans les lycées généraux et *technologiques* (1 605 000, – 0,6 %). En revanche les classes post-baccalauréat des lycées (classes préparatoires et sections de techniciens supérieurs) *continuent à se développer* et devraient accueillir 262 100 élèves, soit une *hausse de 7,7 %*.

Une exposition au Palais-Bourbon

La longue marche du suffrage universel

M. Henri Emmanuelli, pré*sident de l'Assemblée natio*nale, a inaugur, mercredi 9 septembre, au Palais-Bourbon, l'exposition « La *République et le suffrage universel* », qui sera ouverte jusqu'au 1er octobre, à l'oc*casion du bicentenaire de la* proclamation de la République.

*Il y a deux siècles, le 21 sep*tembre 1792, naissait la République, lorsque la Convention *décidait, à l'unanimité, d'abolir* la monarchie. *Pour célébrer* ce bicentenaire, l'Assemblée *nationale organise* au Palais-Bourbon, jusqu'au 1er octobre, une exposition ouverte gratuite*ment au public chaque jour*, y compris le dimanche, de 10 à 19 heures.

Riche en documents authenti*ques et illustrée* de façon didactique, elle montre comment, au fil de ces deux siè*cles, la construction* de la démocratie s'est accompagnée de la disparition des restric*tions imposées au suffrage* universel pour s'affirmer comme un régime républicain.

Les panneaux montrent que la République a connu des progrès, entrecoupés d'éclipses et même de reflux. Si elle a été *malmenée par les royalistes* qui la traitaient de « *gueuse* », par les bonapartistes ou par les vichyssois, les socialistes eux-mêmes, au début de cette ère, ont parfois douté d'elle. Le « vote universel » a, en effet, fait *redouter parfois le pouvoir* des puissants, la tromperie des ignorants et même, en 1968, le piège des élections..., la rime adéquate faisant le slogan.

Cependant, le suffrage universel a conquis sans cesse de *nouveaux terrains, permettant* d'élire le président de la République, les conseils régionaux, et de procéder aux référendums en y associant les femmes et les militaires en 1945 et les majeurs de dix-huit *ans en* 1974.

38 millions d'électeurs

Aujourd'hui, plus de 38 millions de citoyens sont électeurs, *alors* qu'ils étaient 250 000 sous la monarchie censitaire, 9 500 000 (hommes *seulement*) *en* 1848 et 24 600 000 en 1945. Mais ils étaient déjà 4 300 000 à avoir la vocation de *devenir* « citoyens actifs » dès 1791, à condition de disposer d'un « cens » modeste de deux à *trois livres par an.*

Ce n'est que le 2 mars 1848, après l'abdication de Louis-Philippe, que le suffrage universel s'est appliqué concrètement, pour la première fois. Le 4 mai, la IIe République était procla*mée. Et le 10 décembre*, au suffrage universel, un président de la République était élu *par le peuple : c'était Louis-Napoléon* Bonaparte.

ANDRÉ PASSERON

Remise en liberté de M. Michel Reyt, président de la SAGES

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a ordonné, jeudi 10 septembre, la remise en liberté du président de la SAGES, M. *Michel Reyt. Inculpé le* 24 février de trafic d'influence aggravé, faux et usage de faux par le conseiller de la cour d'appel de Rennes chargé du dossier sur le financement occulte du PS dans la Sarthe, M. Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 27 février), le président de *la SAGES* avait été écroué à la maison d'arrêt de Rennes. M. Reyt, soixante-sept ans, était le *seul des inculpés de ce dossier placé* sous mandat de dépôt.

« M. Reyt ne fait l'objet d'aucune restriction dans ses déplacements, il devra simplement verser une caution de 500 000 francs en deux fois », ont indiqué ses avocats, Mes Philippe Billaud et Lef Forster. Depuis son placement sous mandat de dépôt, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait refusé par cinq fois sa remise en liberté.

□ **La Mauritanie commande un patrouilleur à la France.** – Pour un coût de 70 millions de francs, la Mauritanie a commandé aux chantiers navals *Leroux* et *Lotz*, à Lorient, un *patrouilleur* destiné à la surveillance de la zone économique des *200* milles (environ 370 kilomètres). Ce navire déplace 350 tonnes et atteint une vitesse *supérieure à 20 nœuds. La Mauritanie*, avec une marine de cinq cents hommes, est équipée essen*tiellement de patrouilleurs* britanniques, allemands et espagnols.

Le groupe néerlandais d'assurances ING lance une OPA sur la Banque Bruxelles Lambert

Dernier épisode d'une bataille entamée depuis plusieurs mois (*le Monde* du 13 février), le groupe *d'assurances néerlandais* Internationale Nederlanden Group (ING) va lancer une OPA sur la totalité des titres de la deuxième banque belge, la Banque Bruxelles Lambert (BBL). ING possède déjà indirectement 10,03 % du capital de BBL.

L'OPA est subordonnée à l'obtention de renseignements et à un exa*men de la comptabilité qui peut* conduire à une révision du prix de 3 600 francs belges par action (600 francs français). ING se réserve le droit de ne pas acquérir *les actions offertes si elle ne dispose* pas de 51 % au moins des actions au terme de l'offre publique.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 32

Le numéro du « Monde » daté jeudi 10 septembre a été tiré à 485 901 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : la deuxième libération d'Ho-Chi-Minh-Ville

Vie nocturne, petit commerce, initiatives : la vie a repris dans l'ancienne Saigon, coupée du monde pendant une dizaine d'années après la victoire communiste de 1975. Aujourd'hui, profitant du « renouveau », la métropole essaie de rattraper le temps perdu : Le Grand Orient en pleine lumière : visite au musée du Grand Orient à Paris ; *Embarquement à Zuydcoote : du 26 mai au* 4 juin 1940, une grande majorité des 400 000 alliés bloqués par l'avance allemande à Dunkerque et sur le littoral étaient rapatriés dans les ports d'outre-Manche.

Le Monde

DES LIVRES

MONTAIGNE

LE QUATRE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PHILOSOPHE

« Je reviendrais volontiers de l'autre monde pour démentir celui qui me formerait autre que je n'étais, fût-ce pour m'honorer. »* Montaigne, qui avait passé la majeure partie de sa vie à tenter de comprendre ce qu'il était en *« s'essayant »* par l'écriture, savait bien, même s'il ne s'y résignait pas, qu'il courrait le risque d'être défiguré par la postérité : *« Des vivants même, je sens qu'on parle toujours autrement qu'ils ne sont. Et si à toute force je n'eusse maintenu un ami que j'ai perdu, on me l'eût déchiré en mille contraires visages. »

La célébration du quatrième centenaire de la mort, le 13 septembre 1592, de Michel de Montaigne, vise certes à honorer l'écrivain, mais va aussi être l'occasion de déchirer son portrait en mille *« contraires visages »*. Ici on salue l'humaniste, là le fidèle compagnon de vie, là l'écrivain épicurien, ailleurs le stoïque, ailleurs encore le sceptique radical, l'audacieux ou le prudent conservateur. Et si on commençait par lire Montaigne pour essayer de comprendre son projet et pour saisir comment, à quatre siècles de distance, il parvient encore à nous parler?



J.-L. CHAPIN

Les Essais : ***l'exemplaire de Bordeaux***

Un voyageur secret

par Philippe Sollers

LE 22 juin 1580, à quarante-sept ans, un bizarre voyageur, entouré d'une douzaine de compagnons, *quitte la région de Bordeaux*, en emportant dans ses bagages deux exemplaires d'un livre auquel il tient beaucoup et dont il est l'auteur. On s'étonne qu'un film n'ait pas encore été réalisé à partir de cette idée-force : un écrivain décide d'aller vérifier la réalité universelle de ce qu'il a écrit et de faire reconnaître son originalité par les plus hautes autorités de son temps.

Un des exemplaires est destiné au roi Henri III, l'autre au pape Grégoire XIII. Parallèlement, le voyageur compte soigner son corps qui lui donne bien des soucis. Sur sa route, il cherchera des sources, des bains, de l'eau salutaire contre la gravelle, colique douloureuse et pierreuse qui n'en finit pas de voiler sa vision.

Rentrera-t-il guéri ? Peut-être. Reconnu ? On peut l'espérer. Le roi, ce n'est pas trop difficile. Mais le pape ? Est-ce bien celui qui vient d'approuver l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy contre les protestants ? Le pape de la Contre-Réforme active ? Celui, enfin, du calendrier grégorien aboli, plus tard, pendant la Terreur française, avant d'être rétabli autoritairement par Napoléon ? Montaigne va s'agenouiller, son livre à la main, devant Grégoire XIII, en cette fin de siècle chaotique, ruinée par le fanatisme, le doute, les guerres de religion ? Mais oui. Le *Journal de voyage* est le supplément secret des *Essais* (1). Depuis sa découverte, en 1770, il dérange un peu tout le monde.

Les philosophes du dix-huitième siècle, immédiatement intéressés, auraient préféré qu'on en publie seulement des extraits. C'est que le *désir de Rome* de Montaigne a de quoi gêner la pensée de l'époque, comme, sans doute, de toute époque : *« J'ai eu connaissance des affaires de Rome longtemps avant que je l'ai eue de celles de ma maison... J'ai su le Capitole avant le Louvre et le Tibre avant la Seine. »*

La Rome de l'Antiquité, passe encore, et l'on peut s'amuser au passage de cette volonté de l'auteur des *Essais* d'exhiber, avec une vanité qu'il reconnaît lui-même, son diplôme (obtenu à grand peine) de citoyen *romain*. Mais la Rome catholique ? Qu'est-ce que cela veut dire pour un sceptique (paraît-il) comme lui ? A-t-il été investi par le roi de France d'une mission diplomatique cachée ? On peut toujours l'imaginer, mais rien ne le prouve. Quoi qu'il en soit, voici le moment culminant du film. Nous sommes à Lorette. *Là se* trouve, nous dit-on, la maison de la Vierge qui, selon la légende, aurait été directement transportée par des anges, *via* la Dalmatie et au-dessus de l'Adriatique, jusqu'à ce lieu de pèlerinage.

Montaigne, raisonnable et calme Montaigne (ici, froncement de sourcil de d'Alembert, lecteur du manuscrit), sort de ses bagages un *tableau* qu'il est venu accrocher en cet endroit de crédulité populaire. *« Un tableau dans lequel il y a quatre figures d'argent attachées : celle de Notre-Dame, la mienne, celle de ma femme, celle de ma fille (...). Nous fîmes dans cette chapelle nos pâques, ce qui ne se permet pas à tous. Un jésuite allemand m'y dit la messe et donna à communier. »* Voici donc une scène incroyable : Montaigne, discrètement mais ouvertement, est en train de voter pour la Contre-Réforme.

Si je me permets d'insister sur cette séquence, c'est que je n'en ai jamais entendu parler, en écoutant, jour après jour, mes professeurs de Bordeaux, aux lycées Montesquieu et Montaigne. Par la suite, pas davantage. Il y a, dans ce Montaigne communiant près de son tableau, quelque chose de choquant et de désolant, comme si nous le découvrions, abdiquant toute dignité, à Lourdes (mais Lourdes, c'est trois siècles plus tard). Et pourtant, oui, c'est bien lui. Un exemplaire des *Essais* pour le pape de la Saint-Barthélemy, un ex-voto familial pour la Vierge. Il faut croire que les *« innovations calviniennes »* avaient fini par le fatiguer, de même que les discours abstraits des philosophes *« certitudiniens »*.

La Rome pontificale comme préservatrice du doute et de la relativité ? Voilà un paradoxe que notre histoire récente, peut-être, permet de mieux comprendre. En réalité, Montaigne est d'abord pratique. Il y a lieu *de rendre hommage, dans la Rome* de toujours, à un pape dont les dépenses sont justifiées *« en ports, en hâvres, fortifications et murs, en bâtiments somptueux, en églises, hôpitaux, collèges, réformations de rues et chemins »*.

N'oublions pas que La Boétie, dont l'ombre plane sur toute l'aventure, aurait préféré naître à Venise que dans le Périgord (et cela pour des raisons très précisément politiques). Montaigne, à son retour d'Italie, rajoutera, dans les *Essais*, que son ami *« avait raison »* sur ce sujet. Alors ? Cette grande affaire du siècle et des suivants ? Protestantisme ? Catholicisme ? J'ai lu récemment qu'un spécialiste de Montaigne reconnaissait, comme à regret : *« Il s'est dit catholique, pourquoi ne pas le croire ? »* Eh oui, pourquoi pas ?

Respiration rythmique

Contrairement aux idéologues pressés, de toutes tendances et de tous partis, Montaigne ne se déplace et ne parle jamais sans rappeler son corps. *Cette respiration rythmique* donne à ses notes – ou à celles de son secrétaire, qui écrit sous sa dictée, – une fluidité sans hiérarchie qui est sa trouvaille, sa puissance romanesque de style. Tout est également important, ce qui peut vouloir dire aussi que tout est également dérisoire. Le *voyage*, au sens de Montaigne (voyage au bout de la conscience de soi), ne *« trace aucune ligne certaine, ni droite, ni courbe »*.

La désinvolture qui anime le voyageur accable d'ailleurs ses accompagnateurs à qui *« il répondait qu'il n'allait quant à lui en nul lieu que là où il se trouvait »*. On retrouve ici la fameuse proposition du Livre III des *Essais* (et l'on est prié de se souvenir de la signification ancienne du verbe « branler » qui signifie « mouvoir ») : *« J'entreprends seulement de me branler quand le branle me plaît. Et me promène pour me promener. »* Ou encore : *« Mon dessein est divisible partout. Il n'est pas fondé en grandes espérances ; chaque journée en fait le bout. Et le voyage de ma vie se conduit de même. »*

Lire la suite page 29

(1) *Journal de Voyage de Michel de Montaigne*. Edition présentée, établie et annotée par François Rigolot, professeur à l'université de Princeton, PUF, 374 p., 195 F.

Lire aussi dans ce numéro

UN CIRQUE PASSE
de Patrick Modiano.
Gallimard, 153 p., 88 F.

L'HYPNOTISME A LA PORTÉE DE TOUS
de Marie Nimier.
Gallimard, 274 p., 95 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Avantage Nimier

QU'EST-CE qui nous pousse tous à écrire ainsi des livres *tous les deux ou trois ans, parfois même tous les* ans, comme si nous avions tant de choses urgentes à dire, tant de belles histoires? Est-ce le mélodieux appel du chèque? La peur de se voir oublier? Le trop plein d'une imagination sans arrêt féconde et qu'il faut bien soulager d'une main secourable... C'est tout cela sans doute, dans des proportions diverses et changeantes pour chacun de nous. Il arrive aussi que cela vienne tout seul et qu'on ne se pose pas la question, après tout c'est déjà bien beau d'avoir un livre en tête et un éditeur en amitié. L'écrivain ne doit pas se tracasser outre mesure avec ces scrupules stériles.

*C'est le critique, en revanche, qui s'interroge immanquable*ment en septembre, lorsqu'il revient de vacances avec ses *bagages surnuméraires en charpie, ses souvenirs exotiques* plein la tête, cucaracha, sombreros et mantilles, et découvre *devant sa porte deux pleins Caddies de supermarché dégouli*nants de romans affectueusement et respectueusement dédicacés. Comment? *Ce cher Glandu a encore pondu? Je croyais* qu'il avait déjà tout dit l'an passé. Et Dugenoux a fait un tome de plus de son irremplaçable biographie de son vieux Z... Pourquoi tous ces gens n'ont-ils pas le bon sens élémentaire de rester couchés, à plusieurs si possible, ou d'aller se promener un peu? Et bien sûr nous sommes, nous serons encore, l'un d'entre eux, ni meilleur ni plus sage. Qu'importe, ce petit paragraphe est juste pour dire qu'on se demande parfois, surtout après un séjour hors du bocal littéraire, ce qui, aux yeux des uns ou des autres, a pu paraître nécessaire dans ces deux Caddies susmentionnés.

PRENONS *au hasard deux ouvrages sur le dessus du panier,* publiés chez un excellent éditeur, par deux excellents auteurs qui se trouvent être aussi des amis. Il faut bien parler aussi des gens qu'on aime, après tout. On ne peut pas être tout le temps fâché contre le genre humain à plume. Notre grand timide national et merveilleux prestidigitateur, Patrick Modiano, a repris son orgue de Barbarie, comme chaque année, pour nous chanter les mystères du vieux Paris. *Un cirque passe* est, dès la première ligne, du pur Modiano, comme on l'aime, avec ses personnages incertains, ses appartements provisoires, ses coups de mélancolie qui touchent au cœur si bien, si juste. Le narrateur est un jeune homme de dix-huit ans que l'on interroge, quelque temps après la guerre, à la préfecture de police parce qu'on a retrouvé son nom dans le calepin de quelqu'un. Après l'interrogatoire, il voit qu'une jeune fille lui succède auprès des policiers et il l'attend au café d'à côté, pour savoir si on lui a posé les mêmes questions, si elle est prise dans la même *enquête que lui, dont on ne sait, nous lecteurs, strictement rien,* ni le dossier ni le fauteuil, comme toujours rien pour s'asseoir.

Lui, ses parents sont partis, son père était un homme d'affaires troubles. Il lui a laissé un appartement vide sur le quai


JEANNE HILARY

Marie Nimier : intrépide.

Conti, *dans le petit creux de l'Académie, avec un de ses vieux* compères en prime, un certain Grabley qui trafique des choses incompréhensibles. Elle s'appelle Gisèle, peut-être, et connaît de drôles de garçons dans le seizième, un certain Jacques de Bavière et un Ansart à qui elle présente le narrateur comme son frère. Ansart les charge d'un message énigmatique, dans un café, auprès d'un inconnu qui va disparaître sans qu'on en sache plus. Les deux jeunes amants rêvent de partir pour l'Italie, mais la police tarabuste le narrateur et Gisèle, qui s'appelle sans doute Suzanne, a des problèmes avec une dame de la rue Desaix chez qui il n'est pas impossible qu'elle se prostitue.

Les cafés portent le nom de la rue où ils se trouvent. Les façades d'hôtels sont éclairées par des enseignes lumineuses dans une auréole d'inquiétante banalité à la Magritte. Les personnages ont l'impression *de rêver sans arrêt et la crainte de se* réveiller dans un dortoir. Dix ans plus tard, le narrateur apprend un petit bout de vérité sur Gisèle qui était mariée à un homme *de cirque,* au Cirque d'Hiver. Le cirque est passé, on a la sensation vague que le funambule Modiano s'est endormi un moment sur son fil et qu'il va falloir *le réveiller, tout de même,* lui dire qu'il ne peut pas toujours travailler au-dessus du même filet de songes évasifs, que la vie d'écrivain c'est aussi de risquer sa vie *dans les livres,* de se mettre en jeu, en danger, un jour ou l'autre. Même son chien Douglas sait ça. Surtout si le numéro est *impeccable comme ici, mais rodé, rodé jusqu'à* la corde.

MARIE NIMIER est une romancière intrépide et pleine d'imagination, on le sait depuis *Sirène* et surtout depuis *la Girafe, confession des amours plus qu'étranges d'un* jeune garçon avec une girafe du Jardin des Plantes. Sa grande qualité est de se *renouveler de livre en livre, d'aborder des sujets* toujours différents, de savoir se déplacer avec une totale aisance dans un univers parfaitement *déboussolé, inquiétant, saturé d'une* perversité enfantine, cruelle, protestant à peine de son innocence, un monde qui semble être la doublure folle du nôtre, l'apparemment raisonnable.

Ainsi la petite Cora, qui, par moments, semble aussi genti*ment équilibrée que l'héroïne de l'Exorciste,* découvre un jour un livre qui porte le même titre (ce qui n'est pas sans conséquences) *que celui que Marie Nimier nous propose, l'Hypnotisme à la portée de tous,* un manuel signé M. A. Pearl. Fascinée, Cora lit les premières lignes de la première leçon d'hypnotisme et se sent aspirée vers une connaissance qu'elle a toujours désirée. Elle commence par hypnotiser un canari. Puis une petite fille, Sandrine, qu'elle ne sait pas réveiller parce qu'elle n'est qu'au tout début de sa lecture à petites doses du dangereux manuel. Ce pouvoir l'enthousiasme et lui fait peur. Elle invente auprès de ses parents une amie américaine, Perle, *une amie assassinée, ce qui lui permet d'expliquer ses brefs* moments d'hallucination.

Puis elle s'occupe de son oncle Paul, frappé, à la suite d'une hémorragie cérébrale, d'une maladie singulière, l'héminégligence, qui l'empêche de voir, concevoir, penser tout ce qui se *trouve dans la partie gauche de son champ visuel. Cet oncle* rajeunit auprès d'une nièce telle que Cora, il retrouve l'appétit, le désir, un peu trop même. Mais ce n'est là que le début des aventures de Cora : un jour, un cirque passe (tiens, c'est le deuxième dans la page, comment se fait-ce?), annonçant comme attraction le grand Katz, roi de l'hypnose... Cora n'aura de cesse de se mesurer à lui.

Ce que Marie Nimier distille de manière élégante et insidieuse à travers cette fable drôle et dérangeante, c'est aussi le pouvoir qu'exerce le livre sur l'auteur au moment où il l'écrit : *«J'avais décidé de commencer mon récit à la découverte du traité d'hypnose. Je retrouvais des sensations anciennes, cette impression d'être lue par les mots, ligne après ligne, guidée par le blanc des marges. Le livre m'observait.»* Ce même pouvoir qui, *plus tard, maintenant, s'exerce sur le lecteur, pour son fameux* plaisir impuni, solitaire et partagé.

★ Signalons la sortie en poche (Points-Seuil, n° R 546) de *Fleurs de ruine*, de Patrick Modiano.

BALZAC SANS MASQUE
de Pierre Sipriot.
Robert Laffont, 500 p., 150 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La valse des Laure

BALZAC nous a laissé *mille choses.* Il a offert, en particulier, un adjectif à la France, derrière lequel on se range depuis des générations, comme derrière le fanion de son équipe de football favorite. Avec la cousine Bette et le cousin Pons, les jeunes gens des lycées d'Aurillac ou de Châteauroux se découvraient *une famille qu'ils avaient ignorée* jusqu'alors. Mais c'était mieux *ou davantage qu'une famille.* C'était la nation «balzacienne». Beaucoup de jeunes gens voulurent se faire «naturaliser», et cela consola le romancier de la peine qu'il s'était donnée. Il *«avait souhaité,* selon Roger Nimier, *toutes ces personnes qui viendraient brouter les pages de littérature qu'il écrivait, la nuit surtout, en répétant que la chasteté est le secret du génie».*

Cependant, l'adjectif avait failli ne pas *exister. Il aurait suffi que* Bernard-François, le père d'Honoré, se montrât moins ambitieux lorsqu'il fit ses débuts. Mais, heureusement, ce personnage nourrissait des espérances. Dernier en date des biographes de Balzac, Pierre Sipriot retrace la carrière de Bernard-François. Fils de laboureur, né en 1746, dans le Tarn, celui-ci quitta très jeune son village et rechercha les occasions de «parvenir». Devenu *«fonctionnaire royal»,* il changea de nom pour célébrer ce changement de condition. Il décida de ne plus s'appeler Balssa, mais Balzac, se découvrant l'héritier *«d'une vieille famille gauloise».* Et, comme il s'occupait des «vivres» ou des «subsistances», Bernard-François poursuivit son ascension dans la France révolutionnaire. A quoi tient la fortune des adjectifs? A des rêves de jeunesse qui s'accomplissent... *«D'emblée,* comme le dit Pierre Sipriot, *le monde des Balzac, c'est le monde des carrières et des réussites.»* Aussi, quand il préfacerait *le Lys dans la vallée,* Honoré ferait savoir qu'il s'était lancé dans la littérature pour rehausser *«l'éclat»* de ce patronyme tombé du ciel gaulois. Cela permettrait plus tard aux lycéens d'Aurillac ou de Châteauroux d'applaudir aux performances de l'ambition sociale.

HONORÉ *naquit le 20 mai* 1799, rue de l'Armée-d'Ita*lie, à Tours.* C'était sans doute le nom de rue qu'il fallait. Et ce n'était pas une de ces années ordinaires qui découragent ensuite les souvenirs. Bonaparte, qui rentrait à peine d'Egypte, s'empara du pouvoir en novembre. Et l'Histoire de France eut les faiblesses d'une demoiselle séduite par un aventurier. Elle accepta ce qu'il *apportait :* le lyrisme, le despotisme, la gloire et le chagrin. Bal*zac avait six ans le jour* d'Austerlitz. Il en aurait seize le jour de Waterloo. *Ce n'était* pas une maigre pâture pour les chimères d'une enfance et d'une adolescence très moroses, qui se passèrent dans divers pensionnats. Pierre Sipriot rend bien la grisaille de cet apprentissage : les sévérités ou les rudesses de l'éducation bourgeoise, la monotonie de la vie de province et la *«froideur»* de la mère, Anne-Charlotte-Laure. A part les rêves, le seul charme de cette existence, c'était de retrouver la petite sœur, qui s'appelait également Laure, mais qui réhabilitait ce prénom dans les familles *de Touraine, car elle le portait* d'une autre manière.

Honoré eut l'occasion d'apercevoir l'empereur à Paris, au début de l'année 1814. D'après Stefan Zweig, il se promit alors de *«conquérir l'univers»* lui *aussi. Les «projets»* de l'enfance naissent toujours comme cela. Il suffit qu'une image occupe la mémoire... Balzac fit vraiment connaissance avec la capitale en 1815, lorsque ses parents eurent quitté la province et se furent établis rue du Tem*ple. Je me demande s'il rencon*tra le fantôme de Mme de Sévigné, laquelle avait habité le quartier. Elle s'y promenait peut-être encore. Allez savoir! Honoré éprouva très vite de l'affection pour cette ville. C'était *surtout* le Paris nocturne *qui* l'attirait. Mais il observait la *«physionomie»* de chaque heure et la *«nuance»* de chaque boulevard. Il dévisageait la capitale avec *des enthousiasmes et des ravis*sements de fiancé. *«Errer dans Paris! Adorable existence»,* dirait-il.


COLL. BULLOZ/MAISON DE BALZAC

Balzac vu par David d'Angers.

Hélas! il commença par être clerc d'avoué et de notaire. Cela *ne ressemblait guère à ce qu'il* désirait. Mais, après tout, il faut *bien que les «conquérants»* traversent des saisons misérables et de pauvres journées. Balzac sortit de ce monde poussiéreux pour s'enfermer dans une mansarde, rue de Lesdiguières. Il venait d'avoir vingt ans. Il avait *décidé qu'il serait écrivain,* car c'était *«la plus heureuse solution de la vie humaine».* Et ce genre d'existence réclamait, d'après lui, le célibat et la réclusion. *Il fit une tragédie, Cromwell,* et il entreprit ces romans «populaires» qu'il publierait sous des pseudonymes. Ce n'était encore qu'un «entraînement». *Sa manière de* préparer les grandes compétitions... Mais il en *«perdit le boire et le manger»,* comme le rappelle Pierre Sipriot. Dès cette époque, il devint le champion de *«l'insomnie»* et du *«surmenage». Il avait envie de «posséder»* avec des mots les choses, *les gens, le monde. Et sa littéra*ture le dévorait... En outre, il fallait «faire de l'argent». Honoré n'a cessé d'avoir le souci, l'obsession de cela, car il a été l'auteur le plus dépensier. Il «brûlait» aussitôt ce qu'il avait gagné. *«Je me nomme, hélas, la dépense»,* écrirait-il à Mme Hanska... Sans doute ses créanciers le traquent-ils encore dans les galaxies, comme ils le firent en 1828, lorsque l'impri*merie qu'il avait créée fut mise* en faillite.

APRÈS cette déroute, il lut Fenimore Cooper afin d'oublier ses tracas. Trouvant que les Mohicans et les Chouans se ressemblaient, il se rendit à Fougères, pour mener une enquête sur les Peaux-Rouges de Bretagne. C'est ainsi qu'il *écrivit* son premier vrai roman «balzacien», *le Dernier Chouan, qui* allait paraître en 1829. Honoré *publierait ensuite une Physiologie du mariage.* C'était la chose *la plus naturelle pour un célibataire...* Et les femmes dans cette existence? La vie de Balzac, ce n'est pas le tango des Juliette ni le menuet des Julie, mais la valse des Laure. Il y eut Laure, la mère, Laure, la sœur, et puis Laure, la comtesse, et Laure, la duchesse. Pierre Sipriot réussit *de jolis portraits de ces dames.* Née en 1777, la comtesse de Berny avait des charmes d'Ancien Régime et vingt-deux ans de plus qu'Honoré. Elle lui donna ses premières leçons d'amour. Veuve de Junot, la duchesse *d'Abrantès avait été* l'intime des Bonaparte et la maîtresse de Metternich. Elle donna à Balzac des leçons de politique. Elle lui enseigna l'art de l'intrigue et la psychologie des hommes d'Etat...

Que faisiez-vous les 27, 28 et 29 juillet 1830? Honoré se promenait en Touraine, avec Mme de Berny. Rendez-vous manqué avec l'Histoire, mais il réprouvait *le désordre des révolutions. «La vertu, le bonheur, la vie, c'est 600 F de rente au bord de la Loire»,* disait-il. Encore et toujours l'argent... Dans son existence, il y eut aussi Mme de Castries, Mme Guidoboni-Visconti et surtout Mme Hanska. Tant pis ou tant mieux, elles ne s'appelaient *pas Laure. Elles se prénom*maient Henriette, Sarah, Eveline ou Eve. *Mme* Hanska signa «l'Etrangère» la première lettre qu'elle adressa à Balzac, en 1832. Elle jugeait le dix-neuvième siècle *«stupide».* Seul Honoré échappait à ce discrédit général. *«Votre âme a des siècles»,* lui écrirait la dame d'Ukraine. Il la rencontra l'année d'après et tomba très amoureux d'elle, car elle portait une *«jolie robe violette».* Ils ne vécurent pas souvent ensemble, à cause de l'éloignement géographique. Et lorsque Balzac épousa Mme Hanska, en mars 1850, il se trouvait à quelques mois de sa mort.

PIERRE SIPRIOT se tire, avec les honneurs, de la tâche redoutable qu'il a entreprise : relater l'existence de ce «cannibale» qui fit de l'excès sa manière d'être. Bien qu'il ait aspiré quelquefois à la tranquil*lité, Honoré détestait l'idée de* vivre à demi, *«comme un rentier qui promène son chien sur le boulevard, lit* le Constitutionnel *et revient dîner chez lui»,* avant d'aller faire sa partie de billard. L'auteur de *la Peau de chagrin* ne comptait ni l'argent, ni les nuits blanches, ni les coups de *foudre. C'est le meilleur athlète* (et le moins économe) de notre littérature. Eternellement couvert de dettes, il continue de les rembourser avec *la Comédie humaine.*

Christian Bobin face au Poverello

Le poète de « l'enchantement simple » croise saint François d'Assise : une rencontre sous le signe de l'esprit d'enfance

LE TRÈS-BAS
de Christian Bobin.
Gallimard,
coll. « L'un et l'autre »,
132 p., 85 F.

ISABELLE BRUGES
de Christian Bobin.
Le Temps qu'il fait (Cognac),
126 p., 85 F.
(En librairie le 14 septembre.)


Christian Bobin : des affinités visibles.

S'il est quelqu'un que Christian Bobin devait un jour rencontrer, dont on pouvait prédire qu'il croiserait le sillage, c'est bien saint François d'Assise. Entre le Poverello et le poète de *« la vie passante »* et de *« l'enchantement simple »*, il y a des affinités au moins visibles, les conditions d'une rencontre non fortuite, comme préparée d'avance, hors des contraintes du temps, des pensées ou des croyances.

Cette sublime figure, Bobin n'est pas le premier à s'en approcher, à contempler le mystère de simplicité qu'elle offre à qui veut s'en nourrir. D'innombrables docteurs, théologiens, commentateurs et écrivains se sont penchés sur le saint des Fioretti. Interrogeant ce mystère, ils ne l'ont pas épuisé, n'ont rien retranché du caractère et du pouvoir de cette simplicité. Après huit siècles, saint François propose la vision toujours vivante d'une idéale présence au monde et à l'humanité. Idéal religieux, chrétien : on ne peut même en concevoir de plus spécifiquement, de plus absolument conformé au Christ – Saint François porta extérieurement *« la croix du Christ qu'il avait intérieurement au cœur »* (saint Bonaventure).

A la différence de Joseph Delteil, qui a peint un François d'Assise aux couleurs de sa sentimentalité débridée, ou de Julien Green, qui est entré dans son intimité humaine, spirituelle et historique, ou encore du spéculatif et paradoxal Chesterton, Christian Bobin n'a pas cherché à tracer le portrait en pied de saint François d'Assise. Il est entré, comme il aime le faire, par la petite porte. Celle qui ouvre sur la légende dorée et émerveillante, humaine et laïque plus que chrétienne et mystique, immanente plus que transcendante, sur la *« vie d'un seul tenant »*, comme l'a écrit un commentateur, du saint. On doit lui savoir gré de n'avoir pas affadi son visage pour en faire celui d'un écologiste doucereux, ami de la nature et des oiseaux.

Passant enchanté, Christian Bobin écrit au rythme de sa marche et de son regard. Jugeant qu'il *« n'est pas nécessaire de croire en Dieu pour être vivifié par son souffle »*, il oppose *« au Dieu Très-Haut qui parle trop fort, beaucoup trop fort dans les chambres d'enfants »* une autre image, un autre nom de Dieu : *« le Très-Bas »*, Dieu *« à hauteur »* d'homme, *« d'enfance »*. Nom dans lequel la créature est peut-être plus à même de se reconnaître, de se refléter. Nom qui devient finalement celui de cette créature même.

Interprète-t-il la vie du saint – notamment ses rapports avec son père – selon une modalité trop psychologique? Suggère-t-il une antinomie avec l'Eglise, alors que la spiritualité de François d'Assise est intégralement ecclésiale? Sans doute, mais cela n'altère guère la vérité et la profonde douceur de l'image qu'il donne du Poverello, *surtout* dans la deuxième partie de son livre. En cela au moins cette image reste conforme au modèle.

C'est l'esprit d'enfance et de pauvreté, opposé absolument à celui du monde – selon la terminologie chrétienne en usage, – qui a guidé Bobin. En cela, il retrouve et restitue bien quelque chose de la figure de son modèle. Exercice contemplatif singulier, libre d'attache, d'autorité et de référence, son livre est comme un *« cantique »* non spirituel dédié à cet esprit. De ce *« triomphe du chant faible »*, Christian Bobin sait faire naître une musique qui n'appartient qu'à lui. On se surprend à entrer dans cette contemplation, dans cette humaine proximité, à en partager le bonheur.

En même temps que *le Très-Bas*, Bobin publie un premier roman, *Isabelle Bruges*. Il surprendra probablement les lecteurs habitués de sa prose libre et buissonnière : prose se plaisant à inventer les formes non convenues de cette liberté. Coulé dans une narration aux marges du réalisme, c'est cependant la même musique – un peu plus âpre peut-être, presque violente, – le même rythme du regard, le même esprit d'enfance, la même séduction à laquelle Bobin ne cesse d'inviter.

Patrick Kéchichian

La dernière séance

Un cinéma, une Madame X. qui s'y prostitue... et pourtant, c'est d'amour que parle Gilles Leroy

MADAME X.
de Gilles Leroy.
Mercure de France, 102 p., 89 F.

Elle n'a pas d'autre nom que cette lettre qui signale les films pornographiques. Elle officie dans une loge, car les cinémas, autrefois, en proposaient, en plus des mezzanines, des parterres, des orchestres, des balcons. La salle du Lux ne paie plus de mine, à présent, égarée près d'un échangeur d'autoroute, en banlieue. Et pourtant il s'y déroule des cérémonies dont Madame X. est la grande prêtresse. Encore belle sous son casque d'or, elle vit de ses charmes, et ses clients n'ont pas d'autre nom que leurs surnoms poétiques : Petit-Peintre, le Philosophe, le Sentimental, qui est le narrateur.

Les lecteurs, qui avaient déjà apprécié le talent, cruel et cru, de Gilles Leroy dans ses trois précédents livres, retrouveront ici, sur un sujet métaphorique dont le sexe est le premier élément, son goût nostalgique pour les beautés à leur crépuscule, pour les fins de règne. Avec un art de la formule et de la répartie qui n'a rien à envier aux dialoguistes d'Arletty (*« Ses jambes, c'est du tricot en talons aiguilles »* ou *« Ces hommes-là, ça ne se prend pas. C'est plutôt comme un emprunt, un très mauvais emprunt. On paie trop cher après »*), l'auteur, client et observateur, laisse défiler ses compagnons de plaisir. Faudrait-il dire « débauche »? Non, parce qu'il y a, même dans la vénalité, une sorte de sérénité, de camaraderie, de sympathie, avant la chute.

« Je me voyais le théâtre d'un plaisir et d'une joie infinis », avoue Madame X. dans le long dialogue qui constitue la meilleure partie du roman. Lucide sur ses clients et sur elle-même, elle prend à témoin le Sentimental, qui, à son tour, décrit *« ces corps-à-corps, ces frictions ahanantes, ces clapotis de muqueuses et ces pâmoisons d'opérette »*.

Bien qu'un immense dégoût pour les rapports sexuels inspire ces pages, tant du point de vue de l'héroïne que de celui du narrateur, Gilles Leroy exprime ce qu'on pourrait appeler un bonheur de la conscience : dans leurs conversations de plus en plus approfondies, les deux personnages découvrent leurs affinités, en évoquant, chacun, l'amour de sa vie. Pour elle, *« l'homme de New-York »*; pour lui, une femme belle qui lui allait *« comme une lumière »*. L'amitié amoureuse qui réunit, l'espace d'un instant illusoire, le temps d'un film ou d'une passe, le Sentimental et Madame X. est aussi l'attachement de l'auteur à son personnage. Mais, précisément, l'auteur et le narrateur butent sur le passé de Madame X. et sur cet amant lointain, à Manhattan : *« C'était un rival de la mémoire. Ceux-là sont indétrônables. »*

On s'en doute, malgré son titre et le lieu où l'action est située, le roman de Gilles Leroy n'a rien de pornographique. Rien de pittoresque non plus : nous ne lisons pas une version moderne de *Jésus la Caille*. Ce n'est pas pour autant une rêverie désincarnée ou simplement fantasmatique. Sous une forme théâtrale, condensée, frappante, *Madame X.* tente de répondre à la question : *« Pourquoi n'aimons-nous pas ce que nous sommes faits pour aimer? »* Un des personnages commente : *« Des femmes comme ça, quand elles parlent, c'est pour dire adieu. »* On croit entendre la voix qui prononce ces mots ou plutôt ce mot.

René de Ceccatty

PREMIERS ROMANS

L'art de la cruauté

HYGIÈNE DE L'ASSASSIN
d'Amélie Nothomb.
Albin Michel, 200 p., 89 F.

Evidemment, on pourrait considérer un premier roman comme un troisième ou un quinzième. Au fond, premier, dernier, énième, on ne lui demande qu'une seule chose : de nous surprendre, nous inquiéter, nous changer. D'avoir du style, de porter un univers. D'être de la littérature. En même temps, il bénéficie souvent d'une présomption d'innocence. Peut-être qu'un auteur naît vraiment, quelqu'un qui va compter, apporter, changer quelque chose. Peut-être.

Voici le premier roman d'Amélie Nothomb. Elle a vingt-cinq ans, son livre a beaucoup de culot. *Le Procès-Verbal* et *la Place de l'Étoile* avaient aussi beaucoup de culot. C'est une qualité pour un premier roman, souvent après on s'assagit. Le Clézio et Modiano sont devenus des écrivains importants. Amélie Nothomb? On verra bien. Mais son *Hygiène de l'assassin* aujourd'hui s'impose.

« Je lis comme je mange »

De quoi s'agit-il? Un écrivain octogénaire va mourir dans deux mois. Il est mystérieux, obèse, impotent, prix Nobel de littérature. On ne parle que de sa maladie exceptionnelle, décelée seulement *« chez une dizaine de bagnards incarcérés pour violences sexuelles suivies d'homicides »*. Prétextat Tach est un mythe. Les journalistes se précipitent, le maître est prêt à accorder quelques interviews, privilège rare.

Le roman se compose de cinq entretiens, il est presque entièrement dialogué. La forme est peu usitée, mais elle a fait ses preuves : de Platon à Pinget en passant par Diderot. Le dialogue est un excellent moyen pour faire progresser agréablement, toniquement, une pensée et une intrigue. Tendu, vif, il s'approche de la cruauté.

Le livre se divise en deux parties. Le premier acte est composé de quatre scènes, quatre entretiens-jeux de massacre pendant lesquels Prétextat Tach « assassine » les journalistes venus le rencontrer sans avoir rien lu de lui, simplement pour interroger un homme célèbre qui va mourir (*« – Que pensez-vous de la crise du Golfe? – Rien. – Mais encore? – Rien. »*). A vingt-cinq ans, Amélie Nothomb donne des leçons sur la presse qu'on peut méditer : *« Il n'y eut pas un organe de presse au monde pour ne pas se scandaliser de la médiatisation de cette mort prochaine. Le courrier des lecteurs fit largement écho à ces autocritiques. Les reportages des rares journalistes sélectionnés n'en furent que plus attendus, conformément aux lois de l'information moderne. »* Le roman se passe au début de la guerre du Golfe.

Au moment où l'on craint que le jeu de massacre ne devienne systématique, on passe au deuxième acte : un affrontement avec une jeune femme qui, elle, a lu tous les livres de l'écrivain. Vraiment lu, pas comme ces *« lecteurs-grenouilles »* qui *« traversent les livres sans prendre une goutte d'eau »*. Nina a bien appris les leçons de lecture de Tach : *« Moi je lis comme je mange : ça ne signifie pas que j'en ai besoin, ça signifie surtout que ça entre dans mes composantes et que ça les modifie. »*

Elle peut se mesurer à lui, traiter d'égal à égal : *« Je propose que l'enjeu soit identique pour nous deux : si je craque, c'est moi qui rampe à vos pieds, mais si vous craquez, c'est à vous de ramper à mes pieds. Moi aussi, j'aime qu'on rampe devant moi. »* Au cours de ce duel à fleurets acérés, Nina va se livrer à une véritable explication de textes de l'œuvre de Tach, pour mettre au jour son secret, chercher ce qui la fonde et pourquoi il a laissé inachevé son dernier roman, *Hygiène de l'assassin*, avant de cesser d'écrire. Nous ne dirons évidemment rien de ce secret, car Amélie Nothomb tire de cet exercice de critique littéraire un étonnant suspense.

Céline vénéré

Il n'est pas facile de faire vivre un personnage de créateur et ses œuvres (1). Ce vieillard obèse et adipeux est un grand écrivain qui déteste les métaphores et les symboles, pour lequel *« écrire sans jouir »* *« est immoral »*, dont les livres *« sont plus nocifs qu'une guerre »*. Il juge sévèrement ses contemporains, à l'exception de Céline, qu'il vénère : *« Prenez un écrivain qui a une très bonne plume, fournissons lui de quoi écrire. Avec de solides couilles, ça donnera* Mort à crédit. *Sans couilles, ça donnera* la Nausée. » Il ne fait pas dans la dentelle, mais pour lui *« l'écriture fout la merde »* et *« les Prix Nobel de littérature sont toujours des assassins »*. On croit à l'existence de Prétextat Tach. On a l'impression de le connaître. On aimerait l'interviewer.

Alain Salles

(1) On ne peut s'empêcher de citer quelques-uns des vingt-deux romans de Tach : *Apologétique de la dyspepsie, la Mort et j'en passe, Viols gratuits entre deux guerres, la Crucifixion sans peine, Crever sans adverbe*, sans oublier une thèse qui lui a été consacrée : *le Priapisme tachien à travers la syntaxe.*

La sortie du cadre

LAISSE-MOI LE TEMPS
de Ramdane Issaad.
Denoël, 204 p., 80 F.

« Un lent détraquement, aussi puissant et inéluctable que la dérive des continents » : voilà ce qui est arrivé à Martin depuis qu'il a rencontré Jo. C'était pourtant un monsieur très sérieux, Martin, l'un de ces cadres modèles qui *« courent, produisent, font circuler l'argent et les choses »*. Dans sa vie, tout était prévu : célibataire pour mieux se consacrer au profit d'une fabrique de bonbons, il aurait voulu n'être *« qu'une énergie pure au service du flux d'argent »*.

Mais, dans cette existence lisse et programmée, Ramdane Issaad s'amuse à glisser un « bug » – au sens informatique et littéral. Jo, jeune débile mental ramassé sur la route et pour qui Martin s'est pris d'une inexplicable affection, a renversé un bocal de cafards dans la chaîne de production des confiseries au cacao.

Médusé par la catastrophe, persuadé de son licenciement imminent, Martin s'échappe, aux côtés de Jo, dans une nouvelle vie d'inertie et de voluptueux laisser-aller, sorte de suicide social sur fond de sagesse orientale, loin *« des tribus d'esclaves et des poupées mécaniques »*, *« du délire accéléré des chiffres et de l'argent »* ... d'où sortira, bien sûr, un homme nouveau.

Des clichés, certes – *« Les clichés ne sont-ils pas faits pour le repos de l'esprit? »* – mais aussi beaucoup d'humour et de verve, qui font de ce troisième roman un sympathique éloge de la paresse et une salutaire caricature de l'entreprise. Dans ce monde suave où *« chaque sourire est un piège »*, écrit Ramdane Issaad, *« les cadres heureux et bien notés ont beau bluffer, ils se demandent tous d'où viendra la foudre qui les précipitera sur le pavé, aux bons services du psychiatre et de l'aide sociale »*. Pour ceux-là et les autres, voici une amusante lecture pour retour de vacances, à moins que, sait-on jamais..., c'est dangereux un roman, ça peut donner des idées!

Florence Noiville

هكذا من الأصل

EN POCHE

Apre complainte

Carême, de Marie-Claire Dewarrat – premier livre d'une romancière née à Lausanne en 1949 qui fut, lors de sa parution en Suisse il y a cinq ans, salué par la critique, – est réédité en France dans la collection «Babel». Autopsie d'une souffrance – celle d'un père, veuf, hanté par la mort de son jeune fils à la suite d'un accident de cheval, – ce livre est une longue plainte, aiguë mais pudique, comme étouffée. Plein du dégoût de la vie, l'homme endeuillé comprend qu'il ne pourra accepter de poursuivre son existence que pour y épuiser, dans un abandon total à son chagrin bientôt transformé en expiation, toutes ses forces et toute son énergie.

Déniant au temps et à l'oubli le droit d'amputer sa douleur, de la diminuer, il tente de se figer dans sa souffrance pour s'y *«déchirer l'âme»*, et s'y enfoncer comme dans un abîme, celle-ci devenant alors, par son intensité, presque voluptueuse. Servi par une écriture puissante, à la fois fluide et acérée, sombre et lumineuse, qui donne à chaque mot sa place et sa densité, cette douleur oppressante mêlée d'orgueil, de regrets, de mépris et de révolte prend, dans les pages de l'âpre roman de Marie-Claire Dewarrat, une ampleur, une intensité toutes particulières.

Stéphanie Blanc

► **Carême**, *de Marie-Claire Dewarrat, «Babel» nº 47, 39 F.*

• *«Je rentre à l'instant d'une société dont j'étais l'âme ; les mots d'esprit jaillissaient de ma bouche, tout le monde riait, m'admirait – mais je partis, et le tiret doit être aussi long que les rayons de la trajectoire terrestre... Je me retirai et je voulais me tuer d'une balle.*

» Mort et enfer, je peux faire abstraction de tout, mais non pas de moi-même ; je ne peux même pas m'oublier moi-même quand je dors.» Kierkegaard, qui écrivait ces lignes dans son *Journal* en 1836, connaissait, pour n'avoir cessé de vivre avec elle, la mélancolie. Elle n'était pas chez lui une vague langueur, mais un poison qui, cependant, n'altéra pas son extraordinaire puissance de travail. Romano Guardini, dans un bel essai traduit en France en 1953, analysait la place de l'«humeur noire» dans la pensée religieuse du philosophe danois («Points»-Seuil, nº Sa 49).

• En «Points Histoire», une étude qui avait d'abord paru aux Pays-Bas, *la Guerre de Cent Ans vue par ceux qui l'ont vécue*, de Michel Mollat du Jourdin (nº 164), où le spécialiste d'histoire médiévale de Paris-IV propose une vision vivante, sociale autant que factuelle, des *«interminables conflits franco-anglais du Moyen Age»*.

• Toujours en «Points»-Seuil, au moment où l'actualité européenne divise les esprits, on trouvera l'ouvrage de Tzvetan Todorov, *Nous et les autres* («Points Essais», nº 250), où l'auteur analyse *«la réflexion française sur la diversité humaine»*, de Montaigne à Lévi-Strauss.

• Dans *Esthétique et Poétique* (coll. «Points Essais», nº 249), Gérard Genette, en donnant la parole à des praticiens de l'art, s'interroge sur le regard nouveau porté par la philosophie sur la création esthétique.

• Rassemblant avec humour les procédés et les atmosphères classiques du roman policier anglais, dont P. D. James disait que, loin d'être contraignants, ils aidaient au contraire à la création littéraire, Didier Decoin, dans *Meurtre à l'anglaise* («Folio» Gallimard, nº 2397), lance l'inspecteur John William Sheen sur les traces de l'assassin d'une vieille dame écrivain.

• Le roman de Villiers de L'Isle-Adam *l'Eve future* fait l'objet de deux rééditions : en «GF»-Flammarion, dans une édition due à Nadine Satiat (nº 704) ; dans «la Collection» de POL, avec une préface de Daniel Oster. Deux occasions de redécouvrir, ou de découvrir, ce superbe roman d'anticipation avant la lettre.

• Pour ceux qui ont lu et aimé *la Ferme africaine*, «Folio» propose la correspondance de Karen Blixen, *Lettres d'Afrique, 1914-1931* (nº 2395), traduite du danois par Philippe Bouquet.

• Toujours dans le domaine étranger, signalons la reprise, en «Rivages poche», du roman de Willa Cather, *Mon ennemi mortel*, traduit de l'anglais par Marc Chénetier (nº 74).

• «GF»-Flammarion propose une série anglo-saxonne en bilingue : trois nouvelles de Scott Fitzgerald («Absolution», «le Premier Mai», «Retour à Babylone») dans une traduction de M.-P. Castelnau et B. Willerval et une édition due à A. Le Vot (nº 695) ; des *Histoires de fantômes*, de Henry James (introduction de Tzvetan Todorov, traduction par L. Servicen, nº 697) ; *Roméo et Juliette*, de Shakespeare, dans la traduction de P.-J. Jouve et G. Pitoëff.

• Depuis avril 1992, les éditions du Fleuve noir ont lancé une nouvelle collection, «Crime story», consacrée à la relation, documentée, d'affaires célèbres. Paraît aujourd'hui un *Jack l'Eventreur*, de Stéphane Bourgoin, qui fait le point, à l'aide d'archives inédites, sur un personnage entré dans la légende du crime. L'ouvrage est préfacé par l'auteur de *Psychose*, l'Américain Robert Bloch.

Passage en revues

Idées, histoire, sociétés

La raison d'être d'une revue est de parler à son époque, en la *reflétant et en anticipant sur elle*. Elle dit un moment de la pensée, de la recherche, de la création et laisse au livre l'apanage de la postérité pour se contenter de l'éphémère du mouvement. Certaines revues, pourtant, ont à un tel point éclairé l'avenir qu'elles supportent, bien des années plus tard, d'être rééditées en livres. Ainsi, *Documents*, dont nous pouvons redécouvrir les quinze numéros (1929-1930) par les soins attentifs de Jean-Michel Place. Créée sous l'influence de Bataille, la revue que dirigea Michel Leiris porte en sous-titre son programme : «Archéologie, beaux-arts, ethnographie, variétés». En fait, il s'agit pour elle de prendre en compte les découvertes multiples de l'ethnographie qui font perdre à l'homme occidental la place illusoire de centre du monde qu'il occupait jusqu'à présent pour construire la définition, problématique, provocatrice, radicalement critique et systématiquement hétéroclite, d'une nouvelle modernité. La remarquable préface de Denis Hollier met en évidence les enjeux esthétiques, sociaux et intellectuels de cette étoile dont le trajet fut bref – moins de deux ans – mais dont l'éclat ne s'est pas atténué. (Deux volumes, éditions Jean-Michel Place, 750 F.)

Les Temps modernes, eux, existent depuis quarante-huit ans. Mais la revue créée par Jean-Paul Sartre et que dirige désormais Claude Lanzmann a trouvé, dans la confrontation du présent à l'histoire et de la création littéraire à la société, l'énergie d'une nouvelle jeunesse. En témoignent, dans le numéro de juin, deux beaux textes et un terrible recueil de témoignages. Dans «Histoire ancienne», Jacques Lederer fait jouer deux récits – l'un se passe en 1942 à Paris, l'autre huit ans plus tard dans un sanatorium pour étudiants – qui mettent l'un et l'autre en scène deux garçons juifs, Sigrand et Siptit, qui échapperont à l'Holocauste. Un texte magnifique et inspiré. Danièle Sallenave rend compte, elle, d'un voyage qu'elle vient de faire en Allemagne pour s'interroger sur la *mémoire et sur l'oubli, sur le pardon* et l'indifférence. Comment peut-on encore aimer l'Allemagne et vivre avec elle et souhaiter construire un avenir commun lorsque l'on *sait*? En miroir, présentés par Lilly Marcou, des extraits du *Livre noir de l'extermination des juifs en URSS sous l'occupation nazie*, ensemble de témoignages recueillis depuis 1943, mais dont la censure stalinienne, puis brejnévienne, avait interdit la publication. (Nº 551, juin 1992, 190 p., 54 F.)

Histoire au présent, en collaboration avec les éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, publie, sous le titre «Périodes», les actes de son cinquième colloque, consacré à «la construction du temps historique». La périodisation du savoir historique selon les fameuses «quatre vieilles» – histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine – n'engendre pas seulement l'organisation sociale et scientifique du métier d'historien, elle reflète aussi des présupposés philosophiques et culturels, une idéologie de l'histoire et une mythification du temps que soulignent, chacun dans leur domaine, les intervenants. Lorsque François Furet périodise la Révolution française entre 1770 et 1880, il interprète, dès ce découpage, la révolution. «Périodes» interroge donc ces personnages de l'histoire qui se nomment «période», «âge», «siècle», «génération», pour montrer que classer, c'est toujours penser et pour analyser le statut de ces marges, de ces transitions entre les périodes qui sont souvent, dans leur ambiguïté topologique, les objets historiques les plus riches. Mais une fois que l'on a montré le caractère factice des périodisations classiques, il reste à proposer la construction d'ensembles plus efficaces et plus intelligibles. La tâche n'est pas mince... Mais on lira avec passion l'article d'un géographe audacieux, Christian Grataloup, qui propose à la réflexion des découpeurs du temps la méthode employée par Roger Brunet pour découper l'espace en régions. (24, rue des Ecoles, 75005 Paris, 208 p., 140 F.)

Nous ne quittons pas la théorie et l'analyse conceptuelle avec la livraison de *Droits* consacrée à l'Etat. Olivier Béaud, dans l'article introductif, fait justement remarquer que l'Etat, bien qu'inventé par les juristes à partir de la révolution juridique des XIIe-XIIIe siècles, est surtout étudié aujourd'hui par les philosophes et par les sociologues. Ce numéro est une invitation faite aux juristes à se ressaisir de cet objet, comme les y incite, par ailleurs, la réémergence contemporaine de la notion d'«Etat de droit», dont Michel Troper souligne les ambiguïtés et les confusions. Les individus ne sont libres que s'ils ne sont pas soumis à la volonté des gouvernants, mais seulement aux lois. Mais si les lois ne sont pas amovibles, si elles peuvent être faites et transformées par les gouvernants, que reste-t-il de cette garantie de la loi ? L'Etat de droit est un pléonasme, une forme vide, puisque tout Etat, agissant selon le droit qu'il édicte, est un Etat de droit.



DESSIN DE CAGNAT

Plus généralement, les contributions de ce numéro font pénétrer le lecteur non juriste dans un monde à la fois excitant et effrayant, celui de l'exercice du droit comme manipulation de pures fictions qui sont à la fois les causes et les effets de pratiques sociales. L'Etat, évidemment, n'«existe» pas ; mais c'est à cause de son inexistence, de son caractère d'être fictif qu'il peut transcender les groupes humains réels, les accidents de l'histoire et jouir des dons d'ubiquité et d'intemporalité. (PUF, 192 p., 150 F.)

Signalons encore la sortie du premier numéro du *Banquet*, publié par le Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP), que préside Nicolas Tenzer. Objectif : réinventer une politique qui ne soit *«ni idéologique ni gestionnaire»* et que le CERAP baptise *«politique des objectifs»*. (Calmann-Lévy, éditions Plume, 250 p., 95 F.)

P. L.

Un colloque Robbe-Grillet

L'auteur des *Gommes* et de *l'Année dernière à Marienbad* vient d'avoir soixante-dix ans, le 18 août. Plus reconnues à l'étranger qu'en France, l'œuvre romanesque et l'œuvre cinématographique d'Alain Robbe-Grillet sont l'objet d'une intense activité critique. A l'occasion de cet anniversaire, le chef de file du Nouveau Roman a été nommé docteur *honoris causa* de l'université de Würzburg, en même temps que paraissait un volume collectif, intitulé *Autobiographie et avant-garde* (Günter narr Verlag, Tübingen), qui comporte une centaine de pages sur son œuvre ainsi que le début de l'ouvrage qu'il écrit actuellement, *les Derniers Jours de Corinthe*, troisième volume des *Romanesques*, son autobiographie. Aux Etats-Unis, vient de paraître une étude d'Elizabeth Ermarth, *Postmodernism and the Crisis of Representational Time* (Princeton University Press), qui prend *la Jalousie* comme modèle du récit postmoderne et compare Robbe-Grillet à Nabokov et Cortazar. Un volume d'entretiens sur le cinéma, deux ouvrages critiques et un ouvrage collectif sur Robbe-Grillet et le fantastique sont annoncés.

Un colloque qui comptera quarante communications et la participation de l'auteur, avec un exposé intitulé *Rétrospection*, est organisé, du 9 au 11 octobre, par Michel Rybalka à Washington University, Saint-Louis, où Robbe-Grillet professe régulièrement (adresse du colloque : Department of Romance Languages and Literatures, Washington U, Box 10077, Saint-Louis, MO 63130).

Les manuscrits des principales œuvres de Robbe-Grillet (romans et ciné-romans) viennent d'être mis en dépôt à la Bibliothèque nationale, où ils seront d'ici peu consultables en microfilms, grâce à la diligence du conservateur, Mme Mauricette Berne.

Alain Robbe-Grillet, qui présidera fin septembre le colloque sur Michelangelo Antonioni au Musée du Louvre, a écrit une préface pour le livre de dessins et de textes du cinéaste à paraître prochainement. Lui-même travaille actuellement à deux projets de films, *la Forteresse*, qui aura Michelangelo Antonioni pour acteur dans le rôle principal, et *Un bruit qui rend fou*, qui devrait être tourné au Cambodge en 1993.

□ **Autour de Claude Simon.** – Dans le cadre de l'exposition «Manifeste, trente ans de création en perspective 1960-1990», le Centre Georges-Pompidou consacre sa Revue parlée du mercredi 16 septembre à une lecture de Claude Simon sur le thème «Littérature et mémoire» (20 h 30, grande salle, premier sous-sol, entrée libre). Cette manifestation est accompagnée d'une exposition «Autour du travail de Claude Simon» (petit foyer, jusqu'au 28 septembre).

□ *Pour les malvoyants.* – A l'intention des personnes dont la vue laisse à désirer ou simplement décline, les Editions Corps 16 viennent de lancer une nouvelle collection offrant un exceptionnel confort de lecture. «Corps 16» est un terme d'imprimerie qui désigne des caractères mesurant de l'ordre de trois à quatre millimètres de haut, donc beaucoup plus lisibles que ceux couramment utilisés de nos jours dans l'édition. Chaque volume est, en outre, imprimé sur papier antireflet ivoiré. Dix-huit titres d'auteurs tous contemporains sont déjà disponibles dans cette collection, ce premier échantillonnage offrant un choix, principalement de romans, permettant de satisfaire tous les goûts. D'autres œuvres sont attendues cet automne. L'augmentation de la pagination entraîne un surcoût qui ne dépasse pas toutefois 10 à 15 % par rapport aux livres ordinaires (Editions Corps 16, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).



Le désir d'Europe

Le Carrefour des littératures européennes de Strasbourg s'est tenu, l'an dernier, du 8 au 11 novembre, au moment où éclatait, au centre de notre continent, une guerre de nationalismes qui mettait en crise la bonne conscience universaliste de l'Europe. Le manifeste de Strasbourg, signé par des participants au Carrefour, de Bourdieu à Saramago, de Juan Goytisolo à Pierre Mertens, mais aussi de Stanco Cerovic à Miroslav Karaulac, et qui, au nom de la culture et de la création, met en garde contre *«les extrémistes de l'identité serbe et croate»*, figure donc à juste titre en tête du beau recueil publié autour du Carrefour 1991 sous le titre *le Désir d'Europe* (1). Des textes signés de Claudio Magris ou de Joseph Brodsky, d'Abdelwahab Meddeb ou d'Antonio Lobo Antunes, de Michel del Castillo ou de Jean-Luc Nancy, qui interrogent l'identité culturelle européenne, ses frontières et ses déchirures et définissent ce qui, selon Goytisolo, est sa vocation : s'ouvrir à d'autres espaces et faire leur place aux concepts de différence, d'anomalie, de mélange et de déracinement.

P. L.

(1) *Le Désir d'Europe, les Cahiers de Strasbourg*, éd. La Différence, 330 p., 135 F.

La mort de Jane Fillion

Le nom de Jane Fillion, qui est morte à Paris le 4 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, est attaché à celui d'Albert Cohen. Dans un livre de Nathalie de Saint-Phalle, *Jane Fillion ou la Belle d'un Seigneur* (1), elle révélait la liaison qu'elle avait entretenue, entre 1927 et 1929, avec l'auteur de *Belle du Seigneur*, alors que celui-ci était avocat au *Bureau international du travail* à Genève. Selon ces révélations, Jane Fillion aurait été le modèle de l'Ariane du roman.

La publication de ce livre avait suscité une polémique avec Bella Cohen (2), dernière épouse et veuve de l'écrivain. Celle-ci avait gagné le procès qu'elle avait intenté en compagnie de la fille unique d'Albert Cohen, Myriam Champigny, en 1989, contre l'auteur et l'éditeur du livre, sans toutefois obtenir sa saisie ou le *changement de son titre*. S'estimant incompétent sur le fond, le tribunal avait jugé fautive la divulgation du contenu de la correspondance intime adressée par Albert Cohen à Jane Fillion.

(1) Ed. Robert Laffont, 1988 (voir «Le Monde des livres» du 4 novembre 1988).

(2) Voir son article, «Les prédateurs», paru dans «Le Monde des livres» du 23 septembre 1988.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Essais

QUENTIN BELL : *Mode et société. Essai sur la sociologie du vêtement.* – Traduction de l'anglais, par Isabelle Bour, d'un ouvrage dont la première édition date de 1947 et la seconde – remaniée – de 1976. C'est à travers la théorie de Veblen («théorie de la classe de loisir») que l'auteur développe surtout son sujet, assuré que l'évolution de la mode dépend de la structure des classes (PUF, coll. «Sociologies», 262 p., 192 F.)

ADAM FERGUSON : *Essai sur l'histoire de la société civile.* – Exhumation, sous l'œil critique de Claude Gautier, de l'œuvre d'Adam Ferguson (1723-1816) dans la traduction française du dix-huitième siècle, due à M. Bergier. Thème central : où trouver les repères, les limites au développement des sciences et des arts lorsque la société n'est plus dirigée par un principe transcendant ? (PUF, coll. «Léviathan, 380 p., 278 F.)

MARTINE HOVANESSIAN : *le Lien communautaire. Trois générations d'Arméniens.* – A partir d'une enquête ethno-sociologique auprès des Arméniens d'Issy-les-Moulineaux, Martine Hovanessian retrace – des chemins de l'exil, dans les années 20, après le génocide, aux conséquences du récent séisme de 1988 en Arménie soviétique, – l'évolution de l'identité arménienne sur trois générations et le rapport entre lien social et inscription territoriale. (Armand Colin, 324 p., 149 F.)

GENEVIÈVE PAICHELER : *l'Invention de la psychologie moderne.* – *La psychologie a pris un rapide et remarquable essor, en tant que* discipline et profession, aux Etats-Unis, à la fin du siècle dernier. Dans cet ouvrage solidement documenté, Geneviève Paicheler analyse les conceptions théoriques, les étapes institutionnelles et les applications sociales (sous forme de contrôle, de normalisation et d'exclusion), qui ont jalonné cette irrésistible ascension. (L'Harmattan, 350 p., 170 F.)

CLAUDE F. POLLIAK : *la Vocation d'autodidacte.* – La «réussite» des autodidactes est généralement imputée à leur seul mérite individuel. Etudiant une population qui a accédé à l'enseignement supérieur après une interruption de scolarité précoce, Claude F. Polliak *met en évidence la genèse sociale de ces trajectoires atypiques où* héritages familiaux et expériences syndicales ou politiques jouent un rôle déterminant. Quatre études de cas complètent et concrétisent cette démonstration rigoureuse. (L'Harmattan, 254 p., 130 F.)

OUVRAGE COLLECTIF : *le Livre nouveau des saint-simoniens.* – Sous la direction de Philippe Régnier et après l'exposition de l'Institut du monde arabe à Paris, un nouvel apport de taille pour une meilleure connaissance du saint-simonisme, mouvement du début du dix-neuvième siècle, précurseur du tiers-mondisme. Avec des textes fondateurs de Prosper Enfantin, Charles Lambert, Ismaïl Urbain, etc. (Ed. du Lérot, 16140 Tusson, coll. «Transferts», 340 p., 220 F.)



L'INCONSCIENT CÉRÉBRAL
de Marcel Gauchet.
Le Seuil,
coll. « Librairie du XXe siècle »,
222 p., 89 F.

L'ÉPUISÉ
de Gilles Deleuze,
à la suite de Quad et autres pièces pour la télévision,
de Samuel Beckett.
Ed. de Minuit, 108 p., 59 F.

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

En vos nerfs et conscience

L'HISTOIRE des idées généralement déçoit. Elle s'attache souvent à des énigmes microscopiques, sans déboucher sur d'autres perspectives. Elle se préoccupe majoritairement d'établir les sources de tel penseur sur telle question (Qui a-t-il lu ? Comment les a-t-il repris ?) ou la diffusion de telle œuvre dans tel milieu (Qui l'a lue ? Comment l'ont-ils comprise ?). Ces interrogations ne sont ni plus ni moins légitimes que d'autres. Il y a longtemps que l'histoire érudite n'a plus à justifier son existence par la portée de ses résultats. Mais cela n'interdit pas au lecteur philosophe de penser que nombre de lourds travaux consacrés aux « influences » et aux « réceptions » n'ont fréquemment qu'un poids infime.

Heureusement, il y a de brillantes exceptions. Certaines recherches ne se contentent pas d'être savantes. Elles éclairent effectivement les arrière-plans oubliés de nos évidences de l'heure. La présence d'un mot, la mention explicite d'un problème les intéressent moins que la répartition du pensable et de l'impensable, leur redistribution sous le choc de découvertes majeures, les lignes de force souterraines reliant des œuvres apparemment dissemblables. Le travail de Marcel Gauchet s'inscrit dans cette lignée.

COMMENT en sommes-nous arrivés à tenir pour évident que nous ne disposons pas de nous-mêmes, qu'en nous agissent des forces obscures et impersonnelles ? Il fut un temps où tout était autre. Le partage était net entre l'insensé, avec lequel toute communication était jugée impossible, et l'être raisonnable, transparent à soi et maître de sa volonté. Comment sommes-nous parvenus à considérer que *« je est un autre »*, que le sujet est divisé et non unitaire ? Freud, dira-t-on, a opéré cette mutation. On ne conçoit plus le sujet, après la psychanalyse, comme on pouvait le faire avant. Certes. Mais c'est oublier que la théorie freudienne ne tombe pas du ciel. Sa naissance s'inscrit dans un ensemble de questions suscitées notamment par la théorie de l'évolution et par la neurophysiologie. C'est sur ce dernier point que porte l'enquête de Marcel Gauchet.

Dès la décennie 1830, la découverte de l'activité réflexe de la moelle épinière conduit à envisager l'extension de ce modèle à l'ensemble du cerveau. C'est donc à partir des études sur le système nerveux que vont se trouver contestés, en premier, la suprématie de la conscience ou le caractère central du moi. Dès lors en effet que l'on admet l'existence de conduites à la fois réflexes et conscientes, la conscience peut être considérée comme une qualité seconde, éventuellement accessoire, de mécanismes qui ne dépendent pas d'elle, et se poursuivent indépendamment de sa présence ou de son absence.

A partir de 1870, ce changement est acquis. Entendons bien : il ne s'agit pas d'une réponse établie, mais de l'émergence d'une série de nouvelles questions. Quel est cet insconscient cérébral ? Comment fonctionne-t-il ? Comment s'agencent en lui les opérations de l'esprit ? Les trois dernières décennies du siècle sont marquées par la domination d'une psychophysiologie tirée des travaux des neurologues. Marcel Gauchet souligne l'importance d'auteurs aujourd'hui oubliés, comme Shiff ou Théodule Ribot. Leurs livres furent aussi lus qu'ils nous paraissent illisibles.

Toutefois, ce qu'ils disent de la conscience comme *« satellite de l'esprit »*, d'une multitude de consciences *« locales »* dans notre corps, ou du caractère impersonnel de la vie psychique ne sera pas perdu pour tout le monde. Ces thèmes, en effet, survivent et se diffusent par l'intermédiaire de Nietzsche, bien après que ces psychologues ont disparu, et bien après Freud. On les trouve également élaborés par Valéry avec une acuité méconnue. Sous une forme à peine différente, ces questions sont reprises aujourd'hui à partir des sciences cognitives notamment par des penseurs comme Fodor ou Minsky (1).

Marcel Gauchet ne méconnaît évidemment pas la singularité de la démarche freudienne ni la spécificité de sa conception de l'inconscient. Son enquête entend seulement rappeler que la psychanalyse répond aussi, à sa façon à un ébranlement antérieurement provoqué par la neurophysiologie. Ce choc traverse tout le siècle dernier, et n'a pas fini de produire des effets. Suscitant des élaborations multiples et antagonistes, rendant nécessaires des réponses nouvelles, l'application du modèle du réflexe à l'activité cérébrale a rendu caduque, sur le terrain scientifique, l'image de la subjectivité libre et maîtresse d'elle-même. Ce petit livre a le mérite de le montrer avec une précision incisive.

QUEL rapport avec *l'Epuisé*, court texte de Gilles Deleuze sur Beckett ? Serait-ce que les personnages impersonnels des pièces télévisées de Beckett sont comme le « moi » que définit Valéry : *« identité pure – pas de qualité, pas d'attribut »*, un « Zéro » qui s'obtient par exhaustion ? Serait-ce que Deleuze, dans le sillage de Nietzsche, a illustré avec *l'Anti-Œdipe* ce que Marcel Gauchet pourra voir comme une persistance de l'inconscient cérébral par-delà la psychanalyse ? Serait-ce en fait que ce texte va jusqu'au bout, conjuguant l'épuisement logique des possibles (une combinatoire exhaustive) et l'épuisement physiologique (*« Le moi se décompose »*) et laissant émerger une analyse de *« l'image »*, ultime captation-dissipation d'énergie ?

Peut-être ne faut-il pas chercher à tout prix des justifications, et lire pour elles-mêmes ces pages où la volonté n'est plus personne. Elles disent comment progressivement chez Beckett s'épuise le possible, par la formation de séries exhaustives, par le tarissement des voix, par l'exténuation de l'espace. Dans ce monde, *« on s'active, mais à rien »*, sans besoin, préférence ni but. Mais ce n'est pas encore l'ultime épuisement du possible.

SON signe, c'est l'avènement fugitif de l'image, dernière dissipation éphémère. *« Il est très difficile de faire une image pure, non entachée, rien qu'une image en atteignant au point où elle surgit dans toute sa singularité, sans rien garder de personnel, pas plus que de rationnel, et en accédant à l'indéfini comme à l'état céleste (...). Faire une image, de temps en temps* (« c'est fait, j'ai fait l'image »). *l'art, la peinture, la musique, peuvent-ils avoir un autre but, même si le contenu de l'image est bien pauvre, bien médiocre ? »* Cette image n'est pas une représentation d'objet, mais *« un mouvement dans le monde de l'esprit »* – souffle, haleine, pure intensité. Un passage au céleste, et puis rien.

On peut lire ce texte de multiples points de vue, s'interroger sur son rapport à Beckett, à Deleuze, à la philosophie, etc. Il n'est pas sûr que ce soient les meilleures voies d'accès. Peut-être faut-il seulement tenter d'entendre – voir – sentir quand *« les mots se percent et se retournent d'eux-mêmes pour montrer leur propre dehors »*.

(1) Jerry A. Fodor : *la Modularité de l'esprit*, essai sur la psychologie des facultés (Minuit, 1986) ; Marvin Minsky : *la Société de l'esprit* (Inter-éditions, 1988).

Dans le cabinet du docteur Carson

Médecin d'hôpital, il a vu défiler l'humanité souffrante.
Et recueilli des histoires d'amour contrarié de quelques personnages avec leur corps

LES VIEILLES DOULEURS
de Raoul Carson.
Ed. Allia, 224 p., 135 F.

Ce livre met face à face deux personnages : le médecin et son patient. Le malade ne s'exhibe pas, le médecin se défend d'être un voyeur. C'est un livre involontaire : l'auteur n'a pas d'intention littéraire, les personnages sont des corps qui se glissent entre les pages malgré eux, en s'excusant d'être plus bouleversants que bien des héros de roman. *Les Vieilles Douleurs* racontent des histoires d'amour, histoires d'amour contrarié de quelques personnages avec leur corps.

Raoul Carson, mort en 1971, était médecin à l'hôpital Saint-Antoine de Paris. Jour après jour, il a vu défiler devant lui toute l'humanité souffrante – il est parfois difficile de distinguer les vieilles douleurs rhumatismales du sentiment d'accablement qu'entraîne l'échec d'une vie. Cette humanité se présente dans son cabinet comme dans un confessionnal, attendant en premier lieu de recevoir l'absolution : elle a l'impression d'avoir péché par excès de modestie en se déclarant malade. A l'hôpital Saint-Antoine, au cabinet du docteur Carson, ne se rendent que des êtres qui, d'habitude, ne prennent pas la parole, persuadés qu'ils n'ont rien à dire d'eux-mêmes et encore moins de leur corps. Ils viennent demander au médecin de les disculper : *« Dire au docteur ce que l'on sent puisqu'on a la possibilité de dire à quelqu'un, ce n'est pas se plaindre. »*

Raoul Carson se fait le scribe de ces êtres sortis un instant du néant de leur vie pour dire leurs maux avec embarras : *« Ils passent sans césure du mal de leur corps au malheur de leur vie »*, comme si les vieilles douleurs les obligeaient à faire retour sur eux-mêmes et à revisiter leur passé.

Le livre est fait de séquences brèves qui tiennent à la fois du rapport de police, du cinéma-vérité, de la photo de Doisneau et du huis clos théâtral. Chaque scène est composée d'une présentation – une photo d'identité – du malade, suivie du dialogue entre ce dernier et son médecin. Le dialogue se déroule comme dans un film où l'on ne verrait que les visages des patients, la présence du médecin n'étant révélée que par sa voix. La conversation s'engage. En quelques mots, le patient raconte son histoire et ce qu'il croit être l'origine de sa maladie. Une femme avoue qu'elle a passé sa vie à pleurer parce qu'elle attendait quelque chose de beau, elle est tombée malade à force d'attendre. Un insomniaque se confie. Le médecin lui demande s'il a des contrariétés, des soucis. Non. Il a des insomnies parce qu'il ne supporte pas les grandes joies : *« Je ne me remets pas, docteur, des grandes satisfactions, j'y pense sans arrêt. »*

Ce qui embarrasse les patients du docteur Carson, c'est que la maladie les contraint à réfléchir sur eux-mêmes. Or il y a de l'indécence dans l'introspection. A cause de la maladie, ils ne peuvent plus s'oublier. Voici un homme de quarante ans, ouvrier dans le bâtiment, il a des ennuis digestifs. Depuis qu'il est malade, il s'est mis à réfléchir. Sa femme le met en garde : *« Tu ne vas pas te fatiguer à penser comme ça toute la nuit. T'es pas habitué, ça va te faire du mal. »* L'homme dit au médecin : *« Elle croit que je fais exprès de réfléchir. Elle sait pas que c'est mon estomac. Sans lui, moi, je ne penserais pas tellement ! »* Ou encore cet autre qui rend visite au docteur Carson parce que, depuis quelque temps, il s'est mis à penser : *« Ça m'a pris il y a trois ans, brusquement. Je ne sais pas pourquoi. Et depuis, ça ne m'a pas quitté. Peut-être qu'avec des cachets, je ne penserai plus, docteur. »*

Raoul Carson se défend de faire rire aux dépens de ses patients. Si l'on rit, c'est par sympathie, par admiration pour ses malades qui savent, en deux phrases, trois répliques, résumer nos peurs, nos désarrois, ce que nous appelons nos angoisses, nos souffrances, et eux, simplement, leurs vieilles douleurs. Dans le cabinet du docteur Carson, le pus sécrète une sorte de philosophie tragique de la vie où il n'est question que de sang, de chair et de nerfs.

Roland Jaccard

Le désir du sens

UNE GRAVE DISTRACTION
de Betty Rojtman.
Balland, 234 p., 139 F.

« Trois choses – lit-on dans le Talmud – *surviennent par inadvertance : le scorpion, la trouvaille et le Messie. »* Manière de dire, en somme, que l'attente est plus importante que son objet mais qu'elle n'a guère de chances d'être comblée sauf si celui qui attend a renoncé à tout espoir. Peut-on, à partir de cette petite phrase, construire une théorie de la signification ? C'est ce qu'a tenté Betty Rojtman, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, grande lectrice de textes rabbiniques mais aussi de Ricœur, Levinas, Derrida et Blanchot. A la rencontre de ces deux traditions culturelles, *Une grave distraction* se présente à la fois comme un essai de théorie littéraire et comme une réflexion sur le désir du sens.

Trois textes servent à Betty Rojtman de pierre de touche. *Mort à Venise*, de Thomas Mann, l'amène à méditer sur cet arrêt du temps que constitue, dans la semaine juive, le septième jour, l'espace du chabbat. Un récit de Le Clézio, *le Chercheur d'or*, lui permet d'évoquer la quête initiatique du peuple hébreu pendant sa longue traversée du désert. L'histoire de *Lol V. Stein*, contée par Marguerite Duras, lui rappelle, enfin, l'épisode des filles de Laban dans la Genèse. Dans chaque cas, la lecture talmudique du récit biblique et la déconstruction du texte littéraire laissent apparaître des mouvements parellèles, des analogies, des échos. Étranges jeux de miroir, dans lesquels l'écriture, une fois de plus, se révèle labyrinthe. Comment lire sans avoir le vertige ?

Mais Betty Rojtman ne se contente pas d'ouvrir quelques failles dans l'épaisseur de nos certitudes acquises. Elle suggère à son tour un itinéraire pour retrouver le sens derrière la fuite des significations ou, tout au moins, pour refuser l'insignifiance du temps qui passe, des mots qui se succèdent en vain. Pour elle, comme pour Ricœur qui préface son ouvrage, le récit demeure la vérité du texte, que celui-ci soit poétique ou religieux. Reste à savoir si temps et récit auront un jour un terme et si le futur alors éclairera notre passé. Ceux qui attendent un Messie en paraissent convaincus. Mais, à en croire le Talmud, ce sont peut-être les autres, ceux qui n'espèrent rien, qui seront les premiers comblés...

Ch. D.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Brésil : l'optimisme en temps de crise

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE PAR LES TURCS
de Jorge Amado.
Traduit du portugais (Brésil)
par Jean Orecchioni,
Stock, 112 p., 69 F.

UN TAXI POUR VIENNE D'AUTRICHE
d'Antonio Torres.
Traduit du portugais
par Henri Raillard,
Gallimard.
(A paraître le 10 novembre).

EMBROUILLE
de Chico Buarque.
Traduit du portugais (Brésil)
par Henri Raillard
avec la collaboration de l'auteur.
Gallimard, 160 p. 90 F.
(A paraître le 17 octobre).

BAHIA - SAO - PAULO - RIO : à l'arrivée, dans chaque aéroport, on vous distribue un feuillet sur les mesures à prendre contre le choléra et un autre sur le «taux flottant» des changes. Une monnaie qui «flotte» tellement qu'il faut écarter les armées de zéros de billets qui ne cessent de se dévaluer, et payer parfois jusqu'à 20 % de plus sur une carte de crédit pour compenser l'inflation du mois à venir ! Le Brésil a la fièvre. La campagne électorale pour les élections municipales et les manifestations anti-Collor ressemblent à un carnaval. «*Impeachment. Impeachment*», rythment les journaux, la télévision, ceux qui défilent dans les rues. «*Corruption. Corruption*», répond l'écho (*voir* le Monde *du 9 septembre*).

Au milieu des turbulences de la vie politique secouée, en cette fin d'hiver austral, par une protestation généralisée dont la virulence et l'exubérance inouïes sont à l'échelle du pays, alors que des centaines de milliers de manifestants bloquaient, ce jour-là, le centre de la ville pour demander la destitution de leur président de la République en le traitant d'escroc et de prévaricateur, *s'ouvrait à Sao Paulo, pour* la douzième fois depuis 1968, la Biennale internationale du livre, une des plus importantes manifestations de l'édition de l'Amérique latine, organisée par la Chambre brésilienne du livre. Un millier d'exposants d'une vingtaine de pays, principalement latino-américains, surtout brésiliens, mais également européens (Grande-Bretagne, Allemagne, Portugal, Espagne, France), plus d'un million de visiteurs attendus, 18000 mètres carrés de stands, quelque 120000 titres exposés pour une manifestation ouverte aux professionnels et au public pendant deux semaines, et qui s'est terminée lundi 7 septembre. Avec, cependant, une baisse dans le nombre des visiteurs, et 350000 volumes vendus, surtout dans la catégorie des ouvrages pratiques.

Sur les stands, c'est un peu une coupe des goûts des Brésiliens que l'on peut observer. Le syncrétisme religieux apte à admettre toutes les croyances, les religions, les sectes, l'*umbanda* et la *macumba*, la psychanalyse et le spiritisme. Avec un désintérêt affiché pour les doctrines politiques et marxistes, même si Cuba jouit toujours d'une grande sympathie, comme seule alternative au pouvoir des Etats-Unis, surtout depuis l'écroulement des communismes de l'Est européen («*Je ne connaissais pas l'URSS. Je n'avais pas envie d'y aller. Mais la fin du communisme soviétique, c'est pour nous une catastrophe. Plus rien à opposer aux Nord-Américains...*»). Avec un intérêt qui ne se dément pas pour les sciences humaines, la psychanalyse et la philosophie. Ainsi, chez les éditeurs de qualité (Nova Frontera, Companhia de Letras, Siciliano, Rocco, Record, etc.) qui, même en l'absence de best-sellers, même avec la crise, témoignaient d'une vitalité et d'une exigence remarquables, on notait – outre les grands auteurs brésiliens, avec, par exemple, une nouvelle édition des œuvres complètes de Guimaraes Rosa, *mort il y a vingt-cinq ans*, avec la célébration du centenaire de la naissance de Graciliano Ramos, avec les œuvres de Clarice Lispector – la qualité d'un catalogue extrêmement riche en traductions où la France est très largement représentée, de Merleau-Ponty à Lacan, d'Elisabeth Roudinesco à Guattari (dont la mort était annoncée en première page du cahier culturel, dès le dimanche 30 août)...

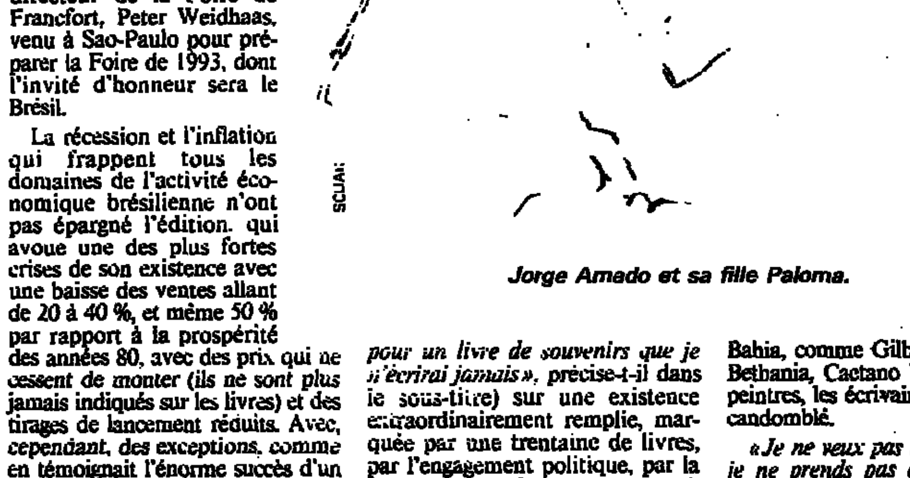
Qu'on songe que le premier tome de l'Histoire de la vie privée, dirigé par Georges Duby, aux éditions du Seuil, s'est déjà vendu au Brésil à plus de 35000 exemplaires ! Réciproquement, un *Catalogue des ouvrages brésiliens traduits en France* (1), avec près de sept cents titres de cent cinquante auteurs, témoigne des liens intellectuels avec notre culture et une langue qui, même si elle n'est plus *la première langue étrangère* enseignée, jouit d'un prestige intellectuel certain. Par ailleurs, outre Michel Butor, venu pour l'inauguration d'une grande exposition consacrée à ses œuvres illustrées par des peintres, on notait la présence à la Biennale d'auteurs étrangers comme l'Anglaise Antonia Byatt, Booker Prize 1991 avec *Possession*, l'Allemand *Jurek Becker, l'Italien Claudio* Magris. Ou bien celle du directeur de la Foire de Francfort, Peter Weidhaas, venu à Sao-Paulo pour préparer la Foire de 1993, dont l'invité d'honneur sera le Brésil.

La récession et l'inflation qui frappent tous les domaines de l'activité économique brésilienne n'ont pas épargné l'édition, qui avoue une des plus fortes crises de son existence avec une baisse des ventes allant de 20 à 40 %, et même 50 % par rapport à la prospérité des années 80, avec des prix qui ne cessent *de monter (ils ne sont plus* jamais indiqués sur les livres) et des tirages de lancement réduits. Avec, *cependant, des exceptions*, comme en témoignait l'énorme succès d'un auteur pour nous inconnu, Paul Coelho, un écrivain de best-sellers dans le style «new age» (près de deux millions d'exemplaires vendus pour ses livres précédents) dont le dernier roman, *As Valkirias* («Les Walkyries»), une épopée mystique dans le désert mojave, dépassait déjà, avant la Biennale, les 100000 exemplaires vendus.

Notons aussi la vitalité et la qualité croissante de la littérature pour la jeunesse, qui réunissait toute une série de colloques et qui, dans la morosité ambiante, est le seul secteur qui monte, avec une hausse de 11 % par rapport à 1991, et représente quelque 20 % des ventes.

SURTOUT, le grand événement de cette année 1992 était le lancement du dernier livre de Jorge Amado, Jorge le bien aimé, le romancier le plus célèbre dans son pays, traduit dans *plus de quarante* langues, le Brésilien le plus connu à l'étranger, sans doute, paradoxalement, *grâce aux dictatures* qui l'ont contraint à vivre longtemps en exil ! La Biennale coïncidait justement avec la célébration de ses quatre-vingts ans, de ses soixante années de littérature, qu'il évoque dans son dernier livre qui sortait pour la Foire, tiré à 100000 exemplaires : *Navegaçao de cabotagem* («Navigation de cabotage») (2). Des souvenirs à bâtons rompus (des «*notes pour un livre de souvenirs que je n'écrirai jamais*», précise-t-il dans le sous-titre) sur une existence extraordinairement remplie, marquée par une trentaine de livres, par l'engagement politique, par la fidélité aux amis. Un auteur vraiment «populaire» dont on a oublié que les livres ont été brûlés sur les places publiques comme «*Propagande rouge*» au début de la dictature à l'Estado Novo, en 1937.





Jorge Amado et sa fille Paloma.

Un Jorge Amado né coiffé, inaccessible au mauvais œil, fêté comme un symbole de la culture brésilienne, une légende vivante – «*Notre meilleur ambassadeur à l'étranger*», annonçaient les journaux en pleine page, – dont on imagine mal, hors du Brésil, la popularité immense, la familiarité aussi. Un Jorge Amado qui, avec sa femme Zelia Gattai, «*copilote de cette navigation de cabotage*», et des femmes de ses romans – Gabriela, Tereza, Tieta, Dona Flor – *draine des foules incroyables partout* où il apparaît, *parce* qu'il sait mettre partout l'harmonie. Un *Jorge Amado qui a été*, pendant tout le mois d'août, à Bahia, à Sao-Paulo, à Rio, à Ilheus, la ville où il a passé son enfance; la vedette d'un véritable marathon de célébrations, d'expositions, de séances de signatures, de banquets, de fêtes incroyables qui ont culminé à Bahia, *sa* ville, où une foule immense se pressait le 10 août, jour de son quatre-vingtième anniversaire, sur la célèbre place du Pelhourino, pour un concert donné par ses amis, les plus célèbres musiciens et chanteurs de Bahia, comme Gilberto Gil, Maria Bethania, Caetano Veloso, avec les peintres, les écrivains, les mères du candomblé.

«*Je ne veux pas reposer en paix, je ne prends pas congé, je dis à bientôt, mes amis*, écrit-il à la fin de son livre avant de retrouver sur un coin de machine à écrire son prochain roman, *Boris-le-Rouge. L'heure n'est pas encore venue de reposer sous les fleurs et les discours; je sors vers le frémissement de la rue, Boris le rouge m'accompagne. Merci pour tout, je vais de l'avant, je vais me divertir, ashé.*»

LE «mini-roman» de Jorge Amado qui paraît cette semaine chez Stock a un titre de dimensions colossales : *la Découverte de l'Amérique par les Turcs*, ou *Comment l'Arabe Jamil Bichara défricheur des terres vierges, venu en la bonne ville d'Itabuna pour satisfaire aux nécessités du corps, s'y vit offrir fortune et mariage*, ou encore *Les fiançailles d'Adma !* Répondant à une commande de son éditeur italien, à l'occasion du cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques, Amado a concocté une découverte de la femme où l'érotisme, qui baigne toutes choses au Brésil, trouve tout son sens dans cette ville nouvelle où les Turcs, c'est à dire les sujets de l'Empire ottoman, n'arrivèrent qu'à la fin du XIXe siècle pour faire souche. Allah est grand et les enfants des *Turcos*, comme on appelle les immigrants, deviendront peut-être, s'il font fortune, des *Syriens*, ou des *Libanais !*

Les deux romans brésiliens qui vont paraître chez Gallimard dans la «Nouvelle Croix du Sud» ont un air de famille : *une même réalité* de Rio, mais rendue avec des moyens littéraires tout à fait différents. La vision de deux auteurs contemporains à propos d'un Brésil «contemporain». Des personnages qui n'ont pas de perspective, paumés. Lequel est le plus fou ? Pour Antonio Torres, l'auteur de *Cette terre* (paru en français chez Anne-Marie Metailié), une Vienne d'Autriche rêvée, où il n'est jamais allé. Un personnage né d'un rêve et qui devient trop réel, publicitaire au chômage devenu chauffeur de taxi (pour Antonio Torres, le taxi est resté tellement vivant dans sa tête qu'il ne peut l'oublier : «*On ne me laisse pas l'oublier et on me demande souvent quand va paraître le* Taxi II...»). Un camion chargé de Coca-Cola, qui s'est arrêté à un feu rouge, s'est retourné et paralyse la circulation. A Rio, pourtant, on ne s'arrête pas aux feux rouges ! Par prudence, *dit-on*. Le héros, *dans son* taxi, vient de tuer un écrivain.

«*S'il n'avait pas perdu son travail, serait-il fou ?*», demande l'auteur, qui raconte l'origine de son livre : «*Une nuit, j'ai rêvé que je tuais un ami. Après, pendant toute la nuit, je me suis sauvé en taxi. Je m'arrêtais partout pour aller chercher des journaux pour trouver l'article sur le crime que j'avais commis. Je me suis réveillé épuisé parce que le rêve était trop réel. J'ai raconté le rêve à ma femme et elle m'a demandé si ce n'était pas une partie de moi que j'avais tuée. Je me suis demandé ce qu'était cette violence que j'avais en moi-même.*» Et quand il s'est réveillé, il a constaté que ce rêve était son roman. «*Hier soir, je ne savais pas que j'allais tuer un homme*» : c'était le premier début, qui est devenu le cinquième chapitre (page 83). *Un homme s'échappe et*, dans le taxi, la radio joue la *Messe en* do *majeur*. Quand il entend cette musique, il se sent comme dans une cathédrale. Il s'endort et il commence son voyage imaginaire. Un rêve dans un rêve. Pour écrire, Antonio Torres a décidé de quitter son travail dans la publicité. Par sympathie. Parce que son personnage était au chômage. Son livre est un voyage en *do* majeur pour étouffer l'angoisse de l'écrivain. Sous le signe de Mozart.

«*L'imaginaire du tiers-monde à propos d'une Europe mythifiée*», dit l'auteur, qui habite à la limite de Copacabana, au pied d'une *favela*, d'où, chaque soir, les percussions de ceux qui s'entraînent toute l'année pour le prochain carnaval envahissent l'appartement tout entier, obsédantes. «*A la frontière de l'Europe et du Vietnam. Quand ils descendront, ce sera la guerre.*»

CHICO BUARQUE DE HOLANDA, l'artiste engagé des années 70, un des grands de la musique brésilienne, compositeur, scénariste, poète, romancier, on le connaît bien depuis le «*Tu verras, tu verras*» que chantait Claude Nougaro. Pour ceux qui ont eu la chance d'être au Festival de Nancy 1966, que venait de créer Jack Lang, le nom de Chico reste attaché *à une des grandes* émotions de théâtre : la découverte d'une troupe d'étudiants brésiliens inconnus, habillés de blanc, qui chantaient la misère des paysans du Nordeste, applaudis pendant près de dix minutes par une salle debout à la fin de la représentation de *Vie et mort sévérine*, mis en musique par un garçon de vingt-deux ans, Chico Buarque, sur un poème de Joao Cabral de Melo Neto (qui reçoit justement cette année une sorte de consécration comme poète, notamment avec le Prix Neustadt, qui a été souvent un préambule au prix Nobel).

Chico (cela ne veut pas dire «petit», mais est le diminutif de Francisco) est toujours, vingt-cinq ans après, un des chanteurs préférés des adolescents et des moins jeunes. Ce qui ne l'a pas empêché de venir à la littérature. A Rio, et aussi à Paris, où il habitait il y a deux ans, il a écrit un roman, *Embrouille*, qui va paraître ce mois-ci chez Gallimard. L'histoire pseudo-policière d'un homme qui se sent guetté par un barbu en costume-cravate qu'il ne connaît absolument pas. Dans un état permanent d'assoupissement, d'engourdissement, de vide absolu, pas forcément drogué, *mais* étranger à tout ce qui l'entoure (la critique brésilienne a évoqué Camus), son personnage *erre dans* Rio et ses alentours, tourne en rond dans cette ville en spirale, dans ces cercles qui sont des engrenages, tente de trouver refuge chez son ex-femme, chez sa mère, chez son seul ami véritable, dans la propriété de l'enfance, chez sa sœur qui a un mari riche et affreux : «*Dans la guérite fortifiée, le gardien est nouveau, et il a le devoir de me barrer l'accès de la résidence. Il me demande mon nom, où je vais, en observant mes chaussures. Il appelle la maison 16 par l'interphone et annonce qu'il y a là une personne qui se dit le frère de la maîtresse de maison. Le portail aux barreaux métalliques verts et aux anneaux dorés s'ouvre par petites saccades, comme s'il rechignait à me laisser le passage. Le gardien me voit monter la côte, regarde mes semelles et pense que je suis le premier piéton autorisé à franchir ce portail. La maison 16, au bout de la résidence, a un autre interphone, un autre portail électronique, des chiens et deux gardes armés*»...

Lui-même habite dans les hauteurs, derrière le Jardin botanique, à la limite de cette forêt-jungle qui est le centre géométrique de Rio. Une maison tout en verre et en bois, tout en terrasses et en bibliothèques, dans un ensemble bien surveillé, avec gardiens et portail électronique, *face au morro* qu'on appelle «les Deux Frères», titre d'une des chansons d'un de ses derniers disques (*Morro Dois Irmaos*). Une de ces «*invisibles rues en pente avec d'invisibles demeures d'où l'on voit la ville entière*». Il m'accueille, sautillant sur ses deux cannes, la cheville brisée l'autre semaine en jouant au football : «*Vous voyez, c'est la maison de ma sœur !*», dit-il en riant. Mais le chien se laisse caresser par le premier venu et il n'y a pas de garde armé...

En effet, le charme de Chico parolier se retrouve là avec son sens de l'ironie, de la fausse ingénuité, son don d'observation, son goût des mots, des jeux de mots, des glissements de sens, une façon d'écrire en rimant, en chaloupant, en se répétant à dessein comme s'il s'agissait d'un refrain, en nous racontant une façon de vivre Rio, où tout se mêle : la violence, la beauté, le luxe, la misère, le sens et le non-sens (*«Embrouille, embrouiller, imbroglio, brouillard, brouillon, débours, perturbation, turbulence, turbine, tourbillon, tourbe, trouble, trou, tourmente, tonnerre, tron, torpeur, stupeur, estourbi, étourdi, ébloui...»*) L'embrouille, quoi. On ne peut que s'y laisser prendre.

(1) Publié par Estela dos Santos Abreu. Bureau du livre du Consulat de France de Rio-de-Janeiro, 2e édition.

(2) Editions Record (en portugais), 650 p., 99000 cruzeiros (alors que le salaire minimum est de 500000 cruzeiros...).

Maggie et ses doubles

Une petite fille «folle» qui s'invente cinq «visages» pour mieux tromper les adultes : le premier roman, entre drôle et drame, de l'Américaine Rebecca Stowe

CE N'ÉTAIT PAS LA FIN DU MONDE
(Not the End of the World)
de Rebecca Stowe.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Rabinovitch.
Denoël, 196 p., 110 F.

Fous, nous le sommes tous, sans doute, mais gare à ceux qui nous le font sentir avec trop d'insistance ! Maggie, douze ans, est l'une de ces vilaines créatures dont l'originalité et la clairvoyance contrarient plus d'un adulte. Comme elle répond : «*Un homme*», quand on lui demande ce qu'elle voudrait être plus tard, et qu'elle prétend devenir «*la première femme gouverneur du Michigan*», sa grand-mère a décrété qu'elle était folle. Où va-t-elle donc «*pêcher toutes ces idées*» ? Excentrique, irrespectueuse, perverse, méchante, et même possédée par le diable, cette petite demoiselle paraît un cas désespéré : «*Une fois que le démon s'est emparé de vous*, lui a charitablement expliqué sa grand-mère, *il ne vous lâche plus ; il se blottit dans votre cœur et le transforme en une pourriture noirâtre...*»

Dans les tiroirs d'une commode

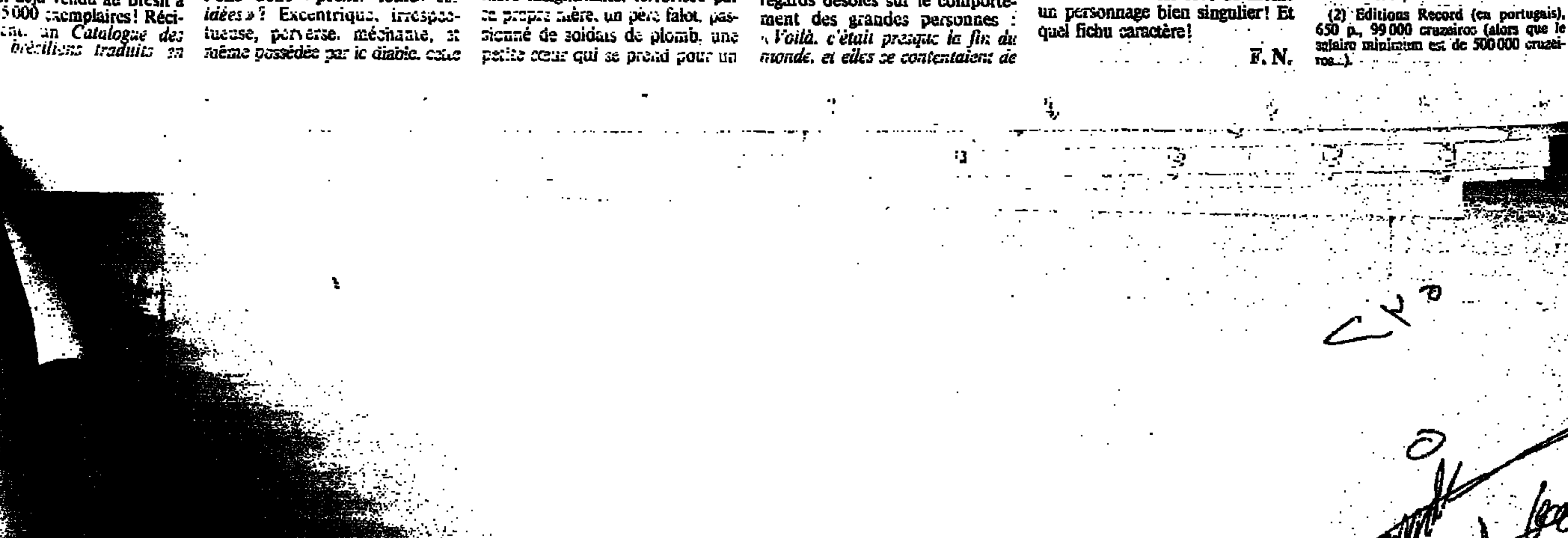
C'est dans ce piège psychologique que se débat l'héroïne du premier roman de Rebecca Stowe. Le lecteur, bien sûr, ignorera jusqu'au bout si Maggie est vraiment déséquilibrée, si elle se croit folle parce qu'on la dit telle, ou si les autres, tout simplement, ont fini par la rendre asociale et instable.

L'important, c'est ce qu'elle perçoit du monde qui l'entoure : une mère insignifiante, terrorisée par sa propre mère, un père falot, passionné de soldats de plomb, une petite sœur qui se prend pour un oiseau, et un pervers qui rôde la nuit dans les bois.

C'est aussi l'invention avec laquelle elle raconte ses rêves, fantasmes, hantises, remords ou rancunes, à travers, non pas un banal dédoublement, mais une véritable démultiplication de la personnalité. Maggie a cinq «*visages*» qui se trouvent enfermés dans les tiroirs d'une commode imaginaire. Il y a Katrina la mal-aimée, la fille *abandonnée d'une prostituée* hollandaise, Trixie l'espiègle, pleine de vie et de bêtises, Margaret la cruelle, Sarah *la geignarde, et une* partie masculine suicidaire, Cotton Mather, qui lui conseille toujours de se jeter *dans le lac «pour voir si elle n'est pas une sorcière»* ! Ainsi passe-t-on constamment du drôle au drame. Maggie et ses doubles, obsédés par l'éventualité d'une catastrophe nucléaire, jettent des regards désolés sur le comportement des grandes personnes : «*Voilà, c'était presque la fin du monde, et elles se contentaient de fumer des cigarettes, de boire des Martini et de jouer au bridge quand le monde pouvait éclater d'un moment à l'autre en un million de morceaux.* (...) *Je les haïssais, je les méprisais, je leur souhaitais de marcher sur des clous rouillés et d'attraper le tétanos...*» Mais n'est-ce pas tout ce que méritent les adultes en effet, quand ils font mine de se dissimuler ou de ne pas comprendre les angoisses ravageuses de l'enfance ?

Six personnages en un : Rebecca Stowe joue sur toute la gamme des sentiments. Elle nous fait rire, nous apitoie, nous surprend, nous agace parfois, et nous désarme finalement par un étrange, très étrange dénouement. Sa Maggie n'ira peut-être pas rejoindre Alice, Zazie, Delphine et Marinette au panthéon des «grandes petites filles». Mais c'est tout de même un personnage bien singulier ! Et quel fichu caractère !

F. N.



ANNIVERSAIRE

Montaigne, le gai tragique

Pour des générations d'écoliers, il fut, avant tout, « l'ami Montaigne », un aimable compagnon de route. Mais c'est singulièrement réduire la pensée d'un homme dont Nietzsche saluait la lucidité

par Pierre Lepope

DEPUIS sa mort physique, en son château du Bordelais, le 13 septembre 1592, Michel de Montaigne n'a pas cessé de survivre aux tentatives de meurtre dont il était l'objet... On a commencé par le piller, dès la fin du seizième siècle, en dépeçant ses *Essais* pour en tirer ici des historiettes, là des leçons, des maximes et des sentences. Puis, le livre étant ainsi démembré, la savante marqueterie du texte détruite, il a été facile de faire servir Montaigne aux arguments idéologiques de tel ou tel camp.

Montaigne, selon les époques et leurs querelles, a ainsi été utilisé, qu'il comparaisse comme témoin à charge ou à décharge, par les catholiques et par les protestants, par les jansénistes – Pascal en tête, qui l'a admirablement compris et injustement traité – et par les jésuites, par les libertins et par les mystiques, par les classiques et par les modernes, par les croyants et par les athées, chacun tirant, à coups de citations et de réécritures, la couverture de son côté.

Puis, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, avec la République laïque et universitaire, Montaigne, statufié en «classique national», a connu, à travers les programmes et les manuels scolaires, sa défiguration la plus affligeante, celle qui risque encore de dominer les célébrations du quatrième centenaire de sa mort, celle de «l'ami Montaigne» : le bon et aimable compagnon de route, le benoît professeur de morale, le guide honnête dans lequel on puise pour attiédir les folies et les passions de la jeunesse, adoucir les brutalités de l'âge mûr et préparer sa vieillesse à la mort.

Les *Essais* doivent figurer dans toute bonne bibliothèque familiale, coincés quelque part entre le *Larousse médical*, l'*Encyclopedia universalis* et le guide Vilmorin du jardinage. Montaigne soigne les bobos de l'âme et apprend *«l'humble héroïsme du quotidien»*.

Un immense chagrin amoureux

On comprend que les jeunes lecteurs à qui l'on propose cette image «popote» se détournent de Montaigne et de son livre de sagesse. C'est pourtant d'un coup de foudre et d'un immense chagrin amoureux que sont nés les *Essais*. En 1558, Michel Eyquem, fils de Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, entre au parlement de Bordeaux. Il a vingt-quatre ans, il a fait de solides études au collège de Guyenne, à la faculté des arts de Bordeaux et, sans doute, à la faculté de droit de Toulouse avant d'entrer dans la magistrature et d'être conseiller à la cour des aides de Périgueux. Il étonne surtout par son exceptionnelle connaissance du latin que son père lui a fait apprendre, avant même le français, en obligeant sa maisonnée à ne parler devant lui que cette langue.

Au parlement de Bordeaux, Montaigne fait la connaissance d'un autre jeune conseiller, de trois ans son aîné, Etienne de La Boétie. Il le connaît déjà de réputation et il a lu l'essai, génial, que La Boétie, à moins de vingt ans, a écrit sous le titre de *Discours sur la servitude volontaire*. Une réflexion dont la vigueur et la modernité nous étonnent encore et qui met en évidence le paradoxe inouï du politique, le scandale social par excellence : comment les hommes abandonnent-ils volontairement, librement, leur liberté au profit d'un pouvoir qui, quelle que soit sa nature, devient leur maître? Pourquoi choisissons-nous d'être esclaves alors qu'il suffirait aux peuples de dire «non»? Au reste, La Boétie, dont Montaigne dira qu'il était l'homme le plus extraordinaire de son temps, étonne par l'ampleur, la diversité et la précocité de ses dons : juriste, politique, négociateur, poète, traducteur du latin, humaniste érudit, helléniste, philologue, administrateur, il est aussi chargé par Michel de L'Hôpital de trouver un terrain d'entente entre catholiques et protestants dans la guerre civile qui déchire la France.

Entre Montaigne et lui, c'est une amitié que les *Essais* rendront légendaire, mais dont aucune explication n'épuise la puissance et la passion : *«Parce que c'était lui, parce que c'était moi»*, dit Montaigne. C'est tout, en effet. Un don de l'un à l'autre, une *«confusion de volontés»* et sans doute aussi, comme le montre Jean Starobinski dans son *Montaigne en mouvement*, un échange des images entre les deux jeunes gens, chacun servant à l'autre de miroir dans lequel il peut contempler son vrai visage.

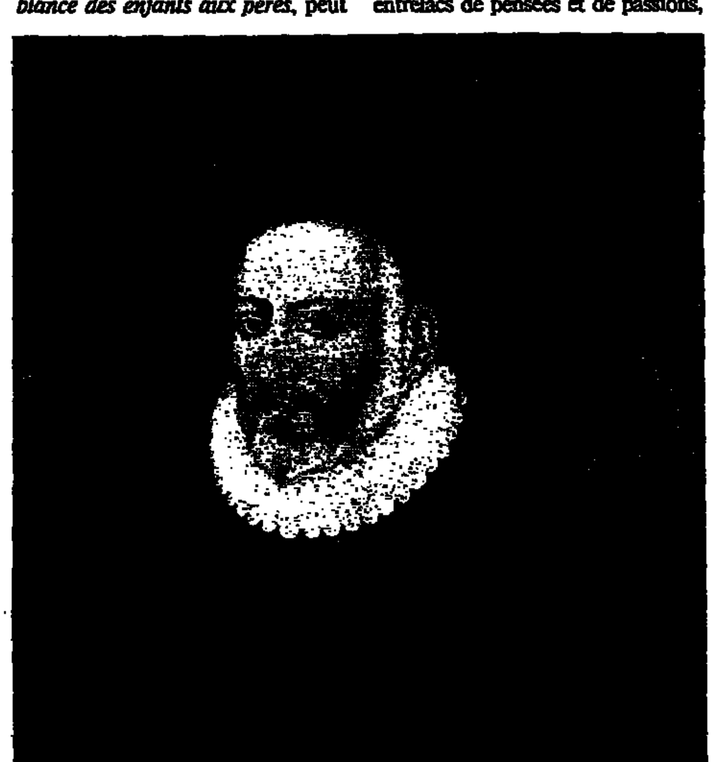
En 1563, le miroir se brise. La Boétie meurt, à trente-trois ans, après une brève maladie. Dans une lettre à son père, qu'il publiera beaucoup plus tard, Montaigne raconte l'agonie de son ami. Dans ce récit, un passage étrange, des mots prononcés dans une semi-conscience mais qui vont orienter la vie de Montaigne : *«Lors entre autres choses, il se prit à me prier et reprier avec une extrême affection de lui donner une place : de sorte que j'eus peur que son jugement fût ébranlé. Même que lui ayant bien doucement remontré qu'il se laissait emporter au mal, et que ces mots n'étaient pas d'un homme bien rassis, il ne se rendit point au premier coup et redoubla encore plus fort : «Mon frère, mon frère, me refusez-vous donc une place?» Jusqu'à ce qu'il me contraignit de le convaincre par raison, et de lui dire que puisqu'il respirait et parlait, et qu'il avait un corps, il avait par conséquent son lieu. «Voire, voire, me répondit-il lors, j'en ai, mais ce n'est pas celui qu'il me faut : et puis quand tout est dit, je n'ai plus d'être.»*

Montaigne va entreprendre de donner sa place à son ami mort, de lui rendre son être, de remplir le vide creusé par sa disparition. Il s'agit moins d'un geste de piété amicale que du besoin vital de se retrouver un sens, de récupérer une image vraie de lui-même. Les *Essais* vont occuper la place vide, le livre remplacer l'ami disparu, le miroir brisé. Les *Essais* vont tenter d'éloigner le deuil en l'écrivant : *«Si je compare tout le reste de ma vie, quoiqu'avec la grâce de Dieu je l'aie passée douce, aisée et, sauf la perte d'un tel ami, exempte d'affliction pesante (...), si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse.»*

Montaigne écrit cela plus de dix ans après la mort de La Boétie. Le travail du deuil est lent, jamais achevé. Mais Montaigne, après son mariage, après la mort de son père et une traduction française du théologien catalan Raymond Sebond, résigne son office au parlement de Bordeaux et, le jour de ses trente-huit ans, le 28 février 1571, se retire dans son domaine pour y lire, étudier, écrire et tenter, en se regardant lui-même, de retrouver le visage disparu.

Le premier Livre des *Essais*, comme l'a mis en lumière Michel Butor dans son *Essai sur les Essais*, est conçu comme un monument maniériste à la gloire de La Boétie. Des ornements, des écritures marginales, des *«grotesques qui sont peintures fantasques»* qui devaient encadrer le texte du *Discours sur la servitude volontaire*, puis, quand ce texte fut publié ailleurs, vingt-neuf sonnets de La Boétie qui, étant à leur tour publiés, disparurent à partir de l'édition posthume de 1595. De la même manière, le Livre II, avec l'apologie de Raymond Sebond et l'essai *De la ressemblance des enfants aux pères*, peut être lu comme un hommage à la mémoire de Pierre Eyquem, seconde grande figure dominante des *Essais*.

Mais le travail de l'écriture bouleverse tous les plans, s'ils existent. C'est que l'objectif n'est pas de construire un livre, comme on bâtit patiemment un édifice, mais de répondre à un vide : *«Me trouvant dépourvu et vide de toute autre matière, je me suis présenté moi-même à moi, pour argument et pour sujet.»* La saisie de soi-même récuse l'ordre, le discours continu, la sérénité logique. Il ne s'agit pas de raconter sa vie, de se confesser, de répandre ses pensées sur les hommes et sur le monde, mais, pour la première fois dans l'histoire de la littérature et de l'esprit, de *décrire ce qui se déroule dans cet* entrelacs de pensées et de passions, de sentiments et de mémoire qu'est le for intérieur. Montaigne s'essaie, s'expérimente à travers l'écriture. C'est aussi le sens du titre de son œuvre qu'il ne trouvera qu'en 1578.



GIRAUDON

Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, à cinquante-quatre ans.

«La fricassée», «le barbouillage», «le fagotage» que sont les *Essais*, selon Montaigne, ces marqueteries inégales de citations, d'anecdotes, de réflexions personnelles, de commentaires, de mélanges du présent et du passé, du local et de l'exotique, de l'intime et de l'universel, de l'emprunté et de l'original – et, le plus souvent, de l'emprunté réinterprété et originalisé, – bref le merveilleux «désordre» charnel et sensuel du texte, sont la seule réponse littéraire possible au projet qu'a Montaigne de se peindre en toute vérité. Mais la confection de ce vêtement déstructuré, fragmentaire, joueur, aléatoire, sans couture apparente répond aussi à une esthétique et à une philosophie.

De la même façon que Montaigne se sent homme de son époque et en même temps détaché d'elle, solidaire et solitaire, son esthétique emprunte au maniérisme ambiant, mais pour mieux le subvertir et montrer ce qu'il est : une mode, un instant de l'esprit, une forme qui aurait pu ne pas être, *mais qui est*. Il insiste donc sur la «manière», la forme qui lui paraît aussi importante pour comprendre l'homme que la matière, le fond; mais il ne cesse en même temps de combattre tout ce qui dégrade la manière en masque : *«On ne fait pas tort au sujet, quand on le quitte pour voir du moyen de le traiter. Je ne dis pas moyen scolastique et artiste, je dis moyen naturel, d'un sain entendement.»* Mais qu'est-ce donc qu'un style «naturel»? C'est celui qui parvient à s'affranchir des règles des écoles et des systèmes pour rendre compte, au plus près, de l'infini mouvement, du disparate absolu qui commandent les êtres et les hommes : *«Je ne peins pas l'être, je peins le passage.»*

Pour dire le grand branle du monde, l'écriture de Montaigne danse, comme plus tard celle de Diderot ou de Nietzsche. Il peut être, à l'intérieur d'un même paragraphe, ironique et sérieux, nonchalant et raide, noble et trivial, savant et populaire. Il emploie, sous l'apparence de la négligence et de l'écriture au fil de la plume, des stratégies complexes et retorses, des ruses et des feintes dignes de Machiavel, non pour convaincre, comme le font les rhétoriqueurs, non pour l'emporter sur l'opinion des autres, mais pour piéger cette vérité dans les mailles de ses *Essais*.

Le jeu ne s'arrête pas là. Montaigne se découvre en écrivant mais aussi en se lisant. Les *Essais* est un livre infini que tous les lecteurs à venir sont chargés d'enrichir – *«Et combien y ai-je répandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles, qui voudra bien éplucher un peu ingénieusement, en produira infinis* Essais.*»* A commencer par Montaigne lui-même, qui sait qu'il poursuivra son œuvre tant qu'il vivra et *«tant qu'il y aura d'encre et de papier au monde»*. Aux deux Livres publiés en 1580 à Bordeaux et réédités deux ans plus tard dans cette même ville vont donc succéder, en 1588, un troisième Livre et de considérables additions aux deux premiers – Montaigne ne rature pas, il ne détruit pas, il ajoute – et, en 1595, par les soins de sa *«fille d'alliance»*, Marguerite de Gournay, une édition des trois Livres avec les adjonctions que Montaigne n'a cessé, jusqu'à sa mort, de rédiger dans les marges de son texte, ses *«dernières accolades avec le monde»*.

Rhapsodie endiablée

La forme d'un tel livre, polyphonique, bourgeonnant, fait de couches et de strates intriquées et décousues, de ruptures, d'assonances et de virevoltes, cadre bien mal avec l'auteur de raison et d'aimable conduite, avec le pondéré conservateur qu'on voudrait nous faire avaler aujourd'hui comme une savoureuse et grasse soupe périgourdine. Montaigne n'est pas raisonnable, pas plus qu'il n'est raisonneur, parce que la raison lui paraît, tout compte fait, beaucoup trop fragile, beauceup trop mal répartie, beaucoup trop réductrice pour rendre compte de l'infinie diversité et dissemblance des êtres. Par ce même sentiment, il ne croit guère à la science.

Et s'il s'affirme chrétien, c'est parce qu'il est né dans un pays qui l'est et qu'il vaut mieux, dans ce domaine comme dans les autres, suivre la coutume plutôt que de perdre son énergie et son repos à défendre des points de vue qui, pour être différents, n'en seront pas moins instables, relatifs et générateurs de violence et de malheur. *«L'affirmation et l'opiniâtreté sont signes exprès de bêtise.»* Ce qu'on nomme la tolérance de Montaigne est d'abord un refus de l'arrogance de la certitude : *«La parole est moitié à celui qui la parle, moitié à celui qui l'écoute.»*

Tout nous échappe, rien ne nous appartient, même nos mots. Et la seule certitude qui subsiste dans la rhapsodie endiablée des *Essais* est celle de la mort et des mille et une vaines ruses que nous employons, toutes philosophies confondues, pour l'apprivoiser. Plus encore que sceptique, dans le sens le plus radical, la pensée de Montaigne est tragique. C'est celle qui décrit un homme désuni, incertain, déchiré, sans boussole, dans un monde lui-même infiniment divers et qui, avec ces pauvres instruments mal réglés que sont son corps et son esprit, sa mémoire et son imagination, essaie de *«jouir loyalement de son être»*, dans la lucidité et dans la gaieté.

Tragique et gai, voilà Montaigne que Nietzsche ne pouvait qu'aimer : *«Qu'un tel homme ait écrit, vraiment la joie de vivre sur cette terre en a été augmentée.»*

Ouvrages utilisés

Montaigne : *Essais*, éd. P. Villey, revue par V.-L. Saulnier, PUF, réédition «Quadrige», 1978, trois volumes.

La Boétie : *Œuvres complètes*, introduction, bibliographie et notes par Louis Desgrave, éd. William Blake and Co, Bordeaux, 230 et 260 p., 300 F les deux volumes.

Michel Butor : *Essai sur les Essais*, Gallimard, 1968, nouvelle édition en «NRF-Essais» en 1988.

Jean Starobinski : *Montaigne en mouvement*, Gallimard, 1982.

Madeleine Lazard : *Michel de Montaigne*, Fayard, 1992, 430 p., 150 F.

Marie-Luce Demonet : *Michel de Montaigne, les Essais*, PUF, 1985.

Antoine Compagnon : *la Seconde Main ou le travail de la citation*, Seuil, 1979.

Un voyageur secret

Suite de la page 23

Montaigne, tout « coliqueux » qu'il soit, nous dit qu'il peut rester à cheval jusqu'à huit ou dix heures. *« La vie est un mouvement matériel et corporel, action imparfaite de sa propre essence, et déréglée ; je m'emploie à la servir selon elle. »* Soit. Mais si, finalement, l'Italie, y compris le pape, est préférable à tout, c'est qu'on peut s'y arrêter n'importe où au milieu de jardins, de fontaines, de jets d'eau, de grottes féeriques, et que Rome, *« ville rapiécée »*, fait que chaque étranger se sent chez soi.

Contrairement à l'idée reçue, Rome est un lieu d'ouverture, et les jésuites sont *« une pépinière de grands hommes de toutes sortes de grandeur »*. C'est le mélange qui compte : les prostituées abondent en même temps que les processions, les bénédictions, les excommunications. On peut tout voir à Rome. Le 28 janvier 1581, le secrétaire de Montaigne note : *« Il eut la colique, ce qui ne l'empêcha de ses actions ordinaires, et fit une pierre assez grossette, et d'autres moindres. »* Et le 30 : *« Il fut voir la plus ancienne cérémonie de religion qui soit parmi les hommes, et la considéra fort attentivement et avec une grande commodité : c'est la circoncision des Juifs »* (suit une description dont la minutie et la neutralité ont de quoi étonner, aujourd'hui encore).

Là-dessus, Montaigne croise Ivan IV (le Terrible) qui se trouve là en ambassade (ici, dans le film, on peut faire intervenir Eisenstein). Après quoi, il va visiter la bibliothèque du Vatican et vérifier qu'on y trouve bien Sénèque, Virgile et Plutarque, mais aussi *« un livre de Chine, le caractère sauvage, les feuilles de certaine matière beaucoup plus tendre et pellucide que notre papier »*.

Il regarde l'écriture de saint Thomas d'Aquin, laquelle lui inspire un commentaire pas précisément modeste : *« Il écrivait mal, une petite lettre pire que la mienne. »* Bref, les *Essais* seront peut-être là, un jour, en sécurité (ailleurs, rien n'est sûr). Bien qu'on lui fasse gentiment remarquer que certains mots ou certaines propositions de son livre pourraient être corrigés, rien de grave : des objections pour la forme, c'est la règle du jeu, aucune condamnation, et même des encouragements à continuer.

Faire le sage

La superstition ? Certes, elle pullule (voile de Véronique; fer de lance de la crucifixion conservé dans une boule de cristal ; foules énormes, la nuit, avec des flambeaux ; flagellants plus ou moins payés pour s'écorcher dans l'allégresse), mais, comme c'est étrange, Montaigne, oui, Montaigne, n'a pas l'air autrement troublé. On est loin de la crise nerveuse de Luther, et, d'ailleurs, le sac de Rome, en 1527, avec irruption de soudards luthériens allant écrire, avec la pointe de leurs épées, le nom de Luther sur les *stanze* de Raphaël, doit être encore dans toutes les *mémoires* (2).

Voyez, en revanche, cette notation d'un Montaigne charmé : *« Le dimanche des Rameaux, je trouvai à vêpres, en une église, un enfant assis à côté de l'autel sur une chaise, vêtu d'une grande robe de taffetas bleu, neuve, la tête nue, avec une couronne de branches d'olivier, tenant à la main une torche de cire blanche allumée. C'était un garçon de quinze ans ou environ, qui par ordonnance du pape, avait été ce jour-là délivré des prisons, qui avait tué un autre garçon. »*

Il y a des exécutions ? Bien sûr. Mais Montaigne note que le condamné est d'abord étranglé (dans l'indifférence générale) avant d'être découpé en morceaux par le bourreau (ce qui émeut fort le peuple). Il en déduit une sorte d'humanité dans les supplices, ainsi qu'une intelligence didactique dans la mise en scène. Il est aussi question de Portugais *« qui s'épousaient mâles à mâles à la messe, avec mêmes cérémonies que nous faisons nos mariages, faisaient leurs Pâques ensemble, lisaient le même évangile des noces, et qui couchaient et habitaient ensemble... »* Cette innovation d'exagération conformiste produit sa sanction : *« Il fut brûlé huit ou neuf Portugais de cette belle secte. »*

Tout est mystérieux dans le *Journal*. Le moment où Montaigne passe à la rédaction en italien, par exemple (on pense à Stendhal), pour raconter son séjour à Lucques et ses souffrances diverses, dont une violente rage de dents. Le changement de langue est-il dû à la pudeur ? Sans doute. A la déception que le pèlerinage de Lorette (si insolite) n'ait pas produit la guérison attendue ? *« J'offris à plusieurs prêtres de l'argent : la plupart s'obstina à le refuser ; et ceux qui acceptèrent, ce fut avec toutes les difficultés du monde. »* Décidément la Contre-Réforme est bien là, plus de trafic d'indulgences. Quant au corps, il est insurmontable, on est pris dedans.

Il aurait fallu mourir là, en voyage, loin de chez soi, pour ne pas avoir à supporter la proximité toujours trop bavarde de ceux qu'on connaît ou qu'on aime. *« Vivons et rions entre les nôtres, allons mourir et rechigner entre les inconnus. »* Il va falloir revenir se plier à la simagrée sociale, jouer au maire de Bordeaux, faire le sage, l'humaniste, l'éclairé, le modéré, que sais-je. Ne pas s'expliquer, en tout cas, ne pas se plaindre : *« Il faut étendre la joie mais retrancher la tristesse. Qui se fait plaindre sans raison est homme pour n'être pas plaint quand la raison y sera. »*

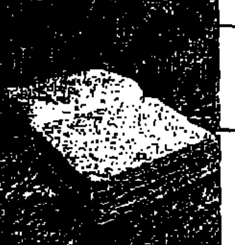
La mort ? Oui. Pour finir, il y a Rome, et la mort. *« Cette partie n'est pas un rôle de la société, c'est l'acte à un seul personnage. »* Il faut rentrer. Il faudra écouter les opinions vides des uns et des autres, leurs approximations, leurs désirs illusoires et précipités, leur oubli de soi passionné. Un exemplaire des *Essais* laissé là-bas... Un si bizarre tableau... La morale du voyage, donc, sera de se tuer à écrire. Montaigne voulait une confirmation et une réponse ? Il les a.

Philippe Sollers

(2) André Chastel : *le Sac de Rome, 1527, du premier maniérisme à la Contre-Réforme*. Gallimard, 1984.

هكذا من الأصل

MONTAIGNE



« A pièces décousues »

par Roger Chartier

« DE trois commerces » : l'amitié des hommes, l'amour des femmes, la fréquentation des livres. C'est sur ce qui oppose ces trois compagnies qu'est bâti le troisième chapitre du Livre III des *Essais*, rédigé sans doute en 1586 et publié en 1588 dans l'édition parisienne d'Abel L'Angelier, annoncée, à la page de titre, comme une *« cinquième édition, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers »*. Les deux premiers commerces *« sont fortuits et dépendants d'autrui. L'un est ennuyeux par sa rareté ; l'autre se flétrit avec l'âge : ainsi ils n'eussent pas assez prouvé au besoin de ma vie »*. Le troisième, lui, *« est bien plus sûr et plus à nous. Il cède aux premiers les autres avantages, mais il a pour sa part la constance et facilité de son service. Celui-ci côtoie tout mon cours et m'assiste partout. Il me console en la vieillesse et en la solitude* (1) *»*.

Lorsqu'il écrit ces lignes, Montaigne s'est retiré depuis quinze années en son château, après avoir vendu, en juillet 1570, sa charge de conseiller au parlement de Bordeaux. Il a fait peindre sur les murs de sa « librairie » une inscription latine qui se lit ainsi : *« L'an du Christ 1571, à trente-huit ans, la veille des calendes de mars, anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, dégoûté depuis longtemps déjà de l'esclavage du parlement et des charges publiques, s'est retiré, encore en possession de ses forces, dans le sein des doctes vierges où, dans le calme et la sécurité, il passera le peu de temps qui lui reste d'une vie déjà en grande partie révolue. Espérant que le destin lui accordera de parfaire cette habitation, douce retraite ancestrale, il l'a consacrée à sa liberté (libertas), à sa tranquillité (tranquillitas) et à ses loisirs (otium)* (2). »

Dans une longue addition manuscrite portée sur un exemplaire de l'édition de 1588 (dit « exemplaire de Bordeaux »), Montaigne décrit sa bibliothèque, cette retraite dans la retraite où, dit-il, *« je passe là la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour »*. Séparée du corps de logis principal par la cour qu'il faut traverser, installée au troisième étage de la tour d'angle du château, au-dessus de la chapelle et d'une chambre, *« où je me couche souvent, pour être seul »*, la librairie est le lieu du refuge : *« Ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci ; qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse. »*

Le monde qui l'entoure

Mais retraite ne signifie pas réclusion. Dans sa bibliothèque, Montaigne peut voir sans être vu et maîtriser par le regard le monde qui l'entoure. Maîtrise de la maison et de ses gens : *« Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon ménage. Je suis sur l'entrée et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres de ma maison. »* Maîtrise de la nature proche puisque la librairie *« a trois vues de riche et libre prospect »*. Maîtrise des sagesses renfermées dans le millier de livres qu'il possède, saisis d'un seul coup d'œil : *« La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés à cinq degrés tout à l'environ. »* D'une vue, également, Montaigne peut parcourir les sentences grecques et latines (extraites, en leur majorité, de la Bible, de Sextus Empiricus et de Stobée) qu'il a fait peindre, vraisemblablement en 1575 ou 1576 pour leur dernier état, sur les poutres et les solives du plafond de sa librairie.

« C'est là mon siège. J'essaie à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale, et filiale, et civile. » Les heures passées dans la compagnie des livres assurent un double écart : par rapport aux obligations civiles, aux contraintes publiques, aux affaires de la cité ; par rapport aux devoirs familiaux et aux sociabilités domestiques. Elles permettent ainsi le seul commerce qui vaut vraiment, celui que l'on entretient avec soi-même. Le monde, présent à portée de regard ou de lecture, n'en est pas oublié pour autant. Tout au contraire, même, puisque plus haut, dans son texte, Montaigne déclare : *« La solitude locale, à dire vérité, m'étend plutôt et m'élargit au dehors ; je me jette aux affaire d'Etat et à l'univers plus volontiers quand je suis seul. »*

En plusieurs moments des *Essais*, Montaigne se donne à voir comme lecteur. Dans le chapitre « De trois commerces », il insiste sur la liberté de sa pratique : *« Je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues ; tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici. »* (*« Et dicte »* : on notera que la présence d'un secrétaire, écrivant sous la dictée, ne détruit pas la solitude de la retraite.) Dans le chapitre « Des livres » (chap. 10 du livre II, rédigé entre 1578 et 1580), il avoue ne guère chercher à résoudre les difficultés de compréhension : *« Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laisse là, après leur avoir fait une charge ou deux. »* Sa lecture se lasse rapidement et ne s'embarrasse pas des peines de l'étude : *« Ils ont tous deux* [Plutarque et Sénèque] *cette notable commodité pour mon humeur que la science que j'y cherche y est traitée à pièces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je suis incapable. »*

La connaissance du moi

Une telle manière de lire s'oppose, comme terme à terme, à celle des humanistes érudits. Elle a rompu avec le modèle de l'école, qui impose gloses érudites et digressions encyclopédiques, et répugne à la longue et difficile ascèse intellectuelle qu'exigent le commentaire et la comparaison des textes. *« Jouet et passe-temps »*, elle ne connaît ni les règles strictes ni les méthodes codifiées de la lecture savante, bien symbolisée par deux objets du temps : la roue à livres, qui permet de tenir ouverts plusieurs livres à la fois et, ainsi, de confronter et extraire les passages tenus pour essentiels ; le cahier de lieux communs qui rassemble, sous diverses rubriques, citations, exemples et faits.

Même si les premiers *Essais* ont une structure qui les rapproche des compilations directement issues des cahiers de lieux communs (ou des recueils imprimés qui réunissent commodément sentences et apophtegmes), la manière de lire de leur auteur s'écarte grandement des habitudes lettrées de son temps – telles que, par exemple, les recommande et pratique Jean Bodin. Dans « Des livres », Montaigne indique sa façon de garder mémoire des lectures faites : *« J'ai pris en coutume, depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de le lire et le jugement que j'en ai retiré en gros, afin que cela me représente au moins l'air et idée générale que j'avais conçus de l'auteur en le lisant. »* De fait, de telles « annotations » se rencontrent assez souvent sur les livres ayant appartenu à Montaigne, et il recopie trois d'entre elles (concernant Guichardin, Commynes et du Bellay) dans ce chapitre des *Essais*.

Sa démarche est donc très différente de celle qui fait dépendre la composition d'une œuvre de la constitution préalable d'un répertoire de lieux communs, organisé par sujets, dans lequel on peut puiser avec ordre et dessein. Montaigne, qui dit ne pas avoir de *« gardoires »* pour les sentences qu'il relève dans les livres qu'il a lus (Liv. I, chap. 25), ne compile que parce qu'il a entamé la composition (et la publication) de son ouvrage : *« Je n'ai aucunement étudié pour faire un livre ; mais j'ai aucunement étudié pour ce que je l'avais fait, si c'est aucunement étudier qu'effleurer et pincer par la tête ou par les pieds tantôt un auteur, tantôt un autre ; nullement pour former mes opinions ; oui (mais certes) pour les assister pieça (depuis longtemps) formées, seconder et servir »* (Liv. XI, chap. 18). Ce sont les marges des exemplaires imprimés des *Essais*, et non pas des cahiers de lieux communs, qui reçoivent les citations et les additions qui viennent compléter la « proposition » de la première rédaction (3). *« La plupart des esprits ont besoin de matière étrangère pour se dégourdir et exercer ; le mien en a besoin pour se rassoir plutôt et séjourner (...) car son plus laborieux et principal étude, c'est s'étudier à soi. Les livres sont pour lui du genre des occupations qui le débauchent de son étude »* (« De trois commerces »). La lecture n'est pas la condition de l'étude, tout au contraire, elle la débauche. On ne peut dire plus fortement l'écart qui sépare celui qui accumule les savoirs sur les choses et celui qui se voue à la seule connaissance qui importe : celle du moi.

Une nouvelle manière de lire

Pour les humanistes, de Pic de la Mirandole à John Dee, mais aussi pour les grands robins, serviteurs du prince, la bibliothèque n'est pas un havre retiré et abrité. Ouvertes aux savants et aux administrateurs, lieux d'étude, d'expérimentations et de débats, portées par un dessein encyclopédique, leurs collections sont mises au service d'une fin commune, dans l'ordre du savoir ou dans celui du gouvernement. Elles n'ont rien de la retraite que représente la rhétorique de la solitude maniée par Montaigne. Dans les *Essais*, peut-être de façon exceptionnelle pour l'époque, la fréquentation des livres est liée non pas aux exigences de la connaissance érudite ou du service de l'Etat, mais aux valeurs et aux gestes de l'intimité : *libertas, tranquillitas, otium*.

Les premiers lecteurs des *Essais* ont été décontenancés par une manière de composer, donc de lire, étrangère aux habitudes lettrées (4). Etienne Pasquier, par exemple, demande pour le livre un index *per locos communes*. Montaigne avait perçu le risque que faisait courir à son livre, *« le seul livre au monde de son espèce, d'un dessein farouche et extravagant »* (liv. XI, chap. 8), les vieilles habitudes d'une lecture tout occupée à nourrir les nomenclatures de lieux communs. Pour l'éviter, il donne à son texte une forme qui doit obliger son lecteur : *« Par ce que la coupure si fréquente des chapitres, de quoi j'usais au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née, et la dissoudre, dédaignant s'y coucher pour si peu et se recueillir, je me suis mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition et du loisir assigné. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure on ne veut rien donner »* (Liv. III, chap. 9). C'est donc une même intention qui fonde les pratiques d'un lecteur qui s'est libéré des conventions communes, et les attentes d'un auteur qui réclame pour ses « songes » une nouvelle manière de lire.



(1) *Nous citons les Essais* dans l'édition de Pierre Villey, parue en 1930, rééd. Paris, Quadrige/PUF, 1988. Nous avons choisi de moderniser l'orthographe.

(2) Traduction de Madeleine Lazard, *Michel de Montaigne*, Paris, Fayard, 1992, p. 163.

(3) Voir la très belle étude de François Goyet, « A propos de « ces pastissages de lieux communs » (le rôle des notes de lecture dans la genèse des *Essais*), *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n° 5-6, 1986, pp. 11-26, et n° 7-8, 1987, pp. 9-30.

(4) Notre connaissance de la lecture savante à la Renaissance est aujourd'hui profondément renouvelée par les travaux (pour partie encore inédits) d'Anthony Grafton, *Lisa Jardine*, *Ann Blair* (sur Bodin) et William H. Sherman (sur John Dee).



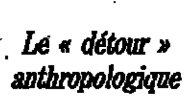
Le faux reclus

par Georges Balandier

MONTAIGNE, tout occupé qu'il soit de chercher en lui *« la forme entière de l'humaine nature »*, reste un homme dans le monde. Il appartient à une époque qui brise les enfermements, se tourne vers l'extérieur, multiplie les ouvertures en redécouvrant l'Antiquité et en tirant enseignement des découvertes révélatrices de la diversité des sociétés et des mœurs. C'est le temps où historiens, voyageurs et moralistes recueillent avec une sorte de fringale les exemples d'usages déconcertants, les illustrations des manières exotiques ; ils entreprennent la collecte brouillonne des *« curiosités »*, celles reçues du passé et celles acquises par l'exploration de l'ailleurs ; ils ouvrent ainsi une vaste enquête sur l'homme. Montaigne ne procède pas autrement, tout au moins durant une première période. Il fait leçon de ses lectures, en livrant ses opinions et en manifestant son humeur. Il accumule les histoires, les récits de comportements singuliers, les anecdotes, les mots accordés à sa convenance ; il ne se préoccupe guère de les lier, et évoque ironiquement toute une *« galimafrée »*. Il réserve aux leçons moins libres ce qui a une portée philosophique.

En 1580 et 1581, Montaigne *effectue ce voyage qui le conduit* en Suisse, en Allemagne et en Italie, sous le prétexte de visiter les stations thermales et de trouver remède à la gravelle qui le tourmente *(voir l'article de Philippe Sollers)*. Mais la raison principale est de satisfaire sa curiosité par l'observation directe. Il se comporte à la façon d'un ethnologue sur le terrain et, comme celui-ci, il tient le journal de l'enquête. Il éclaire non pas seulement la lecture des *Essais*, mais aussi la méthode, qui conjugue l'accès à l'*intimité de l'autre à l'accès* à la connaissance de soi. Avec une liberté d'autant plus grande que le texte n'était pas destiné à un usage public, Montaigne s'y révèle curieux de l'homme sous tous ses aspects et dans toutes ses activités. Il se livre à une sorte d'ethnologie ouverte où la vie ordinaire reçoit une large place, qu'il s'agisse des travaux et du cours des jours ou des croyances et des pratiques codifiées par la coutume. Il accumule et associe librement ses observations, tout en restant constamment présent. Sa façon préfigure celle des ethnologues actuels lorsqu'ils sont aussi écrivains, comme le montre l'œuvre de Michel Leiris où le Journal du terrain complète le Journal intime. Dans les deux cas, l'indiscrétion apparente se transforme en connaissance plus vraie.

Ainsi se définit une ambition scientifique, une volonté de savoir que Montaigne caractérise déjà par l'engagement d'étudier l'homme dans toute son histoire et dans tous ses lieux. Il annonce une anthropologie qui prendra forme au dix-huitième siècle. Il trace la voie, il prépare à une exploration des sociétés et des cultures qui déjoue toutes les illusions et accorde un crédit entier à l'expérience. Dans les essais où il traite de la coutume, il invite à forcer les barrières que celle-ci impose et oppose ; il commande d'observer, de comparer avant de juger, de relativiser les appréciations. Il dénonce l'*« erreur commune de s'en tenir à ses usages »*, d'en faire la juste mesure de *toute chose* ; il insiste sur les méfaits de ce qui est aujourd'hui *qualifié de socio-centrisme. Il sait* que toute coutume comporte une part d'arbitraire, et que la pente conduit à trouver en celle de l'Autre la preuve de sa « barbarie ».



Le « détour » anthropologique

L'essai intitulé « Des cannibales », l'un des plus commentés, pourrait être la leçon première de l'enseignement de l'anthropologie. Montaigne recommande de s'en tenir surtout au *« véritable témoignage »* – celui de l'*« homme simple »*, et non celui des fines gens qui glosent et ne *« représentent jamais les choses pures »*. Il insiste avec provocation, ailleurs, lorsqu'il dit apprendre autant de l'observation des paysans au village que des enseignements transmis par César en ses écrits. Il accorde même l'avantage à la première, car elle peut être répétée, contrôlée. toute son attitude intellectuelle l'incite à faire confiance à la seule expérience. De celle-ci, il attend à la fois une connaissance de la diversité humaine et la mise à l'épreuve d'une méthode capable de maîtriser cette diversité, en la soumettant aux exigences de la pensée positive. Celle qui reconnaît la seule autorité des faits et refuse d'accorder un privilège à la raison détachée, isolée dans une doctrine close.

Montaigne pratique ce qui est maintenant présenté comme le « détour » anthropologique, une façon de placer sous l'éclairage des différences notre propre univers et nos propres problèmes. Il oppose les *« lois naturelles »* qui gouvernent les *« barbares »* aux *« règles de la raison »* dont les civilisés se réclament sans toujours leur obéir. Il fait de la comparaison un usage critique, en révélant la part de *« barbarie »* cachée derrière l'écran de la civilisation. Le temps de Montaigne était celui d'une grande mutation, le nôtre l'est également et il est porteur de grands risques. En ce sens aussi, la leçon des *Essais* redevient vive, et sa naïveté calculée peut encore bousculer les *illusions volontaires ou passivement subies.*

LE MONDE DES LIVRES

MONTAIGNE

L'invention de l'intimité

par Hector Bianciotti

POUR Albert Thibaudet – *grand lecteur s'il en fut*, et dont les analyses continuent d'éclairer tant d'ouvrages, – c'est avec les *Essais* que la littérature française *« prend la conscience et assume le rôle d'une littérature d'idées »*. A l'opposé, Virginia Woolf observe que l'art de parler de soi au fil de ses caprices, *« en donnant le tracé, la densité, la couleur et la circonférence de l'âme dans sa confusion, ses mystères, ses imperfections »*, n'appartient qu'à un seul homme : Montaigne.

Rousseau a beau s'écrier – deux siècles après notre Bordelais – *que ses Confessions sont « le seul portrait d'homme peint exactement d'après nature qui existe et qui, sans doute, existera jamais »*, il n'en reste pas moins que l'inventeur – ou le découvreur – de l'intimité dans l'histoire des lettres demeure, de façon indéniable, le voyageur et magistrat qui, dans sa bibliothèque de mille volumes, tenait, pour le principal, à expliquer son cœur et le degré de confiance à avoir dans les sentiments ; qui s'étudia lui-même de préférence à un autre sujet – *« c'est ma métaphysique, c'est ma physique »*, – ne se trouvant pas toujours, au demeurant, là où il se cherchait. Et qui, indifférent à l'opinion du monde, écrit, comme on lance un défi à la cantonade : *« Ici, nous allons conformément et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part l'ouvrier ; ici, non : Qui touche l'un, touche l'autre. »* (Vers la fin du dix-neuvième siècle, Walt Whitman reprend l'idée, ou retrouve en lui-même un sentiment identique d'unicité : *« Ceci n'est pas un livre ; celui qui le touche, touche un homme. »*)

Le Moi, premier auditeur de la parole intérieure, laquelle pose davantage de questions qu'elle ne fournit de réponses, acquiert, grâce à Montaigne, le droit de déployer ses virtualités, – ce Moi plus ou moins circonscrit par l'habitude, et que l'on ne cesse d'inventer pour lui attribuer toutes les modulations de l'être et de la vie aveugle entre ses bornes, dont la conscience a la perception sans en avoir la maîtrise ; ce Moi, enfin, qui, se prêtant à soi toute son attention, se modifie et se *multiplie, et, tour à tour*, se ressent de différentes manières, soumis qu'il est aux fluctuations de la mémoire et aux essaims bourdonnants de l'imagination.

« Une entrée de comédiens »

Valéry, qui n'aimait guère les *Essais*, mais qui a tant scruté le Moi, note avec justesse à propos de celui-ci : *« Une entrée de comédiens, Montaigne les annonce. »* C'est qu'il arrive un moment où celui qui explore avec minutie son âme et examine le fonctionnement de la pensée, qui, elle-même, se pense, finit par se perdre de vue – *« laisse avec sa robe son rôle »*, – et, arrivé à une certaine profondeur, trouve en soi ce que tous les hommes partagent : les mêmes craintes, les mêmes désirs, les mêmes nostalgies du paradis, les mêmes perplexités, la même alternance d'obéissance et de révolte en regard des lois de l'espèce.

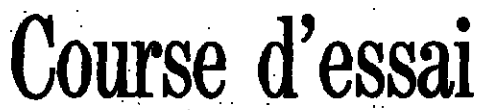
Ainsi, Montaigne, en n'aspirant qu'à sa propre peinture, *ne met* pas longtemps à comprendre que *« le revers de la vérité a cent mille figures et un champ indéfini »* ; et que, à l'examen des angoisses d'autrui, l'angoisse le gagne, se substituant à ses propres sentiments : *« J'en saisis le sentiment que j'étudie... J'essaie de chausser son âme à son biais. »*

De sorte que celui qui, ailleurs, affirme que jamais homme ne traita plus à fond un sujet que lui le sien – *« En celui-là je suis le plus savant des hommes qui vivent »* – découvre que *« la dissimilitude s'ingère d'elle-même en* [nos] *ouvrages »* et que *« nul art peut arriver à la similitude »* : il a égaré son Moi – la chose singulière, unique, – à lui seul, dans son cas, toute une culture où revit le vaste passé, avec sa marqueterie de métaphores, d'analogies, de sentences, pour exhumer de son tréfonds... une foule de Montaigne – une troupe de comédiens au bord, sinon au cœur, de la fiction. Il a perdu sa propre image : *« Lui seul* [Etienne de La Boétie, l'ami mort dont l'âme se confondait avec la sienne *« d'un mélange si universel »* qu'elles s'effaçaient et ne retrouvaient plus *« la couture qui les avait jointes »*] *jouissait de ma vraie image et l'emporta... »*

Que lui reste-t-il, dès lors ? Le corps, la seule *« identité »* – la seule raisonnable pour un homme qui a fait le tour de soi, ce labyrinthe mobile qui n'a pas de centre, *« le corps* [qui] *arrête la légèreté de l'esprit »*, – le corps qui impose à celui-ci son empire, ses volontés masquées de faiblesses, et ses propres initiatives : *« La main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas. »*

On a trop souvent taxé Montaigne d'égotisme... Dans l'histoire des lettres, des voix continuent de s'élever, par intermittences, pour exiger de l'écrivain qu'il éclaire ses contemporains, en d'autres mots, qu'il *« s'engage »*. Montaigne, lui, savait déjà que le présent est peu propice à l'aventure littéraire ; il savait que celle-ci ne doit être entreprise qu'à travers l'expérience, à travers la mémoire, laquelle circule dans le corps, et de la tête aux pieds. Et que c'est par là-même que le lecteur risque de trouver la juste expression que ses obscures hantises exigeaient – ce qui est, au fond, le but principal d'un ouvrage, d'une page, d'un paragraphe, d'une ligne où les mots prennent un surcroît de sens, du fait qu'ils s'ajustent à une cadence qui rend la phrase comme indélébile, met du baume au cœur, ou apporte un apaisement à la pensée.

C'est pourquoi on peut dire que Montaigne n'est pas seulement l'auteur d'une œuvre, mais d'une littérature : celle du théâtre de l'intimité, qui est le théâtre de tout un chacun – et où Shakespeare lui-même, dit-on, aurait trouvé son bien.



Course d'essai

par François Bott

LES écrits de ce campagnard avaient le goût et les couleurs de l'adolescence. Nos premières leçons de littérature *française commencèrent avec lui*. *« Chaque homme*, disait-il, *porte la forme entière de l'humaine condition. »* Quelle merveille ! Nous sortions à la fois de la ténèbre médiévale et des obscurités de l'enfance. D'après Elie Faure, *« Michel Eyquem, seigneur de Montaigne*, [était] *le premier homme libre qui ait paru en Occident. »* Ayant décidé de *« peindre »* ce qu'il appelait ses *« cogitations »*, il ouvrait une voie royale pour Descartes et son illustre *cogito*. L'adolescence aime les avènements. Elle est heureuse de savoir comment se transmettent les beaux héritages.

Nous admirions les débuts à la fois intrépides et modestes de Montaigne. *« C'est moi que je peins. (...) Je suis moi-même la matière de mon livre »*, écrivait-il. Mais il nous prévenait qu'il n'avait aucun souci de sa propre *« gloire »*. Il ne chercherait pas à nous séduire. Il voulait seulement se montrer sous son aspect le plus *« naturel »* et le plus *« ordinaire »*. Il s'était détourné du monde à trente-huit ans. Il avait fait retraite dans une tour de son château, parmi ses livres. Depuis lors, il avait consacré la majeure partie de son existence à *« parler au papier »*, comme il le disait. Avec lui, nous apprenions le vieux sens du mot « librairie », et nous comprenions davantage ce que recouvrait le mot « loisir ». Montaigne avait une sorte de nonchalance ou d'insouciance qui nous charmait. Selon Sainte-Beuve, il prouvait que la paresse pouvait être très affairée. *« Mon métier et mon art, c'est vivre »*, déclarait-il. Et sa fameuse maladie de la pierre ne l'empêchait pas de savourer les moindres plaisirs de l'existence.

C'était notre parent de province le plus aimable. Découvrant que nous avions là-bas, en Dordogne, ce genre de cousin, nous étions impatients d'explorer les autres paysages de la littérature française. Montaigne semblait converser avec nous. Il parlait de tout et de rien. Des ombrelles que l'on voit en Italie, par exemple, et de la vie qu'il menait quand les journées étaient très chaudes. Il se montrait si familier que nous l'aurions appelé volontiers « Michel ». Et Pascal nous irritait avec son esprit de dénigrement et ses grands airs tourmentés. Il réprouvait le *« sot projet que Montaigne avait eu de se peindre »*. De quoi se mêlait-il ? Sans doute voulait-il nous gâcher le plaisir. Mais il n'y parviendrait pas...

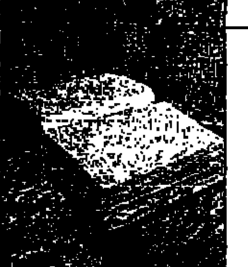
Comme les champions...

L'essai « à la française » est une de nos fiertés nationales, avec les vins du Médoc, la cathédrale de Reims et les prairies normandes. C'est Montaigne qui a lancé le genre. Voici, disait-il, le *« registre des essais de ma vie »*. Il *s'essayait* à vivre de telle ou telle manière. Puis il *s'essayait* à écrire et à méditer sur l'usage qu'il avait fait de son existence. Il s'entraînait en quelque sorte, comme les champions qui multiplient les tours de piste... Les Allemands aiment les grandes compétitions, les 10 000 mètres métaphysiques et les vérités définitives, tandis que les Français préfèrent l'entraînement ou les courses d'*essai*. Montaigne *essayait* ses pensées, avec la liberté, les caprices ou les repentirs que cela suppose. Il n'établissait que des vérités provisoires, susceptibles d'être démenties le jour ou l'instant d'après. *« Je ne peins pas l'être*, disait-il. *Je peins le passage. »* De là sa manière d'écrire, imprévisible et ondoyante. Ce qu'il appelait son *« allure vagabonde »*...

C'est le contraire de l'esprit de système et cela fait tout le charme de l'essai « à la française ». Descartes, Rousseau, Stendhal, Jules Renard, Paul Léautaud, Michel Leiris et beaucoup d'autres allaient illustrer le genre. Et naturellement on a taxé de « légèreté » cette nation qui confondait la littérature avec la promenade. Mais certains reproches valent mieux que tous les éloges... Montaigne avait enseigné l'art de la digression à la littérature française. Les flâneurs connaissent bien cela. Cette façon de s'écarter et de s'éloigner en paraissant s'égarer. Mais si l'on dédaigne la ligne droite, c'est moins *« par mégarde »* que *« par licence »*, comme le notait Montaigne. Car c'est ainsi que les promeneurs font leurs plus belles découvertes.

Toutes les promenades sont, bien sûr, obligées de s'interrompre un jour. Cependant, elles ne sauraient se conclure par un de *ces derniers mots qui prétendent* résumer le reste. Montaigne termina le troisième livre des *Essais* par une maxime sur le pouvoir. Ce n'était pas sa « vérité dernière ». C'était seulement une manière moqueuse de prendre congé. Même si nous occupons, disait-il, *« le trône le plus élevé du monde, nous ne sommes assis que sur notre cul »*. Il rendit l'âme à la veille de l'automne 1592. Il pensait que s'endormir et mourir, c'était la même chose. Et qu'avec le sommeil, la nature avait trouvé le meilleur moyen de nous accoutumer à la mort... Descartes naîtrait quatre ans après le *« départ »* de Montaigne. Rendez-vous manqué. Mais ce « cavalier français » ferait la même carrière intrépide et modeste. Seulement, il préférerait méditer dans un poêle plutôt que dans une tour.

MONTAIGNE



Le courage d'ignorer

par Roger-Pol Droit

MONTAIGNE styliste, cela va de soi : sa plume a cette sécheresse qui incise le temps. Montaigne, le compagnon de vie, tous ses lecteurs le savent : mille expressions, un visage, sa présence à chaque instant renouvelée.

Mais d'où vient ce plaisir? De la seule bonhomie d'un gentilhomme menant avec sagesse une vie à sa mesure? Du fin mélange de candeur et de rugosité de ses phrases? Cela ne suffit pas. C'est le philosophe en Montaigne qui «éjouit», c'est-à-dire nous met en joie. Parmi les grands, il est le *plus singulier peut-être, l'un des* plus difficiles sûrement. Sous des airs nonchalants, il constitue une limite et un tournant de la pensée européenne.

C'est d'abord le rôle de la philosophie que Montaigne bouleverse et même inverse : *« La philosophie ne me semble jamais avoir si beau jeu que quand elle combat notre présomption et vanité, quand elle reconnaît de bonne foi son irrésolution, sa faiblesse et son ignorance. »* A *l'amour du savoir* et au rêve de le posséder, il substitue donc l'aveu d'ignorance. Que sais-je? Peu, très peu, trois fois rien, des broutilles. Et il en sera toujours ainsi. La pire des errances est de croire que nous puissions contempler la vérité, alors que *« nous n'avons aucune communication à l'être »*. Cette formule décisive se trouve à la fin de l'*Apologie de Raymond Sebond* (*Essais* II, 12), où se condense l'essentiel de sa démarche de rupture avec la tradition.

Le philosophe n'est plus celui qui nous contraint à tourner le regard vers les vérités éternelles. Il ne vient pas, comme Platon, nous arracher à l'obscurité pour nous exposer, au terme d'un chemin escarpé, à l'éclat d'abord insoutenable d'une lumière absolue. Au contraire, le voilà qui demeure assis à côté de nous, pour nous dire que nous tâtonnons toujours dans les fluctuations, les clairs-obscurs de la pensée et du corps. Nous n'en saurons ni le premier pourquoi, ni le fin mot. Cessons de rêver : en aucun cas nous ne pourrons voir en dehors de notre regard.

Ne nous y trompons pas : c'est bien toute l'entreprise du savoir que Montaigne sape sans remède : notre raison ne peut nous donner accès à aucune certitude. *« Il n'y a que les fols certains et résolus »* (I, 26). Nul point fixe, aucun roc ni diamant ne nous extraira du flux incessant de nos pensées, mouvantes comme le sont les choses : *« Et nous, et notre jugement, et toutes choses mortelles vont coulant et roulant sans cesse. Ainsi, il ne se peut établir rien de certain de l'un à l'autre, et le jugeant et le jugé étant en continuelle mutation et branle »* (II-12).

Ce glissement fluide et ininterrompu de tout le cours du monde ruine, en fait, la métaphysique comme les sciences. Il évide toute idée de vérité, dissout sagesse et objet, ne laisse rien subsister. Au lieu de se laisser aller aux nostalgies doucereuses, célébrant l'humaniste suave et le sceptique tolérant, il faut voir d'abord combien Montaigne est décapant, exigeant et même radical. Il ne reste pas grand-chose, ni de l'Homme, ni de Dieu, après qu'il a passé – *rien à savoir qui vaille*, en tout cas. Cet homme si doux est dangereux à l'extrême. Ni Descartes ni Pascal ne s'y tromperont, eux qui tenteront après lui, pour une part contre lui, de rebâtir des digues ou des navires, d'aborder des terres fermes, d'assurer des repères.

Geste double

Si la philosophie ne trouve plus de vérités premières, quelle est sa tâche? Ecole d'incertitude, apprentissage de l'ignorance, constat de nos limites. Ses plus grand maîtres ne savent rien : *« La plupart n'ont pris le visage de l'assurance que par contenance »* (II-12). Ce qu'ils nous enseignent avec le plus d'aplomb, dans le fond, ils n'y croient pas eux-mêmes : *« Je ne me persuade pas aisément qu'Epicure, Platon et Pythagore nous aient donné pour argent comptant leur Atomes, leurs Idées et leurs Nombres : ils étaient trop clairvoyants pour établir leurs articles de foi de chose si incertaine et si débattable »* (*ibid*).

N'en concluons pas que les philosophes veuillent nous leurrer, ni que leurs tentatives soient entièrement vaines. Ils bâtissent des *« fictions légitimes »*, des inventions qui ont une *« plaisante et subtile apparence »*. Du monde comme il est, nous ne saurons jamais rien. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à en construire, par plaisir comme par besoin, des modèles explicatifs plausibles et élégants, des interprétations neuves et astucieuses.

Tout Montaigne paraît tenir en ce geste double : d'un côté, une rupture franche avec les visées et les idéaux constitutifs, dans notre histoire, de la philosophie et, plus généralement, des sciences. Connaître est une entreprise vouée à l'échec, de par la nature même de ce que nous sommes. L'idée de vérité est un piège, la certitude une déraison. L'ignorance seule est notre lot. Elle ne se trouve pas seulement au commencement de notre investigation, comme une incitation inaugurale ou un manque à combler. Elle est aussi «le bout» de nos quêtes. Nous ne parviendrons jamais à la supprimer : nos échafaudages les plus grandioses ne sont que de risibles carcasses destinées à périr.

Mais il convient d'aimer ces radeaux et de les parfaire autant qu'il est en notre pouvoir. Voilà l'autre côté : celui de la joie de chercher, sachant qu'il n'y a pas d'autre gain que le plaisir de juger. Sapant la présomption, jamais Montaigne ne renonce à exercer son jugement, à vivre, à jouir, et c'est évidemment pour lui tout un. Insurmontable, notre *ignorance n'est pas triste*. Interminable, elle n'est pas décourageante.

Que la vie s'enlève sur fond de non-savoir, d'impuissance à connaître, d'impermanence de toute chose et de toute situation, ce ne sont pas là des motifs pour cesser de la trouver belle, de la vouloir saisir pleinement, de moment en moment, corps et âme, telle qu'elle est : fugitive, humble, superbe. L'homme livré à lui-même, nu, fragile, fini, est risible et dérisoire, mais nullement méprisable. *« De nos maladies, la plus sauvage c'est de mépriser notre être »* (III, 13).

C'est pourquoi Montaigne est un philosophe de la joie. Il le dit en des termes qui seront, presque mot pour mot, ceux de Spinoza puis de Nietzsche – très proches de lui sur ce point, aussi dissemblables qu'ils soient par ailleurs. *« Il faut étendre la joie mais retrancher autant qu'on peut la tristesse »* (III, 9). Celle-ci est une *« qualité toujours nuisible, toujours folle... toujours couarde et basse »*. Il y a donc de la vilénie à n'être point gai, à ne pas s'aimer, bien qu'on ne soit rien, à se défausser du goût d'exister, même si l'être nous demeure impossible à comprendre.

Proximité des bouddhistes

Cette *« pensée, dont la philosophie occidentale méconnaît l'intention radicale »*, écrit Claude Lévi-Strauss, *« eût été mieux comprise par l'Extrême-Orient »* (1). Il est vrai qu'entre Montaigne et les bouddhistes, sans qu'aucune influence se soit exercée, plus d'une correspondance est repérable. On pourrait étudier, par exemple, leurs affirmations parallèles concernant le règne de l'apparence, le refus de la métaphysique, la coexistence de l'ignorance et de la sérénité, l'absence de prise sur les choses, le statut de la vie animale, la compassion envers la souffrance – tout autre que la charité chrétienne et son lot d'amour sacrificiel. Plus que des sceptiques grecs, c'est peut-être des logiciens bouddhistes de la *« voie du milieu »* que Montaigne pourrait être rapproché, notamment lorsqu'il affirme : *« La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes* (2). »

C'est surtout autour des thèmes de l'impermanence, du transitoire, du discontinu que se trouvent les affinités les plus fortes. Quand Montaigne écrit, à la fin de l'*Apologie de Raymond Sebond* : *« Il n'y a aucune constante existence, ni de notre être, ni de celui des objets »*, la phrase pourrait passer pour le résumé de bien des analyses bouddhiques.

Cette proximité de Montaigne et des bouddhistes est évidemment loin d'être une similitude. Le parallèle mériterait une investigation détaillée qui fait, à notre connaissance, défaut. En prolongeant de quelques mots l'allusion de Claude Lévi-Strauss, nous souhaitons moins indiquer ce thème d'étude que souligner la place à part tenue dans notre histoire par Montaigne, philosophe en joie d'être dépouillé du vrai.

(1) *Histoire de lynx*, p. 286 (Plon, 1991).

(2) Sur la place prépondérante de la grammaire chez Nâgârjuna, voir l'article de K. Bhattacharya dans *l'Orient de la pensée* (*les Cahiers de philosophie*, n° 14).

Au congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française

Vu par ses pairs

Le vingt-quatrième congrès de l'Association des sociétés de *philosophie de langue française* que préside Jacques d'Hondt s'est tenu à Poitiers du 27 au 30 août. Rassemblant près de quatre cents philosophes francophones, il eut pour vaste sujet «La vie et la mort». Montaigne y tint une place importante, avec notamment des communications sur «La mort et le mourir chez Epicure et Montaigne» (José Echeverria, *USA*), sur les significations de l'expression *« ma philosophie »* dans les *Essais* (Charles Gagnebin, Suisse), sur l'évolution de sa conception de la mort comme *« dernier acte »* (Maria Protopapas, Grèce).

C'est également par une table ronde consacrée à Montaigne que se sont achevées les quatre journées de rencontres. Au cours de cette séance de clôture, Kyriaki Christodoulou (Athènes) a souligné comment Montaigne passe du traditionnel *« apprentissage »* de la mort à une attitude s'efforçant de l'oublier. Claude-Gilbert Dubois (Bordeaux) a mis en lumière la métaphore du fluide : la vie, comme l'eau, ne se laisse pas retenir mais se laisse conduire en souplesse. A ce Montaigne *« berger d'eau »*, comme eût dit Henri Michaux, a succédé, avec Andrée Comparot (Rennes), un Montaigne héritier de Platon tel *que Cicéron et Lactance le lui* transmettent. Enfin Pierre Magnard (Paris-IV) a notamment montré, à partir de *l'Apologie de Raymond Sebond*, combien la loi du vivre est pour ce philosophe la variabilité à l'infini, le refus de *toute normalité*.

Ce congrès, toutefois, ne portait pas spécifiquement sur Montaigne. Il rassemblait comme de coutume des chercheurs francophones venus de la plupart des pays européens, de nombreux pays d'Afrique, du Canada et des Etats-Unis. C'est la Société poitevine de philosophie, présidée par Jean-Louis Vieillard-Baron, qui organisait cette année, et de façon remarquable, ce rendez-vous des philosophes de langue française, auquel participaient notamment Jean Bernard, Gilbert Hottois, Claude Debru, Michel Henry. La qualité d'ensemble des nombreuses interventions et discussions laisse penser que les deux agonies tant de fois annoncées – celle de la philosophie, celle de notre langue – ne sont peut-être pas *si proches*. Comme toutes choses, elles sont entre vie et mort..., c'est-à-dire vivantes.

R.-P. D.

L'expérience de soi

MONTAIGNE ET LA MÉLANCOLIE
de M. A. Screech.
Préface de Marc Fumaroli.
Traduit de l'anglais
par Florence Bourgne
et Jean-Louis Haquette.
PUF, 256 p., 192 F.

Que sont les *Essais* de Montaigne, sinon la tentative d'être à soi-même son propre voleur? Pensées volées, masque arraché : ce que Montaigne revendique, c'est une authenticité totale dans la relation de soi à soi, sans médiation d'un Dieu ou d'une Eglise, contrairement à saint Augustin, *son prédécesseur*. Il est d'ailleurs vraisemblable, note M. A. Screech dans son étude sur *Montaigne et la mélancolie*, qu'il n'avait pas *lu* les *Confessions*, alors qu'il connaissait la *Cité de Dieu*. *« La décision de Montaigne d'écrire sur lui-même*, insiste Screech, *est la décision d'un original au sens fort du terme. Personne dans le monde de la culture occidentale n'avait encore accompli ce dans quoi il s'engageait. »*

En cela, Montaigne préfigure l'homme existentialiste moderne avec toute sa fluidité, sa véracité et son absurdité innées. Sainte-Beuve l'avait parfaitement pressenti : *« Il y a un Pascal en chaque chrétien, de même qu'il y a un Montaigne dans chaque homme purement naturel. »*

Authenticité de Montaigne, mais aussi approfondissement constant de l'expérience de soi sur un chemin qui, trois siècles plus tard, aboutira à Freud. Avec ses *Essais*, Montaigne a mis en *œuvre* le tout premier ouvrage d'introspection profane, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de la psychologie. Mais, peu dupe de *lui-même, et par là aussi il est* notre contemporain, il a conscience de la *« vanité »* qu'il y a à devenir le témoin de sa propre vie : *« Si les autres regardaient attentivement, comme je le fais, ils se trouveraient, comme je le fais, pleins d'inanité et de fadaise. De m'en défaire, je ne puis sans me défaire de moi-même. Nous en sommes tous confits, tant les uns que les autres; mais ceux qui le sentent en ont un peu meilleur compte, encore ne sais-je... »*

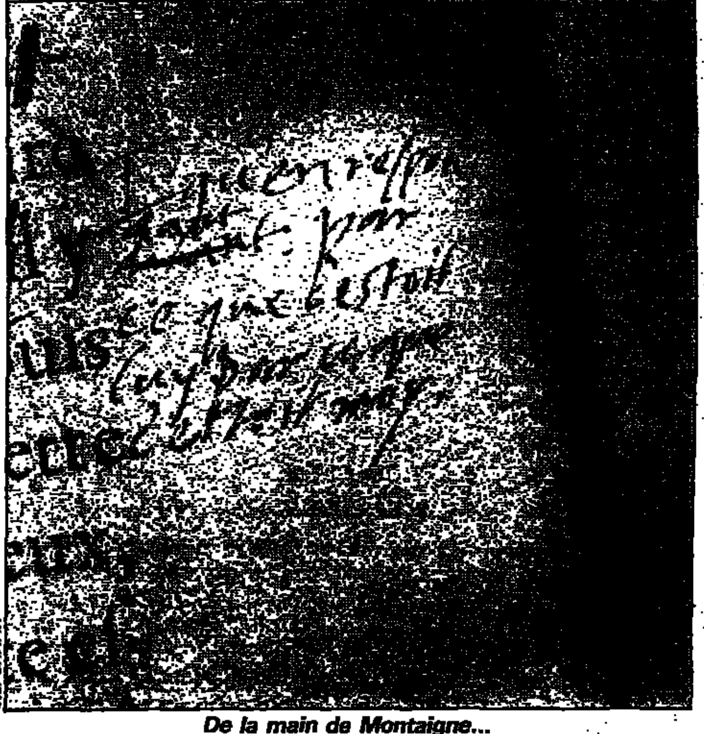
« Encore ne sais-je... », expression admirable qui résume tout Montaigne. Stefan Zweig, dans sa biographie de Montaigne, observait qu'il n'a pas fait autre chose, sa vie durant, que de s'interroger : comment est-ce que je vis? Mais, réconfortante merveille, il n'a jamais essayé de transformer cette question en impératif : *c'est ainsi que tu dois vivre !*

Si, comme tout grand écrivain, Montaigne nous éveille à la conscience de notre différence, il est aussi le seul penseur qui nous enseigne que *« la plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi »*. Etre à soi, c'est-à-dire ne tenir aucun compte de notre position dans le monde, de tout ce qui nous rend esclave, de la famille, de la communauté ou de l'Etat, des mœurs ou de la religion.

Cette tenace *volonté de défendre* le moi comme une forteresse contre les assauts du monde extérieur se traduit, avec la rage et la lucidité d'un condamné à mort conscient de sa situation, dans ses réflexions sur notre finitude. Contre *la mort banale*, ordinaire, la mort « en bloc », Montaigne revendique une mort toute sienne, vécue dans l'expérience la plus intime, dans la sincérité la plus *existentielle* : il n'aspire plus – contrairement aux *enseignements de la religion et de la philosophie antique* – à *surmonter* la mort, mais à en saisir la réalité. L'art de bien vivre se complète naturellement par l'art de bien mourir. *« La plus volontaire mort, c'est la plus belle »*, disait-il. Attitude qui le fit parfois passer pour un stoïcien converti à la lâcheté d'une mort douce, à son aise et à sa mode...

R. J.

Une bibliographie



J.-L. CHAPIN

De la main de Montaigne...

En poche, les éditions aisément disponibles des œuvres de Montaigne sont les suivantes : dans la collection «Folio» Gallimard, les *Essais* en trois volumes, édition présentée, établie et annotée par Pierre Michel. Vol. 1, n° 289, préface d'André Gide; vol. 2, n° 290, préface d'Albert Thibaudet; vol. 3, n° 291, préface de Maurice Merleau-Ponty; «Folio» Gallimard propose également le *Journal de voyage* de Montaigne, édition présentée, établie et annotée par Fausta Garavini (n° 1473); dans la collection *G/F*, les *Essais* sont édités par A. Micha en trois volumes, n°s 210, 211 et 212; au Livre de poche, les trois volumes des *Essais* (n°s 1393, 1395 et 1397) sont présentés par Pierre Michel; Le Livre de Poche réimprime également, toujours sous la direction de Pierre Michel, le *Voyage en Italie* (n° 3957).

Aux PUF, dans la collection «Quadrige», les *Essais* sont présentés en coffret de trois volumes, édités et préfacés par L. Saulnier, à partir de l'édition de Pierre Villey. C'est la meilleure édition scientifique, dans l'orthographe des imprimeurs de la fin du seizième siècle.

Par ailleurs, dans l'édition déjà ancienne de la Bibliothèque de la Pléiade, les *Essais* sont inclus dans les *Œuvres complètes* de Montaigne, édition établie par Albert Thibaudet et Maurice Rat.

Aux éditions du Seuil, les *Essais* sont disponibles dans la collection «L'Intégrale».

Les éditions Arléa mettront les *Essais* en librairie à partir du 17 septembre (880 p., 185 F). Edition en français moderne établie et présentée par Claude Piganaud, qui a opté pour une orthographe «rajeunie» et a fait suivre les mots et tournures propres au seizième siècle par leur équivalent moderne entre crochets.

L'anniversaire de la mort de Montaigne donne également lieu à de nouvelles publications sur l'auteur des *Essais* : outre la biographie de Montaigne par Madeleine Lazard (Fayard), on trouvera chez Gallimard, dans la collection «Tel», la réédition du *Montaigne*, de Hugo Friedrich, traduit de l'allemand par Robert Rovini (n° 87).

La *Revue internationale de philosophie* consacre, quant à elle, un numéro spécial à *Montaigne philosophe*, dirigé par André Comte-Sponville.

Aux éditions de l'Escampette (Bordeaux), *Montaigne, 1533-1592*, illustré par des photographies de Jean-Luc Chapin. Eduardo Lourenço y propose un essai, «Montaigne ou la vie écrite», et Pierre Botineau y présente l'Exemplaire de Bordeaux. Une fructueuse collaboration autour de la genèse de l'œuvre (80 p., 129 F).

Viennent également d'être édités ou réédités *la Vie de Montaigne*, de Jean Prévost, un bel essai publié en 1926 (éd. Zulma, 160 p., 89 F); un *Petit Vade-mecum Montaigne*, composé par Claude Barousse (Actes Sud, 163 p., 85 F); un *Montaigne*, de Jacques Chaban-Delmas, qui salue son glorieux prédécesseur à la mairie de Bordeaux (Michel Lafon, 240 p., 119 F); *Montaigne*, de Stefan Zweig, une brève biographie achevée par l'écrivain autrichien quelques semaines avant son suicide en 1942 (PUF, préface de Roland Jaccard, 125 p., 49 F); *Montaigne ou le mal à l'âme*, de Pierre Leschemelle (Imago, 216 p., 130 F).

Les éditions de Mégare (rue du Carrouge, 01370 Treffort-Cuisiat) rééditent, augmenté, le *Montaigne ou la conscience heureuse*, de Marcel Conche (75 F), précédemment paru chez Seghers en 1964, où il a déjà été plusieurs fois réédité. La meilleure introduction à Montaigne philosophe, le même éditeur publie, toujours de Marcel Conche, un nouvel essai, *Montaigne et la philosophie* (120 F).

Claude-Gilbert Dubois consacre plusieurs études à Montaigne : aux éditions Paradigme (13, boulevard du Maréchal-Juin, 14000 Caen), *Essais sur Montaigne. La régulation de l'imaginaire. Ethique et politique*, pour une lecture originale des *Essais* (150 p., 100 F); aux Editions interuniversitaires, deux ouvrages : *l'Europe de Montaigne. Propositions pour une communauté culturelle européenne*, édition trilingue français-anglais-espagnol (112 p., 94 F, parution fin septembre), ainsi que *Montaigne et l'Europe*, actes du Colloque international de Bordeaux en mai 1992 (392 p., 280 F jusqu'au 31 octobre 1992, après cette date : 380 F, parution : 15 septembre).

Chez Honoré Champion enfin, *Une vie de Montaigne ou le sommaire discours sur la vie de Michel, seigneur de Montaigne (1608)*, édition de Catherine Magnien-Simonin (*Etudes montaignistes*, n° 8, 78 p.).

Pour une introduction à Montaigne et son temps, dans la collection «Découvertes» Gallimard, *Montaigne, que sais-je?*, de Jean-Yves Pouilloux (60 F).

Encore à paraître :

Aux Editions universitaires, *Montaigne. L'universel singulier*, de Pierre Magnard.

Aux éditions du Seuil, dans la collection «La Librairie du XX[e] siècle», *Chat en poche. Montaigne et l'allégorie*, d'Antoine Compagnon.

Montaigne maire de Bordeaux, ouvrage collectif préfacé par J. Chaban-Delmas, qui comporte notamment les lettres de Montaigne, un texte d'A.-M. Cocula et un ensemble de textes sur Montaigne morale et politique (éd. «Horizon chimérique et Mairie de Bordeaux» (108 p., illustré, 150 F.

Deux périodiques consacrent un dossier à Montaigne : *Lire*, dans son numéro de septembre, et *le Magazine littéraire*, dans son numéro d'octobre. Le quotidien *Sud-Ouest*, pour sa part, a proposé un solide dossier Montaigne en mai.

Signalons, pour conclure, l'existence de la Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.